



**PRÉFET
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE
ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE
pour la Communauté de communes de l'Orée de la Brie**



ENTRE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OREE DE LA BRIE

Représentée par son Président Jean LAVIOLETTE autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 30 juin 2021,
Ci-après désigné par « La Communauté de communes de l'Orée de la Brie »,

D'une part,

ET

L'État,

Représenté par Lionel BEFFRE, Préfet de Seine-et-Marne,
Ci-après désigné par « l'État » ;

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 - Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ; et dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Article 2 – Orientations stratégiques : les volets thématiques du CRTE

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques en s'appuyant sur le projet de territoire qui aura pour socle le Plan Climat Air Energie Territorial en cours de finalisation et les évolutions liées aux priorités nationales.

La vision stratégique du territoire est évolutive ; elle prend en compte l'avancée du projet de territoire et les événements qui peuvent impacter le territoire.

- **Orientation 1 : Réduire la dépendance à la voiture individuelle et aménager le territoire pour une mobilité moins émettrice**
- **Orientation 2 : Favoriser la sobriété énergétique et l'efficacité énergétique du bâti et de la voirie**
- **Orientation 3 : Valoriser les projets durables et innovants afin d'impulser une dynamique de territoire**
- **Orientation 4 : Anticiper les changements et les risques climatiques dans tous les secteurs.**

Ces orientations seront notamment déclinées dans les thématiques suivantes :

- **Mobilités et déplacements**
- **Bâtiments et Habitats**
- **Agriculture et consommation**
- **Economie locale**

Les orientations stratégiques font l'objet de **fiches descriptives, jointes en annexe 3**. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

Article 3 – Le Plan d'action

Les « projets » envisagés sont listés à titre strictement indicatif.

Ces projets ne deviennent des « fiches actions » que lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis, qu'ils sont suffisamment mûrs pour démarrer à court terme dans un délai raisonnable, et qu'ils sont validés par les comités technique et de pilotage, après instruction au regard de la réglementation en vigueur en matière de transition écologique.

Les projets accompagnés doivent obligatoirement être économes en foncier et en ressources et améliorer l'état des milieux naturels, afin de s'inscrire dans les engagements nationaux (stratégies bas-carbone et biodiversité). Quelle que soit leur envergure, ils sont toujours porteurs d'une plus-value sociale, économique, culturelle et environnementale forte.

3.1 Liste des actions matures 2022 :

➤ Aménagement numérique

- **Communauté de communes de l'Orée de la Brie**
 - Déploiement de la fibre optique
- **Commune de Brie-Comte-Robert**
 - Outils numérique développement du territoire
- **Commune de Chevry-Cossigny**
 - Création d'un guichet unique, d'une application citoyenne et installation d'un tableau numérique interactif
 - Dématérialisation et retransmission des conseils municipaux
- **Commune de Varennes-Jarcy**
 - Couverture WIFI de l'ensemble des locaux publics

➤ Culture

- **Commune de Brie-Comte-Robert**
 - Restauration du vieux château
- **Commune de Servon**
 - Restauration de l'Eglise

➤ Développement durable

- **Communauté de communes de l'Orée de la Brie**
 - Parvis de l'ancienne gare
 - Agrandissement du siège de la CCOB
 - Pompe à chaleur OTC
 - Isolation thermique intérieure OTC
 - VMC double flux OTC
 - Mise en place d'un MPE Eclairage public
 - Travaux de ventilation L'Oréade
 - Candélabres ZAC et ZI sur la commune de Brie, Servon et Chevry
 - Gestion technique gymnase Blaise Pascal
 - Centrale photovoltaïque multisports
 - Etude de faisabilité sur la création d'une cuisine centrale
 - KERTERRE
 - Prises de vues aériennes des éclairages extérieurs et des déperditions thermiques des bâtiments

- **Commune de Brie-Comte-Robert**
 - Réhabilitation de canalisations d'adduction en eau potable et de canalisations EU Nouvelle infrastructure système
 - Outils numérique développement du territoire
 - La Friche
 - Site du garde barrière
 - Fiche SDA T 4
- **Commune de Chevry-Cossigny**
 - Création de places de stationnements véhicules électriques
 - Rénovation énergétique de l'école élémentaire
 - Rénovation énergétique de l'école maternelle
 - Réhabilitation de la coulée verte et création d'une mini-ferme pédagogique
- **Commune de Servon**
 - Restauration du lavoir, du pédiluve et aménagement de l'esplanade de l'Eglise
 - Sécurisation des berges des étangs
 - Création de jardins familiaux
 - Maîtrise de l'éclairage public
- **Commune de Varennes-Jarcy**
 - Eclairage gymnase
 - Régulation chauffage
 - Bacs à légumes et plantes aromatiques- composteurs
 - Réhabilitation de locaux d'habitation communaux
 - Atlas de la Biodiversité
 - Rénovation des façades bois de l'école élémentaire
 - 2 salles périscolaires
 - Doter les bâtiments publics de moyens de récupération des eaux pluviales pour l'arrosage des plantations extérieurs
 - Rénovation et mise en consommation passive de la salle de musique
 - Salle des Fêtes
 - Services techniques
 - Equipements sportifs de proximité
 - Installation de nouveaux candélabres

➤ Développement économique

- **Communauté de communes de l'Orée de la Brie**
 - Réhabilitation / Reconversion des ZA vieillissantes

➤ Education

- **Commune de Chevry-Cossigny**
 - Numérisation de l'école élémentaire
 - Végétalisation des cours d'école
 - Numérisation de l'école maternelle

➤ Mobilité

- **Communauté de communes de l'Orée de la Brie**
 - Sécurisation piétonne rond-point centre commercial EDEN – RN 19 – Servon
 - Liaisons douces – Fin du maillage du territoire
 - Mise aux normes PMR de certains arrêts n'étant plus aux normes
 - Plan Local de Déplacement

- **Commune de Varennes-Jarcy**
 - Plan de circulation et de stationnements pour favoriser les mobilités douces
- **Santé**
 - **Commune de Varennes-Jarcy**
 - Création d'îlots de fraîcheur
- **Sports**
 - **Commune de Brie-Comte-Robert**
 - Réhabilitation COSEC 1
 - **Commune de Servon**
 - Skate Park

Les actions matures du CRTE sont détaillées et chiffrées dans des fiches action en **annexe 5**.

3-2 Projets et actions en maturation 2023-2026

Des projets, de niveaux de maturité différents seront listés dans le contrat (Annexe 6).

Article 4 - Engagements des partenaires

4.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

4.2. Le territoire signataire

En signant ce contrat de transition écologique, le territoire de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire signataire s'engage à désigner dans ses services un(e) directeur (trice) responsable du pilotage du CRTE et à affecter un(e) chef (ffe) de projet, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation. Il pourra être assisté d'animateurs chargés faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation. Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

4.3 L'État, les établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'État s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Les contributions spécifiques des établissements publics et opérateurs sont portées en annexe 9.

4.4 Maquette financière

La maquette financière récapitule les engagements prévisionnels des signataires du contrat sur la période contractuelle, en précisant les montants :

- Des crédits du plan France relance ;
- Des crédits contractualisés (nouveaux engagements) ;
- Des crédits valorisés (rappels des engagements antérieurs et des dispositifs articulés non intégrés) ;
- Des actions financées par des conventions ad hoc avant la signature du CRTE ;
- L'engagement d'un comité des financeurs donnant sa validation des actions.

Les différents financeurs instruiront dans les meilleurs délais les demandes de participation, selon leurs modalités internes de validation pour les actions entrant dans leur champ de compétence.

Article 5 – Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

5.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département, ou son représentant, et par le Président du territoire ou son représentant.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie, des services de l'Etat, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts – Banque des territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE, et de représentants des collectivités départementales et régionales si elles sont cosignataires.

Il siègera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

5.2. Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et du territoire de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;

- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

Article 6 - Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

Article 7 - Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Les objectifs détaillés sont précisés dans chaque fiche action en annexe 5. Les indicateurs de suivi sont précisés en annexe 10.

Article 8 – Entrée en vigueur et durée du CRTE, Evolution et mise à jour, Résiliation.

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat et tient compte des opérations déjà financées au titre du plan de relance. La durée de ce contrat est de six ans. Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Article 9 – Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Melun.

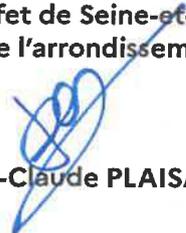
Signé à Torcy le 27/12/2021

**Le Président de la Communauté de communes
de l'Orée de la Brie**



Jean LAVIOLETTE

**Pour le Préfet de Seine-et-Marne,
Le Sous-préfet de l'arrondissement de Torcy**



François-Claude PLAISANT

Sommaire des annexes au CRTE de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie

Annexe 1 – Présentation du territoire et de ses dispositifs en cours	9
Annexe 2 – Ambitions de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie	15
Annexe 3 – Orientations stratégiques	19
Annexe 4 - Intégration des contractualisations et programmes de l'État	20
Annexe 5 – Fiches action et fiches projet	21
Annexe 6 – Projets	25
Annexe 7 - Les actions de coopération interterritoriale	26
Annexe 8 - Modalités d'accompagnement en ingénierie	27
Annexe 9 - Contributions spécifiques des établissements publics et opérateurs	28
Annexe 10 – Données de suivi techniques et financières	29
10-1 Porteurs de projets et cibles.....	29
10-2 Maquette financière.....	30
10-3 Indicateurs de suivi.....	34
Annexe 11 – Composition du comité technique et du comité de pilotage	35
11-1 : Comité technique.....	35
11-2 : Comité de pilotage.....	35

Annexe 1 – Présentation du territoire et de ses dispositifs en cours

Le territoire de l'Orée de la Brie et ses partenaires ont souhaité s'engager dans cette démarche de contractualisation.

La Communauté de communes de l'Orée de la Brie a été créée le 1^{er} janvier 2004. Elle regroupe les communes de Brie-Comte-Robert, Chevry-Cossigny, Servon et Varennes-Jarcy (commune de l'Essonne ayant intégré l'intercommunalité au 1^{er} janvier 2016).

Le territoire de la Communauté de communes est fortement structuré par les voies routières suivantes :

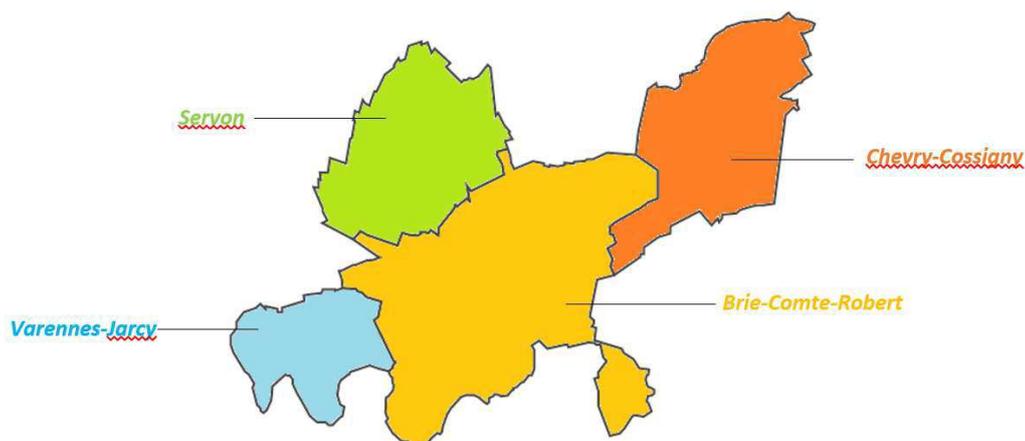
- La RN 19 (RD 319 dans la traversée de Brie) dans le sens Nord-Ouest / Sud-Est (Paris-Troyes)
- La RD 216 qui relie Brie-Comte-Robert et Chevry-Cossigny
- La RN 104 (Francilienne) dans le sens Nord/Sud

Située à l'ouest du département de Seine et Marne, la Communauté de Communes de l'Orée de la Brie, est un espace de transition entre les villes nouvelles de Sénart et de Marne-la-Vallée. Elle se situe également au contact de l'agglomération parisienne.

Composé de 4 communes totalisant 27 752 habitants (INSEE, populations municipales 2018), ce territoire s'étend sur 44km² et représente 0,7% de la superficie du département.

Le territoire est en bordure de l'Yerres dans sa partie sud.

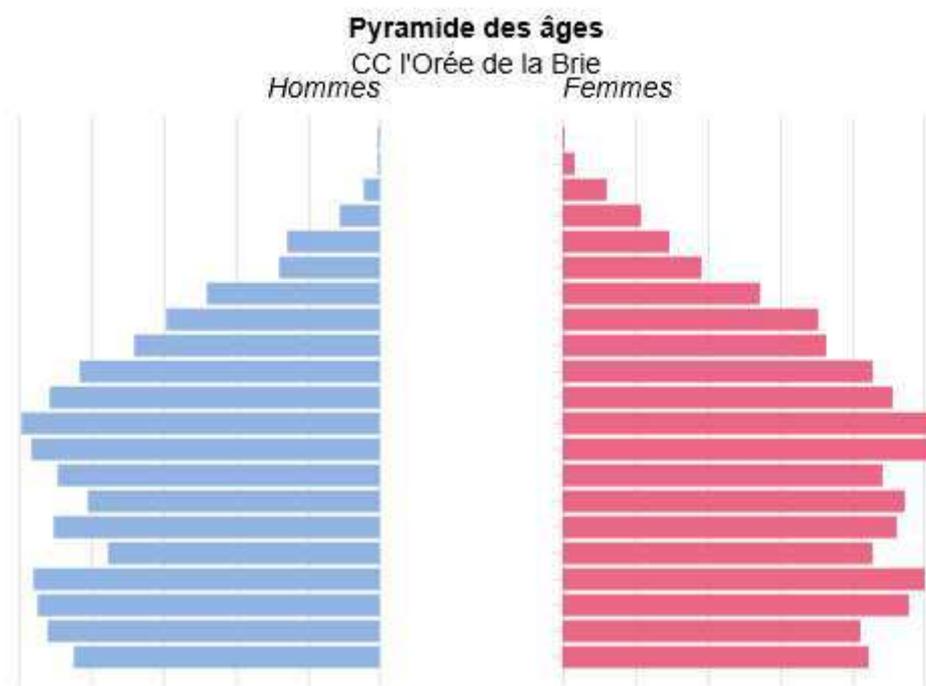
Les 4 communes composant la communauté de communes de l'Orée de la Brie



Population et ménages

	CC l'Orée de la Brie	France
Population	27 330	66 524 339
Densité de population (hab/km ²)	551,5	105,1
Superficie (km ²)	49,6	632 733,9
<u>Nombre de ménages</u>	11 171	29 479 746

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale – 2017



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2017

Logement

Indicateurs	CC l'Orée de la Brie	France
<u>Nombre de logements</u>	11 850	35 879 715
<u>Part des résidences principales (%)</u>	94,3	82,2
<u>Part des rés. secondaires (yc log. occasionnels) (%)</u>	1,2	9,7
<u>Part des logements vacants (%)</u>	4,5	8,2

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale – 2017

Emploi - Chômage

Indicateurs	CC l'Orée de la Brie	France
<u>Emploi total au lieu de travail</u>	11 427	26 412 746
<u>dont part des emplois salariés (%)</u>	89,4	86,8
<u>Taux d'activité des 15 à 64 ans (%)</u>	78,5	74,0
<u>Taux de chômage des 15 à 64 ans (au sens du recensement) (%)</u>	8,5	13,9

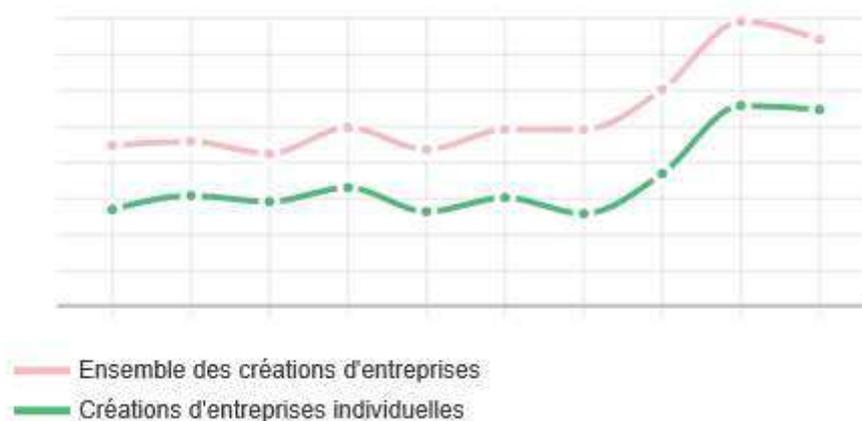
Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale – 2017

Indicateurs	CC l'Orée de la Brie	France
<u>Nb étab. actifs employeurs fin</u>	1 013	2 169 322
<u>Part étab. sans salarié dans les étab. actifs employeurs fin (%)</u>	7,0	9,5

Indicateurs	CC l'Orée de la Brie	France
<u>Part éstab. de 1 à 9 salariés dans les éstab. actifs employeurs fin (%)</u>	69,6	72,4
<u>Part éstab. de 10 salariés ou plus dans les éstab. actifs employeurs fin (%)</u>	23,4	18,1

Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (Flores) - 2018

Évolution des créations d'entreprises



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (REE)

Tourisme

Nombre et capacité des hôtels

	Hôtels		Chambres	
	CC l'Orée de la Brie	France	CC l'Orée de la Brie	France
Ensemble	5	17 405	232	651 944
1 étoile	0	379	0	13 536
2 étoiles	1	3 929	8	123 239
3 étoiles	1	6 073	53	251 227
4 étoiles	0	2 078	0	139 725
5 étoiles	0	408	0	25 256
Non classé	3	4 538	171	98 961

Contexte en matière de climat, de qualité de l'air et d'énergie

Le territoire de l'Orée de la Brie possède la spécificité d'être à la fois un territoire très urbanisé, avec une forte densité de population mais également d'avoir des espaces naturels et agricoles à la fois très importants et de grande qualité.

La densité de population a toujours augmenté avec une accélération depuis les années 1990-2000 notamment dû à l'axe RN 19 et à la Francilienne contribuant fortement à l'attractivité du territoire. Celui-ci est ainsi marqué aujourd'hui par une urbanisation radiale est-ouest reliant les axes historiques de RER à proximité (RER E à Ozoir-la-Ferrière et RER D à Combs-la-Ville) ainsi que des axes routiers importants tel que la RN 19 et la RN 104.

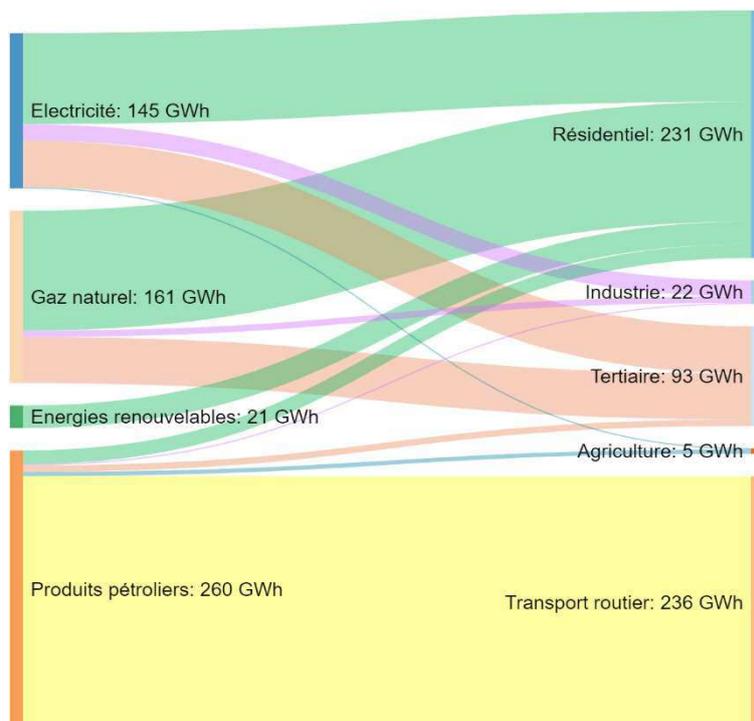
Les infrastructures fractionnent cependant le territoire et, du fait de développements successifs peu connectés, l'urbanisation se caractérise par une juxtaposition d'ensembles urbains fortement générateurs de déplacements automobiles.

Pour tenter d'y remédier, la Communauté de communes de l'Orée de la Brie a, dans le cadre de son projet de territoire, défini un programme de réalisation de liaisons douces sur l'ensemble de son territoire afin de promouvoir les déplacements alternatifs à la voiture. Ce nouveau réseau permettrait de raccorder les axes déjà existant comme le Tégéval et le Chemin des Roses.

Consommation d'énergie

En 2015, la consommation d'énergie finale de la Communauté de Communes de l'Orée de la Brie était de 588 GWh, y compris les flux de transports. Ces consommations sont supérieures aux moyennes départementales et régionales. Elles sont majoritairement dues au secteur résidentiel (principalement sous forme de gaz et d'électricité).

Environ 72% de la consommation d'énergie du territoire est d'origine fossile. Les 28% restant sont très majoritairement composés d'électricité d'origine nucléaire avec une part d'électricité renouvelable et de bois.



Les objectifs nationaux et régionaux impliquent une division par deux de la consommation d'énergie par habitant sur le territoire entre 2015 et le début des années 2030 et une division par 4 avant 2050. A l'heure

actuelle, l'EPCI n'est pas sur une trajectoire compatible avec ces objectifs. Il dispose cependant d'un potentiel théorique d'économie d'énergie important: de l'ordre de 98GWh par an hors transport avec les technologies déjà disponibles.

Production d'énergie

La production d'énergie renouvelable du territoire de l'Orée de la Brie est d'environ 18,4 GWh par an, très majoritairement grâce à l'injection de biogaz par une installation située à la ferme de Brie-Comte-Robert et à l'usine de collecte et de traitement des déchets de Varennes-Jarcy qui valorise ces derniers via une production de chaleur en interne et une revente d'électricité. Il existe également une faible production solaire photovoltaïque et thermique (de l'ordre de 204 MWh/an). Au total les productions renouvelables représentent environ 5,5% de la consommation d'énergie du territoire hors transport.

Le territoire bénéficie d'un potentiel de production renouvelable significatif notamment dans le domaine de la biomasse et du solaire. Exploitées pleinement, ces ressources permettraient de couvrir de l'ordre de 10% de la consommation d'énergie.

Energie	Potentiel
Eolien	0
Solaire photovoltaïque en toiture	+++
Solaire photovoltaïque au sol	+
Solaire thermique	++
Solaire thermodynamique au sol	+
Hydroélectricité	+
Géothermie (électricité)	0
Géothermie (chaleur)	+
Biomasse (tous usages confondus)	+
Chaleur fatale	+

Légende :

- 0 potentiel inexistant ou très faible (<0,2% de la consommation du territoire)
- + potentiel limité (de 0,2 à 2% de la consommation d'énergie du territoire)
- ++ potentiel significatif (2 à 5%)
- +++ Potentiel élevé (>5%)

Potentiels de production renouvelable sur le territoire

Bilan énergétique du territoire

La Communauté de Communes de l'Orée de la Brie est très dépendante d'énergies produites à l'extérieur du territoire et d'énergies non-renouvelables : 95% de sa consommation d'énergie finale est importée et 87% est non-renouvelable (hors transports).

Cela se traduit par une facture énergétique élevée et par une forte exposition à une augmentation du prix de l'énergie que celle-ci soit liée à la fiscalité ou à l'évolution des cours nationaux et internationaux. En 2014, le territoire a dépensé environ 30 millions d'euros pour acheter de l'énergie (hors transports). Cette facture pourrait s'alourdir d'environ 10 millions d'euros par an en cas d'application de la trajectoire fixée en 2017 pour la taxe carbone et d'environ 11 millions d'euros supplémentaires dans un scénario de hausse modérée du prix hors-taxe de l'énergie.

La vulnérabilité énergétique sur le territoire est estimée à 13%, ce qui est supérieur mais conforme à la moyenne départementale (9,0%) mais très supérieur à la moyenne francilienne (6,3%).

Emissions de gaz à effet de serre

En 2015, les émissions de gaz à effet de serre de l'Orée de Brie étaient de 118 000 tonnes équivalent CO₂ selon une approche cadastrale. Rapportées à l'habitant, ces émissions représentent 4 tonnes de CO₂e par habitant dans cette approche et environ 4,5 tonnes de CO₂e par habitant (soit plus de 50% de mieux que la moyenne Française) en prenant en compte une approche empreinte carbone, c'est-à-dire en incluant l'ensemble des émissions liées aux consommations des habitants.

Les transports routiers sont responsables de 55% des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire de l'Orée de la Brie. Le secteur résidentiel représente lui, 28% et le tertiaire 11%. Les enjeux et leviers de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont donc particulièrement importants sur ces trois postes.

Les objectifs nationaux et régionaux impliquent une division par quatre des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire entre 1990 et 2050. Cet objectif est progressivement en train d'être revu à la hausse afin de viser la neutralité carbone en 2050, c'est-à-dire que l'ensemble des émissions produites sur le territoire soient compensées par des puits de carbone présents sur le territoire.

Le potentiel théorique de réduction des émissions de gaz à effet de serre peut être évalué approximativement à 50 200 tonnes de CO₂e par an hors transport, soit 94% des émissions de gaz à effet de serre actuelles et 112 000 tonnes de CO₂e par an y compris les flux de transport.

Vulnérabilité climatique

L'évolution du climat sous l'effet des émissions de gaz à effet de serre humaines a déjà entraîné une hausse de la température sur le territoire de l'ordre de 1°C par rapport à l'ère préindustrielle. Elle devrait se poursuivre avec 1,5 à 3,5°C degrés supplémentaires à la fin du XXI^e siècle en fonction du scénario d'émissions. Dans le même temps, les étés devraient devenir plus sec et le printemps et l'hiver plus pluvieux.

Ces évolutions devraient entraîner une modification importante de l'environnement. Ses effets se feront sentir dans tous les domaines, en particulier sur l'activité économique du territoire, ses infrastructures et l'état sanitaire de la population mais peuvent être limités si une politique d'adaptation est mise en œuvre dès à présent.

Les efforts de réduction des émissions qui seront entrepris dans les années qui viennent peuvent aussi avoir un réel impact sur le territoire : la hausse de température et la modification des précipitations seront beaucoup moins importantes en cas de réduction limitée des émissions qu'en cas de laisser-faire

Annexe 2 – Ambitions de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie

Le projet de territoire porte l'ambition politique et stratégique du territoire. Il relie l'histoire du territoire avec ses réalités présentes et sa trajectoire dans la transition pour construire un avenir durable. La vision stratégique constitue la colonne vertébrale du projet de territoire ; elle donne un sens commun aux actions et à l'engagement des acteurs.

Le projet de territoire de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie aura pour socle le Plan Climat Air Energie Territorial en cours de finalisation.

Le diagnostic en la matière a, d'ores et déjà, fait l'objet de présentation aux élus, aux associations, aux entreprises et aux administrés du territoire. La concertation se poursuit avec la mise en place d'un Club Climat au sein duquel seront présents l'ensemble des acteurs précédemment cités. Le Club climat s'est réuni 4 fois au cours du mois de juin au tour de 4 thématiques. Le résultat de ces concertations permettra de finaliser le plan d'action.

La vision stratégique du territoire est évolutive; elle prend en compte l'avancée du projet de territoire et les événements qui peuvent impacter le territoire.

Mobilités et déplacements

<p>Atouts</p> <p>Un Potentiel de développement du bioGNV grâce à la méthanisation sur le territoire</p> <p>Une station GNV déjà présente à côtés des grands axes routiers à Servon</p>	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présence d'axes majeurs consommateurs et émetteurs : N104,N19,D319, D216... • Une part importante des trajets quotidiens en dehors du territoire • Part importante de la voiture dans les déplacements domicile travail. • 90% des foyers possèdent au moins une voiture et 47% en possèdent deux. • Les aménagements de pistes cyclables sur le territoire sont peu présents • Aucune gare sur le territoire et peu de transports en commun
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Redynamisation de centres bourgs avec une relocalisation d'emplois de commerces et services de proximité • Diminution de la pollution atmosphérique (gain pour la collectivité en termes de santé et d'entretien du patrimoine) • Valorisation des réseaux de circulations douces • Mobilité douce pour petits trajets (actifs travaillant dans leur commune, trajets quotidiens) • Désencombrement des routes • Production locale de carburants (bioéthanol, biodiesel ou bioGNV) 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des prix des carburants pétroliers • Densification du trafic • Pollution de l'air
<p>Enjeux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renouveler le parc vers des véhicules particuliers et utilitaires à faible émission et faible consommation • Mutualiser les moyens de déplacements (par ex. covoiturage pour déplacements domicile-travail) • Développer des infrastructures pour les modes doux (marche, vélo) • Diminuer les besoins de déplacement • Développer l'inter modalité au niveau des gares les plus proches • Travailler avec les intercommunalités voisines pour faciliter l'accès aux grands pôles entourant le territoire (Melun, Créteil, Fontainebleau, etc...) • Développer les circuits courts de marchandises avec une optimisation de la logistique de proximité 	<p>Transports :</p> <p>40% de la consommation d'énergie</p> <p>55% des émissions de gaz à effet de serre</p> 

Bâtiments et Habitats

<p>Atouts Des propriétaires qui vivent dans leur logement plus sujets à faire des travaux de rénovation La PTRE, Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (Seine et Marne Environnement) comme outil d'accompagnement des particuliers dans cette démarche Potentiel de développement de la filière bois énergie Vulnérabilité énergétique moyenne sur le territoire</p>	<p>Faiblesses Des logements anciens très consommateurs de chauffage Une prédominance des logements individuels et une dynamique de desserrement résidentiel pour accéder à des logements plus grands en zone périurbaine/rurale. Une part importante des énergies fossiles dans la consommation énergétique Une artificialisation élevée des sols</p>
<p>Opportunités Diminution de la dépendance aux combustibles fossiles Réduction de la facture énergétique Production locale d'électricité, de chaleur, de froid Anticipation des conséquences du changement climatique</p>	<p>Menaces Augmentation de la consommation d'électricité pour la production de froid Augmentation des risques naturels Bâtiments récents non adaptés à des vagues de chaleur</p>
<p>Enjeux Rénover les logements en anticipant les conséquences des changements climatiques Rénover les systèmes de chauffage (aux énergies fossiles (gaz et fioul) ou systèmes au bois pas efficaces et polluants) Promouvoir la sobriété énergétique Lutter contre la vulnérabilité énergétique Intégrer les enjeux air-énergie-climat dans les documents d'urbanisme Améliorer la performance énergétique du secteur tertiaire Développer les nouvelles énergies (individuelles et collectives : biomasse, solaire PV, pompes à chaleur...)</p>	<p>Logements : 39% de la consommation d'énergie  28% des émissions de gaz à effet de serre  Secteur tertiaire : 16% de la consommation d'énergie  11% des émissions de gaz à effet de serre </p>

Agriculture et consommation

<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un potentiel de méthanisation important, avec notamment un premier projet pilote à Brie-Comte-Robert • Fort potentiel de développement des circuits courts inter et intra-communales sur le territoire • Production biologique déjà présente sur le territoire • Arrêté anti pesticides à Chevry-Cossigny 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des grandes cultures céréalières peu résistantes aux aléas climatiques • Peu de diversité de la production • Une filière bois énergie très peu structurée, le gisement est sous-exploité
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des revenus des agriculteurs : valorisation des déchets agricoles, développement des cultures intermédiaires à vocation énergétique • Augmentation de la séquestration de carbone dans les sols • Évolution des systèmes actuels (allongement des rotations...) • Augmentation de l'autonomie alimentaire du territoire 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> • Variations climatiques entraînant une baisse des rendements • Baisse de la qualité des sols • Erosion des sols • Qualité de l'eau menacée par les nitrates issus d'engrais azotés • Augmentation des prix des engrais de synthèses • Concurrence entre l'eau pour l'usage agricole et l'eau potable • Dépendance accrue à l'irrigation
<p>Enjeux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les agriculteurs et communes dans l'exploitation des ressources biomasse du territoire (faire émerger des filières bois-énergie et biomasse agricole structurées) • Promouvoir des pratiques agricoles alternatives (diminution des intrants azotés et séquestration carbone) • Diminuer la consommation d'énergie due aux engins agricoles • Encourager une consommation locale • Anticiper les conséquences du changement climatique pour augmenter la résilience des cultures • Valoriser l'utilisation de la biomasse à usages autres qu'alimentaire (énergie, biomatériaux...) 	<p>Agriculture :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1% de la consommation d'énergie  3% des émissions de gaz à effet de serre 

Economie locale

<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une zone qui pourrait s'orienter vers des éco-activités. Notamment dans le projet d'écoquartier, les Hauts des Cornillots • Plusieurs zones d'activités où des actions d'économie circulaire peuvent être menées • La Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la CCI réalisent des actions telles que l'opération « TPE PME gagnantes sur tous les coûts » (avec l'ADEME pour réduire les flux des entreprises (énergie, eau, déchets, ...)). 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une majorité de très petites entreprises plus difficiles à impliquer par manque de temps • Pas de réseaux d'entreprises ou d'artisans identifiés, l'impact de l'économie locale reste assez diffus • Un potentiel en tourisme vert sous-exploité
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réinvestissement local de la richesse et la création d'emplois non délocalisables (filières locales : alimentaire, énergie, matériaux) • Économie recentrée sur des filières artisanales locales et des commerces de proximité • Valorisation des employeurs du territoire par leurs bonnes pratiques en matière de consommation d'énergie ou de respect de l'environnement • Diminution des coûts de traitement des déchets par la prévention des déchets • Requalification et optimisation des espaces urbains existants 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tertiairisation des emplois • Délocalisation des emplois • Précarisation des emplois • Disparition des entreprises artisanales
<p>Enjeux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Former les artisans : rénovation, construction biomatériaux, installation énergie renouvelable... • Favoriser l'économie circulaire et l'écologie industrielle avec des échanges interterritoriaux • Limiter l'artificialisation des sols des zones d'activité industrielle et commerciales • Valoriser les friches industrielles (développement des énergies renouvelables par ex.) • Maintenir l'identité rurale et naturelle de la commune afin de garantir un cadre de vie urbain de qualité 	<p>Secteur industriel : 4% de la consommation d'énergie  2% des émissions de gaz à effet de serre  Secteur tertiaire : 16% de la consommation d'énergie  11% des émissions de gaz à effet de serre </p>

Annexe 3 – Orientations stratégiques

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques en s'appuyant sur le projet de territoire en cours de réalisation :

- Orientation 1 : Réduire la dépendance à la voiture individuelle et aménager le territoire pour une mobilité moins émettrice
- Orientation 2 : Favoriser la sobriété énergétique et l'efficacité énergétique du bâti et de la voirie
- Orientation 3 : Valoriser les projets durables et innovants afin d'impulser une dynamique de territoire
- Orientation 4 : Anticiper les changements et les risques climatiques dans tous les secteurs

Les orientations stratégiques font l'objet de fiches descriptives. Ces fiches comprennent des objectifs - chiffrés dans la mesure du possible ou qualitatifs - qui peuvent être selon le cas des objectifs numériques, écologiques, économiques, culturels ou sociaux, avec des indicateurs de résultats. Elles indiquent la liste des actions prêtes à être engagées ou des projets qui restent à préciser par champ d'intervention.

En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

Annexe 4 - Intégration des contractualisations et programmes de l'État

- **Plan Climat Air Energie Territorial. Ce dernier étant en cours de finalisation, un projet de territoire sera adopté en lien avec ce document stratégique et le CRTE.**
- Le programme Petites Villes de demain engagé sur la commune de Brie-Comte-Robert
- La convention territoriale globale avec la CAF qui devrait être signée à la fin de l'année 2021
- Le CPER prévoyant notamment un Plan Local des Mobilités et une réflexion sur un Contrat Local de Santé
- Les contrats signés avec le Conseil régional et le Conseil départemental

Sur la base du projet de territoire, le CRTE décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés. Le CRTE traduit également la manière dont le volet territorial du CPER se décline concrètement dans le territoire.

Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

En fonction des priorités du projet de territoire et de la volonté des partenaires, les conventions et contrats préexistants peuvent élargir et enrichir les orientations et objectifs stratégiques du CRTE, et être intégrés progressivement dans le CRTE. Cette intégration entraîne la mutualisation de la gouvernance, tout en conservant la possibilité de conserver des instances de pilotage resserrées autour de problématiques spécifiques. Les engagements financiers qu'ils contiennent sont repris dans la maquette globale.

Annexe 5 – Fiches action et fiches projet

Fiches action

AMENAGEMENT NUMERIQUE			
N° de fiche action	Intitulé du projet	Collectivité	Année(s) envisagée(s) de réalisation
06-26	Objets connectés / Smart Grid	Brie-Comte-Robert	2021-2023
04-24	Evolution du portail citoyen	Brie-Comte-Robert	2022-2023
CULTURE			
03-19	Restauration du lavoir	Brie-Comte-Robert	2022-2023
05-14	Création d'une ludothèque et d'un espace multimédia	Chevry-Cossigny	2023-2024
04-29	Réhabilitation / Extension centre culturel La Fontaine	Brie-Comte-Robert	2024-2025
06-15	Création d'un centre socio-culturel	Chevry-Cossigny	2024
DEVELOPPEMENT DURABLE			
50-22	Parvis de l'ancienne gare	CCOB	2023
01-01	Carnot Réhabilitation de canalisations d'adduction en eau potable avenue Carnot	Brie-Comte-Robert	2022
31-12	Porte extérieure isolée OTC	CCOB	2022
38-14	Eclairage public	Varenes-Jarcy	2021-2025
54-21	La Friche	Brie-Comte-Robert	2022
48-22	Nichoires	Varenes-Jarcy	2022-2023
53-28	Friche jardin naturel Deneuille	Brie-Comte-Robert	2022-2023
03-02	AEP	Brie-Comte-Robert	2022-2026
02-01	Isolation thermique extérieure BP	CCOB	2023
04-02	Traitement de l'air BP	CCOB	2023
07-03	Chauffage eau chaude sanitaire BP	CCOB	2023
09-04	Centrale photovoltaïque BP	CCOB	2023
11-05	Réhabilitation de la canalisation EU 200mm par une canalisation 300mm des rues de Verdun et Trancart	Brie-Comte-Robert	2023
32-12	Création d'un bassin d'orage	Servon	2023
60-03	Mise en séparatif du quartier du moulin et création d'un bassin d'orage	Chevry-Cossigny	2023-2024
61-04	Ouverture et aménagement de la forêt communale	Chevry-Cossigny	2023-2024
13-06	Réhabilitation du réseau EU de la rue de Cossigny en amont.	Brie-Comte-Robert	2024
41-16	Logement HQE	Servon	2024
12-05	Centrale photovoltaïque multisports	CCOB	2025
16-07	Création de bassin de rétention d'eau pluviale secteur Petit de Beauverger	Brie-Comte-Robert	2025
36-14	Isolation extérieure Multisports	CCOB	2025
20-08	Création de bassin de rétention d'eau pluviale secteur Villemenon	Brie-Comte-Robert	2026
37-14	Liaison douce – stationnement	Servon	
55-22	Parc François Mitterrand	Brie-Comte-Robert	2026
01-03	Maîtrise de l'éclairage public	Servon	2021-2025
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE			
04-20	Rénovation de la zone industrielle	Chevry-Cossigny	2022-2024
EDUCATION			
05-17	Ecole Moulin Fleuri élémentaire : construction de deux salles de classes et une salle d'accueil	Brie-Comte-Robert	2022

01-04	Extension de l'école primaire	Servon	2023
09-11	Création d'un relai des assistantes maternelles local	Chevry-Cossigny	2023
02-05	Projet école HQE + centre de loisirs HQE + Micro-crèche HQE	Servon	2023-2024
03-09	Extension centre de loisirs	Servon	2023
10-12	Création d'une maison des assistantes maternelles	Chevry-Cossigny	2023
04-15	Construction d'une Maison de la Petite Enfance	Brie-Comte-Robert	2024-2025
MOBILITE			
05-23	Desserte de la zone d'activités sur la commune de Varennes-Jarcy	CCOB	2022-2023
09-30	Réaménagement de la place Jeanne d'Evreux	Brie-Comte-Robert	2024
02-03	Liaisons douces	Varennes-Jarcy	2025
REVITALISATION URBAINE			
01-01	Création d'une voie de désenclavement pour les poids lourds, engins agricoles	Varennes-Jarcy	2023
02-05	Aménagement d'une voie de désenclavement	Varennes-Jarcy	2023
03-15	Enfouir les réseaux aériens	Servon	2023
05-17	Projet cœur de ville : création d'un cœur de ville commerçant, développement de l'offre de stationnement et réhabilitation de la rue Charles Pathé.	Chevry-Cossigny	2023-2025
04-16	Aménagement d'une micro-crèche au sein d'une opération d'aménagement programmée	Varennes-Jarcy	2024-2025
SANTE			
03-16	Maison de la Santé	Brie-Comte-Robert	2023-2024
04-16	Création d'une maison de sante pluridisciplinaire universitaire	Chevry-Cossigny	2023-2024
01-06	Création d'un pôle médical	Servon	2025
SPORTS			
03-10	Réhabilitation du COSEC 2	Brie-Comte-Robert	2022 à 2023
04-11	Réhabilitation « salle sportive spécifique »	Brie-Comte-Robert	2023
05-12	Construction d'une nouvelle halle des sports	Brie-Comte-Robert	2023
08-13	Reconversion écologique de la salle polyvalente	Chevry-Cossigny	2023-2024
07-14	Démolition et construction vestiaires et club house Stade Lucien Destal	Brie-Comte-Robert	2024-2025
06-13	Démolition et construction gymnase Pasteur	Brie-Comte-Robert	2025-2026

Fiches projet

AMENAGEMENT NUMERIQUE			
N° de fiche projet	Intitulé du projet	Collectivité	Année(s) envisagée(s) de réalisation
03-24	Déploiement de la fibre optique	CCOB	2021-2023
08-20	Outils numériques développement du territoire	Brie-Comte-Robert	2021-2022
02-18	Couverture WIFI de l'ensemble des locaux communaux et extension WIFI pour 2 sites publics	Varenes-Jarcy	2022
10-19	Création d'un guichet unique, d'une application citoyenne et installation d'un tableau numérique interactif mairie 24/24	Chevry-Cossigny	2021-2022
09-18	Dématérialisation et retransmission des conseils municipaux, des réunions publiques et de certains événements municipaux	Chevry-Cossigny	2021-2022
CULTURE			
01-10	Restauration de l'Eglise	Servon	2023
02-18	Restauration vieux château	Brie-Comte-Robert	2021-2025
DEVELOPPEMENT DURABLE			
14-06	Agrandissement des locaux de la CCOB	CCOB	2022
21-08	Pompe à chaleur OTC	CCOB	2022
24-09	Isolation thermique intérieure OTC	CCOB	2022
26-10	VMC Double flux OTC	CCOB	2022
46-20	Candélabres ZAC et ZI de Brie-Comte-Robert	CCOB	2021-2030
28-11	Candélabres ZAC Servon	CCOB	2022
39-15	Candélabres ZAC de Chevry-Cossigny	CCOB	2022
42-17	Travaux de Ventilation l'Oréade	CCOB	2022
17-07	Gestion technique BP	CCOB	2022
49-21	KERTERRE	CCOB	2022-2023
57-33	Etude de faisabilité sur la réalisation d'une cuisine centrale	CCOB	2022
51-29	Prises de vue aériennes	CCOB	2022
06-03	Réhabilitation de la canalisation EU 300mm par une canalisation 450mm et 500mm entre la rue de la Madeleine et la rue de la grenouillère et réaménagement des deux déversoirs d'Orage (Gambetta et Madeleine)	Brie-Comte-Robert	2022
56-23	Site du garde-barrière	Brie-Comte-Robert	2021-2023
08-04	Fiche SDA T 4	Brie-Comte-Robert	2022
54-21	La Friche	Brie-Comte-Robert	2022
58-02	Création de places de stationnement véhicules électriques	Chevry-Cossigny	2022
62-05	renovation énergétique de l'école élémentaire	Chevry-Cossigny	2022
63-06	Rénovation énergétique de l'école maternelle pohren hoisey	Chevry-Cossigny	2022
58-01	Réhabilitation de la coulée verte et création d'une mini ferme pédagogique	Chevry-Cossigny	2022-2023
22-08	Restauration du lavoir, du pédiluve et aménagement de l'esplanade de l'église	Servon	2022
29-11	Sécurisation des berges des étangs	Servon	2022
18-07	Création de jardins familiaux	Servon	2022
01-03	Maîtrise de l'éclairage public	Servon	2021-2025
25-09	Eclairage gymnase	Varenes-Jarcy	2022

05-02	Régulation chauffage	Varennnes-Jarcy	2022
15-06	bacs à légumes et plantes aromatiques – composteurs	Varennnes-Jarcy	2022
30-11	Réhabilitation de locaux d'habitation communaux	Varennnes-Jarcy	2021-2023
43-17	Atlas de la biodiversité	Varennnes-Jarcy	2021-2023
10-04	Rénovation des façades bois de l'école élémentaire	Varennnes-Jarcy	2022
64-07	Installation de nouveaux candélabres	Varennnes-Jarcy	2022
19-07	2 salles périscolaires	Varennnes-Jarcy	2022
23-08	Doter les bâtiments publics de moyens de récupération des pluvielles pour l'arrosage des plantations extérieures	Varennnes-Jarcy	2022
27-10	rénovation et mise en consommation passive de la salle de musique	Varennnes-Jarcy	2022
33-12	Salle des Fêtes	Varennnes-Jarcy	2022
35-13	Services Techniques	Varennnes-Jarcy	2022
40-15	équipements sportifs de proximité	Varennnes-Jarcy	2022
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE			
02-27	Réhabilitation / reconversion des ZA vieillissantes	CCOB	2022
EDUCATION			
07-09	Numérisation de l'école élémentaire Normandie Niemen	Chevry-Cossigny	2021-2022
08-10	Végétalisation des cours d'école	Chevry-Cossigny	2022
06-08	Numérisation de l'école maternelle	Chevry-Cossigny	2022
MOBILITE			
03-16	Sécurisation piétonne rond-point Centre commercial EDEN RN 19 - SERVON	CCOB	2022
06-26	Liaisons douces – fin du maillage du territoire	CCOB	2021-2026
07-30	Mises aux normes PMR – Arrêts de bus	CCOB	2022
08-31	Plan Local de Déplacement	CCOB	2021-2022
04-21	Plan de circulation et de stationnements pour favoriser les mobilités douces	Varennnes-Jarcy	2022
SANTE			
02-19	Création d'îlots de fraîcheur	Varennnes-Jarcy	2022
SPORTS			
02-09	Réhabilitation COSEC 1	Brie-Comte-Robert	2022
01-13	Skate Park	Servon	2022

Annexe 6 – Projets

Les projets feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat, lors du comité de pilotage ultérieur à la signature, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 5. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les « fiches actions » ou les « fiches actions en maturation » seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

Annexe 7 - Les actions de coopération interterritoriale

Sans objet pour le présent document

Annexe 8 - Modalités d'accompagnement en ingénierie

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie (les opérateurs (l'ANCT, Cerema, Ademe...), la Banque des territoires...), services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, agences techniques départementales, CAUE, CPIE, Agences d'urbanisme...) pour les différentes phases du contrat (élaboration du projet de territoires, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat) qu'il conviendra de préciser et de rappeler dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, comme par exemple :

- Étudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;
- Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;
- Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

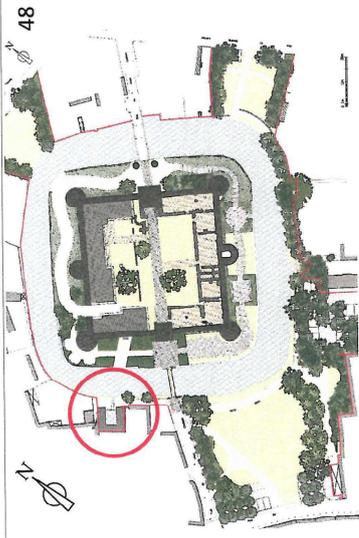
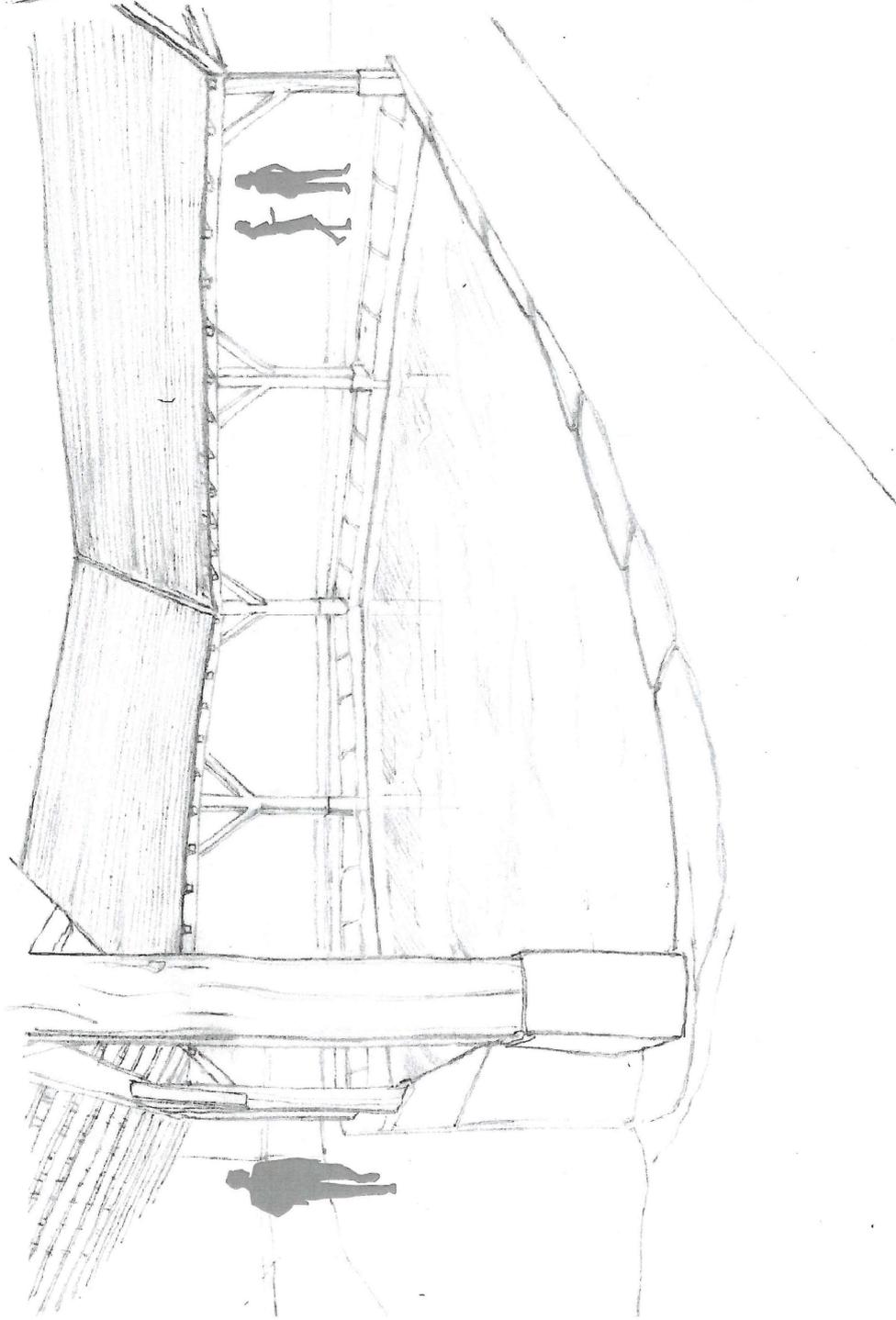
N°	Désignation	u	Qté	PU	Montant
1.00- Installation de chantier – Frais généraux					
1.01-	Cantonnement de chantier, yc fermeture de la zone	mois	6	1 500,00	9 000,00
1.02-	Signalisation / Panneau de chantier	u	1	1 200,00	1 200,00
1.03-	Clôture de chantier	ft	1	2 500,00	2 500,00
1.04-	Implantation des ouvrages	ft	1	1 200,00	1 200,00
1.05-	Démarches administratives, frais d'études, plans d'exécution	ft	1	1 200,00	1 200,00
1.06-	Plan de récolement, DOE	ft	1	1 200,00	1 200,00
	Sous total poste 1.00- :				16 300,00
2.00- Travaux préparatoires					
2.01-	Démolition de surface minérale, y compris structure	m2	98	22,00	2 156,00
2.02-	Décapage de terre végétale et mise en stock	m2	397,5	7,00	2 782,50
2.03-	Démolition d'ouvrage (partie béton du mur centrale)	ml	30	120,00	3 600,00
2.04-	Démolition d'éléments divers (pergola béton, éléments béton ...)	ft	1	2 500,00	2 500,00
2.05-	Dépose de corbeille	u	1	35,00	35,00
2.06-	Abattage d'arbre	u	30	350,00	10 500,00
2.07-	Arrachage de végétaux (débranchage et défrichage)	ft	1	5 000,00	5 000,00
	Sous total poste 2.00- :				26 573,50
3.00- Réseaux divers					
	<u>Assainissement (Raccordement WC)</u>				
3.01-	Fourniture et pose de regard de branchement 40 x 40	u	1	600,00	600,00
3.02-	Tranchée (ouverture et fermeture)	ml	25	80,00	2 000,00
3.03-	Canalisation PVC CR8 diam.100	ml	25	60,00	1 500,00
3.04-	Raccordement sur réseau existant	ft	1	350,00	350,00
3.05-	Passage caméra / essais d'étanchéité	ml	25	30,00	750,00
	<u>AEP (Raccordement WC)</u>				
3.05-	Fourniture et pose de regard de branchement équipé	ft	1	3 500,00	3 500,00
3.06-	Tranchée (ouverture et fermeture)	ml	15	45,00	675,00
3.07-	Fourniture et pose de fourreaux diam 110	ml	15	12,00	180,00
3.08-	Canalisation pehd	ml	15	12,00	180,00
3.09-	Raccordement au réseau d'eau potable	ft	1	350,00	350,00
3.10-	Contrôle sanitaire avant mise en route	ft	1	450,00	450,00
	<u>Raccordement électrique (WC)</u>				
3.11-	Tranchée (ouverture et fermeture)	ml	15	45,00	675,00
3.12-	Fourniture et pose de fourreaux diam. 110	ml	15	12,00	180,00
	<u>Réseau en attente (Fourreaux et video surveillance)</u>				
3.13-	Tranchée (ouverture et fermeture)	ml	330	25,00	8 250,00
3.14-	Fourniture et pose de fourreaux TPC (Festivité) Diam 110	ml	320	9,00	2 880,00
3.15-	Fourniture et pose de fourreaux TPC (Vidéo surveillance)	ml	300	9,00	2 700,00
3.16-	Fourniture et pose de chambre de tirage L1T	u	10	350,00	3 500,00
	<u>Réseau de bouches d'arrosages</u>				
3.17-	Tranchée (ouverture et fermeture)	ml	160	25,00	4 000,00
3.18-	Canalisation pehd diam. 32	ml	160	12,00	1 920,00
3.19-	Fourniture et pose de bouche d'arrosage incongelable	u	4	600,00	2 400,00
3.20-	Raccordement au réseau	ft	1	600,00	600,00
3.21-	Essai et mise en service	ft	1	350,00	350,00
	<u>Point d'arrosage du potager</u>				
3.22-	Terrassement en déblais et évacuation	m3	4	35,00	140,00
3.23-	Mise en place d'une cuve de récupération des EP voisines	u	1	3 500,00	3 500,00
3.24-	Tranchée (ouverture et fermeture)	ml	160	35,00	5 600,00
3.25-	Canalisation pehd diam. 32	ml	200	25,00	5 000,00
3.26-	Fourniture et pose d'un robinet / pompe à main	u	1	3 500,00	3 500,00
3.27-	Raccordement au réseau	ft	1	600,00	600,00
3.28-	Essai et mise en service	ft	1	350,00	350,00
	Sous total poste 3.00- :				56 680,00

N°	Désignation	u	Qté	PU	Montant
4.00- Maçonnerie					
4.01-	Création d'une entrée avenue Thiers	ft	1	1 500,00	1 500,00
4.02-	Remise en état des murs centraux conservés	ml	70	150,00	10 500,00
4.03-	Elargissement et adaptation du passage dans le muret existant	ft	1	2 500,00	2 500,00
4.04-	Mise en sécurité de la petite maison	ft	1	10 000,00	10 000,00
4.05-	Dépose, mise en état de la statue et repose	ft	1	3 000,00	3 000,00
4.06-	Adaptation du mur et création de pilastre pour l'entrée principale	ft	1	7 000,00	7 000,00
	<u>Sous total poste 4.00- :</u>				<u>34 500,00</u>
5.00- Revêtements et constitution des sols					
	<u>Stationnement en gazon renforcé</u>				
5.01-	Terrassement complémentaire	m3	15,75	35,00	551,25
5.02-	Géotextile	m2	45	2,50	112,50
5.03-	Fourniture et mise en œuvre de GNT 0/31,5 sur 30 cm	m2	45	20,00	900,00
5.04-	Fourniture et mise en œuvre de micromélange terre-pierres	m2	45	55,00	2 475,00
5.05-	Engazonnement	m2	45	3,50	157,50
	<u>Chemins et allées</u>				
5.06-	Terrassement complémentaire	m3	375	35,00	13 125,00
5.06-	Géotextile	m2	1250	2,50	3 125,00
5.07-	GNT 0/31,5 sur 20 cm	m2	1250	15,00	18 750,00
5.08-	Stabilisé traité sur 8 cm	m2	1250	12,00	15 000,00
	<u>Dalle béton</u>				
5.09-	Terrassement complémentaire	m3	6,75	35,00	236,25
5.10-	Géotextile	m2	15	2,50	37,50
5.11-	Fourniture et mise en œuvre d'une dalle béton (pour bloc WC)	m2	15	200,00	3 000,00
	<u>Sous total poste 5.00- :</u>				<u>57 470,00</u>
6.00- Sols fertiles – Plantations					
	<u>Sol fertile</u>				
6.01-	Terrassement fosse d'arbre 2m3/u	m3	16	35,00	560,00
6.02-	Terre végétale fosse d'arbre 2m3/u	m3	16	25,00	400,00
6.03-	Terrassement fosses 0,5m3/u arbuste	m3	97,5	35,00	3 412,50
6.04-	Terre végétale fosse 0,5m3/u	m3	97,5	25,00	2 437,50
6.05-	Travail des sols en places pour engazonnement (chemin d'entretien)	m2	590	5,50	3 245,00
6.06-	Travail des sols pour la zone du potager et plantes-bandes	m2	300	5,50	1 650,00
6.07-	Complément de travail de sol et prairie	m2	1000	3,50	3 500,00
	<u>Plantations</u>				
	<i>Plantation d'arbres palissés en palmette (double U) 5 ans minimum</i>				
6.08-	Poirier Beurré Dumont	u	1	250,00	250,00
6.09-	Poirier Madame Thuilleau	u	1	250,00	250,00
6.10-	Poirier Hayland	u	1	250,00	250,00
6.11-	Poirier Matou	u	1	250,00	250,00
6.12-	Pommier Golden	u	1	250,00	250,00
6.13-	Pommier Melrose	u	1	250,00	250,00
6.14-	Pommier Reine des Reinettes	u	1	250,00	250,00
6.15-	Pommier Reine Grise du Canada	u	1	250,00	250,00
	<u>Plantations arbustives :</u>				
6.16-	Cornus sanguinea tf 90/120	u	22	12,00	264,00
6.17-	Corylus avellana tf 90/120	u	22	12,00	264,00
6.18-	Ligustrum vulgare tf 100/125	u	22	12,00	264,00
6.19-	Euonymus europaeus tf 100/120	u	22	12,00	264,00
6.20-	Prunus spinosa tf 100/120	u	19	12,00	228,00
6.21-	Sambucus nigra tf 90/120	u	22	12,00	264,00
6.22-	Salix caprea tf 90/120	u	22	12,00	264,00
6.23-	Viburnum opulus tf 90/120	u	22	15,00	330,00
6.24-	Viburnum tinus tf 90/120	u	22	20,00	440,00

N°	Désignation	u	Qté	PU	Montant
	<i>Plates-bandes jardinées en G8 à raison de 6u/m2 :</i>				
6.25-	Achillea millefolium	u	20	3,50	70,00
6.26-	Euphorbia cyparissias	u	20	3,50	70,00
6.27-	Iris pseudoachorus	u	20	3,50	70,00
6.28-	Rosier blanc decorosier Opalia	u	5	12,00	60,00
6.29-	Rosier rose decorosier Mareva	u	5	12,00	60,00
6.30-	Salvia nemorosa pratensis	u	20	3,50	70,00
6.31-	Stipa barbata	u	20	3,50	70,00
6.32-	Verbena bonariensis	u	20	3,50	70,00
	<i>Plantation de plante grimpante :</i>				
6.33-	Campsis radicans C 80/100	u	4	22,00	88,00
6.34-	Hedera helix C 80/100	u	4	22,00	88,00
6.35-	Humulus lupulus	u	4	22,00	88,00
6.36-	Lonicera japonica C 100/125	u	4	22,00	88,00
6.37-	Parthenocissus tricuspidata C 80/100	u	4	22,00	88,00
6.38-	Trachelospermum jasminoides C 100/125	u	4	22,00	88,00
6.39-	Engazonnement	m2	1590	2,50	3 975,00
	<i>Travaux connexes à la plantation</i>				
6.40-	Fourniture et mise en place de paillage BRF	m2	1035	5,00	5 175,00
6.41-	Parachèvement	ft	1	3 500,00	3 500,00
6.42-	Confortement	ft	1	3 500,00	3 500,00
	<u>Sous total poste 6.00- :</u>				<u>37 005,00</u>
7.00- Mobiliers et serrurerie					
7.01-	Banc tronc	u	3	500,00	1 500,00
7.02-	Banc classique type banc Atlantique de chez Area en frene	u	9	750,00	6 750,00
7.03-	Banc circulaire	u	1	7 300,00	7 300,00
7.04-	Hamac type Spielart de chez Pro-Urba	u	4	3 250,00	13 000,00
7.05-	Transat de repos type grand divan Atlantique de chez Area en frene	u	6	1 500,00	9 000,00
7.06-	Corbeilles type bambou frene de chez Area (par 2 pour tri)	u	3	1 400,00	4 200,00
7.07-	Gare cycle	u	6	300,00	1 800,00
7.08-	Table de jeux duo	u	3	3 000,00	9 000,00
7.09-	Table touret / fabriquée par les habitants	u	5		PM
7.10-	Module WC et stockage type MUB	u	1	35 000,00	35 000,00
7.11-	Portail d'accès	u	1	5 500,00	5 500,00
7.12-	Portillon d'accès	u	2	2 500,00	5 000,00
7.13-	Mobilier signalétique / fabriqué par les habitants	ft	1		PM
7.14-	Pergola	u	2	4 500,00	9 000,00
7.15-	Cable inox pour affichage	ml	45	25,00	1 125,00
7.16-	Plateforme d'observation	u	1	55 000,00	55 000,00
	<u>Sous total poste 7.00- :</u>				<u>163 175,00</u>
8.00- Options					
8.01-	Volige métallique	ml	830	28,00	23 240,00
	<u>Sous total poste 8.00- :</u>				<u>23 240,00</u>

N°	Désignation	u	Qté	PU	Montant
RECAPITULATIF					
1.00-	Installation de chantier – Frais généraux				16 300,00
2.00-	Travaux préparatoires				26 573,50
3.00-	Réseaux divers				56 680,00
4.00-	Maçonnerie				34 500,00
5.00-	Revêtements et constitution des sols				57 470,00
6.00-	Sols fertiles – Plantations				37 005,00
7.00-	Mobiliers et serrurerie				163 175,00
8.00-	Options				23 240,00
	Montant total HT hors option				391 703,50
	TVA 20 %				78 340,70
	Montant total TTC hors option				470 044,20
	Montant total HT avec option				414 943,50
	TVA 20 %				82 988,70
	Montant total TTC avec option				497 932,20

le lavoir



77 – Seine-et-Marne Brié-Comte-Robert
Remise en état des douves
et aménagement des jardins du château
Vue perspective d'état projeté



Contrat de Relance de Transition Ecologique

Fiche-projet n°61-04

Maître d'ouvrage : VILLE DE CHEVRY-COSSIGNY

Intitulé du projet : OUVERTURE ET AMENAGEMENT DE LA FORET COMMUNALE

Thématique (s) : DEVELOPPEMENT DURABLE

Elu (e) référent (e) :

Jonathan Wofsy

Maire

jonathan.wofsy@chevry-cossigny.fr

01.64.05.20.22

Référents techniques / Administratif :

Ophélie Roy

Directrice générale des services

ophelie.roy@chevry-cossigny.fr

01.64.05.20.22

David Lopes

Directeur des Services Techniques

david.lopes@chevry-cossigny.fr

01.64.05.20.22

PRESENTATION DU PROJET

Descriptif du projet / besoin:

Historiquement, la ville de Chevry-Cossigny est propriétaire de quelques 47 hectares de forêts situés à proximité immédiate de la forêt domaniale d'Armainvilliers.

La forêt communale de CHEVRY-COSSIGNY s'étend sur le plateau briard. L'altitude varie de 105 m à 106 m, dans le sens nord-est, sud-ouest. Elle est située à 25 km de PARIS et de MELUN, et à 1,7 km de l'entrée est du village de CHEVRYCOSSIGNY dont elle est séparée par des propriétés privées.

La forêt est entièrement incluse dans la ZNIEFF de type 2 numéro 77114021 dénommée Forêt de la Léchelle et de Coubert, qui a une surface de 2 034 ha. Les milieux déterminants sont les eaux dormantes oligotrophes et milieux connexes. On notera cependant qu'aucune mare permanente n'est présente dans cette forêt.

En avril 2021, la ville va signer une convention avec l'Office nationale des Forêts pour entretenir une partie de cet espace forestier. Alors que les parcelles sont enclavées par d'autres parcelles privées, une convention sera signée avec le propriétaire d'une parcelle permettant d'ouvrir l'accès aux bois communaux. Dès lors, les 47 hectares de la forêt communale seront ouverts aux habitants et promeneurs.

L'association locale de VTT envisage de créer une section dédiée à la pratique du VTT en forêt et d'y aménager certains chemins et sentiers. Par ailleurs, l'implantation d'un parc accrobranche et de loisirs sur une parcelle privée voisine, ouvert depuis 2018, permettra de développer considérablement l'attractivité de ces espaces boisés exceptionnels.

Afin d'y accéder, il est proposé de créer une liaison douce permettant de relier la commune de Chevry-Cossigny à la forêt mais aussi de connecter cet espace sur le réseau des liaisons douces de la communauté de commune de l'Orée de la Brie et ainsi permettre aux quelques 25 000 habitants du territoire de profiter pleinement de cet espace.

Descriptif des travaux ou de l'étude :

- Acquisition d'un tracteur (45 000 €)
- Acquisition d'une épareuse (15 000 €)
- Création d'espaces de pique-nique et mobilier urbain (10 000 €)
- Mise en place de barrières pour limiter les accès à la forêt (4 990 €)
- Création d'une liaison douce sur le chemin de la butte pour relier la forêt (592 000 €)
- Aménagement et sécurisation de la traversée de la D216 (200 000 €)

CALENDRIER PREVISIONNEL

Année (s) de réalisation : 2023-2024

Etat du projet :

- Etat d'avancement (*choisir l'étape et la détailler*)
 - Intention
 - Programme
 - APS
 - APD
 - Phase projet

- Le marché est prêt à être lancé.

- Autres

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût estimatif du projet (HT) :

AMO : **79 200 €**

Etudes :

Travaux : **866 990 €**

Vérification :

Certification :

Autres (à détailler)

Partenaires financiers et/ou articulation avec d'autres dispositifs :

- Office Nationale des Forêts
- Communauté de Communes de l'Orée de la Brie

ANNEXES

- Révision d'aménagement forestier (annexe CCO4- 1)
- Devis (annexe CC04-2)
- Planches photographiques (3)

PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES (3)

Photo n°1 : Modèle d'équipement urbain pour l'espace de pique-nique



Photo n°2 : Projection du projet de liaison douce



Photo n°3 : Localisation du projet de liaison douce



DIRECTION TERRITORIALE
ÎLE DE FRANCE-NORD-OUEST
AGENCE DE FONTAINEBLEAU

DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE
Arrondissement de MELUN
Canton de BRIE-COMTE-ROBERT
Région I.F.N. de BRIE
Schéma Régional d'Aménagement D'ÎLE-DE-FRANCE

FORÊT COMMUNALE
DE CHEVRY-COSSIGNY
44,79 HA
REVISION D'AMÉNAGEMENT
FORESTIER
2010-2029

Série unique de production sur 44,79 ha

Altitude supérieure : 106 m
moyenne : 106 m
inférieure : 105 m

Essences en surface en :

. Chêne	87%
. Châtaignier	4%
. Autres feuillus	7%
. Epicéa commun	2%
	<hr/>
	100%

TABLE DES MATIERES

<u>0</u> RENSEIGNEMENTS GENERAUX.....	1
0.1 DÉSIGNATION ET SITUATION DE LA FORÊT	1
0.2 SURFACE DE LA FORÊT	2
0.3 PROCES-VERBAUX DE DELIMITATION OU DE BORNAGE	2
0.4 PARCELLAIRE	2
<u>I</u> ANALYSE DU MILIEU NATUREL	3
I.1 - FACTEURS ECOLOGIQUES.....	3
I.2 - HABITATS NATURELS	5
I.3 - ZNIEFF ET ZICO	5
I.4 - FLORE	6
I.5 - DESCRIPTION DES PEUPELEMENTS FORESTIERS.....	6
I.6 - FAUNE SAUVAGE	9
<u>II</u> ANALYSE DES BESOINS ECONOMIQUES ET SOCIAUX	11
II.1 - PRODUCTION LIGNEUSE.....	11
II.2 - AUTRES PRODUCTIONS	11
II.3 - ACTIVITES CYNEGETIQUES.....	11
II.4 – ACTIVITES PISCICOLES	11
II.5 – ACTIVITES PASTORALES	12
II.6 - ACCUEIL DU PUBLIC.....	12
II.7 - PAYSAGES	12
II.8 - RICHESSES CULTURELLES.....	12
II.9 - SUJETIONS DIVERSES.....	12
<u>III</u> GESTION PASSEE	13
III.1 - TRAITEMENTS SYLVICOLES	13
III.1.1 TRAITEMENTS ANTERIEURS	13
III.1.2 - DERNIER AMENAGEMENT FORESTIER.....	14
III.2 - TRAITEMENTS DES AUTRES ELEMENTS DU MILIEU NATUREL.....	15
III.3 - ETAT DES LIMITES ET DES EQUIPEMENTS.....	16
<u>IV</u> SYNTHESSES : OBJECTIFS, ZONAGES, PRINCIPAUX CHOIX.....	17
IV.1 - EXPOSE CONCIS DES PROBLEMES POSES ET DES SOLUTIONS RETENUES.....	17
IV.2 - DEFINITION DES OBJECTIFS PRINCIPAUX - DIVISION DE LA FORÊT EN SERIES	18
IV.3 - DECISIONS FONDAMENTALES	18
IV.3.1 - MODE DE TRAITEMENT.....	18
IV.3.2 - ESSENCES OBJECTIF ET CRITERES D'EXPLOITABILITE	18
IV.3.3 - DETERMINATION DE L'EFFORT DE REGENERATION	19
IV.3.4 - CLASSEMENT DES UNITES DE GESTION.....	20
<u>V</u> PROGRAMME D'ACTIONS.....	21

V.1 - DISPOSITIONS CONCERNANT LE FONCIER	21
V.2 - PROGRAMME D' ACTIONS.....	21
V.2.1 - OPERATIONS SYLVICOLES : COUPES.....	21
V.2.2 - OPERATIONS SYLVICOLES : TRAVAUX.....	25
V.2.3 AUTRES OPERATIONS EN FAVEUR DU MAINTIEN.....	26
DE LA BIODIVERSITÉ.....	26
V.2.4 GESTION DE L'EQUILIBRE FAUNE/FLORE - CHASSE ET PÊCHE.....	26
V.2.5 - DISPOSITIONS CONCERNANT LES PRODUCTIONS DIVERSES	26
V.2.6 - DISPOSITIONS EN FAVEUR DE L'ACCUEIL DU PUBLIC	26
V.2.7 - DISPOSITIONS EN FAVEUR DES PAYSAGES	26
V.3 - DISPOSITIONS CONCERNANT L'EQUIPEMENT GENERAL DE LA FORET.....	26
<u>VI</u> BILAN ECONOMIQUE ET FINANCIER	27

TITRE 0

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

0.1 DÉSIGNATION ET SITUATION DE LA FORÊT

(Cf. plans de situation N°1 et 2)

Nom : Forêt Communale de CHEVRY-COSSIGNY.

Propriétaire : Commune de CHEVRY-COSSIGNY.

Situation administrative :

(Cf. Carte des limites et situation administrative N°3)

Département de SEINE ET MARNE

Arrondissement de MELUN

Canton de BRIE-COMTE-ROBERT

Commune de CHEVRY-COSSIGNY

Situation forestière :

(Cf. plan n° 4)

Région de BRIE de l'Inventaire Forestier National (région N°005)

Schéma Régional d'Aménagement applicable : Île-de-France (en cours
d'approbation)

Circonscription gestionnaire :

La forêt est gérée par l'Office National des Forêts

Direction Territoriale d'ÎLE DE FRANCE NORD-OUEST

Agence de FONTAINEBLEAU

Unité Territoriale de LA BRIE BOISEE

Triage d'OZOUER-LE-VOULGIS

0.2 SURFACE DE LA FORÊT

commune	section	parcelle	lieu-dit	surface
CHEVRY-COSSIGNY	A	37	La Forêt d'Yères	00ha 47a 45ca
		39	La Réserve	14ha 25a 98ca
		261	La Réserve	00ha 00a 12ca
		295	Les Uselles	14ha 72a 44ca
		296	Les Uselles	15ha 32a 56ca
TOTAL				44ha 78a 55ca

Ceci nous conduit à retenir comme surface aménagée totale de la forêt :
44 ha 78 a 55 ca arrondi à **44,79 ha**.

Surface totale : 44,79 ha			
Surface aménagée : 44,79 ha			Surface hors cadre : 0,00ha
Surface boisée : 44,79 ha		Surface non boisée : 0,00 ha	
Hors sylviculture : 0,00 ha	En sylviculture : 44,79 ha	Boisable : 0,00 ha	Non boisable : 0,00 ha
	Surface réduite : 44,79 ha		

0.3 PROCES-VERBAUX DE DELIMITATION OU DE BORNAGE

(Cf. Carte des limites et situation administrative N°3)

Il n'existe pas de procès-verbal de délimitation et de bornage. Toutefois, les limites de propriété sont globalement bien définies par des fossés et des bornes. Seule la limite entre la route départementale 471 et les parcelles 6 et 7 n'est pas clairement établie, l'élargissement de la route départementale n'ayant pas été reportée au cadastre. A noter que l'enfouissement du ru au nord des parcelles 1 et 3 a fait perdre la matérialisation précise de la limite.

0.4 PARCELLAIRE

Le parcellaire n'est pas modifié. Seuls la cartographie et le calcul des surfaces sont affinés par levé GPS et report sur le SIG. La largeur des chemins étant faible leur surface est désormais intégrée à celles des parcelles forestières.

TITRE I

ANALYSE DU MILIEU NATUREL

I.1 - FACTEURS ECOLOGIQUES

I.1.1 TOPOGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE

La forêt communale de CHEVRY-COSSIGNY s'étend sur le plateau briard. L'altitude varie de 105 m à 106 m, dans le sens nord-est, sud-ouest. Elle est située à 25 km de PARIS et de MELUN, et à 1,7 km de l'entrée est du village de CHEVRY-COSSIGNY dont elle est séparée par des propriétés privées.

I.1.2 – CLIMAT

C'est un climat tempéré, océanique à influence continentale (type parisien). Des gelées tardives en avril sont possibles.

Le poste météorologique de référence est celui de Melun-Villaroche situé à 91 m d'altitude à 12 km au sud de la forêt, pour la période de 1971 à 2008.

Précipitations moyennes annuelles : 676 mm

Précipitations pendant la saison de végétation : 397 mm

Température moyenne annuelle : 11,0°C

Température la plus basse : -19,8°C en 1985 et 1990

Température la plus haute : 38,9°C en 2003

Indice de de Martonne : $I = \frac{P}{T+10} = \frac{676}{11+10} = 32$

On considère généralement qu'un indice compris entre 30 et 50 est favorable à la croissance des feuillus tempérés. Cependant cette situation moyenne peut cacher des extrêmes très marqués : les précipitations annuelles varient de 394 mm à 879 mm.

Ce climat est favorable aux essences forestières de plaine (chêne, merisier, etc.).

I.1.3 - GEOLOGIE

(Cf. Carte géologique N°6)

La majeure partie de la forêt communale de CHEVRY-COSSIGNY est recouverte de limon des plateaux dont l'épaisseur varie de 1,5 à 5 m. Dans ce limon, on peut distinguer plusieurs zones souvent séparées par des lits de petits cailloux : il est brunâtre, siliceux au sommet, argileux à la partie moyenne, plus clair et calcaireux à la base (non observé ici).

Cette formation surmonte un horizon de marnes, calcaires et meulières de Brie du Sannoisien supérieur dont une petite partie affleure le long du Ru du Réveillon (à l'ouest de la RN4).

I.1.4 - PEDOLOGIE

Le limon des plateaux a constitué le matériau originel à partir duquel s'est développé le sol suivant :

D'après les sondages pédologiques réalisés pour l'aménagement de 1995, l'humus va du mull mésotrophe au mull-moder. Il s'est développé sur un horizon limoneux, devenant limono-argileux, puis argilo-limoneux vers le bas du profil. A des profondeurs variant de 0 à 40 cm (le plus souvent 30-35) apparaissent des traces d'hydromorphie: taches rouille et plages décolorées ; concrétions noires. La profondeur d'apparition de ces traces n'a aucune influence, ni sur la qualité du peuplement, ni sur la nature de la végétation.

Seuls deux sondages en parcelle 1 ont bloqué sur un lit de cailloux calcaires, mais à des profondeurs de 55 et 65 cm : ceci ne constitue donc pas un obstacle à l'enracinement.

Nous avons donc, sur la majeure partie de la forêt, un sol brun lessivé, généralement hydromorphe, de bonne qualité, offrant une réserve en eau suffisante pour les feuillus.

I.1.5 - SYNTHÈSE DES FACTEURS ÉCOLOGIQUES : LES STATIONS

(Cf. Carte des stations N°6)

La cartographie des stations s'appuie sur le Catalogue des types des stations forestières de la Brie francilienne édité en 2003 par la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne.

Les levés de terrain ont été effectués en suivant un maillage de 23 points.

Les types de stations rencontrés sont les suivants :

Vn1 : chênaies-frênaies neutroclines de fond de vallon à engorgement temporaire sur limon (2,83 ha). Ces stations, qui, dans le passé, étaient sans doute régulièrement inondées, sont actuellement très assainies par le sur creusement du ru.

na2 : chênaies mixtes neutroacidoclines à hydromorphie temporaire sur limon (25,35 ha).

A1 : chênaies acidiphiles de plateau à hydromorphie temporaire sur limon (14,61 ha).

AA1 : chênaies hyperacidiphiles de plateau à hydromorphie temporaire sur limon (2,00 ha). Ici la profondeur du sol compense sa pauvreté minérale.

D'après le Schéma Régional d'Aménagement des forêts publiques d'Île-de-France, les essences forestières les mieux adaptées sont les suivantes :

Codes catalogue des stations de la BRIE	Code SRA-IDF	Surf ha	Surf. %	Potentialités	Essences principales	Essences d'accompagnement
Vn1	6	2,83	6%	TB	Frêne, Chênes pédonculé et sessile*, érables sycomore et plane, merisier	tilleul à petites feuilles
na2**	9	25,35	57%	B	Chêne sessile	Châtaignier, Alisier torminal, merisier, tilleul à petites feuilles
A1, AA1	10***	16,61	37%	M	Chêne sessile	Pins sylvestre et laricio de Corse, merisier, alisier torminal
	Total	44,79	100,00			

*Le drainage par le ru actuellement très creusé permet de donner plus d'importance au chêne qu'au frêne dans ces stations.

** Type de stations absent des SRA, rattaché.

***Vu le peuplement en place et le peu de traces d'hydromorphie, nous préférons rattacher ces stations au groupe 10 plutôt qu'au groupe 12.

Le type de station SRA dominant est le type 9.

Le chêne sessile est donc l'essence principale objectif sur la plus large partie du massif. Les essences objectif sur les autres types de stations doivent être considérées comme essences d'accompagnement.

I.2 - HABITATS NATURELS

Nous pouvons rattacher la forêt de CHEVRY-COSSIGNY au code CORINE 41.521 : Forêts de chênes sessiles du nord-ouest, et très ponctuellement le long du ru au code 41.23 : Frênaies-chênaies subatlantiques à primevères.

I.3 - ZNIEFF ET ZICO

(Cf. Carte des zones naturelles N°7)

La forêt est entièrement incluse dans la ZNIEFF de type 2 numéro 77114021 dénommée Forêt de la Léchelle et de Coubert, qui a une surface de 2 034 ha. Les milieux déterminants sont les eaux dormantes oligotrophes et milieux connexes. On notera cependant qu'aucune mare permanente n'est présente dans cette forêt.

Le ru qui longe la bordure nord de la forêt est en partie enfoui, et interrompu par les traversées des routes départementale 471 et nationale 4, ce qui lui retire la majeure partie de son intérêt.

I.4 - FLORE

I.4.1 - ETAGES ET SERIES DE VEGETATION

La carte de la végétation de la France au 1/1200000^{ème} situe la forêt dans un mélange des séries de végétation du chêne sessile et du chêne pédonculé.

I.4.2 - RELEVÉ DES ESPECES VEGETALES REMARQUABLES

Néant

I.4.3 - REPARTITION DES ESSENCES FORESTIERES

La répartition des essences forestières en fonction de leur couvert est la suivante:

ESSENCES	% de la surface boisée	SURFACE (ha)
Chênes autochtones	87	38,78
Châtaignier	4	1,88
Autres feuillus	7	3,50
TOTAL FEUILLUS	98	44,16
Epicéa commun	2	0,63
TOTAL RESINEUX	2	0,63
	100	44,79

I.4.4 - PEUPELEMENTS ET ARBRES BIOLOGIQUEMENT REMARQUABLES

Néant

I.4.5 - PRECISIONS SUR L'ETAT SANITAIRE DES PEUPELEMENTS

Comme toutes les forêts de Seine-et-Marne la forêt de CHEVRY-COSSIGNY a eu à souffrir de la tempête du 26 décembre 1999. Même si elle a été proportionnellement moins touchée que la plupart, bon nombre de chênes adultes ont été ébranlés par le vent, leur système racinaire ayant été blessé. Ces traumatismes, suivis de la sécheresse prolongée depuis 2003, ont affaibli certains arbres : quelques uns sont morts, d'autres donnent des signes de dépérissement. L'évolution de ces dépérissements devra donc être surveillée avec vigilance.

I.5 - DESCRIPTION DES PEUPELEMENTS FORESTIERS

(cf. carte N°8 des peuplements et annexe N°2)

La typologie utilisée est celle du Guide des Chênaies atlantiques. Les parcelles de vieux bois ont été inventoriées en plein, les parcelles de petits bois parcelles 2 et 3 ont été décrites selon la méthode du diagnostic Sylvie, le reste à l'avancement.

B - Etat récapitulatif des types de peuplements.

Types de peuplements	Code local	Surface (ha)	Pourcentage
Futaie régulière			
Jeune plantation de merisier	FMERS	0,22	0,49%
Gaulis de chêne	FCHEE	1,03	2,30%
Perchis de chêne	FCHE1	1,81	4,04%
Petit bois chêne	FCHEP	11,65	26,01%
Bois moyen épicéa	FEPCM	0,63	1,41%
Régénération en cours chêne	FCHE7	2,58	5,76%
TOTAL futaie régulière		17,92	40%
Ancien taillis sous futaie			
Petit bois chêne dominants	SCHEP	0,70	1,56%
Bois moyens chêne dominants	SCHEM	1,54	3,44%
Gros bois chêne dominants	SCHEG	5,45	12,17%
Très gros bois chêne dominants	SCHET	19,18	42,82%
TOTAL TSF		26,87	60%
TOTAL surface boisée		44,79	100,00%

C - Etat de répartition des peuplements.

L'état de répartition des peuplements par parcelle est reporté en annexe N°2.

D - Etat synthétique par grands types de peuplements.

Répartition des surfaces par classe d'âge et par essence pour la futaie régulière :

Essence \ Classes d'âge	0-20	21-40	41-60	Total
MER	0,22			0,22
CHE	2,84	2,61	9,04	14,49
EPC			0,63	0,63
Total	3,06	2,61	9,67	15,34

En outre 2,58 ha sont en cours de régénération, amenant la surface en futaie régulière à 17,92 ha.

Durée de survie des peuplements:

Types de peuplements	Surface (ha)	Durée de survie
FCHE7	2,58	0-20
FEPCM	0,63	20-40
SCHET	19,18	40-60
FMERS, SCHEG	5,67	60-80
SCHEM	1,54	80-100
FCHEP, SCHEP	12,35	160-180
FCHE1, FCHEE	2,84	180-200
TOTAL	44,79	

E - Synthèse globale.

	FUTAIE	TSF	TAILLIS	VIDES	TOTAL
ha	17,92	26,87			44,79
%	40%	60%			100%

F - Précisions d'ordre quantitatif.

(cf. annexes N°3, 4 et 5)

Le tarif aménagement retenu au niveau de l'agence interdépartementale de Fontainebleau est le tarif SCHAEFFER rapide N°6. Le volume commerciale grume des coupes réalisées entre 2002 et 2008 représente 75,5% du volume aménagement.

Les peuplements issus de TSF ont été inventoriés en plein durant l'hiver 2008-2009. Le diamètre précomptable a été arrêté à 20 cm. Les parcelles de perchis 2 et 3 ont été inventoriées suivant le protocole Sylvie à la même période.

Les peuplements issus de taillis sous futaie comportent 3773 m³ de chêne et au total 3892 m³ de futaie hors houppier et taillis, soit respectivement 140 et 145 m³/ha. La surface terrière est de 14 m²/ha pour le chêne et de 15 m²/ha pour l'ensemble de la futaie. Le volume du taillis est estimé à dire d'expert à 740 m³. Le détail des inventaires par parcelle est reporté en annexe N°3.

La comparaison en volume aménagement des résultats de cet inventaire avec ceux de l'inventaire de février 1988 pour les chênes est possible dans les parcelles 5, 6 et 8, soit pour les vieux bois uniquement. Cette comparaison, en ajoutant les volumes exploités entre temps, donne une production de chêne de 1,78 m³/ha/an, ou encore de 1,7% par an. Le volume des houppiers étant estimé à 50% du volume grume (égal à 75% du volume aménagement) on obtient une production totale chêne en volume commercial de 2 m³/ha/an. Le taillis étant très clair et âgé sa production est faible.

Le diagnostic sylvicole réalisé dans les parcelles 2 et 3 porte sur un peuplement à dominante chêne sessile de 45 ans. Le détail est porté en annexe N°4. Une éclaircie a été réalisée juste avant le diagnostic. Les tiges sont prises en compte à partir de 10 cm de diamètre, si la tige est viable. La densité moyenne est de 471 tiges par hectare dont 283 chênes, la surface terrière totale de 11 m²/ha. La hauteur dominante de 19,5 m situe le peuplement dans le haut de la classe de fertilité 1. En prenant comme référence le Guide des chênaies continentales ce peuplement a une densité correcte en nombre de tiges, mais un peu faible en surface terrière : cela résulte de l'intervention un peu tardive de la première éclaircie. Le diamètre dominant des chênes est de 22,8 cm ce qui correspond à des cernes d'un peu moins de 3mm en moyenne : il est souhaitable de conserver ce rythme d'accroissement. Ces accroissements représentent une production moyenne d'environ 6,3 m³/ha/an

Au total on peut estimer la production de la forêt à 3,04 m³/ha/an en volume aménagement, ce qui reste largement en dessous des possibilités offertes par les terrains (voir chapitre II.5), et reflète le vieillissement des réserves. Ceci occasionne une perte de production conséquente.

I.6 - FAUNE SAUVAGE

I.6.1 - RELEVÉ DES ESPÈCES ANIMALES REMARQUABLES

Aucune espèce remarquable n'a été relevée

I.6.2 - AUTRES ESPÈCES PRÉSENTES DANS LA FORÊT

Le petit gibier, assez rare, est essentiellement représenté par quelques lapins et des pigeons.

En dehors du petit gibier, la forêt accueille du chevreuil. En l'absence de comptage on peut estimer la densité de population à 1 ou 2 têtes aux 100 ha, ce qui est très faible, et très inférieur aux potentialités du massif.

La densité routière locale ne facilite pas les déplacements du gibier et induit une forte mortalité accidentelle, ce qui explique la faiblesse des densités observées. Il n'est pas souhaitable de les faire augmenter.

I.6.3 - SITUATION PAR RAPPORT AUX CAPACITÉS D'ACCUEIL DE LA FORÊT

La localisation de la forêt coupée par des axes routiers à forte circulation, à proximité d'un échangeur, implique de maintenir la densité du grand gibier à des niveaux bas par rapport aux capacités biologiques du milieu, ce qui est actuellement réalisé.

I.6.4 - PRÉCISIONS SUR L'ÉTAT SANITAIRE

La situation sanitaire des animaux est actuellement correcte.

TITRE II

ANALYSE DES BESOINS ECONOMIQUES ET SOCIAUX

II.1 - PRODUCTION LIGNEUSE

Le mode de mise en marché des produits ligneux est l'adjudication, l'appel d'offre, ou la vente amiable de bois vendus en bloc et sur pied.

L'étude des résultats des ventes de bois en 2007 et 2008 en forêt domaniale d'Armainvilliers, forêt voisine présentant le même type de produits, donne les résultats suivants pour les catégories de bois que nous trouvons en forêt de CHEVRY-COSSIGNY:

ESSENCE	CATEGORIE	PRIX € par m ³
chênes autochtones	diamètre 50 et +	90
	diamètre 30 à 45	60
	diamètre 25 et -	10
autres feuillus	taillis	7
	bois d'industrie	15
	houppiers	10

II.2 - AUTRES PRODUCTIONS

Néant

II.3 - ACTIVITES CYNEGETIQUES

Les gibiers recherchés sont le chevreuil, le sanglier, et le pigeon.

Le mode de chasse est la chasse à tir.

Le droit de chasse est loué par la commune par bail privé.

II.4 - ACTIVITES PISCICOLES

Néant

II.5 – ACTIVITES PASTORALES

Néant

II.6 - ACCUEIL DU PUBLIC

Aucun équipement d'accueil du public n'est aménagé. Seule la bordure de la forêt de part et d'autre de la Route Départementale 471 est fréquentée par les automobilistes s'arrêtant pour se reposer.

Le propriétaire ne souhaite pas favoriser la pénétration du public dans sa forêt : l'accueil se fait de façon satisfaisante et structurée dans les forêts domaniales et régionales voisines.

II.7 - PAYSAGES

La forêt est traversée par la route nationale 4 sur 430 mètres, et la route départementale 471 sur 580 mètres.

La circulation sur la nationale 4 est une circulation à vive allure, la forêt est séparée de la route par une zone de buissons denses : la sensibilité paysagère est donc ici moyenne.

Par contre la sensibilité paysagère le long de la départementale 471 est nettement plus importante du fait de la présence des feux qui ralentissent, voire arrêtent, la circulation qui est également très importante.

A l'intérieur des peuplements, en raison de l'absence de fréquentation, la sensibilité est faible. Les parcelles 9 et 10, situées au contact de la forêt domaniale d'ARMAINVILLIERS plus fréquentée, mais modérément dans ce secteur, sont plus sensibles dans leur bordure est.

II.8 - RICHESSES CULTURELLES

Néant

II.9 - SUJETIONS DIVERSES

En raison de l'intensité et de la vitesse de la circulation sur la nationale 4 la vidange des bois en sécurité des parcelles 1 à 3 est problématique.

Les parcelles 6 et 7 pourraient être touchées par un éventuel projet d'élargissement de la départementale 471.

TITRE III

GESTION PASSEE

III.1 - TRAITEMENTS SYLVICOLES

III.1.1 TRAITEMENTS ANTERIEURS

Avant 1967 la forêt était traitée en taillis sous futaie à révolution de 25 ans régi par un règlement d'exploitation coutumier. Elle était divisée en 25 parcelles pour 35,44 ha constituant les coupes ordinaires et deux parcelles pour 10,46 ha constituant le quart en réserve, soit une surface utile de 45,90 ha. Depuis lors 1,73 ha ont été aliénés pour la déviation de la RN4.

Pendant cette période, le recrutement de réserves a été très réduit et les éclaircies trop fortes, conduisant le peuplement vers l'état de taillis simple. Ce constat, et l'apparition de taches de régénération ont conduit l'aménagiste à proposer la conversion en futaie régulière.

Période d'application	Acte d'approbation de l'aménagement Nature et date	Surface concernée (ha)	Traitement et méthode
Jusqu'en 1967	Règlement d'exploitation coutumier	45,90	Taillis sous futaie
1967 – 1981	Arrêté ministériel du 9/01/1975	44,79	Conversion en futaie régulière

En 1984, en l'absence de révision d'aménagement, il a été décidé la mise en régénération de la parcelle 10. Le relevé de couvert a été réalisé mais la poursuite de la régénération a été abandonnée faute de moyens financiers pour réaliser les travaux de dégagement indispensables.

En 1987, la moitié sud de la parcelle 5 a été exploitée à blanc pour permettre l'installation d'une plate-forme de forage au bénéfice de la Société ESSO-REP. L'exploitation de cette plate-forme ne s'étant pas poursuivie, l'emplacement a été reboisé par plantation de chêne prise en charge par ESSO-REP.

Le classement des parcelles dans les derniers aménagements était le suivant :

Parcelle	surface	1981		de 1981 à 1995	1995
		Classement	Réalisation	Réalisation	Classement
1	5,70	préparation régénération	préparation	préparation	préparation
2	4,23	régénération	régénération	jeunesse	amélioration
3	4,81	régénération	régénération	jeunesse	amélioration
4	4,34	régénération	régénération amélioration	jeunesse amélioration	amélioration régénération
5a	2,39	régénération	régénération amélioration	jeunesse amélioration	préparation
5b	1,81	régénération	amélioration	régénération	jeunesse
6	3,60	préparation	préparation	préparation	préparation
7	2,58	préparation	préparation	préparation	régénération
8	4,65	préparation	préparation	préparation	préparation
9	5,23	préparation	préparation	préparation	préparation
10	5,45	préparation	préparation	régénération	régénération

III.1.2 - DERNIER AMENAGEMENT FORESTIER

Les caractéristiques du dernier aménagement sont les suivantes :

Arrêté Ministériel du 5 octobre 1995

Durée d'application : 15 ans de 1995 à 2009

Série	Surface (ha)	Traitement Méthode	Surface à régénérer	Parcelles à régénérer	Prévisions de récoltes (en m ³ commerciaux)		
					Régénération	Amélioration	Total
Unique	44,79	Conversion en futaie régulière	11,45 ha	4pie, 7, 10	1340	1810	3150

Application de l'aménagement

Durée d'application effective : 1995-2009

Série	Surface	Volumes récoltés (en m ³ commerciaux)					Total
		Régénération	Amélioration	Autres	Sous-total	Produits accidentels	
Unique	44,79	674	1326		2000	112	2112
		32%	63%		95%	5%	100%

Soit 3,14 m³/ha/an.

Le volume réalisé représente 67% du volume prévu

La répartition des surfaces régénérées par essence est reportée dans le tableau ci-dessous.

SERIE	Parcelles	Essences		Total	Mode de régénération	
		Chênes autochtones	merisiers		Naturelle	Artificielle
Unique	4	3,64		3,64		3,64
	5a		0,22	0,22		0,22
	7			0,00		
TOTAL	ha	3,64	0,22	3,86		3,86
	%	94%	6%	100%		100%

Avancement de la régénération à la fin de l'exercice 2009 :

SERIE	Parcelles	Surface dans le groupe (Ha 1995)	Surface à régénérer prévue (Ha 1995)	Surface de régénération entamée (Ha 2009)	Surface régénérée (Ha 2009)
Unique	4	3,49	3,49		3,64
	5a	0,00	0,00		0,22
	7	2,69	2,69	2,58	0,00
	10	5,27	5,27	0,00	0,00
TOTAL		11,45	11,45	2,58	3,86

La régénération de la parcelle 4 consistait pour partie en une opération complète de régénération, pour partie en l'enlèvement des réserves dans un gaulis à perchis de chêne. La totalité de la parcelle est à considérer comme rajeunie, les derniers gros bois pouvant être enlevés au cours d'une coupe d'amélioration.

Il n'était pas prévu de régénération dans la parcelle 5a, cependant une trouée générée par la tempête de 1999 a été plantée en merisiers et chênes de hautes tiges. Des semis de chêne s'y sont également installés par places.

La régénération de la parcelle 7, engagée par l'enlèvement du taillis et une coupe d'ensemencement, a été interrompue, et celle de la parcelle 10 annulée, en raison des difficultés de commercialisation des bois suite à la tempête de 1999. Quelques semis ont commencé à s'installer dans la parcelle 7 : il faudra y poursuivre la régénération. Dans la parcelle 10 la souille qu'il était préconisé de broyer dans l'aménagement de 1995 constitue maintenant un sous étage qu'il serait trop onéreux de détruire, et les quelques semis qui étaient alors présents sont perdus. Il conviendrait de reporter la régénération de cette parcelle au moment où ce sous étage sera récoltable en bois d'industrie.

III.2 - TRAITEMENTS DES AUTRES ELEMENTS DU MILIEU NATUREL

Des arbres morts ou dépérissants sont maintenus sur pied.

III.3 - ETAT DES LIMITES ET DES EQUIPEMENTS

Matérialisation des limites périmétrales.

DESIGNATION	LONGUEUR EN METRES
Limites matérialisées ou bornées	2 404
Limites naturelles	643
Routes publiques	1 407
Tronçons litigieux restant à borner ou à matérialiser	722
	5 176

Equipements de desserte (Cf. carte de la desserte N°10)

Etat détaillé des équipements de desserte :

Nom	Route empierrée	Piste en terrain naturel	Total
Route Centrale	0,149	0,878	1,027
Route de la Marsaudière		0,363	0,363
Route de la Réserve		0,438	0,438
Route Neuve		0,445	0,445
Total	0,149	2,124	2,273

Le réseau est complété par deux places de dépôts.

Les routes publiques ne permettant pas le stockage ni le chargement des bois en bordure ne sont pas prises en compte.

	Réseau du domaine public (km)	Réseau du domaine privé (km)	Longueur totale (km)
Routes revêtues			
Routes empierrées		0,149	0,149
Routes en terrain naturel accessibles aux grumiers			
Pistes		2,124	2,124

Longueur totale des routes : 0,149

Soit 0,3 km/100 ha.

La longueur des pistes et routes est de 2,124 km, soit 4,7 km/100 ha. Les layons de parcelles sont en outre accessibles aux engins de débardage.

Les parcelles 1 à 7 sont correctement équipées, la totalité du boisement se trouvant à moins de 500 mètres d'une place de dépôts. Le stockage des bois des parcelles 8 à 10 nécessiterait la construction d'une nouvelle place à la sortie de la Route de la Réserve sur le CD 471.

On notera cependant que la sortie des parcelles 1 à 3 sur la nationale 4 ne se fait pas en sécurité et qu'aucune solution satisfaisante n'a été pour l'instant trouvée.

TITRE IV

SYNTHESES : OBJECTIFS, ZONAGES,

PRINCIPAUX CHOIX

Durée d'application : 2010-2029

IV.1 - EXPOSE CONCIS DES PROBLEMES POSES ET DES SOLUTIONS RETENUES

La Forêt de CHEVRY-COSSIGNY pose plusieurs problèmes :

- La faiblesse de sa surface rend illusoire la recherche d'un équilibre des classes d'âge et de la régularité des revenus et des dépenses.

- Le vieillissement de la forêt (plus de la moitié de la surface est occupée par un T.S.F. aux réserves dépassant l'âge d'exploitabilité) occasionnant une perte de production conséquente, et le retard pris dans la régénération suite à la tempête de 1999, rend nécessaire la poursuite du rajeunissement de la forêt à un rythme soutenu.

- La forêt est située près d'un nœud routier, empêchant d'envisager des densités importantes de grands animaux.

Cependant elle présente l'avantage de disposer de bonne à très bonnes potentialités de production forestière

La commune par ailleurs a fait part de son souhait d'acquérir les forêts situées entre la nationale 4 et le village de CHEVRY-COSSIGNY, ce qui lui permettrait d'ouvrir des espaces verts à la fréquentation de ses habitants. Conjointement, une telle acquisition permettrait de régler le problème de la desserte de la partie ouest de la forêt.

Problèmes posés	Solutions retenues
Retard pris dans la régénération	Poursuite de la régénération de la parcelle 7
Vieillessement des peuplements issus de TSF	Rajeunissement actif des vieux peuplements
Difficultés de sortir les bois des parcelles 1 à 3 en sécurité. Volonté de la commune d'offrir des espaces verts à la fréquentation des ses habitants	Acquisition des propriétés boisées entre le village et la nationale 4, éventuellement dans le cadre d'un ENS.
Sensibilité paysagère moyenne à forte dans la partie est de la forêt	- choix des parcelles à régénérer - traitement paysager des coupes de régénération.
Situation de la forêt à proximité d'un nœud routier	Maintien de la densité de gibier à un niveau relativement faible.
Bonne à très bonnes potentialités forestières	Une sylviculture dynamique.

IV.2 - DEFINITION DES OBJECTIFS PRINCIPAUX - DIVISION DE LA FORÊT EN SERIES

L'objectif assigné à la forêt communale de CHEVRY-COSSIGNY est la **production de bois d'oeuvre feuillu de qualité**.

La forêt constitue **une série unique** de 44,79 ha.

IV.3 - DECISIONS FONDAMENTALES

IV.3.1 - MODE DE TRAITEMENT

La structure idéale recherchée est la **futaie régulière**. Le mode de traitement sera donc la **conversion en futaie régulière de chêne sessile dominant**.

IV.3.2 - ESSENCES OBJECTIF ET CRITERES D'EXPLOITABILITE

A terme les essences d'accompagnement représenteront 30% du couvert environ. Ce mélange pourra être réalisé pied à pied ou par bouquets.

Essence principale ou formation forestière objectif	Essences d'accompagnement	Surface		Optimum d'exploitabilité de l'essence principale	
		ha	%	Age	Diamètre
Chêne sessile	Frêne, Chêne pédonculé, Châtaignier, Alisier torminal, merisier, tilleul à petites feuilles	44,79	100	140	80

ESSENCES	Répartition des essences en % du couvert (au sein de la surface boisée)		
	ACTUELLE	A l'issue de l'aménagement (chiffres de l'arrêté d'aménagement)	A long terme
chênes autochtones	87	86	70
châtaignier	4	4	5
feuillus précieux		2	15
frêne		1	7
autres feuillus	7	5	3
Epicéas commun	2	2	
	100	100	100

En sous étage seront utilisés le charme, le hêtre, et le châtaignier : ils seront conservés lors des dégagements en les subordonnant à l'essence principale.

Les régions de provenance recommandées pour les plantations sont les suivantes : -Chêne sessile : **QPE 212 est du Bassin Parisien.**

-Chêne pédonculé : **QRO 100 Nord-Ouest**

-Merisier : tous les clones sauf Beauvoir (sensible à *Pseudomonas*) **PAV 901 FRANCE** (de préférence mélanger plusieurs clones testés)

-Frêne : **FEX101 Bassin Parisien et bordure de Manche** (éventuellement verger à graine FEX-VG-01 les Ecoulettes).

-Châtaignier : **CSA102 Bassin Parisien.**

IV.3.3 - DETERMINATION DE L'EFFORT DE REGENERATION

- Surface à régénérer d'équilibre

$$Se = \frac{44,79 \times 20}{140} = 6,40ha$$

- Surface à régénérer maximum théorique

Le calcul de la plus forte contrainte est reporté en annexe N°6.

La surface maximum théorique ressort à :

$$Sm = 7,46 \text{ ha à } 60 \text{ ans}$$

- Surface à régénérer minimum théorique

Le calcul de la plus forte contrainte est reporté en annexe N°6.

La surface minimum théorique ressort à :

$$Sd = 6,40 \text{ ha à } 140 \text{ ans}$$

- Surface retenue

La disponibilité est supérieure à la surface d'équilibre. Par contre la durée de survie retenue pour le calcul de Sm est proche de la durée de survie physiologique. C'est donc Sm qui constitue la référence la plus contraignante. La surface retenue sera donc proche de Sm.

La surface retenue **Sr = 7,79 ha.**

IV.3.4 - CLASSEMENT DES UNITES DE GESTION

(Cf. carte d'aménagement N°11)

Régénération

Sont classés dans ce groupe la régénération entamée et à terminer (REGQ), ainsi que la parcelle comportant la plus forte proportion de gros bois tant en nombre qu'en volume (REGS).

Amélioration AMEE

Ce groupe comporte les jeunes peuplement qui devront bénéficier de nettoyage – dépressage, et en fin de période d'une première éclaircie.

Amélioration AME1

Il s'agit du jeune perchis de la parcelle 5 qui ne nécessite plus de travaux, mais devra passer en première éclaircie.

Amélioration AME2

Constituent ce groupe les petits bois ayant déjà bénéficié de la première éclaircie. Dans les parcelles 5a et 4a restent des gros bois qui devront être enlevés lors des coupes d'amélioration.

Amélioration AME3

Le reste des peuplements issus des anciens taillis sous futaie constituent ce groupe.

La répartition des parcelles dans les différents groupes est reportée dans le tableau suivant.

GROUPES	Parcelles ou sous-parcelles	Surface dans le groupe (ha)	Surface à régénérer
Régénération REGQ REGS	7	2,58	2,58
	9	<u>5,23</u>	<u>5,21</u>
		7,81	7,79
Amélioration AMEE	4b	1,03	
	5c	<u>0,22</u>	
		1,25	
Amélioration AME1	5b	1,81	
Amélioration AME2	2	4,23	
	3	4,81	
	4a	3,31	
	5a	<u>2,17</u>	
		14,52	
Amélioration AME3	1	5,70	
	6	3,60	
	8	4,65	
	10	<u>5,45</u>	
		19,40	
TOTAL		44,79	

TITRE V

PROGRAMME D' ACTIONS

V.1 - DISPOSITIONS CONCERNANT LE FONCIER

Il est souhaitable de faire préciser par les services du Conseil Général de Seine-et-Marne la limite entre la route départementale 471 et la forêt. Dans la mesure où la commune souhaite acquérir les parcelles boisées voisines des parcelles 1 à 3, le bornage de la limite nord de la forêt présente moins d'intérêt immédiat : il sera à envisager si le projet d'acquisition est abandonné.

L'acquisition par la commune de la bande enclavée dans la parcelle 8 faciliterait grandement la gestion des limites et l'exploitation des bois.

La commune a fait part de son intention d'acquérir les boisements enclavant les parcelles 1 à 3 pour ouvrir des espaces boisés à la fréquentation des habitants de CHEVRY-COSSIGNY dont la population augmente régulièrement. Cette opération pourrait être réalisée dans le cadre d'un Espace Naturel Sensible (ENS). En attendant cette éventualité, la gestion de la forêt communale doit se poursuivre normalement.

V.2 - PROGRAMME D' ACTIONS

V.2.1 - OPERATIONS SYLVICOLES : COUPES

- Mode d'assiette des coupes - possibilités

Groupe de régénération : les coupes de régénération seront apériodiques avec possibilité volume indicative et contrôle des surfaces régénérées.

Le volume aménagement disponible dans la parcelle 9 est de 779 m³, la production déterminée par comparaison d'inventaire est de 7 m³ par an. Le volume disponible estimé dans la parcelle 7 est de 305 m³ (volume compté en 1988, plus la production, moins

les bois exploités), la production annuelle est estimée à 4 m³. La possibilité volume indicative est donc :

$$P = \frac{V}{20} + 0,6Xb = \frac{1084}{20} + 0,6X(7 + 4) = 61m^3 / an$$

Possibilité volume aménagement indicative : 61 m³.

- Programme d'assiette de coupes

Groupe de régénération

Durant la première partie de la période la régénération de la parcelle 7 devra être terminée. La régénération de la parcelle 9 sera entamée et terminée pendant la seconde partie. De façon à répartir les recettes dans le temps, il serait souhaitable de réaliser la coupe définitive de la parcelle 7 en 2017, et de réaliser l'ensemencement de la parcelle 9 en 2020. Cependant c'est l'évolution des semis qui déterminera prioritairement le cadencement des coupes secondaires et définitives, et on prendra également en compte l'état du marché du bois de façon à éviter de brader les bois. Bien évidemment des coupes secondaires seront réalisées avant la coupe définitive.

Période	Ouverture en régénération naturelle			Coupe définitive		
	Plle	Surface totale (ha)	Surface à régénérer (ha)	Plle	Surface totale (ha)	Surface à régénérer (ha)
2010-2017				7	2,58	2,58
2020-2029	9	5,23	5,21	9	5,23	5,21

Groupes d'amélioration

Les coupes dans les autres parcelles sont périodiques et fixées par contenance. Le programme de ces coupes est reporté ci-dessous

PROGRAMME D'ASSIETTE DES COUPES						
Année	Unité de gestion	Groupe	Surface de la coupe	Type de coupe	dernier passage	Volume présumé réalisable
2013	9	REGS	5,23	Amélioration A5	2005	60
	1	AME3	6,23	Amélioration A5	2005	100
	10	AME3	7,23	Amélioration A5	2005	110
			18,69			270
2016	2_u	AME2	4,23	Eclaircie A3	2008	85
	3_u	AME2	4,81	Eclaircie A3	2008	100
	4_a	AME2	3,31	Eclaircie A3	2008	115
	5_a	AME2	2,17	Eclaircie A3	2008	65
			14,52			365
2020	6_u	AME3	3,60	Amélioration A5	2005	70
	8_u	AME3	4,65	Amélioration A5	2005	90
			8,25			160
2023	1	REGS	6,23	Amélioration A5	2013	240
	10	REGS	7,23	Amélioration A5	2013	220
			13,46			460
2024	2_u	AME2	4,23	Eclaircie A3	2016	165
	3_u	AME2	4,81	Eclaircie A3	2016	190
	4_a	AME2	3,31	Eclaircie A3	2016	130
	5_a	AME2	2,17	Eclaircie A3	2016	80
	5_b	AME1	1,81	Eclaircie A1		65
			16,33			630
2029	4_b	AMEE	1,03	Eclaircie A1		30
	5_c	AMEE	0,22	Eclaircie A1		10
			1,25			40

- Règles de culture générales

Les coupes suivront les préconisations du Guide des sylvicultures des Chênaies continentales.

- Régénération

Le cycle des coupes secondaires et définitive se poursuivra dans la parcelle 7 au fur et à mesure de l'installation des semis. Si l'ensemencement est insuffisant on complètera la régénération par plantation.

La parcelle 9 bénéficiera d'une coupe d'amélioration à caractère essentiellement sanitaire dans la première partie de l'aménagement.

Dans cette parcelle un bouquet paysager pourra être conservé en bordure de route. La coupe d'ensemencement sera précédée de l'enlèvement du taillis et suivi du broyage de la souille qui s'est installée dans les trouées après la tempête de 1999 là où c'est nécessaire.

- Amélioration perchis

La première éclaircie de la parcelle 5b devrait être programmées à partir de l'âge de 30 à 33 ans et les suivantes espacées de 6 ans. Pour des raisons de commercialisation cette coupe est fixée en 2024. Un diagnostic sylvicole sera réalisé pour déterminer l'intensité du prélèvement.

Les petits bois des parcelles 2 à 5 sont en phase de croissance forte et demandent à être éclaircis normalement à la rotation de 6 ans. Cependant, étant donné que la surface terrière est faible par rapport à celle attendue (11 m²/ha au lieu de 16 m²/ha), la rotation est portée à 8 ans. Les volumes présumés réalisables du premier passage en coupe sont réduits en conséquence. Les gros bois présents dans ces parcelles seront récoltés à cette occasion, éventuellement en deux passages si l'extraction en une fois risque de provoquer trop de dégâts aux petits bois (un éhouppage peut être nécessaire sur certains arbres).

Les parcelles 4b et 5c doivent bénéficier de la première éclaircie vers 2029. Cette opération sera précédée d'un diagnostic sylvicole qui déterminera si éventuellement, pour faciliter la commercialisation des produits, l'intervention peut être reportée au prochain aménagement jusqu' en 2032, année de passage normale des autres jeunes bois. Ce report éventuel ne devra pas se faire au détriment de la qualité du boisement.

- Amélioration taillis sous futaie

Les surfaces terrières de ces peuplements relevées au printemps 2009 varient de 12 à 18 m²/ha, alors que la valeur attendue après éclaircie est de 18,5 m²/ha. Il n'y aurait donc pas urgence à réaliser des éclaircies dans ces parcelles. Cependant elles comportent encore un certain nombre d'arbres dépérissants, et l'évolution défavorable de nombres de peuplements âgés des forêts seine et marnaises nous conduisent à prévoir des coupes d'amélioration ayant un caractère sanitaire marqué. Les parcelles 1 et 10 ont des densités proches de la normale après éclaircie : on prélèvera donc l'accroissement produit depuis 2009 au premier passage, et 10 années de production au deuxième, en récoltant prioritairement les arbres dépassant 80 cm de diamètre. Dans les parcelles 6 et 8 les surfaces terrières sont encore très faibles, on ne prévoit donc qu'un seul passage, essentiellement sanitaire.

- Règles de culture particulières

Les arbres secs ou dépérissants et ayant perdu toute valeur économique seront conservés sur pied au titre de la biodiversité, à la condition de ne pas être situés à proximité d'une route ou des limites et de ne pas présenter de danger.

Quelques mares sont présentes dans cette forêt. La mise en lumière des berges lors des martelages favorisera le développement de la flore aquatique.

V.2.2 - OPERATIONS SYLVICOLES : TRAVAUX

Les normes de travaux à utiliser sont celles de l'annexe 11 du Guide des sylvicultures des Chênaies continentales.

Nature des travaux	Plle	Surface (ha)	Norme utilisée	Observations
Régénération	4b	1,03	3CHS02 plantation de chêne sessile à 1500 plats/ha	Dernier dégagement
	7	2,58	1CHX03 régénération naturelle de chêne sessile avec concurrence modérée	Dégagement et entretien des cloisonnements
	9	5,23	1CHX03 régénération naturelle de chêne sessile avec concurrence modérée	
Amélioration	2	4,23	7CHX01 désignation d'arbres objectif	
	3	4,81	7CHX01 désignation d'arbres objectif	
	4a	3,31	7CHX01 désignation d'arbres objectif	
	4b	1,03	5CHX02 amélioration en futaie régulière de chêne issue de plantation 7CHX01 désignation d'arbres objectif	Années 11 à 21
	5a	2,17	7CHX01 désignation d'arbres objectif	
	5b	1,81	5CHX02 amélioration en futaie régulière de chêne issue de plantation 7CHX01 désignation d'arbres objectif	Années 17 à 25
	5c	0,22	5MER1 amélioration de plantation de merisier	Années 10 à 20
	7	2,58	5CHS03 amélioration en futaie régulière chêne sessile issue de régénération naturelle	Années 10 à 20

Les régions de provenance recommandées pour les plantations sont les suivantes : -Chêne sessile : **QPE 212 est du Bassin Parisien.**

-Chêne pédonculé : **QRO 100 Nord-Ouest**

-Merisier : tous les clones sauf Beauvoir (sensible à *Pseudomonas*) **PAV 901 FRANCE** (de préférence mélanger plusieurs clones testés)

-Frêne : **FEX101 Bassin Parisien et bordure de Manche** (éventuellement verger à graine FEX-VG-01 les Ecoulettes).

-Châtaignier : **CSA102 Bassin Parisien.**

V.2.3 AUTRES OPERATIONS EN FAVEUR DU MAINTIEN

DE LA BIODIVERSITÉ

La biodiversité sera améliorée par le mélange d'essences d'accompagnement dans les régénérations et l'étalement du renouvellement des peuplements dans les parcelles.

Les arbres morts ou mourant ne présentant pas de danger et ayant perdu toute valeur économique seront laissés sur pied, quelques arbres portant des trous de pic seront conservés.

V.2.4 GESTION DE L'EQUILIBRE FAUNE/FLORE - CHASSE ET PÊCHE

Compte tenu de la situation de la forêt entre deux axes routiers et un échangeur très fréquentés, il est souhaitable de maintenir le niveau de population de grands gibiers à un niveau assez bas.

V.2.5 - DISPOSITIONS CONCERNANT LES PRODUCTIONS DIVERSES

Néant

V.2.6 - DISPOSITIONS EN FAVEUR DE L'ACCUEIL DU PUBLIC

La propreté des abords sera maintenu, les barrières renouvelées en cas de dégradation.

V.2.7 - DISPOSITIONS EN FAVEUR DES PAYSAGES

Il est souhaitable de maintenir les écrans visuels en bordure de routes jusqu'à ce que les peuplements en arrière aient atteint une trentaine de centimètre de diamètre. En particulier un bouquet paysager sera maintenu à l'ouest de la parcelle 9.

V.3 - DISPOSITIONS CONCERNANT L'EQUIPEMENT GENERAL DE LA FORET

La construction d'une place de dépôts pour stocker les bois des parcelles 8 à 10 serait nécessaire à la sécurisation de la vidange des bois.

L'entretien des équipements sera régulièrement assuré.

TITRE VI

BILAN ECONOMIQUE ET FINANCIER

Le bilan financier prévisible pour les 20 prochaines années est meilleur que celui de la période d'aménagement précédente qui est proche des prévisions. Le résultat final prévu était de 13600 F de 1992 soit l'équivalent de 2712 € de 2009 sans la prise en charge de travaux par ESSO-REP, le résultat réalisé est de 2630 € toujours sans cette intervention.

Cette amélioration du bilan vient de ce que les volumes exploités pendant les 15 dernières années étaient faibles, constitués essentiellement de petits bois, majoritairement bois blancs, de bois renversés par la tempête de 1999, donc dépréciés. En outre la régénération de la parcelle 7, qui aurait pu fournir des gros bois de chêne, a été interrompue à cause de la tempête. Les parcelles de gros bois du groupe d'amélioration avaient encore des surfaces terrières très faibles, ne permettant d'extraire que de faibles volumes.

Par contre, pendant la prochaine période, sera récoltée une proportion plus importante de gros bois. Ceci est lié à la régénération de deux parcelles de très gros bois relativement denses, à ce que la capitalisation dans deux parcelles permettra d'extraire des volumes de gros bois par des coupes d'amélioration, et à l'extraction des derniers gros bois présents dans des parcelles de petits bois.

Les subventions améliorant le bilan des quinze dernières années sont pour une part la prise en charge par ESSO-REP de l'entretien du reboisement de la plate-forme de forage abandonnée, et pour partie l'aide au reboisement après tempête.

Pour les vingt prochaines années des aides peuvent être envisagées pour la sécurisation de la vidange des bois.

PREVISIONS DE RECOLTES

Forêt communale de: CHEVRY-COSSIGNY
 Série n° Unique
 Surface 44,79ha

Catégorie: REGE
 Période d'aménagement: 2010-2029

RECOLTES ANNUELLES MOYENNES EN M3		prévisibles durant l'aménagement	passées durant les dernières années
FEUILLUS taillis et houppiers exclus	Chêne 50 et +	43	
	Chêne 30/45	2	
	Chêne 25 et -	1	
	Total Chêne	46	
	Hêtre 40 et +		
	Hêtre 30/35		
	Hêtre 25 et -		
	Total Hêtre		
	Peuplier		
	Autres feuillus		
	TOTAL FEUILLUS taillis et houppiers exclus	46	
RESINEUX houppiers exclus	Sapin 25 et +		
	Sapin 20 et -		
	Total Sapin		
	Epicéa 25 et +		
	Epicéa 20 et -		
	Total Epicéa		
	Pin sylvestre 25 et +		
	Pin sylvestre 20 et -		
	Total Pin sylvestre		
	Pin maritime 25 et +		
	Pin maritime 20 et -		
	Total Pin maritime		
	Autres résineux 25 et +		
	Autres résineux 20 et -		
Total autres résineux			
TOTAL RESINEUX houppiers exclus			
GLOBAL	Total tiges	46	
	Taillis	10	
	Houppiers feuillus	23	
	Houppiers résineux		
	TOTAL y compris taillis et houppiers	79	
	soit	1,76/ha	
	ou éventuellement		
dont produits accidentels			
DETAILS AUTRES FEUILLUS ET AUTRES RESINEUX	Châtaignier		

PREVISIONS DE RECOLTES

Forêt communale de: CHEVRY-COSSIGNY

Série n° Unique

Catégorie: AMELIO

Surface 44,79ha

Période d'aménagement: 2010-2029

RECOLTES ANNUELLES MOYENNES EN M3		prévisibles durant l'aménagement	passées durant les dernières années
FEUILLUS taillis et houppiers exclus	Chêne 50 et +	38	
	Chêne 30/45	5	
	Chêne 25 et -	20	
	Total Chêne	63	
	Hêtre 40 et +	1	
	Hêtre 30/35		
	Hêtre 25 et -		
	Total Hêtre	1	
	Peuplier		
	Autres feuillus	9	
	TOTAL FEUILLUS taillis et houppiers exclus	73	
RESINEUX houppiers exclus	Sapin 25 et +		
	Sapin 20 et -		
	Total Sapin		
	Epicéa 25 et +		
	Epicéa 20 et -		
	Total Epicéa		
	Pin sylvestre 25 et +		
	Pin sylvestre 20 et -		
	Total Pin sylvestre		
	Pin maritime 25 et +		
	Pin maritime 20 et -		
	Total Pin maritime		
	Autres résineux 25 et +		
Autres résineux 20 et -			
Total autres résineux			
TOTAL RESINEUX houppiers exclus			
GLOBAL	Total tiges	73	
	Taillis		
	Houppiers feuillus	21	
	Houppiers résineux		
	TOTAL y compris taillis et houppiers	94	
	soit	2,10/ha	
	ou éventuellement		
dont produits accidentels			
DETAILS AUTRES FEUILLUS ET AUTRES RESINEUX	Châtaignier	4,00	
	Bois blancs	5,00	

PREVISIONS DE RECOLTES

Forêt communale de: CHEVRY-COSSIGNY

Série n° Unique

Catégorie: RECAP

Surface 44,79ha

Période d'aménagement: 2010-2029

RECOLTES ANNUELLES MOYENNES EN M3		prévisibles durant l'aménagement	passées durant les 15 dernières années
FEUILLUS taillis et houppiers exclus	Chêne 50 et +	81	
	Chêne 30/45	7	
	Chêne 25 et -	21	
	Total Chêne	109	36
	Hêtre 40 et +	1	
	Hêtre 30/35		
	Hêtre 25 et -		
	Total Hêtre	1	
	Peuplier		
	Autres feuillus	9	57
	TOTAL FEUILLUS taillis et houppiers exclus	119	93
RESINEUX houppiers exclus	Sapin 25 et +		
	Sapin 20 et -		
	Total Sapin		
	Epicéa 25 et +		
	Epicéa 20 et -		
	Total Epicéa		2
	Pin sylvestre 25 et +		
	Pin sylvestre 20 et -		
	Total Pin sylvestre		
	Pin maritime 25 et +		
	Pin maritime 20 et -		
	Total Pin maritime		
	Autres résineux 25 et +		
	Autres résineux 20 et -		
	Total autres résineux		
TOTAL RESINEUX houppiers exclus		2	
GLOBAL	Total tiges	119	95
	Taillis	10	29
	Houppiers feuillus	44	17
	Houppiers résineux		
	TOTAL y compris taillis et houppiers	173	141
	soit	3,86/ha	3,15/ha
	ou éventuellement		
dont produits accidentels			
DETAILS AUTRES FEUILLUS ET AUTRES RESINEUX	Châtaignier	4	7
	Bois blancs	5	50

RECETTES

FORÊT

COMMUNALE

de: CHEVRY-COSSIGNY

Série n°:

Unique

Euros de l'année:

2009

Période d'aménagement:

2010-2029

PRODUITS LIGNEUX		RECETTES ANNUELLES MOYENNES PREVISIBLES PENDANT L'AMENAGEMENT		RECETTES ANNUELLES MOYENNES PASSES
Essences et catégories de produits	Volumes par catégorie de produits en m3 sur pied	Prix unitaires	recettes escomptées	(dernier aménagement ou 15 dernières années)
Chêne 50 et +	81	80	6480	
Chêne 30/45	7	55	385	
Chêne 25 et -	21	10	210	
Hêtre 40 et +	1	40	40	
Châtaignier	4	60	240	
Bois blancs	5	10	50	
Taillis	10	7	70	
Houppiers	44	10	440	
SOUS-TOTAL			7915	2315
RECETTES ANNUELLES DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE			910	655
AUTRES RECETTES ANNUELLES				
REVENUS TOTAUX ANNUELS			8825	2970
Dont € assujettis aux frais de garderie			8825,00	2970,00

* Préciser s'il s'agit de prix : sur coupe débardés bord de route

OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

DEPENSES POUR TRAVAUX

Forêt communale de: CHEVRY-COSSIGNY

Période d'aménagement: 2010-2029

Euros de l'année: 2009

Série (facultatif): Unique

NATURE	DEPENSES ANNUELLES MOYENNES PREVISIBLES			DEPENSES ANNUELLES MOYENNES PASSEES
	Section de fonctionnement	section d'investissement	Total	(dernier aménagement ou dernières années)
Maintenance	500		500	408
Peuplement:				
- Régénération		985	985	
- Amélioration	417		417	
- Jardinage et autres				
TOTAL	417	985	1 402	1 676
Infrastructures:				
- Routes	250	600	850	247
- Assainissements	200		200	
- Autres (DFCI, RTM...)				
TOTAL	450	600	1 050	247
Chasse et pêche				
Espèces et milieux remarquables				
Accueil du public	850		850	301
TOTAL	2 217	1 585	3 802	2 632
montants HT des charges directes de chantier				
DONT % pour travaux exceptionnels				

OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

BILAN FINANCIER

Forêt communale de:
Période d'aménagement:

CHEVRY-COSSIGNY
2010-2029

surface: 44,79ha

<i>Valeurs exprimées en Euros de l'année</i>		BILAN FINANCIER PREVISIONNEL ANNUEL (Opérations obligatoires)	BILAN PASSE ANNUEL (Dernier aménagement ou moyenne des dernières années)
I - RECETTES		8825	2970,00
II - DEPENSES			2 632
SECTION DE FONCTIONNEMENT	Travaux	2217,00	
	Frais d'exploitation		
	Divers		
SECTION D'INVESTISSEMENT	Travaux	1 585	
	Remboursement de créances diverses		
Frais de garderie: 12% sur FHT		1059	340
TOTAL DEPENSES →		4861	2 972
BILAN (préciser le signe) →		+3 964,00	-2,00
		+88,50€/ha	-0,04€/ha

III - BILAN POSSIBLE		le cas échéant dans le cas d'aides financières	
AIDES FINANCIERES ENVISAGEES	Peuplements		
	Infrastructure	300	
	Accueil du public		
	RTM dunes		
	DFCI		
	Autres		
TOTAL AIDES FINANCIERES →		+300,00	+646,00
BILAN AVEC AIDES (préciser le signe) →		+4 264,00	+644,00
		+95,20€/ha	+14,38€/ha
Evaluation impôt foncier			

TABLE DES ANNEXES ET DES PLANS

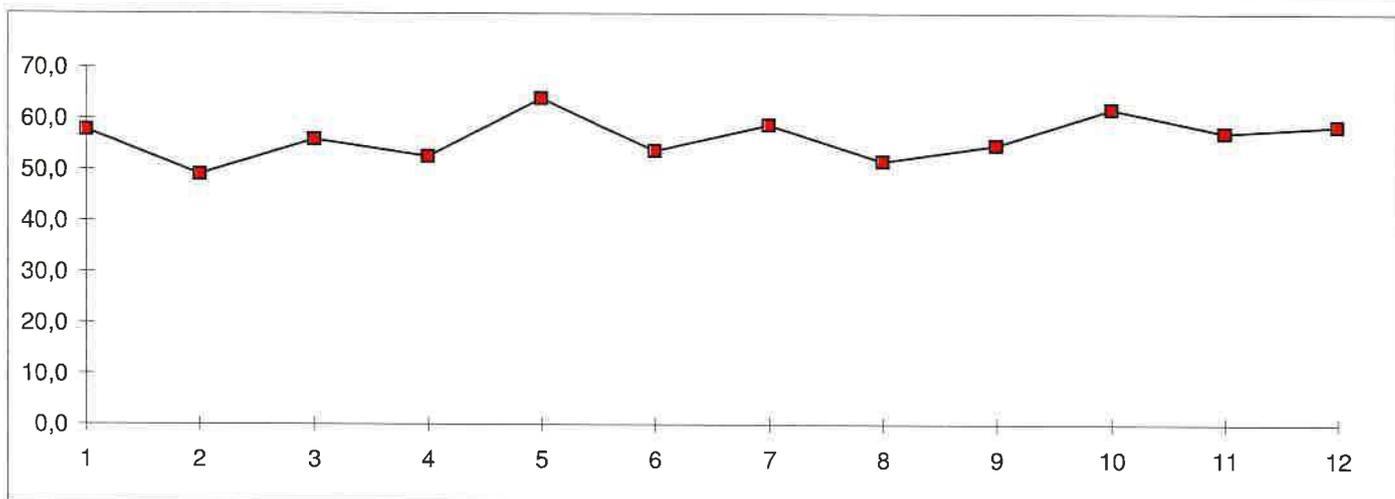
ANNEXE N°1	Données climatiques
ANNEXE N°2	Etat détaillé des peuplements
ANNEXE N°3	Résultats des inventaires
ANNEXE N°4	Diagnostic sylvicole
ANNEXE N°5	Calcul de la contrainte

Carte N°1	Situation au 1/200 000ème
Carte N°2	Situation au 1/50 000ème
Carte N°3	Limites, et situation administrative
Carte N°4	Situation I.F.N.
Carte N°5	Géologie
Carte N°6	Stations
Carte N°7	Zones naturelles
Carte N°8	Peuplements
Carte N°9	Sensibilité paysagère
Carte N°10	Desserte
Carte N°11	Classement des parcelles

PRECIPITATIONS A MELUN

ANNEXE N°1

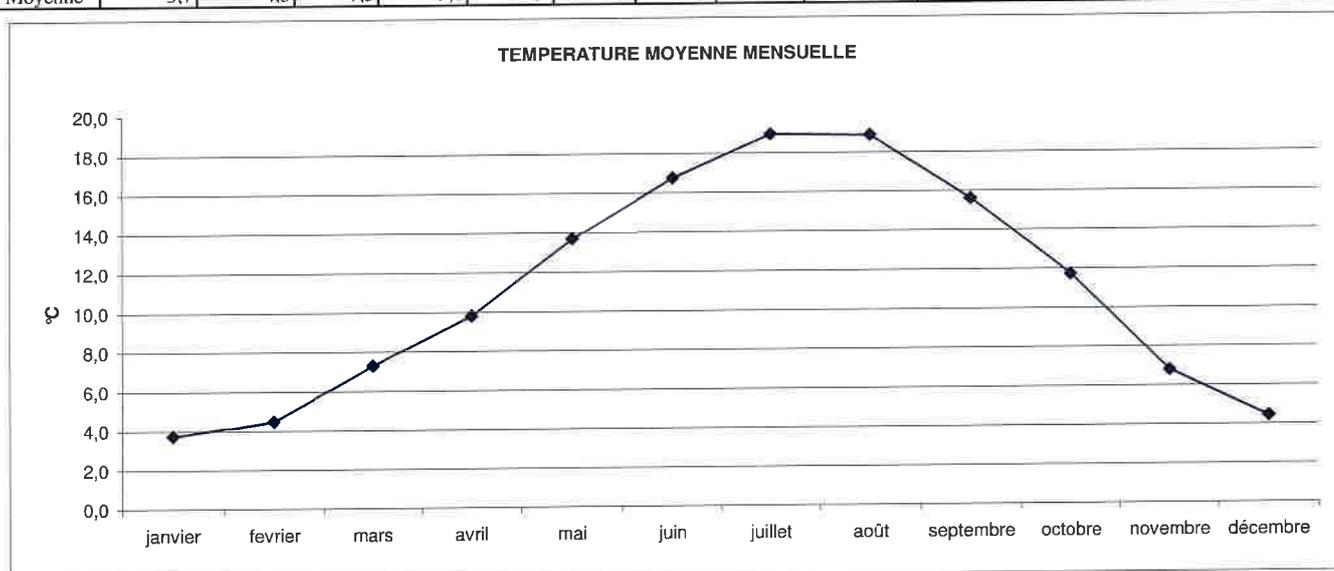
ANNÉE	janvier	fevrier	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL ANNUEL	SAISON DE VEGETATION
1971	56,3	30,9	31,5	23,1	101,8	74,5	43,4	52,4	7,9	12,0	64,6	4,0	502,4	315,1
1972	77,8	40,1	32,2	34,9	45,9	55,5	77,3	94,1	42,2	24,9	103,9	23,2	652,0	374,8
1973	27,7	45,6	6,7	35,4	101,6	26,3	41,7	60,5	72,8	73,2	77,3	49,6	618,4	411,5
1974	61,4	49,9	66,6	14,7	48,4	49,6	38,4	34,7	109,8	106,7	61,7	49,4	691,3	402,3
1975	60,7	14,6	67,4	36,3	62,8	58,2	54,3	60,7	126,4	31,6	77,4	15,0	665,4	430,3
1976	13,8	30,4	30,3	13,1	15,5	1,4	71,6	10,6	45,4	49,7	56,3	56,0	394,1	207,3
1977	50,0	92,6	59,6	50,4	86,3	77,7	72,9	36,9	9,8	68,9	59,3	55,9	720,3	402,9
1978	97,7	82,8	135,4	56,5	41,8	57,7	61,0	26,5	40,9	16,7	17,9	109,8	744,7	301,1
1979	37,7	72,6	119,5	74,8	62,7	22,6	10,9	71,5	21,1	82,2	63,9	94,6	734,1	345,8
1980	44,1	56,4	109,3	9,2	30,1	100,1	101,5	23,4	18,2	54,9	58,4	82,3	687,9	337,4
1981	60,6	45,5	86,1	49,9	91,7	68,0	35,6	73,9	48,1	128,2	36,5	92,1	816,2	495,4
1982	90,9	22,1	53,2	9,1	60,3	94,6	77,9	18,2	60,8	99,4	65,5	110,1	762,1	420,3
1983	50,5	64,0	38,9	122,5	76,0	32,6	82,7	31,3	76,0	22,4	30,4	31,3	658,6	443,5
1984	112,5	40,3	37,8	24,3	111,3	58,1	35,6	41,0	126,6	79,2	62,8	44,4	773,9	476,1
1985	31,8	10,4	76,3	55,4	84,0	65,6	45,1	31,8	36,4	9,1	48,0	34,5	528,4	327,4
1986	78,5	20,7	70,9	93,0	54,6	66,3	26,3	62,8	53,5	73,5	43,8	82,3	726,2	430,0
1987	30,0	41,4	62,8	27,3	56,4	94,5	106,0	117,1	26,6	109,7	59,3	43,5	774,6	537,6
1988	120,7	74,3	74,3	22,1	183,3	13,7	98,9	40,4	46,2	79,1	34,0	49,6	836,6	483,7
1989	27,7	49,8	60,1	79,2	8,1	56,1	59,1	22,6	33,4	26,8	37,8	71,9	532,6	285,3
1990	38,0	81,3	12,3	47,0	16,9	73,4	25,6	18,2	46,6	66,6	40,8	51,6	518,3	294,3
1991	47,2	18,0	71,7	44,2	19,6	100,6	49,8	52,0	68,2	41,4	55,0	34,4	602,1	375,8
1992	5,4	26,8	55,6	33,4	40,6	49,0	28,0	43,0	54,4	61,0	90,2	47,4	534,8	309,4
1993	68,2	20,4	9,8	101,0	68,2	53,2	86,8	11,6	106,6	89,8	27,2	99,2	742,0	517,2
1994	68,4	67,2	54,0	77,4	85,3	47,4	55,0	51,0	101,0	53,0	74,0	52,0	785,7	470,1
1995	104,0	92,0	89,0	73,7	62,0	27,0	52,0	42,0	67,0	37,0	22,0	34,0	701,7	360,7
1996	104,0	42,0	13,0	10,0	59,0	15,0	52,0	91,0	34,0	36,0	114,0	46,0	616,0	297,0
1997	7,2	93,2	13,6	16,2	106,6	122,2	33,2	34,6	10,8	65,4	87,4	83,8	674,2	389,0
1998	65,6	10,6	20,6	129,2	20,6	43,8	30,6	69,0	103,6	133,2	40,0	48,9	715,7	530,0
1999	72,0	58,2	60,2	104,4	40,8	85,2	42,0	53,0	108,6	43,6	48,0	163,4	879,4	477,6
2000	27,8	65,4	32,8	94,4	94,8	15,2	160,2	39,8	51,6	108,2	101,8	71,6	863,6	564,2
2001	69,2	34,8	107,8	79,8	32,4	45,8	131,0	55,0	113,6	90,0	60,6	51,6	871,6	547,6
2002	29,8	96,6	59,4	116,0	54,8	58,6	8,2	90,6	14,8	65,4	100,0	67,6	761,8	408,4
2003	80,8	29,0	13,6	34,0	85,6	23,0	74,2	23,2	19,4	65,2	49,0	13,4	510,4	324,6
2004	102,6	4,8	34,6	62,6	61,4	31,8	32,6	82,0	10,8	66,8	18,8	58,6	567,4	348,0
2005	51,0	35,2	46,2	45,4	59,0	50,2	44,6	33,0	46,4	19,0	33,6	36,6	500,2	297,6
2006	39,2	72,0	77,6	23,2	40,2	27,2	73,6	80,2	65,2	53,8	58,6	68,6	679,4	363,4
2007	32,4	81,8	57,4	4,4	81,9	72,6	82,2	109,4	31,0	38,6	45,6	58,8	696,1	420,1
2008	53,8	49,0	76,8	69,6	78,6	25,6	31,4	74,8	28,4	69,4	51,4	38,8	647,6	377,8
MOYENNE	57,8	49,0	55,9	52,6	64,0	53,7	58,8	51,7	54,8	61,9	57,3	58,6	676,0	397,4
MINIMUM	5,4	4,8	6,7	4,4	8,1	1,4	8,2	10,6	7,9	9,1	17,9	4,0	394,1	207,3
MAXIMUM	120,7	96,6	135,4	129,2	183,3	122,2	160,2	117,1	126,6	133,2	114,0	163,4	879,4	564,2
ECART TYPE	29,2	25,9	31,2	34,3	33,3	27,7	31,8	26,8	34,6	31,4	23,8	30,5	115,6	84,1



TEMPERATURES
MELUN VILLAROCHE

ANNEXE N°1

année	janvier	fevrier	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	moyenne
1971	2,8	4,2	3,9	11,1	15,0	15,2	19,5	18,1	15,3	11,4	4,8	4,1	10,4
1972	2,6	5,6	8,7	9,6	12,4	14,3	18,2	16,9	13,1	10,6	6,5	4,2	10,2
1973	2,5	3,3	6,3	8,1	13,6	17,4	18,2	20,4	16,9	10,5	5,8	3,4	10,5
1974	6,9	5,6	7,4	10,5	12,9	16,2	17,5	19,0	14,6	7,9	7,6	7,1	11,1
1975	6,7	5,6	5,3	9,4	12,2	15,8	18,8	20,4	16,1	9,6	6,3	2,3	10,7
1976	4,3	4,4	5,6	9,2	14,4	19,8	21,2	19,3	14,8	12,5	6,5	2,1	11,2
1977	2,1	6,8	8,5	8,1	12,8	15,1	17,8	16,7	14,0	12,8	7,2	5,4	10,6
1978	2,8	2,8	7,6	8,1	13,1	15,2	16,8	16,1	14,6	11,2	5,2	5,1	9,9
1979	-2,1	3,2	6,4	9,0	12,7	16,4	17,9	17,2	15,1	12,4	6,5	6,0	10,0
1980	1,2	6,3	5,9	8,8	12,4	15,2	16,5	18,5	16,4	10,2	5,2	2,9	9,9
1981	3,6	2,9	10,1	10,5	13,4	15,6	18,0	18,4	16,1	10,9	7,2	4,0	10,9
1982	3,8	5,3	6,7	9,0	13,8	18,5	20,0	18,0	17,9	11,4	8,4	4,7	11,4
1983	5,9	2,6	7,3	9,4	12,2	18,1	22,2	19,7	16,1	11,4	6,9	4,0	11,3
1984	4,3	3,8	5,4	9,2	10,7	16,0	18,0	18,3	14,6	11,9	9,7	4,4	10,5
1985	-1,8	2,6	5,3	10,3	13,7	15,2	18,6	16,9	16,8	11,0	3,8	5,4	9,8
1986	4,0	-2,7	5,8	7,4	14,1	18,1	18,3	17,2	13,0	13,4	8,2	5,1	10,1
1987	-2,2	3,1	4,7	12,1	11,5	15,5	18,2	18,2	17,6	12,3	6,6	4,1	10,1
1988	7,0	4,9	6,9	10,4	14,7	16,4	17,3	18,3	15,2	12,5	5,7	6,9	11,3
1989	3,9	5,3	9,8	8,6	16,2	16,4	19,8	19,0	16,4	13,6	6,1	4,7	11,6
1990	4,9	9,0	8,8	9,1	15,5	15,8	19,4	21,1	14,7	13,6	7,0	3,4	11,8
1991	3,8	0,8	9,5	9,3	11,7	14,3	19,4	19,9	17,1	10,9	6,3	2,9	10,5
1992	2,6	4,6	8,0	9,6	15,4	16,6	19,8	20,4	15,1	9,0	8,6	4,2	11,1
1993	6,2	2,3	6,9	11,7	14,7	17,5	17,6	17,5	14,4	10,0	3,2	6,3	10,7
1994	5,4	4,7	9,4	9,6	14,2	17,1	22,2	19,4	14,8	11,4	10,7	6,3	12,1
1995	4,6	7,8	6,5	9,5	13,7	15,9	21,3	20,5	14,6	14,6	7,0	3,0	11,6
1996	4,6	2,4	5,9	9,9	12,0	17,4	18,2	18,3	13,7	11,2	6,4	1,9	10,1
1997	0,1	6,8	9,1	9,2	13,9	16,7	18,4	22,5	16,2	11,2	8,6	5,6	11,5
1998	5,4	5,8	9,0	10,3	16,2	18,4	18,9	19,7	16,6	11,9	5,0	5,5	11,9
1999	5,7	4,4	8,4	11,0	15,9	16,4	20,3	19,5	18,2	11,9	5,7	5,0	11,8
2000	3,8	6,5	7,7	10,2	15,6	17,4	17,2	19,7	16,6	12,1	8,2	7,2	11,8
2001	4,8	5,5	8,9	9,0	15,4	16,5	19,6	20,0	13,7	15,1	6,0	3,0	11,4
2002	5,1	7,9	8,8	10,8	13,6	18,1	18,4	18,7	15,1	11,8	8,9	6,5	11,9
2003	2,2	3,2	9,8	11,2	14,4	20,6	20,4	22,9	16,2	9,3	8,3	4,8	11,9
2004	4,6	5,2	6,9	10,5	12,9	17,3	18,6	19,9	17,1	12,7	7,3	3,0	11,3
2005	4,6	3,0	7,3	11,1	14,4	18,7	19,9	18,0	17,3	15,2	5,8	3,1	11,5
2006	2,5	3,0	6,0	10,3	14,8	18,2	23,6	17,2	18,8	14,7	8,8	5,3	11,9
2007	7,1	7,9	7,6	14,6	15,4	18,1	18,2	17,5	14,8	11,3	6,4	3,9	11,9
2008	6,1	6,1	6,1	7,1	9,6	16,1	17,4	18,9	14,3	11,0	7,4	2,8	10,2
Moyenne	3,7	4,5	7,3	9,8	13,7	16,8	19,0	18,9	15,6	11,7	6,8	4,4	11,0



ETAT DETAILLE DES PEUPELEMENTS

Pile	FUTAIE REGULIERE						PEUPELEMENTS ISSUS DE TAILLIS-SOUS-FUTAIE					Total		
	Semis, fourrés Merisier	Gaulis	Perchis	Petits bois		Bois moyens	Bois moyens Epicéa	Régé. en cours	Chêne	Petits bois dominants	Bois moyen dominants		Gros bois dominants	Très gros bois dominants
				Chêne	FCHEP_									
FMERS_	FCHEE_	FCHE1_	FCHEP_	FCHEM_	FEPCM_	FCHE7_	SCHEP_22	SCHEM_27	SCHEG_38	SCHET_29	Total			
1												5,70	5,70	
2				4,23								4,23	4,23	
3				4,81								4,81	4,81	
4		1,03		2,61			0,70					4,34	4,34	
5	0,22		1,81			0,63				1,54		4,20	4,20	
6												3,60	3,60	
7								2,58				2,58	2,58	
8												4,65	4,65	
9												5,23	5,23	
10											5,45	5,45	5,45	
Total	0,22	1,03	1,81	11,65	0,00	0,63	2,58	0,70	1,54	5,45	19,18	44,79	44,79	

RESULTAT DES INVENTAIRES EN PLEIN

Inventaire réalisé en plein pendant l'hiver 2008 - 2009

Parcelle N° 01

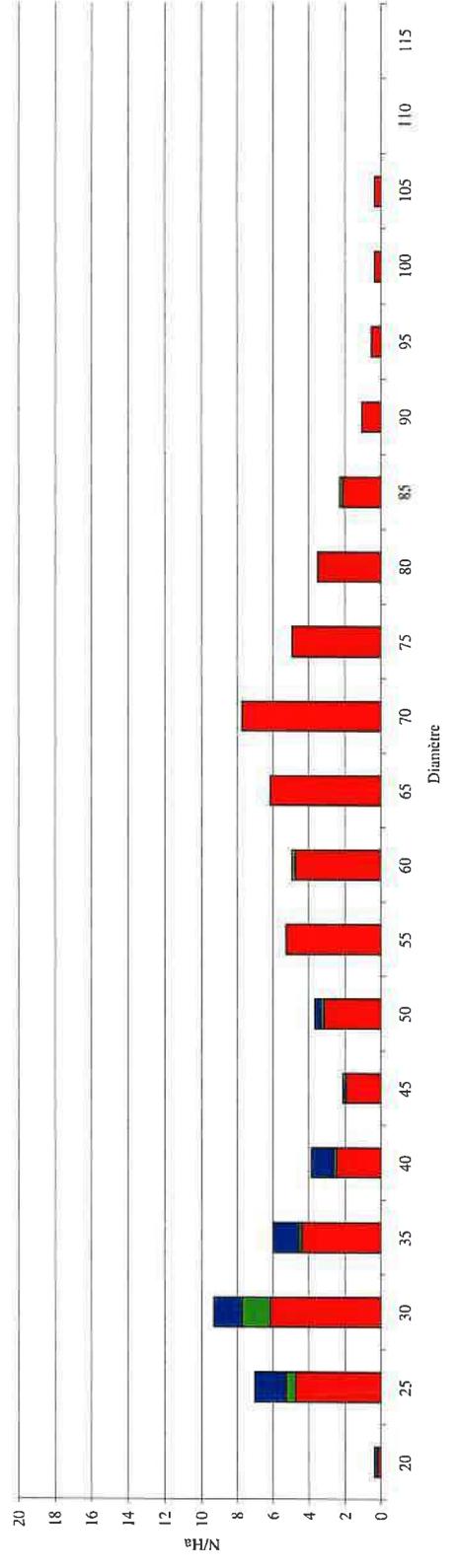
Surface parcourue en inventaire: 5.70ha
 PAR HECTARE

diamètre	chêne		Hêtre		châtaignier		frêne		mersier		alsier		autres feuillus		autres résineux		TOTAL				
	Nb.	V	Nb.	V	Nb.	V	Nb.	V	Nb.	V	Nb.	V	Nb.	V	Nb.	V	Nb.	V	G		
20	0	0.03	0	0.01			0.18	0.03	0.01										0	0.05	0.01
25	5	1.42	1	0.16	2	0.53													7	2.11	0.34
30	6	3.07	2	0.43	2	0.79													9	4.65	0.66
35	4	3.29	0	0.13	1	1.05													6	4.47	0.57
40	2	2.58	0	0.18	0	1.29													4	4.05	0.49
45	2	2.70	0	0.31	0	0.25													2	2.95	0.33
50	3	5.68	0	0.32	0	0.63													4	6.63	0.72
55	5	11.84	0	0.48															5	11.84	1.25
60	5	13.03	0	0.05															5	13.51	1.39
65	6	20.26																	6	20.26	2.04
70	8	30.11																	8	30.11	2.97
75	5	22.35																	5	22.35	2.17
80	4	18.42																	4	18.42	1.76
85	2	12.63		1.05	0	0.10													2	13.68	1.29
90	1	7.16																	1	7.16	0.67
95	1	4.03																	1	4.03	0.37
100	0	3.00																	0	3.00	0.28
105	0	3.33																	0	3.33	0.30
110	0																		0		
115	0																		0		
Total	60	164.93	3	3.11	7	4.56													69	172.61	17.63

Chêne	
Diamètre moyen	56.33824
volume moyen	2.765
diamètre de l'arbre de volume moyen	60
%GB en Nb.	0.667647
%GB en volume	0.920647
G/HA chêne	17.05141
G/HA total	17.05141

NOMBRE DE TIGES HECTAIRE PLE I EN 2009

■ chêne ■ Hêtre ■ châtaignier ■ mersier ■ autres résineux



Parcelle N° 06

Surface parcourue en inventaire: 3.60ha

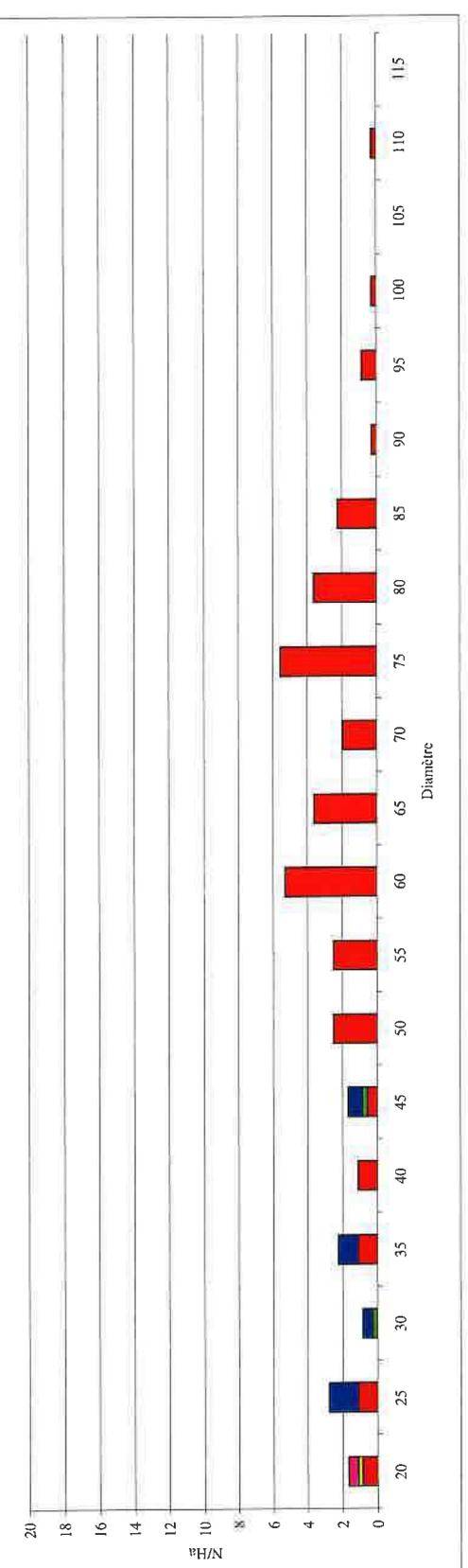
PAR HECTAIRE

diamètre	chêne		Hêtre		châtaignier		frêne		merisier		alisier		autres feuillus		autres résineux		TOTAL					
	Nb.	V	Nb.	V	Nb.	V	Nb.	V	Nb.	V	Nb.	V	Nb.	V	Nb.	V	Nb.	V	G			
20	1	0,13	0,03																			
25	0,30	0,33	0,05																			
30	0,50			0,14	0,02	0,50	0,08															
35	0,75	0,83	0,11			0,28	0,04															
40	1,05	1,17	0,14			0,83	0,11															
45	1,40	0,78	0,09	0,39	0,04	1,17	0,13															
50	1,80	3	4,50	0,49																		
55	2,25	5,63	0,59																			
60	2,75	14,51	1,49																			
65	3,30	4	11,02	1,20																		
70	3,90	2	7,58	0,75																		
75	4,55	6	25,28	2,45																		
80	5,25	4	18,96	1,82																		
85	6,00	2	13,33	1,26																		
90	6,80	0	1,89	0,18																		
95	7,65	1	6,38	0,59																		
100	8,55	0	2,38	0,22																		
105	9,50																					
110	10,50	0	2,92	0,26																		
115	11,55																					
Total	34	118,50	11,72	1	0,53	0,06	4	2,78	0,36		0	0,04	0,01	1	0,08	0,02	1	0,08	0,02	40	122,01	12,19

Chêne	
Diamètre moyen	63,34711
volume moyen	3,52562
diamètre de l'arbre de volume moyen	67
%GB en Nb.	0,859504
%GB en volume	0,972691
G/HA chêne	11,06157
G/HA total	11,06157

NOMBRE DE TIGES HECTAIRE PLLE 6 EN 2009

■ chêne ■ Hêtre ■ châtaignier ■ merisier ■ autres résineux



Parcelle N° 09

Surface
 parcourue 5,23ha
 en

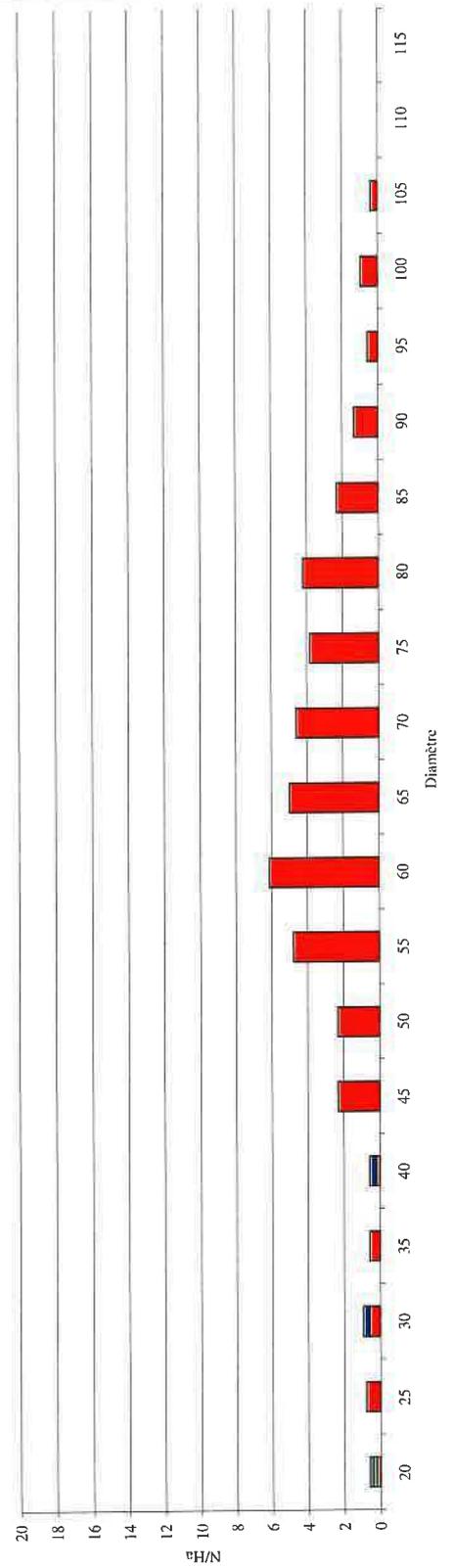
inventaire:
 PAR HECTAIRE

diamètre tarif	chêne			Hêtre			châtaignier			Hêtre			merisier			alisier			autres feuillus			autres résineux			TOTAL			
	Nb.	V	G	Nb.	V	G	Nb.	V	G	Nb.	V	G	Nb.	V	G	Nb.	V	G	Nb.	V	G	Nb.	V	G	Nb.	V	G	
20	0,15	0	0,03	0,01	0,19	0,03	0,01	0,19	0,03	0,01																		
25	0,30	1	0,23	0,04																								
30	0,50	1	0,29	0,04																								
35	0,75	1	0,43	0,06																								
40	1,05	0	0,20	0,02																								
45	1,40	2	3,21	0,36																								
50	1,80	2	4,13	0,45																								
55	2,25	5	10,76	1,14																								
60	2,75	6	16,83	1,73																								
65	3,30	5	16,41	1,65																								
70	3,90	5	17,90	1,77																								
75	4,55	4	17,40	1,69																								
80	5,25	4	22,08	2,11																								
85	6,00	2	13,77	1,30																								
90	6,80	1	9,10	0,85																								
95	7,65	1	4,39	0,41																								
100	8,55	1	8,17	0,75																								
105	9,50	0	3,63	0,33																								
110	10,50																											
115	11,55																											
Total		41	148,95	14,71	0	0,03	0,01	1	0,62	0,08																		

Diamètre moyen	Chêne	65,7243
volume moyen		3,640187
diamètre de fût		
volume moyen		68
%GB en Nb.		0,88785
%GB en volume		0,970539
G/HA chêne		15,24806
G/HA total		15,24806

NOMBRE DE TIGES HECTAIRE PLE 9 EN 2009

■ chêne ■ Hêtre ■ châtaignier ■ merisier ■ autres résineux



Parcelle N° 10

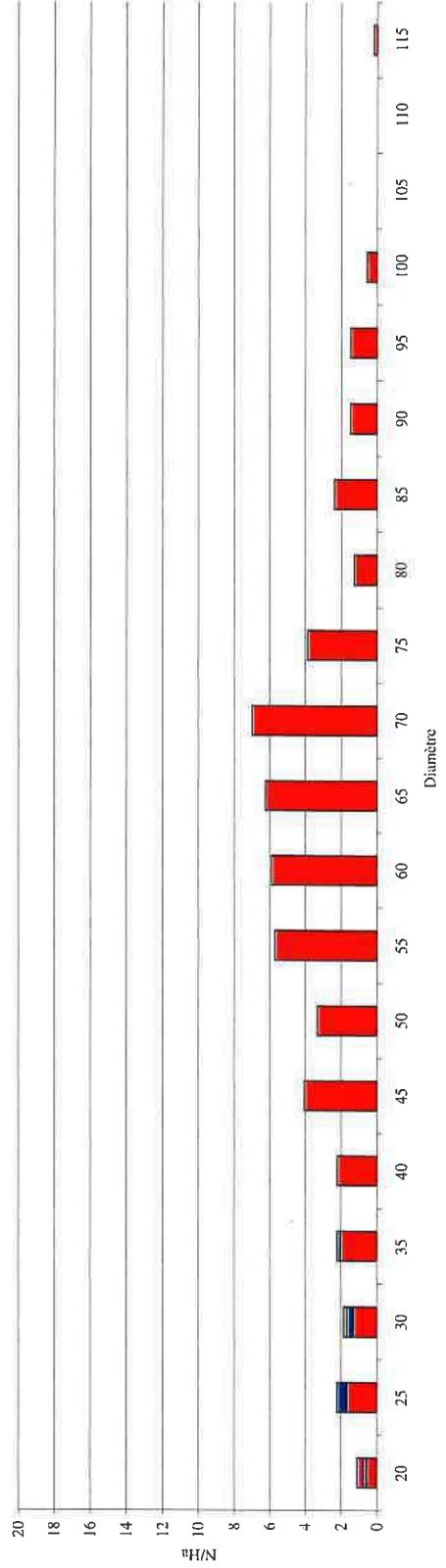
Surface
 parcourue 5,45ha
 en
 inventaire:
 PAR HECTARE

diamètre tautif	chêne			Hêtre			châtaignier			frêne			merisier			alisier			autres feuillus			autres résineux			TOTAL				
	Nb.	V	G	Nb.	V	G	Nb.	V	G	Nb.	V	G	Nb.	V	G	Nb.	V	G	Nb.	V	G	Nb.	V	G	Nb.	V	G		
20	0,15	1	0,08	0,02	0,18	0,03	0,01																						
25	0,30	2	0,50	0,08																									
30	0,50	1	0,64	0,09																									
35	0,75	2	1,51	0,19																									
40	1,05	2	2,31	0,28																									
45	1,40	4	5,65	0,64																									
50	1,80	3	5,94	0,65																									
55	2,25	6	12,80	1,35																									
60	2,75	6	16,15	1,66																									
65	3,30	6	20,59	2,07																									
70	3,90	7	27,19	2,68																									
75	4,55	4	17,53	1,70																									
80	5,25	1	6,74	0,65																									
85	6,00	2	14,31	1,35																									
90	6,80	1	9,98	0,93																									
95	7,65	1	11,23	1,04																									
100	8,55	1	4,71	0,43																									
105	9,50																												
110	10,50																												
115	11,55	0	2,12	0,19																									
Total		51	159,99	16,01	0	0,03	0,01	1	0,49	0,07			0	0,09	0,01	1	0,31	0,04				0	0,06	0,01	0	2,12	0,19		

Chêne	
Diamètre moyen	60,71942
volume moyen	3,136511
diamètre de l'arbre de volume moyen	64
%GB en Nb.	0,769784
%GB en volume	0,933138
G/HA chêne	16,0142
G/HA total	16,0142

NOMBRE DE TIGES HECTAIRE PELLE 10 EN 2009

■ chêne ■ Hêtre ■ châtaignier ■ merisier ■ autres résineux



TOUTES PARCELLES INVENTORIEES

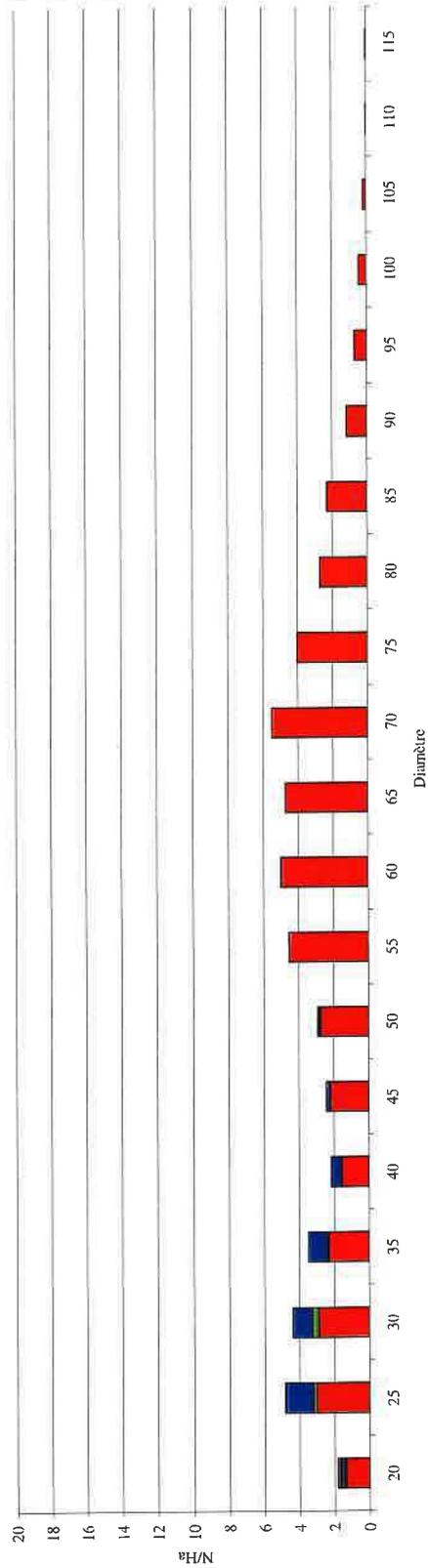
Surface parcourue en inventaire: 26,87ha

PAR HECTAIRE

diamètre	SR06	chêne		Hêtre		châtaignier		frêne		merisier		alisier		autres feuillus		autres résineux		TOTAL										
		Nb.	V	G	Nb.	V	G	Nb.	V	G	Nb.	V	G	Nb.	V	G	Nb.	V	G	Nb.	V	G						
20	0,15	1	0,20	0,04	0,07	0,01	0,00	0,19	0,03	0,01	0,00	0,07	0,01	0,00	0,33	0,05	0,01	0,15	0,02	0,00	2	0,35	0,07					
25	0,30	3	0,90	0,15	0	0,06	0,01	2	0,47	0,08	0	0,01	0,00	0	0,02	0,00	0	0,01	0,00	5	1,45	0,24						
30	0,50	3	1,43	0,20	0	0,19	0,03	1	0,56	0,10	0	0,02	0,00	0	0,02	0,00	0	0,01	0,00	4	2,23	0,32						
35	0,75	2	1,70	0,22	0	0,08	0,01	1	0,81	0,10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	2,60	0,33						
40	1,05	2	1,60	0,19	0	0,04	0,00	1	0,63	0,07	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2,27	0,27						
45	1,40	2	3,02	0,34	0	0,05	0,01	0	0,31	0,04	0	0,05	0,01	0	0,05	0,01	0	0	0	2	3,49	0,40						
50	1,80	3	4,89	0,53	0	0,13	0,01	0	0,20	0,02	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	5,23	0,57						
55	2,25	5	10,13	1,07	0	0,10	0,01	0	0,08	0,01	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	10,22	1,08						
60	2,75	5	13,61	1,40	0	0,10	0,01	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	13,71	1,41						
65	3,30	5	15,60	1,57	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	15,60	1,57						
70	3,90	6	21,48	2,12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	21,48	2,12						
75	4,55	4	18,29	1,78	0	0	0	0	0	0	0	0	0,17	0,02	0	0	0	0	0	4	18,46	1,79						
80	5,25	3	14,26	1,37	0	0	0,22	0,02	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	14,26	1,37						
85	6,00	2	13,62	1,29	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	13,84	1,31						
90	6,80	1	7,85	0,73	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	7,85	0,73						
95	7,65	1	5,41	0,50	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,41	0,50						
100	8,55	0	3,82	0,35	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3,82	0,35						
105	9,50	0	1,77	0,16	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,77	0,16						
110	10,50	0	0,39	0,04	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,39	0,04						
115	11,55	0	0,43	0,04	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,43	0,04						
Total		47	140,41	14,09	1	0,89	0,11	5	3,09	0,41	0	0,03	0,00	0	0,04	0,01	0	0,06	0,01	0	0,29	0,04	0	0,03	0,01	54	144,84	14,66

NOMBRE DE TIGES HECTAIRE PLLE EN 1988

■ chêne ■ Hêtre ■ châtaignier ■ merisier ■ autres résineux



Diamètre moyen	58,32676
volume moyen	2,977782
diamètre de l'arbre de volume moyen	62
%GB en Nb.	0,7206
%GB en volume	0,936865
G/HA chênes	14,36881
G/HA total	14,36881

CALCUL DE LA PRODUCTION CHÊNE

Calcul production volume aménagement chêne										
Pile	Surf	Volume 1967	Volume 1988	Volume 2008	coupes	prod tot 1967/2008	prod tot 1988/2008	prod/ha/an 1967/2008	prod/ha/an 1988/2008	Vol total 2008
1	5,7	459,8		940,1	112,36	592,66		2,54		983,85
5	1,54		80,55	156,05	7,4		82,9		2,69	193,3
6	3,6		385,55	426,6	37,75		78,8		1,09	439,25
8	4,65	280,05	403,9	529,55	60,55	310,05	186,2	1,63	2,00	543,4
9	5,23	556,5		779	72,12	294,62		1,37		877,25
10	5,45	526,25		871,95	31,31	377,01		1,69		877,25
Total	20,47		870	2763,2	209,13	1574,34	347,9	1,83	1,78	2930,45

Y inclus le passage à la futaie

CALCUL DE LA PLUS FORTE CONTRAINTE

Calcul de la surface maximum théorique

Types de peuplements	Surface (ha)	Durée de survie	Surface de la contrainte
FCHE7	2,58	0-20	2,58
FEPCM	0,63	20-40	1,61
SCHET	19,18	40-60	7,46
FMERS, SCHEG	5,67	60-80	7,02
SCHEM	1,54	80-100	5,92
FCHEP, SCHEP	12,35	160-180	4,66
FCHE1, FCHEE	2,84	180-200	4,48
TOTAL	44,79		

Calcul de la surface minimum théorique

Types de peuplements	Surface (ha)	disponibilité	Surface de la contrainte
FCHE7, SCHET, SCHEG	27,21	0-20	27,21
FEPCM	0,63	20-40	13,92
FMERS, SCHEM	1,76	40-60	9,87
FCHEP, SCHEP	12,35	80-100	8,39
FCHE1	1,81	100-120	7,29
FCHEE	1,03	120-140	6,40
TOTAL	44,79		

FORET COMMUNALE DE CHEVRY-COSSIGNY

1

situation



JPG-ONF/18/05/2009

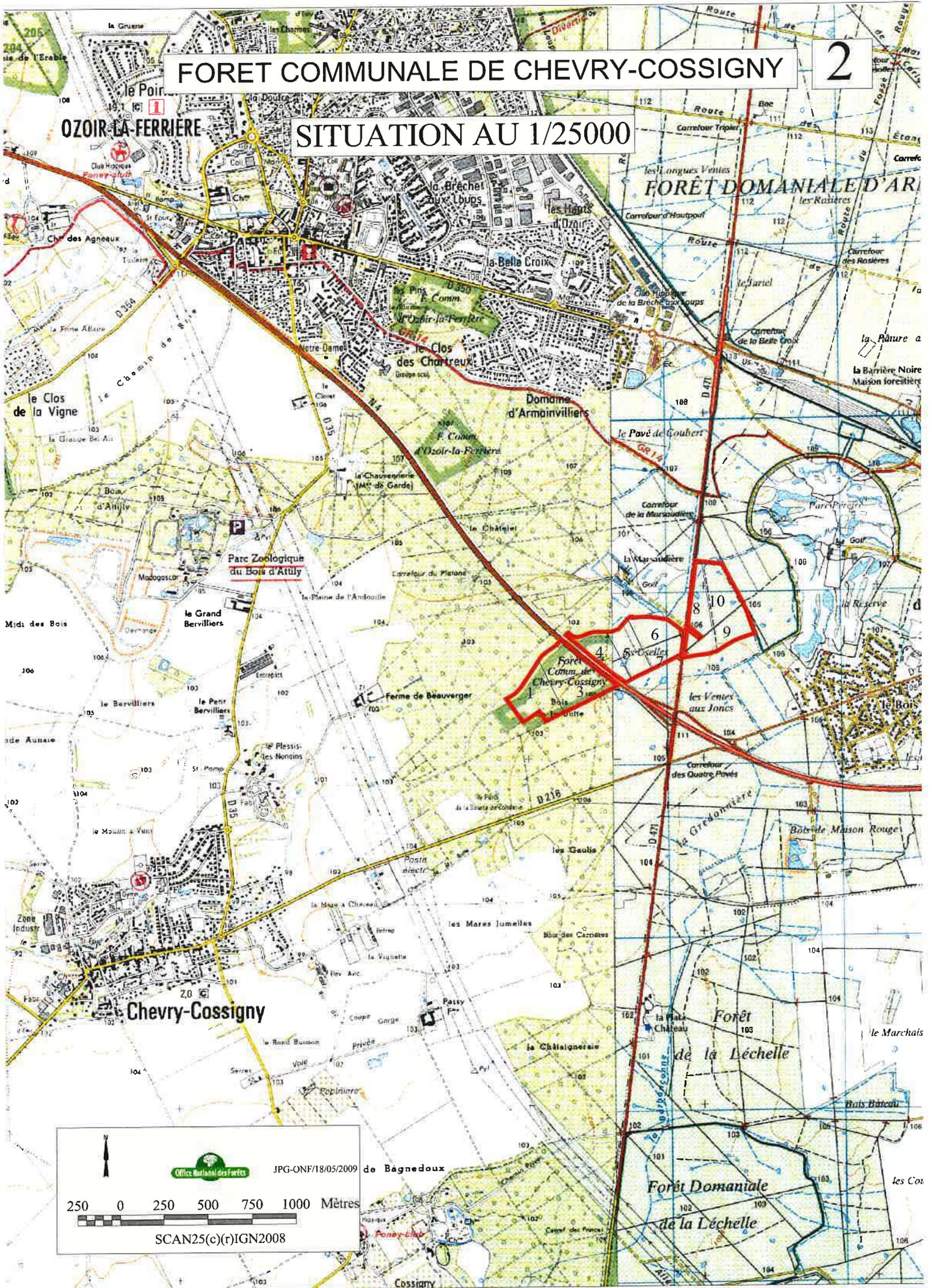
2 0 2 4 6 Kilomètres

Scanreg©IGN2008

FORET COMMUNALE DE CHEVRY-COSSIGNY

2

SITUATION AU 1/25000



JPG-ONF/18/05/2009

250 0 250 500 750 1000 Mètres

SCAN25(c)(r)IGN2008

FORET DOMANIALE DE MONTCEAUX

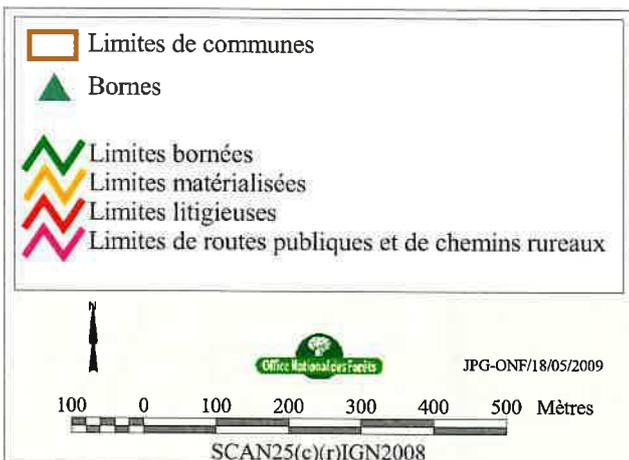
3

LIMITES ET SITUATION ADMINISTRATIVE

OZOIR-LA-FERRIERE

CHEVRY-COSSIGNY

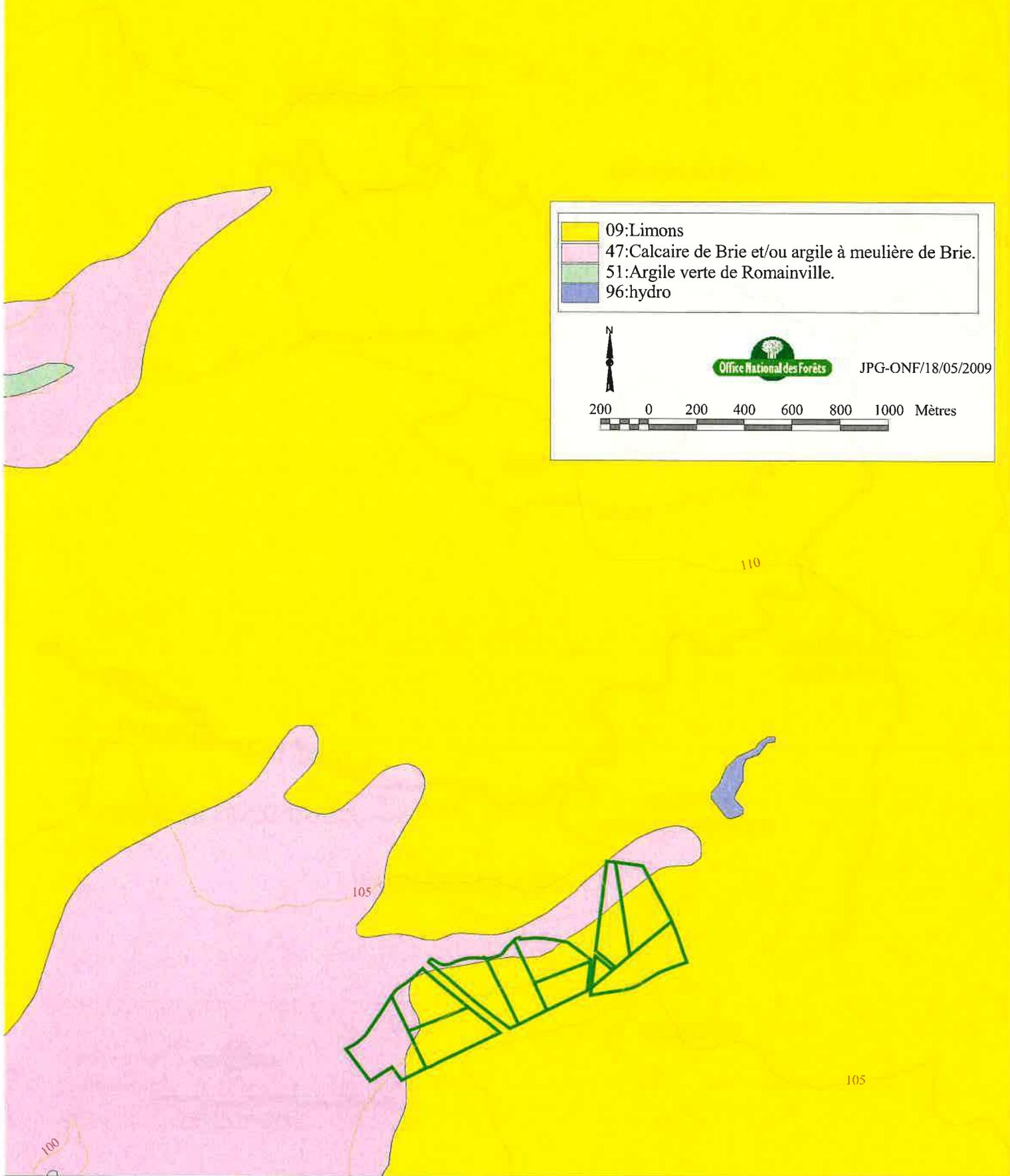
GRETZ-ARMAINVILLIERS



SITUATION I.F.N.



GEOLOGIE



	09: Limons
	47: Calcaire de Brie et/ou argile à meulière de Brie.
	51: Argile verte de Romainville.
	96: hydro

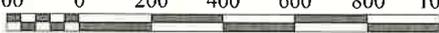
N



 Office National des Forêts

JPG-ONF/18/05/2009

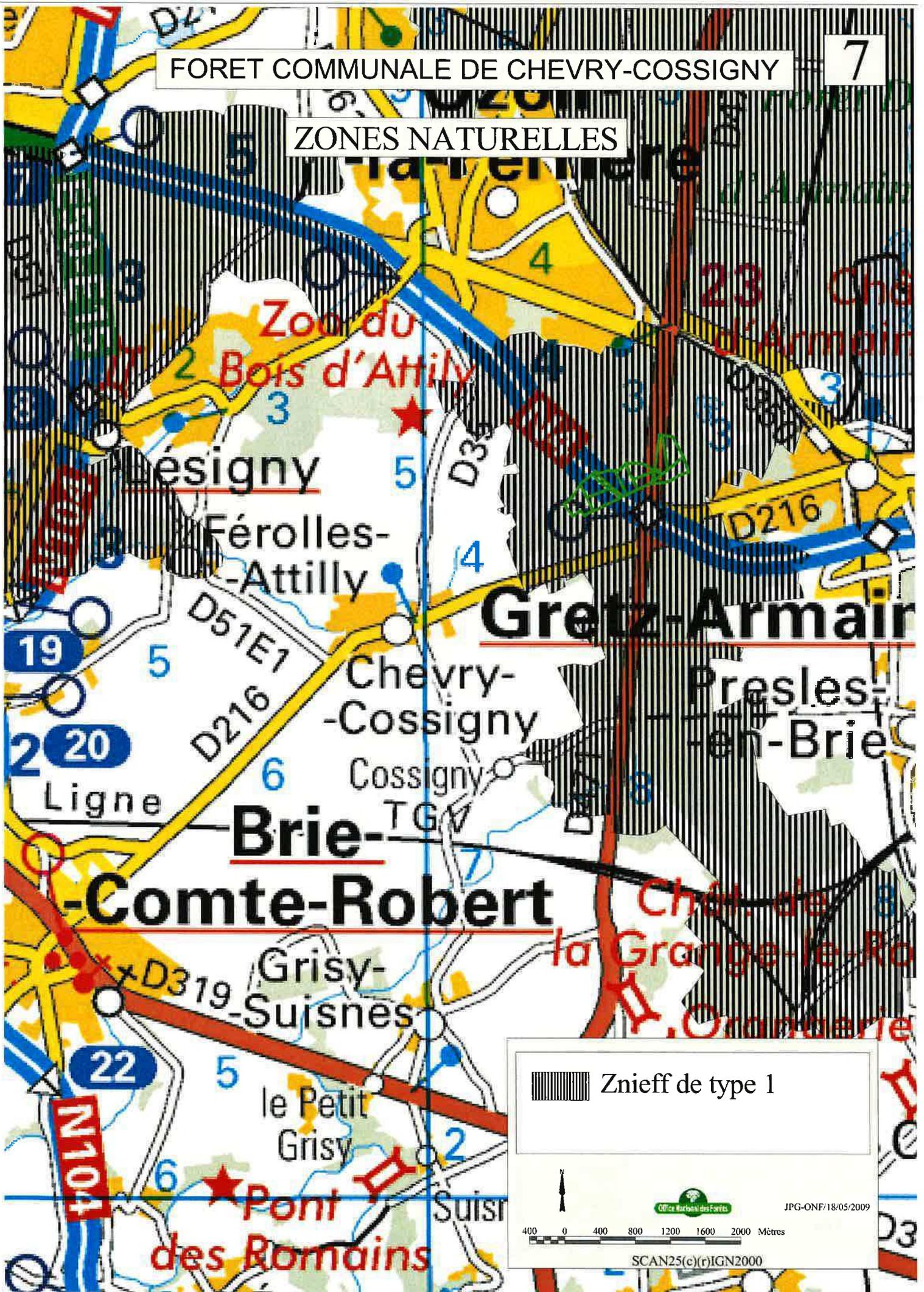
200 0 200 400 600 800 1000 Mètres



FORET COMMUNALE DE CHEVRY-COSSIGNY

7

ZONES NATURELLES



 Znieff de type 1



0 400 800 1200 1600 2000 Mètres



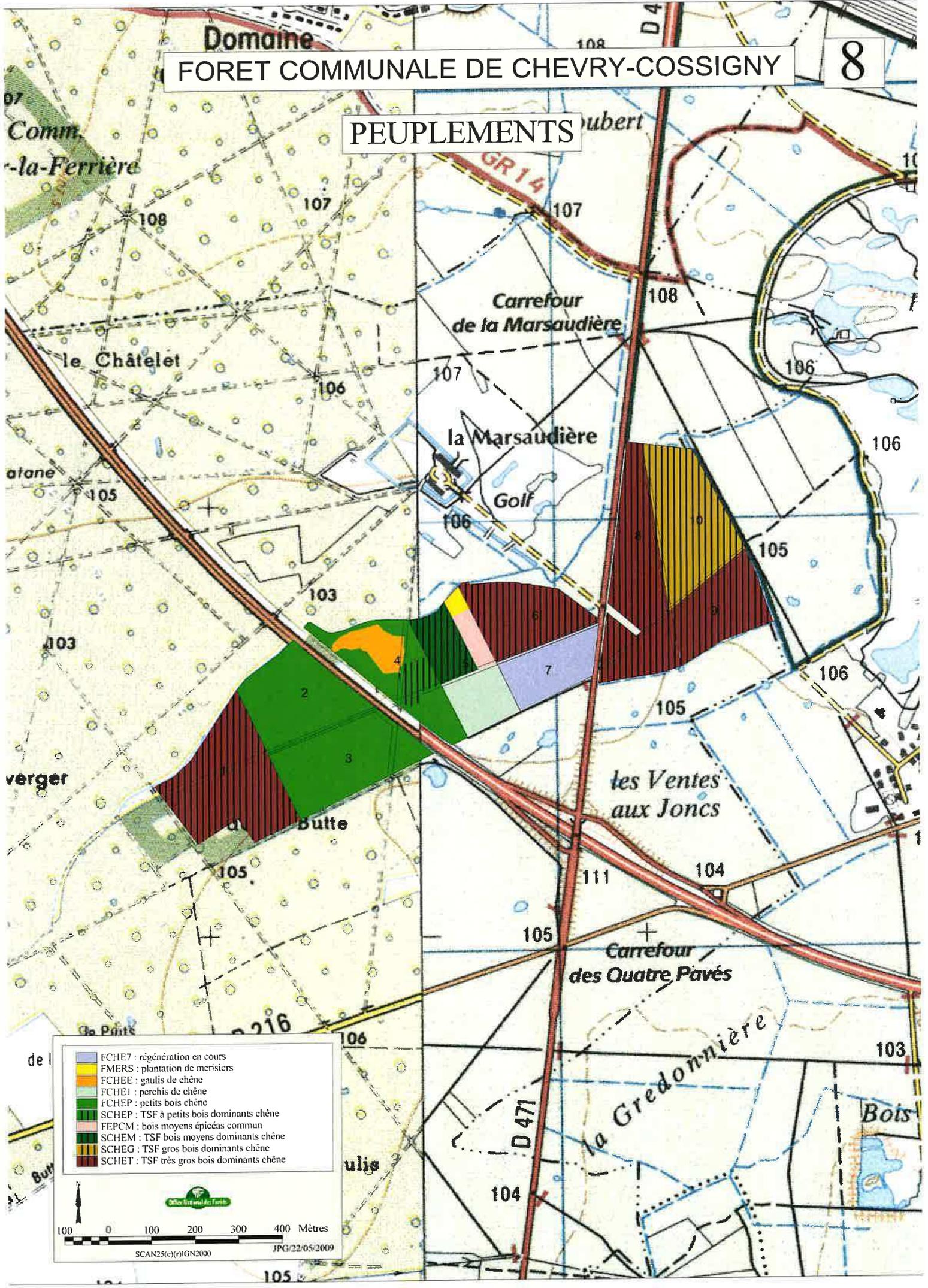
JPG-ONF/18/05/2009

SCAN25(c)(r)IGN2000

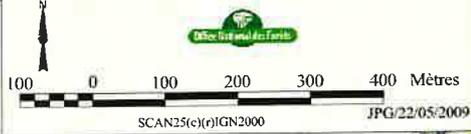
FORET COMMUNALE DE CHEVRY-COSSIGNY

8

PEUPLLEMENTS



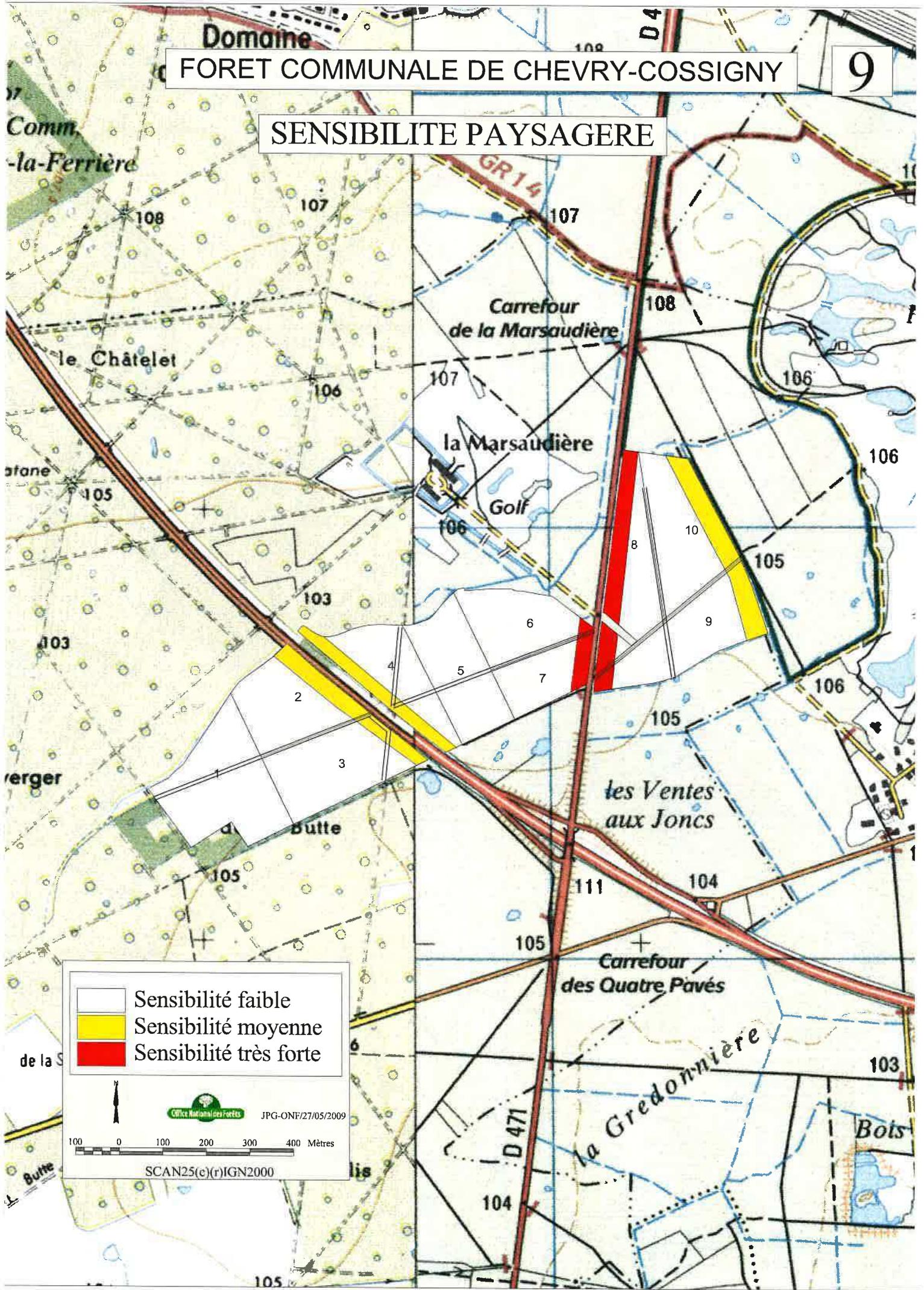
- FCHE7 : régénération en cours
- FMERS : plantation de merisiers
- FCHEE : gaulis de chêne
- FCHEI : perchis de chêne
- FCHEP : petits bois chêne
- SCHEP : TSF à petits bois dominants chêne
- FPCPM : bois moyens épicéas commun
- SCHEM : TSF bois moyens dominants chêne
- SCHEG : TSF gros bois dominants chêne
- SCHET : TSF très gros bois dominants chêne



FORET COMMUNALE DE CHEVRY-COSSIGNY

9

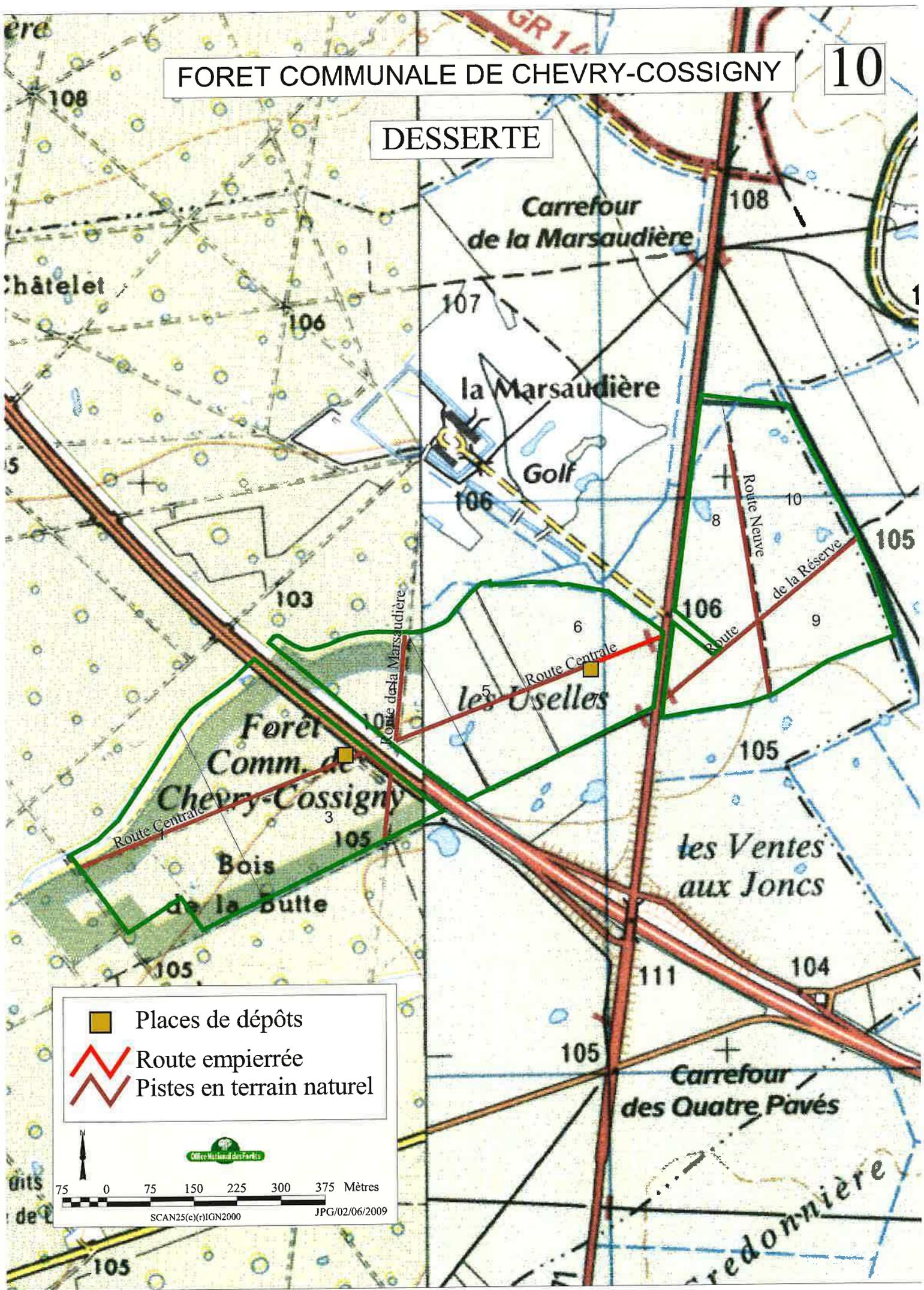
SENSIBILITE PAYSAGERE



FORET COMMUNALE DE CHEVRY-COSSIGNY

10

DESSERTTE



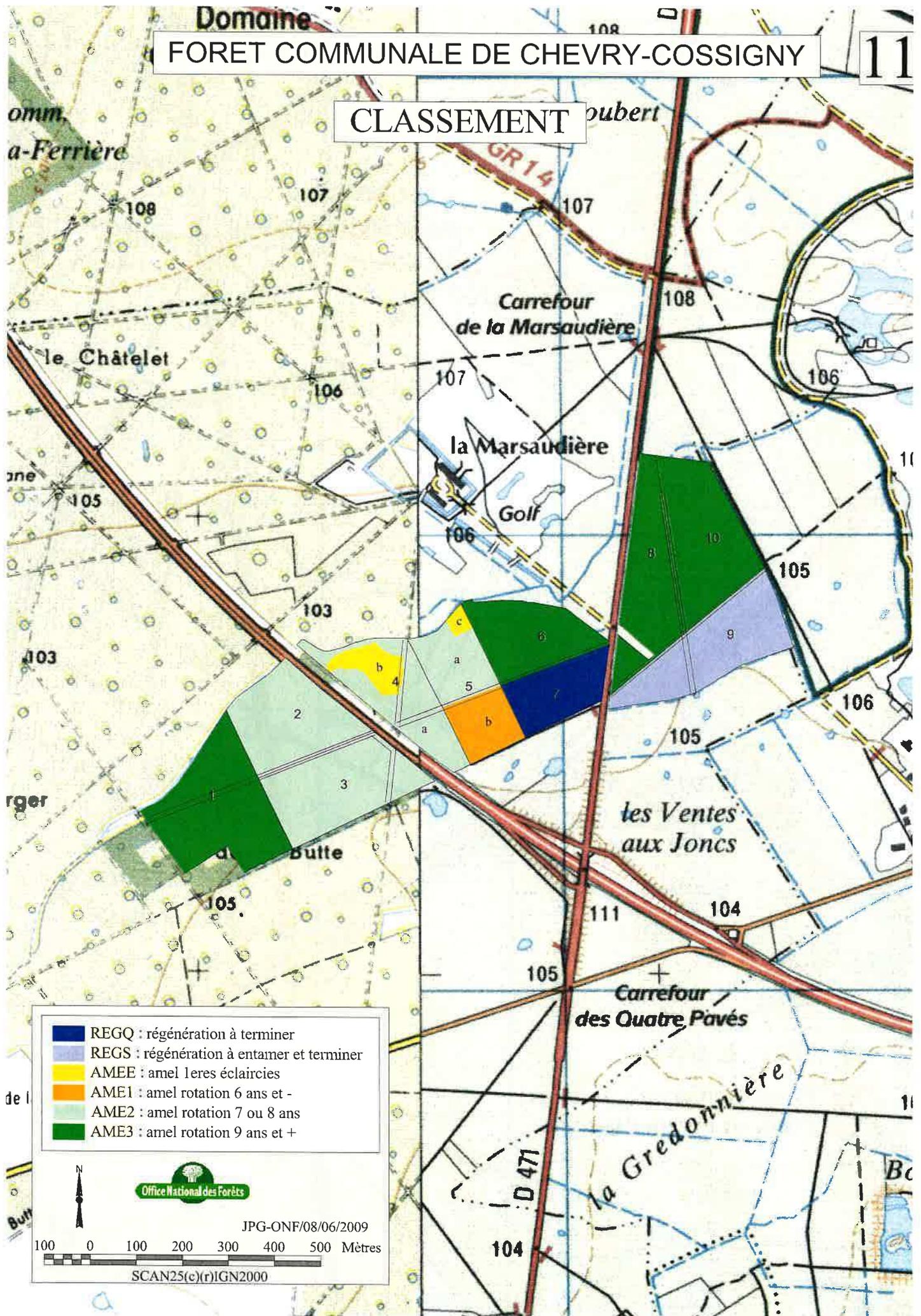
- Places de dépôts
- Route empierrée
- Pistes en terrain naturel



FORET COMMUNALE DE CHEVRY-COSSIGNY

11

CLASSEMENT





Affaire suivie par Eric NUYTTENS
 Téléphone : 06.77.04.14.15
e.nuyttens@bouchard-enviromat.com

Mairie de CHEVRY COSSIGNY

A l'attention de Mr LOPES

Brie, le 28/04/2021

DEVIS

DESIGNATION

Qté	Prix Unit.HT	Prix Total HT
1	15000,00	15000,00

Epareuse KUHN Agri-Longer 4745M
 Portée horizontale: 4,70m
 Puissance disponible du circuit rotor à 540 tr/min: 40 ch
 Poids minimum du tracteur recommandé: 3 tonnes
 Puissance tracteur recommandée: 70 ch
 Sécurité mécanique d'effacement du bras type pendulo biellette
 Cinématique par compas
 Attelage catégorie 2
 2 stabilisateurs à cardan
 Poids: 915 kg
 Réservoir d'huile de 45 litres
 Refroidisseur aéroréfrigérant
 Commande de la tête par monolevier électrique
 Double sens de rotation du rotor par téléflexible
 Tête flottante
 Suspension oléopneumatique du bras
 Transmission directe (moteur monté en bout de rotor)
 Largeur de coupe: 1,00 m
 Rotor universel pour herbe, ronces et bois jusqu'à 3 cm de diamètre
 36 fléaux Y sur manille de 12 mm
 Rouleau palpeur diamètre 133 mm
 Compteur horaire et alerte de température



photo non contractuelle

TOTAL HT	15000,00
TVA 20 %	3000,00
TOTAL TTC	18000,00

19 av du Général de Gaulle
 Route de Chevry
 77170 BRIE COMTE ROBERT
 tél: 01.64.05.69.20

7 av du Beaumontoir
 ZAC du Roncé
 95380 LOUVRES
 tél: 01.30.35.82.23

ZI 18 rue des Champarts
 77820 LE CHATELET EN BRIE
 tél: 01.60.68.21.04

Affaire suivie par Eric NUYTENS

Téléphone : 06.77.04.14.15

e.nuytens@bouchard-enviromat.com

Brie, le 28/04/2021

DEVIS

DESIGNATION	Qté	Prix Unit.HT	Prix Total HT
Tracteur JOHN DEERE 5075M Moteur diesel 75 ch Transmission PowrReverser 16AV/16AR, 40 km/h Inverseur au volant Cabine avec climatisation, siège pneumatique, essuie-glace AV/AR Echappement sur montant d'angle 2 distributeurs hydrauliques arrière Prise de force arrière 540/540E tr/min Commande du relevage arrière mécanique Relevage arrière 3 points à rotules catégorie 2 Pont avant mécanique pour 4 roues motrices pneumatiques: AR: 420/85R34 / AV: 340/85R24 Gyrophare gauche 2 phares de travail avant, 4 phares de travail arrière Support de masse avant et 8 masses de 50 kg	1	45000,00	45000,00



photo non contractuelle

TOTAL HT	45000,00
TVA 20 %	9000,00
TOTAL TTC	54000,00

Financement possible jusque 4 ans à taux 0% spécial collectivités

19 av du Général de Gaulle
Route de Chevry
77170 BRIE COMTE ROBERT
tél: 01.64.05.69.20

7 av du Beaumontoir
ZAC du Roncé
95380 LOUVRES
tél: 01.30.35.82.23

ZI 18 rue des Champarts
77820 LE CHATELET EN BRIE
tél: 01.60.68.21.04

Votre interlocuteur commercial : FLORIAN DUVERGER Tél : Mél : florian.duverger@onf.fr Tél Portable : 06 23 43 43 81	Votre interlocuteur technique : EDDY URBAIN Tél : 02 33 28 10 62 Mél : eddy.urbain@onf.fr Tél Portable : 06 68 36 43 00	N° DEP-21-854013-00434444 / 21407
---	---	-----------------------------------

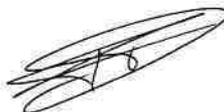
Adresse de livraison principale Monsieur le Maire COMMUNE DE CHEVRY COSSIGNY 29 RUE CHARLES PATHE 77173 CHEVRY COSSIGNY	Adresse client Monsieur le Maire COMMUNE DE CHEVRY COSSIGNY 29 RUE CHARLES PATHE 77173 CHEVRY COSSIGNY
---	--

Objet de la prestation : Fourniture de barrières simples coulissantes en chêne E-BA-200-CH	Coordonnées Client : Tél : 0164052022 - Fax : 0160620196 SIRET : 21770114300018
---	--

CONTACT : M. David LOPES - Tél.: 06 81 56 29 21 - Tél.: david.lopes@chevry-cossigny.fr

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS	Qté ou Base	Un.	P.U. ou Taux	TVA	Montant en € HT
Fourniture de barrières simples coulissantes en chêne E-BA-200-CH □ Barrière coulissante simple, avec poteau de réception, en chêne, ligne Equarri L x H : 600 x 100 cm / Poteaux : 15 x 15 cm / Passage : 435 cm. Lisse en DOUGLAS avec bandes retro-réfléchissantes recto-verso (Ref : 02-MOB-E-BA-200-CH) Localisation : 77173 CHEVRY COSSIGNY NB : Les lisses seront réalisées en douglas (meilleure résistance sur de longues sections). Fourniture de la goupille et du cadenas en option.	9,00	U	490,00	20,00	4 410,00
Transport □ Transport (Ref : 08-MOB-TRANS) Localisation : 77173 CHEVRY COSSIGNY	1,00	FO	580,00	20,00	580,00

TVA			Total HT	
Taux	Base	Montant		
20,00%	4 990,00	998,00	4 990,00 €	
			Total TVA ⁽¹⁾	998,00 €
			Total TTC ⁽¹⁾	5 988,00 €

Pour faire suite à votre demande, nous avons le plaisir de vous transmettre notre meilleure proposition. Cette offre est valable 3 mois Le 28/04/2021 Responsable de l'offre FLORIAN DUVERGER 	Devis lu et accepté pour un montant de : 4 990,00 € HT 5 988,00 € TTC ⁽¹⁾
	Transmis en retour à l'ONF pour exécution : A _____, le _____ (Signature nom, fonction)

- En signant ce devis vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de vente de l'ONF. Elles sont disponibles sur www.prestations.onf.fr ou peuvent être adressées sur simple demande à onf-prestations@onf.fr
 - Cette prestation sera réalisée conformément aux engagements des Cahiers Nationaux de Prescriptions des Travaux et Services Forestiers (CNPTSF)
 - Cette prestation sera réalisée conformément aux engagements des Cahiers Nationaux de Prescriptions d'Exploitations Forestières (CNPEF)
 - Ce devis pourra faire l'objet de factures intermédiaires en fonction de l'avancement des prestations.

(1) Taux de TVA appliqué sous réserve de modification législative



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de Seine-et-Marne



Mairie de Chevry-Cossigny
29, rue Charles Pathé
77173 Chevry-Cossigny

ASSAINISSEMENT – PROGRAMMATION 2008-2012

**Descriptif et chiffrage des orientations de programmes
d'assainissement pour la commune de Chevry-Cossigny**

Dossier établi par :



Agence « Ile de France »
14, rue Gambetta
77400 THORIGNY-SUR-MARNE
Tél. : 01.60.07.07.07
Fax : 01.60.07.20.02
E-mail : testings@club-internet.fr

juin 2008

SOMMAIRE

1 PRÉSENTATION SOMMAIRE DES ORIENTATIONS DE PROGRAMMES D'ASSAINISSEMENT	6
2 DECONNEXION DU POSTE DE RELEVEMENT PATHE DU RESEAU UNITAIRE.....	7
2.1 Le contexte	7
2.2 Zone de collecte du poste de relèvement Pathé.....	7
2.3 Caractéristiques et fonctionnement actuel du poste de relèvement Pathé.....	9
2.3.1 Caractéristiques.....	9
2.3.2 Fonctionnement actuel.....	9
2.4 Travaux de déconnexion du PR Pathé du réseau unitaire	10
2.5 Déconnexion des avaloirs.....	14
3 GESTION DES EAUX PLUVIALES RUES DES PAQUERETTES, JULES FERRY ET DU CHEMIN VERT	15
3.1 Le contexte	15
3.2 Propositions pour la gestion des eaux pluviales rues des Pâquerettes, Jules Ferry et du Chemin Vert.....	15
3.2.1 Enquêtes domiciliaires et détermination de l'aptitude des sols à l'infiltration des eaux pluviales	17
3.2.2 Création de réseaux EP et déconnexion des avaloirs raccordés aux réseaux EU ..	18
4 EXTENSION DES ANTENNES PLUVIALES A PARTIR DU RESEAU EP DE LA RUE JEAN DELSOL	20
4.1 Le contexte	20
4.2 Propositions d'extensions des antennes pluviales.....	20
5 MISÉ EN CONFORMITE DU QUARTIER DU MOULIN	23
5.1 Le contexte	23
5.2 Mise en conformité des réseaux d'assainissement du quartier du Moulin	23
5.2.1 Enquêtes domiciliaires	23
5.2.2 Extension des réseaux EP	25

6	MISE EN SEPARATIF DU QUARTIER COMPRIS ENTRE LES RUES DE LA BEAUDERIE, CHARLES PATHE ET AMAN JEAN	28
7	CREATION D'UN BASSIN DE STOCKAGE-RESTITUTION RUE AMAN JEAN	29
7.1	Le contexte	29
7.2	Données de l'avant projet	29
7.2.1	Rappel des résultats de la modélisation effectuée dans le cadre de l'AVP	29
7.2.2	Rappel des résultats de l'étude géotechnique	31
7.3	Adaptation au contexte actuel et chiffrage estimatif.....	32
8	INTEGRATION DES FUTURS RESEaux DE DIVERSES OPERATIONS D'AMENAGEMENTS	33
8.1	L'Orangerie	33
8.1.1	Le contexte.....	33
8.1.2	Les préconisations.....	33
8.2	La Beauderie.....	35
8.2.1	Le contexte.....	35
8.2.2	Les préconisations.....	36
8.3	La Zone d'Aménagement Concertée des Nouveaux Horizons (3 sites).....	36
8.3.1	Le contexte.....	36
8.3.2	Les préconisations.....	37
9	PROGRAMMES PREVISIONNELS D'EFFACEMENT DES RESEaux AERIENS ET D'AMENAGEMENT / REFECTION DES VOIRIES.....	38
9.1	Programme prévisionnel d'effacement des réseaux aériens	38
9.2	Programme prévisionnel d'aménagement / réfection des voiries	38
10	RÉCAPITULATIF DES ETUDES ET DES TRAVAUX, HIERARCHISATION ET PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT.....	39
10.1	Récapitulatif des études et des travaux proposés	39
10.2	Hierarchisation des études et des travaux proposés.....	39
10.3	Plan prévisionnel de financement des études et des travaux proposés.....	40
10.3.1	Financements envisageables	40
10.3.2	Plan prévisionnel de financement	41

Table des tableaux

Tableau 1 : bilan 2006 de fonctionnement du PR Pathé.....	9
Tableau 2 : bilan 2006 de fonctionnement du PR Pagnol.....	12
Tableau 3 : détermination du débit de pointe du bassin de collecte Pathé/Pagnol.....	13
Tableau 4 : chiffrage des travaux de déconnexion du PR Pathé du réseau unitaire	14
Tableau 5 : chiffrage des travaux de déconnexion de deux avaloirs rue Charles Pathé .	14
Tableau 6 : chiffrage des études à la parcelle et de l'étude pédologique associée.....	18
Tableau 7 : chiffrage des travaux de création de réseaux EP rues des Pâquerettes, Jules Ferry et du Chemin Vert	18
Tableau 8 : chiffrage des travaux d'extensions du réseau eaux pluviales à partir de la rue Jean Delsol.....	22
Tableau 9 : chiffrage des enquêtes domiciliaires quartier du Moulin.....	25
Tableau 10 : chiffrage des travaux d'extensions du réseau eaux pluviales du quartier du Moulin	26
Tableau 11 : chiffrage des travaux de création d'un bassin de stockage-restitution de 300 m ³	32
Tableau 12 : chiffrage des travaux de création d'une antenne eaux usées desservant l'Orangerie.....	35
Tableau 13 : programme prévisionnel d'effacement des réseaux aériens	38
Tableau 14 : programme prévisionnel d'aménagement / réfection des voiries	38
Tableau 15 : récapitulatif des études et des travaux proposés.....	39
Tableau 16 : première hiérarchisation des études et des travaux proposés	39
Tableau 17 : Plan prévisionnel de financement.....	42

Table des illustrations

Figure 1 : plan de situation du PR Pathé et zone de collecte.....	8
Figure 2 : illustration du bilan 2006 de fonctionnement du PR Pathé.....	10
Figure 3 : tracé envisagé de la canalisation de refoulement du PR Pathé	11
Figure 4 : illustration du bilan 2006 de fonctionnement du PR Pagnol.....	12
Figure 5 : localisation des deux avaloirs à déconnecter rue Charles Pathé.....	14
Figure 6 : plan des réseaux d'assainissement rues des Pâquerettes, Jules Ferry et du Chemin Vert.....	16

Figure 7 : tracé des réseaux EP proposés rues des Pâquerettes, Jules Ferry et du Chemin Vert.....	19
Figure 8 : plan du réseau EP de la rue Jean Delsol et des extensions envisageables	21
Figure 9 : plan de situation et d'assainissement du quartier du Moulin	24
Figure 10 : plan des extensions envisageables du réseau eaux pluviales du quartier du Moulin	27
Figure 11 : synoptique des réseaux d'assainissement de Chevry-Cossigny et implantation projetée du bassin de stockage-restitution	30
Figure 12 : localisation des opérations « L'Orangerie » et « La Beauderie ».....	34
Figure 13 : création d'une antenne eaux usées desservant l'Orangerie.....	35
Figure 14 : localisation de la Zone d'Aménagement Concertée des Nouveaux Horizons (3 sites).....	36

1 PRÉSENTATION SOMMAIRE DES ORIENTATIONS DE PROGRAMMES D'ASSAINISSEMENT

La commune de Chevry-Cossigny est signataire du contrat de bassin porté par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Réveillon.

Ce contrat est arrivé à échéance fin 2005.

Afin de préparer le nouveau contrat de bassin ou contrat global, la commune de Chevry-Cossigny a confié à TEST Ingénierie l'établissement du **descriptif** et le **chiffrage** des **opérations d'assainissement** qu'elle envisage de réaliser dans les 5 années à venir et qu'elle souhaite donc inscrire au prochain contrat de bassin ou contrat global.

Ces opérations d'assainissement sont les suivantes :

- ⇒ déconnexion du poste de relèvement Pathé du réseau unitaire,
- ⇒ en parallèle de cette déconnexion, création de réseau pluvial (et/ou rétention à la parcelle) sur la rue des pâquerettes, la rue Jules Ferry et la rue du Chemin Vert,
- ⇒ à partir du réseau pluvial de la rue Jean Delsol, extension des antennes pluviales vers la rue Charles Pathé, la rue de la Petite Ferme, la rue Maurice Ambolet et la rue de la Beauderie,
- ⇒ mise en conformité du quartier du Moulin,
- ⇒ mise en séparatif du quartier compris entre les rues de la Beauderie, Charles Pathé et Aman Jean (virage de l'ancienne poste),
- ⇒ création d'un bassin d'orage rue Aman Jean,
- ⇒ intégration des futurs réseaux de diverses opérations d'aménagements :
 - l'Orangerie,
 - la Beauderie,
 - la Zone d'Aménagement Concertée des Nouveaux Horizons (3 sites).

La volonté de la commune en terme d'assainissement est de :

- ⇒ réduire les rejets d'effluents pollués dans le ru du Réveillon,
- ⇒ diminuer les rejets d'eaux pluviales dans le collecteur du SIBRAV,
- ⇒ valoriser son patrimoine d'assainissement séparatif existant.

Pour cela, il est nécessaire :

- ⇒ de s'assurer de la pertinence des opérations envisagées,
- ⇒ de hiérarchiser les travaux en fonction de leur efficacité,
- ⇒ d'étudier les modalités de leur financement,
- ⇒ de planifier les travaux en tenant compte des travaux de voiries et des aménagements prévus.

2 DECONNEXION DU POSTE DE RELEVEMENT PATHÉ DU RESEAU UNITAIRE

2.1 LE CONTEXTE

Le poste de relèvement Pathé est implanté à l'angle des rues Charles Pathé et des Bleuets.

Voir plan de situation du PR Pathé page suivante.

Il collecte les eaux usées d'un secteur séparatif de la commune de Chevry-Cossigny.

Pourtant, son exutoire est le réseau unitaire de la rue Charles Pathé qui aboutit, via la rue Jean Delsol, au réseau unitaire de la rue Aman Jean. Ce dernier est équipé d'un déversoir d'orage, implanté juste en amont de son raccordement au collecteur du SIBRAV (Syndicat Intercommunal de la Brie pour le Raccordement A Valenton), dont la canalisation de surverse se rejette dans le ru du Réveillon, à la hauteur de l'ancienne station d'épuration.

La déconnexion du poste de relèvement Pathé du réseau unitaire de la rue Charles Pathé permettra de :

- ⇒ réduire par temps de pluie le rejet d'effluents pollués dans le ru du Réveillon en supprimant les volumes d'eaux usées issus d'une zone de collecte séparative et transitant dans un réseau unitaire,
- ⇒ valoriser les investissements réalisés dans la desserte séparative du secteur raccordé au PR Pathé.

Elle permettra de diriger vers le réseau eaux usées strictes du secteur Pagnol environ 66 000 m³ d'eaux usées par an et éviter ainsi leur mélange avec les eaux pluviales par temps de pluie.

2.2 ZONE DE COLLECTE DU POSTE DE RELEVEMENT PATHÉ

Le poste de relèvement Pathé reçoit les eaux usées des voies suivantes :

- ⇒ partie de la rue Charles Pathé située à l'Est de la rue Jean Gabin,
- ⇒ rue des Champs Patureau,
- ⇒ rue du Chemin Vert,
- ⇒ rue Jules Ferry,
- ⇒ rue des Bleuets,
- ⇒ rue des Jasmins,
- ⇒ partie de la rue Jean Gabin située entre la rue Charles Pathé et la rue Louis de Funès,
- ⇒ rue Victor Hugo,
- ⇒ rue Albert Camus,
- ⇒ rue des Pâquerettes.

Voir plan de la zone de collecte du PR Pathé page suivante.

Commune de Chevry-Cossigny

Préparation du nouveau contrat de bassin

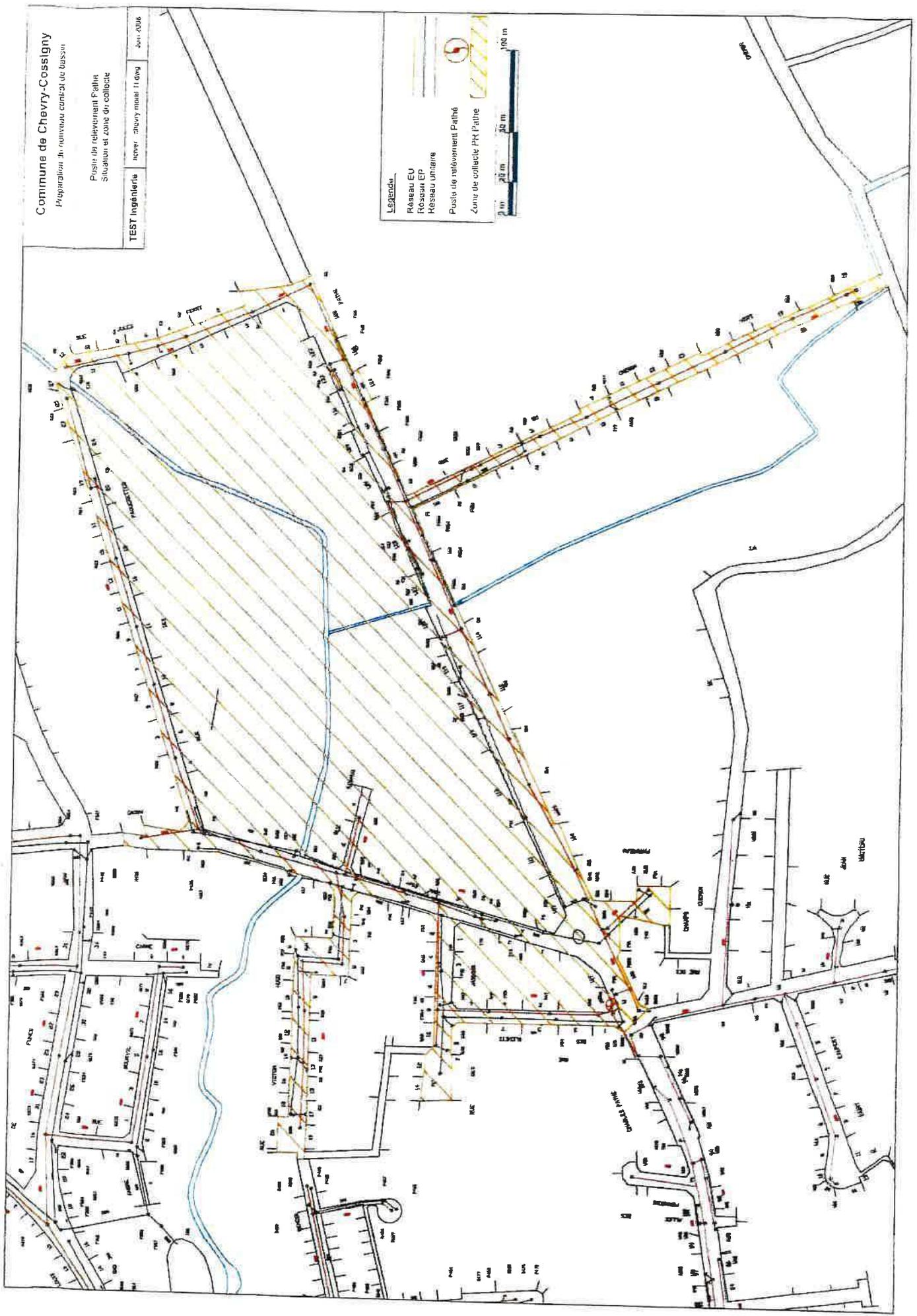
Projet de réajustement Pdlm
Situation et zone de collecte

TEST Ingénieria
rue Chevreton 11 019
Jun 2016

Legende

- Réseau EU
- Réseau EP
- Réseau unitaire

Points de réajustement Pdlm
Zone de collecte Pdlm l'altre



2.3 CARACTERISTIQUES ET FONCTIONNEMENT ACTUEL DU POSTE DE RELEVEMENT PATHE

2.3.1 Caractéristiques

Le PR Pathé a fait l'objet d'une inspection visuelle avec prise des principales caractéristiques géométriques le 06 juin 2008. il s'agit d'un poste de relèvement.

Les principales caractéristiques du poste de relèvement Pathé sont les suivantes :

⇒ **bâche** :

- carrée en béton – ouverture libre 1.30 m x 0.80 m – trappes triangulaires en fonte ;
- L 1.50 m x l 1.50 m x P 5.20 m ;
- Fe arrivée : non visible (supérieure à - 4.20 m) ;

⇒ **3 pompes Flygt¹** pilotée par une sonde US aérien et une poire de niveau très haut :

- pompe n°1 : CP 3085 MT432, 2 Kw, P absorbée : 2265 W,
- pompe n°2 : CP 3085 MT434, 2 Kw, P absorbée : 1612 W,
- pompe n°3 : CP 3085 MT434, 2 Kw, P absorbée : 1477 W ;

d'après les courbes des pompes et pour une HMT de 4 mètres, le débit théorique est de 30 l/s, soit 108 m³/h, pour la pompe n°1 et 22 l/s, soit 79.2 m³/h, pour les pompes 2 et 3.

2.3.2 Fonctionnement actuel

Le bilan 2006 de fonctionnement du PR Pathé² est présenté dans le tableau ci-dessous et illustré par le graphe ci-après.

Tableau 1 : bilan 2006 de fonctionnement du PR Pathé

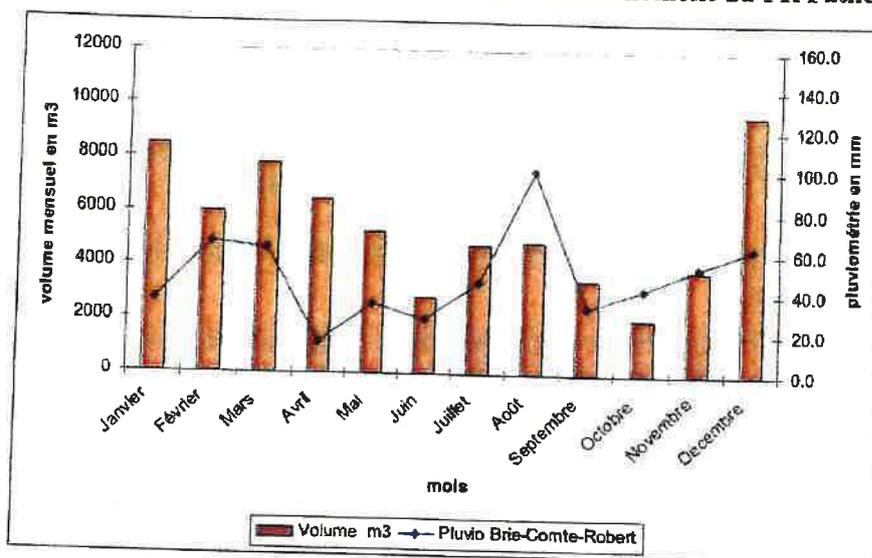
MOIS	DATE	CHP1	Moy/ jour	CHP2	Moy/ jour	CHP3	Moy/ jour	Volume	Moy/ jour	E D F	EDF	Rende ment	Pluvio Bria- Comte- Robert
			Heure(s)		Heure(s)		Heure(s)	m3	m3	index	kW/mois	W/m3	mm
	27/12/2005	3984		7265		2684				15385			
Janvier	01/02/2006	4002	0.5	7300	1.0	2731	1.3	8438	234	15567	182	21.6	35.5
Février	01/03/2006	4017	0.5	7328	1.0	2758	1.0	5976	213	15726	159	26.6	64.8
Mars	29/03/2006	4039	0.8	7380	1.1	2794	1.3	7762	277	15911	185	23.8	61.5
Avril	27/04/2006	4067	0.6	7386	0.9	2825	1.1	8458	223	16082	171	26.5	14.9
Mai	06/06/2006	4072	0.4	7407	0.5	2850	0.6	5283	132	16281	199	37.8	34.3
Juin	03/07/2006	4080	0.3	7419	0.4	2883	0.5	2844	105	16344	63	22.2	27.0
Juillet	02/08/2006	4092	0.4	7449	1.0	2877	0.5	4781	159	16450	106	22.2	45.0
Août	06/09/2006	4106	0.4	7471	0.6	2898	0.6	4918	141	16584	144	29.3	100.5
Septembre	05/10/2006	4117	0.4	7485	0.5	2913	0.5	3485	120	16712	118	33.9	33.2
Octobre	30/10/2006	4129	0.2	7492	0.3	2924	0.4	2074	83	16797	85	41.0	42.1
Novembre	30/11/2006	4133	0.3	7510	0.6	2941	0.5	3852	124	16919	122	31.7	53.0
Décembre	08/01/2007	4162	0.7	7550	1.0	2983	1.1	9626	247	17173	254	26.4	62.5
		178		285		299		65477	172	1788	1788	29	874

Remarque : juillet valeur à la station du Châtelet en Brie – septembre valeur à la station de Fontenay-Trésigny

¹ Données Lyonnaise des Eaux Brie-Comte-Robert.

² Données Lyonnaise des Eaux Brie-Comte-Robert.

Figure 2 : illustration du bilan 2006 de fonctionnement du PR Pathé



Le volume d'eaux usées relevé par le PR Pathé en 2006 est de 65 477 m³, soit une moyenne de l'ordre de 172 m³/j. La superposition de la pluviométrie aux volumes relevés ne permet pas de conclure quant à la présence d'eaux parasites.

Néanmoins, le PR Pathé reçoit des eaux pluviales car cinq avaloirs sont raccordés aux réseaux eaux usées de la zone de collecte (voir § 2.5 et chapitre 3 du présent document).

2.4 TRAVAUX DE DECONNEXION DU PR PATHÉ DU RESEAU UNITAIRE

Pour déconnecter le PR Pathé du réseau unitaire, il est nécessaire de créer une canalisation de refoulement pour rejoindre le réseau eaux usées le plus proche. Ce dernier se situe au carrefour des rues De Funès et Jean Gabin (regard R364).

Le réseau de refoulement serait implanté sous voirie rue des Bleuets, rue des Jasmins et rue Jean Gabin.

Voir plan du tracé envisagé de la canalisation de refoulement page suivante.

Le linéaire de refoulement est de l'ordre de 395 m.

Le raccordement rue Jean Renoir (regard R489) a été envisagé, mais le linéaire de refoulement est supérieur de 50 m (445 m au total) par rapport à celui retenu.

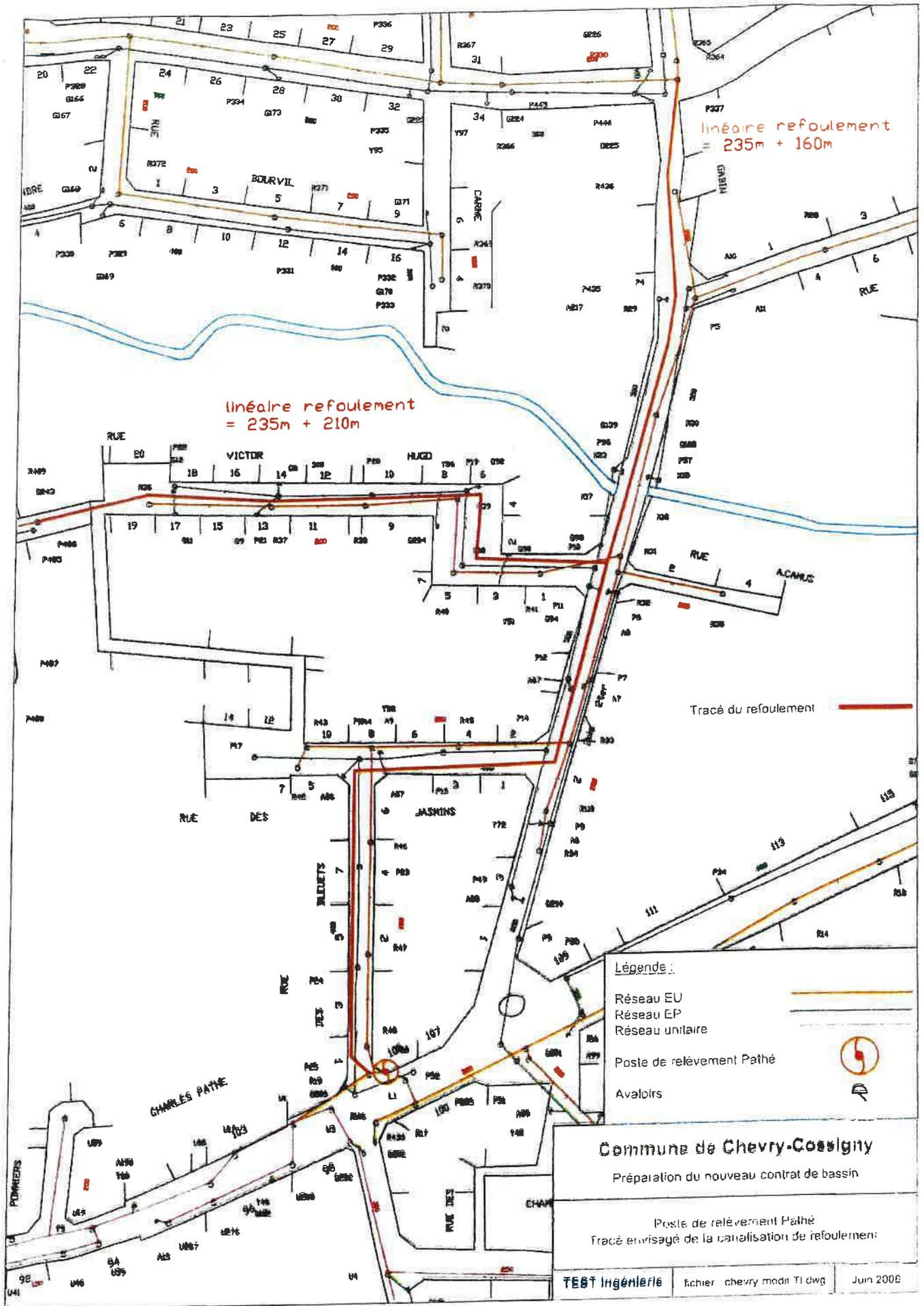
Le réseau eaux usées de la rue De Funès aboutit au poste de refoulement Pagnol implanté rue Marcel Pagnol.

Les caractéristiques du groupe de pompage équipant le PR Pagnol sont les suivantes :

⇒ 2 pompes Flygt³ :

- pompe n°1 : NP 3085 MT 461, 2 Kw, P absorbée : 1500 W,

³ Données Lyonnaise des Eaux Brie-Comte-Robert.



linéaire refoulement
= 235m + 210m

linéaire refoulement
= 235m + 160m

Tracé du refoulement

Légende :

- Réseau EU
- Réseau EP
- Réseau unitaire
- Poste de relèvement Pathe
- Avaloirs

Commune de Chevry-Cosigny
Préparation du nouveau contrat de bassin

Poste de relèvement Pathe
Tracé envisagé de la canalisation de refoulement

- pompe n°2 : NP 3085 MT 461, 2 Kw, P absorbée : 1500 W ;
d'après les courbes de ce type de pompe et pour une HMT de 4.6 mètres, le débit théorique est de 16 l/s, soit 57.6 m³/h.

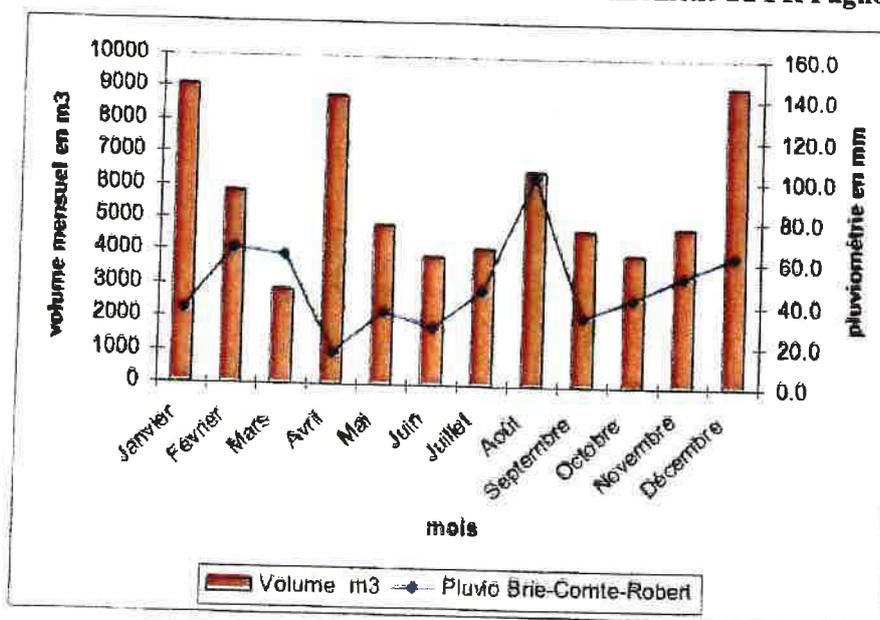
Le bilan 2006 de fonctionnement de ce PR⁴ est présenté dans le tableau ci-dessous et illustré par le graphe ci-après.

Tableau 2 : bilan 2006 de fonctionnement du PR Pagnol

MOIS	DATE	CHP1	Moy/jour Heure(s)	CHP2	Moy/jour Heure(s)	Volume m3	Moy/jour m3	E D F Index	EDF kW/mois	Rendement W/m3	Pluvio Brie- Comte- Robert mm
	27/12/2005	9200		10962				14096			
Janvier	01/02/2006	9316	3.2	11054	2.6	9072	252	14505	409	45.1	35.5
Février	01/03/2006	9368	2.6	11098	2.1	5817	208	14706	201	34.6	64.8
Mars	20/03/2006	9409	2.0	11123	1.5	2831	149	14858	152	53.7	61.5
Avril	26/04/2006	9490	2.2	11290	2.9	8772	237	15180	322	36.7	14.9
Mai	06/06/2006	9565	1.8	11271	1.0	4812	117	15456	276	57.4	34.3
Juin	03/07/2006	9612	1.7	11312	1.5	3888	144	16637	181	46.6	27.0
Juillet	02/08/2006	9661	1.6	11356	1.5	4125	138	15818	181	43.9	45.0
Août	06/09/2006	9737	2.2	11426	2.0	6498	186	16053	235	36.2	100.5
Septembre	05/10/2006	9790	1.8	11478	1.8	4713	163	16264	211	44.8	33.2
Octobre	30/10/2006	9837	1.9	11520	1.7	3945	158	16443	179	45.4	42.1
Novembre	30/11/2006	9896	1.9	11570	1.6	4797	155	16660	217	45.2	53.0
Décembre	08/01/2007	10003	2.7	11668	2.5	9117	234	17130	470	51.6	62.5
		803		706		68387	178	3034	3034	45	574

Remarque : juillet valeur à la station du Châtelet en Brie – septembre valeur à la station de Fontenay-Trésigny

Figure 4 : illustration du bilan 2006 de fonctionnement du PR Pagnol



⁴ Données Lyonnaise des Eaux Brie-Comte-Robert.

Le raccordement du PR Pathé sur le réseau eaux usées de la rue Jean Gabin entraînera le doublement des volumes d'effluents refoulés par le PR Pagnol.

Afin de vérifier si le groupe de pompage du PR Pagnol pourrait supporter le raccordement du PR Pathé, on détermine le débit de pointe correspondant au bassin de collecte :

$$\Rightarrow \text{débit de pointe} : Q_p = p \times Q_m$$

$$\Rightarrow \text{coefficient de pointe} : p = a + \frac{b}{\sqrt{Q_m}}^5,$$

dans laquelle Q_m est le débit moyen journalier à transiter exprimé en litres par seconde et avec $a = 1.5$ et $b = 2.5$.

Les résultats du calcul sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : détermination du débit de pointe du bassin de collecte Pathé/Pagnol

Volume cumulé des PR Pathé et Pagnol année 2006				Calcul du débit de pointe	
total	moyenne				
m ³	m ³ /jour	m ³ /h	l/s	coeff. de pointe (p)	débit de pointe (Qp)
133 863	367	15.3	4.2	2.71	11.5 l/s soit 41 m ³ /h

Il faut aussi nuancer ces résultats. En effet, lorsque le PR Pathé fonctionnera, le débit au niveau du regard R364 (raccordement du refoulement au carrefour des rues De Funès et Jean Gabin) sera de l'ordre de 20 à 30 l/s selon la pompe en fonctionnement. Cependant, le linéaire de réseau entre le regard R364 et le PR Pagnol étant de l'ordre de 440 m, cette pointe de débit s'amortira de façon significative.

Il faut aussi préciser que les pompes du PR Pagnol fonctionnent environ 2 heures par jour. Ce dernier peut donc supporter des apports supplémentaires.

Nous ne préconisons donc pas de remplacement du groupe de pompage du PR Pagnol. Un échange avec le groupe de pompage du PR Pathé pourra néanmoins être envisagé et réalisé par l'exploitant.

Par contre, des adaptations sont à prévoir. La création d'une chambre à vannes avec 3 clapets anti-retour et 3 vannes est à réaliser, ainsi que le remplacement des colonnes de refoulement dans le poste et la mise en place d'un caillebotis afin de sécuriser l'accès à la bâche.

Le descriptif et le coût des travaux de déconnexion du PR Pathé du réseau unitaire sont présentés dans le tableau ci-après.

⁵ On retiendra pour le coefficient de pointe maximum une valeur maximale de 4.

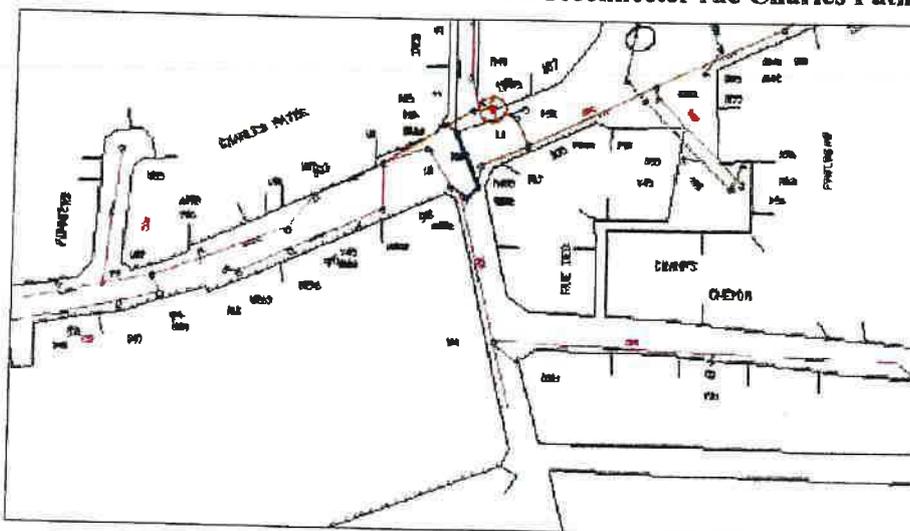
Tableau 4 : chiffrage des travaux de déconnexion du PR Pathé du réseau unitaire

Désignation	Unité	Quantités	P.U. en € HT	Montant en € HT
Création d'un réseau de refoulement PEHD-DN200	ml	395	230 €	90 850 €
Adaptation du PR Pathé	forfait	1	10 000 €	10 000 €
Total travaux arrondi à				100 850 €
Frais de maîtrise d'ouvrage et d'œuvre (15%)				16 000 €
Total opération				117 000 €

2.5 DECONNEXION DES AVALOIRS

A l'angle des rues Charles Pathé et Jean-Charles Tupet, 1 avaloir est raccordé dans le réseau séparatif eaux usées.

Il est possible de le raccorder au réseau EP de l'autre côté de la rue Charles Pathé, ainsi que celui raccordé au réseau unitaire.

Figure 5 : localisation des deux avaloirs à déconnecter rue Charles Pathé

Le descriptif et le coût des travaux de déconnexion de deux avaloirs rue Charles Pathé sont présentés dans le tableau ci-après.

Tableau 5 : chiffrage des travaux de déconnexion de deux avaloirs rue Charles Pathé

Désignation	Unité	Quantités	P.U. en € HT	Montant en € HT
Création d'un raccordement EP entre les avaloirs G252, G202 et le regard EP P25	ml	25	500 €	12 500 €
Total travaux arrondi à				12 500 €
Frais de maîtrise d'ouvrage et d'œuvre (15%)				2 000 €
Total opération				15 000 €

3 GESTION DES EAUX PLUVIALES RUES DES PAQUERETTES, JULES FERRY ET DU CHEMIN VERT

3.1 LE CONTEXTE

Les rues des Pâquerettes, Jules Ferry et du Chemin Vert sont desservies par un réseau eaux usées.

Par contre, elles ne sont pas équipées de réseau eaux pluviales.

Voir plan des réseaux d'assainissement page suivante.

La rue des Pâquerettes dispose :

- ⇒ dans sa partie aval, d'une paire d'avaloirs raccordée au réseau EP de la rue Jean Gabin,
- ⇒ dans sa partie amont (à la hauteur du n°27), de deux avaloirs qui se rejettent dans le ru du Réveillon.

Rue Jules Ferry, deux avaloirs sont raccordés au réseau séparatif eaux usées à la hauteur des n°7 et 9.

Rue du Chemin Vert :

- ⇒ la partie aval de la rue est desservie par un réseau eaux pluviales Ø300 d'un linéaire de l'ordre de 80 m, sur lequel sont raccordés 3 avaloirs ; ce réseau aboutit dans le réseau EP de la rue Charles Pathé ;
- ⇒ deux avaloirs sont raccordés au réseau séparatif eaux usées à la hauteur des n°9 et 10.

Il faut également noter le raccordement d'un avaloir au réseau eaux usées au carrefour des rues Jean-Charles Tupet et Charles Pathé.

3.2 PROPOSITIONS POUR LA GESTION DES EAUX PLUVIALES RUES DES PAQUERETTES, JULES FERRY ET DU CHEMIN VERT

Afin de rendre la collecte des effluents réellement séparative sur ce secteur, il est indispensable de supprimer les raccordements d'eaux pluviales sur les réseaux d'eaux usées.

La gestion des eaux pluviales rues des Pâquerettes, Jules Ferry et du Chemin Vert peut être réalisées de différentes façons :

- ⇒ gestion des eaux pluviales à la parcelle (ouvrages de récupération des EP, infiltration), avec ou sans trop-plein vers les ouvrages EP publics,
- ⇒ création de réseaux EP pour évacuer les eaux de ruissellement de voiries et, le cas échéant, une partie ou la totalité des eaux pluviales des propriétés riveraines.

Une combinaison de ces deux solutions est également envisageable.

3.2.1 Enquêtes domiciliaires et détermination de l'aptitude des sols à l'infiltration des eaux pluviales

La réalisation d'une étude à la parcelle pour chaque habitation des rues des Pâquerettes, Jules Ferry et du Chemin Vert est utile à la fois en cas de gestion des eaux pluviales à la parcelle, mais aussi en cas de raccordement à un réseau EP à créer.

Elle permettra de connaître :

- ⇒ le nombre d'occupant, le statut d'occupation, les ressources du ménage, la consommation d'eau, les problèmes rencontrés avec l'assainissement existant,
- ⇒ le descriptif des installations d'assainissement existantes,
- ⇒ la localisation de toutes les sorties d'eau, des gouttières, siphons de cour, drains, trop-plein de puits, etc..., et leur cote rattachée au NGF,
- ⇒ l'occupation du sol sur la parcelle, notamment la présence d'aménagements lourds (terrasses, dalles,...) qui augmenteraient les coûts des travaux,
- ⇒ le tracé des canalisations distinctes Eaux Usées et Eaux Pluviales en domaine privé, ainsi que l'emplacement des boîtes de branchement sous domaine public et leur profondeur rattachée au NGF,
- ⇒ le tracé de réseaux enterrés (gaz, électricité, eau potable, téléphone...) s'il est connu par le propriétaire,
- ⇒ le levé altimétrique précis des sorties d'eau sous domaine privé en bordure de façade et sous domaine public en limite de propriété pour définir les cotes TN et Radier des boîtes de branchement EP,

et d'établir :

- ⇒ le projet de gestion des eaux pluviales comprenant :
 - le descriptif des travaux de séparation du système de collecte des eaux usées avec :
 - conservation de l'exutoire existant,
 - rétention / infiltration à la parcelle,
 - création d'un exutoire sous domaine public (gargouille, ...),
 - ... ;
 - le chiffrage estimatif des travaux à réaliser en domaine privé.

Afin d'affiner l'étude de gestion alternative des eaux pluviales à la parcelle, il sera nécessaire de réaliser des études de sol.

Cette étude pédologique permettra de déterminer la nature du sol et sa capacité à infiltrer les eaux pluviales. Elle devra comprendre :

- ⇒ la réalisation de sondages à la tarière manuelle à 1.2 m de profondeur afin de déterminer la nature des sols, de définir des unités de sols homogènes et de vérifier la présence éventuelle d'une nappe à faible profondeur,
- ⇒ la réalisation de tests de perméabilité selon la méthode PORCHET par unité de sol homogène pour déterminer le coefficient de perméabilité de chaque type de sol.

Le chiffrage de ces études à la parcelle et de l'étude pédologique associée est présentée dans le tableau ci-après.

Tableau 6 : chiffrage des études à la parcelle et de l'étude pédologique associée

Désignation	Unité	Quantités	P.U. en €HT	Montant en €HT
Enquêtes domiciliaires, y compris rapport				
rue des Pâquerettes	u	27	250 €	6 750 €
rue Jules Ferry	u	12	250 €	3 000 €
rue du Chemin Vert	u	23	250 €	5 750 €
Etude pédologique associée				
sondages à la tarière	u	60	20 €	1 200 €
tests de perméabilité	u	20	80 €	1 600 €
rapport	forfait	1	1 100 €	1 100 €
Total études				19 400 €
arrondi à				20 000 €
<i>Frais de maîtrise d'ouvrage et d'œuvre (15%)</i>				3 000 €
Total opération				23 000 €

3.2.2 Création de réseaux EP et déconnexion des avaloirs raccordés aux réseaux EU

Les travaux envisageables sont les suivants :

- ⇒ création d'un réseau EP rue des Pâquerettes et raccordement sur le réseau EP de la rue Jean Gabin et sur le ru du réveillon ;
- ⇒ création d'un réseau EP rue Jules Ferry et raccordement sur le réseau EP de la rue Charles Pathé, déconnexion des avaloirs raccordés au réseau EU ;
- ⇒ extension du réseau EP rue du Chemin Vert avec raccordement sur la tête du réseau EP et sur le ru de Coupe Gorge, déconnexion des avaloirs raccordés au réseau EU.

Voir tracé des réseaux EP proposés page suivante.

Ces tracés sont donnés à titre indicatif et devront être validés après la réalisation d'un lever topographique de ces trois rues, la pente de ces voies étant extrêmement faible.

Le chiffrage des travaux de création de réseaux EP rues des Pâquerettes, Jules Ferry et du Chemin Vert est présenté dans le tableau ci-après.

Tableau 7 : chiffrage des travaux de création de réseaux EP rues des Pâquerettes, Jules Ferry et du Chemin Vert

Désignation	Unité	Quantités	P.U. en €HT	Montant en €HT
Rue des Pâquerettes	ml	230	500 €	115 000 €
Rue Jules Ferry	ml	180	500 €	80 000 €
Rue du Chemin Vert	ml	190	500 €	95 000 €
Total travaux				290 000 €
arrondi à				290 000 €
<i>Frais de maîtrise d'ouvrage et d'œuvre (15%)</i>				44 000 €
Total opération				334 000 €

Commune de Cheiry-Cossigny

Préparation du nouveau schéma de bassin

Tracé des réseaux EP pour les rues des Paquettes
Jules Ferry et du Chemin Vert

TEST Ingénierie
10 rue Cheiry n°11 47000 Cheiry
Juin 2009

Extensions EP

Légende

Réseau EU

Réseau EP

Réseau unitaire

Poste de relèvement Paillé

Avaires



4 EXTENSION DES ANTENNES PLUVIALES A PARTIR DU RESEAU EP DE LA RUE JEAN DELSOL

4.1 LE CONTEXTE

En 2002, la commune de Chevry-Cossigny a créé un réseau eaux pluviales rue Jean Delsol et Villa du Réveillon afin de déconnecter les pompes vide-caves et les eaux de ruissellement de voirie du réseau unitaire.

L'objectif était double :

- ⇒ réduire le volume d'ECPP rejeté dans le collecteur du SIBRAV,
- ⇒ diminuer les rejets d'effluents pollués dans le ru du Réveillon via le déversoir d'orage de la rue Aman Jean.

Voir plan du réseau EP de la rue Jean Delsol page suivante.

Ce réseau EP a été posé en prévoyant la possibilité de l'étendre ultérieurement vers l'amont.

La tête du réseau EP se situe rue Charles Pathé, à la hauteur du n°75 (regard P715). La profondeur de ce regard est de 2.10 m.

Le regard EP situé au carrefour des rues Delsol et Pathé (regard P707) a une profondeur de 2.40 m.

4.2 PROPOSITIONS D'EXTENSIONS DES ANTENNES PLUVIALES

D'après les résultats de la modélisation du collecteur EP de la rue Jean Delsol, les extensions du réseau eaux pluviales envisageables sont les suivantes :

- ⇒ **rue Charles Pathé :**
 - du regard P715 (tête actuelle du réseau) jusqu'au n°86, linéaire = 175 m ;
- ⇒ **rue de la Petite Ferme :**
 - entre la rue Charles Pathé et la rue Maurice Ambolet, linéaire = 110 m,
 - entre la rue Maurice Ambolet et la rue de la Beauderie, linéaire = 75 m ;
- ⇒ **rue Maurice Ambolet :**
 - entre la rue Charles Pathé et la rue de la Petite Ferme, linéaire = 100 m,
 - entre la rue de la Petite Ferme et la rue Fretel, linéaire = 240 m ;
- ⇒ **rue de la Beauderie :**
 - entre la rue Tupet et le n°68, linéaire = 440 m.

Voir plan des extensions du réseau eaux pluviales envisageables à partir de la rue Jean Delsol page suivante.

La surface active (imperméabilisée) supprimée serait de l'ordre de 15 000 m².



Commune de Chevry-Cossigny

Préparation du nouveau schéma de bassin

Plan arrêté sur EP par le conseil municipal le 12/05/2010

TEST Inghelerte le 06/06/2010

- Extensions EP
- Réseau EU
- Réseau EP
- Voies d'égout
- Station de traitement

Le chiffrage des travaux d'extensions du réseau eaux pluviales à partir de la rue Jean Delso! est présenté dans le tableau ci-après.

Tableau 8 : chiffrage des travaux d'extensions du réseau eaux pluviales à partir de la rue Jean Delso!

Désignation	Unité	Quantités	P.U. en € HT	Montant en € HT
Rue Charles Pathé				
du regard P 715 au n°86	ml	175	500 €	87 500 €
Rue de la Petite Ferme				
entre la rue Charles Pathé et la rue Maurice Ambolet	ml	110	500 €	55 000 €
entre la rue Maurice Ambolet et la rue de la Beauderie	ml	80	500 €	40 000 €
Rue Maurice Ambolet				
entre la rue Charles Pathé et la rue de la Petite Ferme	ml	100	500 €	50 000 €
entre la rue de la Petite Ferme et la rue Fretel	ml	240	500 €	120 000 €
Rue de la Beauderie				
entre la rue Tupet et le n°68 (aval du carrefour avec la rue de la Petite Ferme)	ml	440	500 €	220 000 €
Total travaux				572 500 €
arrondi à				573 000 €
Frais de maîtrise d'ouvrage et d'œuvre (15%)				86 000 €
Total opération				659 000 €

5 MISE EN CONFORMITE DU QUARTIER DU MOULIN

5.1 LE CONTEXTE

Le quartier du Moulin est situé à l'Ouest de la commune. Il regroupe les rues suivantes :

- ⇒ Théodore Rousseau,
- ⇒ Berthe Morisot,
- ⇒ Jean-François Millet,
- ⇒ Jean-Baptiste Corot.

Voir plan de situation et d'assainissement page suivante.

La situation de l'assainissement dans ces différentes rues est la suivante :

- ⇒ rue Théodore Rousseau :
 - réseaux séparatifs EU et EP entre la rue Albert Dauvergne et la rue Jean-François Millet,
 - réseau eaux usées uniquement dans la partie amont ;
- ⇒ rue Berthe Morisot : réseaux séparatifs EU et EP sur toute la rue ;
- ⇒ rue Jean-François Millet :
 - réseau eaux usées sur toute la rue,
 - réseau eaux pluviales du carrefour avec la rue Rousseau et le n°22 ;
- ⇒ rue Jean-Baptiste Corot : réseau eaux usées sur toute la rue.

D'importants rejets d'eaux pluviales dans les réseaux d'eaux usées sont observés dans ce quartier.

La mise en conformité des branchements permettra de réduire les rejets d'eaux pluviales dans le collecteur du SIBRAV.

5.2 MISE EN CONFORMITE DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DU QUARTIER DU MOULIN

5.2.1 Enquêtes domiciliaires

La mise en conformité des réseaux d'assainissement du quartier du Moulin passe, dans un premier temps, par la réalisation d'une **enquête domiciliaire qui concernera chaque habitation du quartier.**

Elle permettra de connaître :

- ⇒ le nombre d'occupant, le statut d'occupation, les ressources du ménage, la consommation d'eau, les problèmes rencontrés avec l'assainissement existant,
- ⇒ le descriptif des installations d'assainissement existantes,

- ⇒ la localisation de toutes les sorties d'eau, des gouttières, siphons de cour, drains, trop-plein de puits, etc..., et leur cote rattachée au NGF,
- ⇒ l'occupation du sol sur la parcelle, notamment la présence d'aménagements lourds (terrasses, dalles,...) qui augmenteraient les coûts des travaux,
- ⇒ le tracé des canalisations distinctes Eaux Usées et Eaux Pluviales en domaine privé, ainsi que l'emplacement des boîtes de branchement sous domaine public et leur profondeur rattachée au NGF,
- ⇒ le tracé de réseaux enterrés (gaz, électricité, eau potable, téléphone...) s'il est connu par le propriétaire,
- ⇒ le levé altimétrique précis des sorties d'eau sous domaine privé en bordure de façade et sous domaine public en limite de propriété pour définir les cotes TN et Radier des boîtes de branchement EU et EP,

et d'établir, le cas échéant :

- ⇒ le projet de mise en conformité comprenant :
 - le descriptif des travaux de séparation du système de collecte des eaux usées avec :
 - conservation de l'exutoire existant,
 - rétention / infiltration à la parcelle,
 - création d'un exutoire sous domaine public (gargouille, ...),
 - ... ;
 - le chiffrage estimatif des travaux à réaliser en domaine privé.

Le chiffrage de ces enquêtes domiciliaires est présenté dans le tableau ci-après.

Tableau 9 : chiffrage des enquêtes domiciliaires quartier du Moulin

Désignation	Unité	Quantités	P.U. en €HT	Montant en €HT
Enquêtes domiciliaires, y compris rapport				
rue Théodore Rousseau	u	24	250 €	6 000 €
rue Berthe Morisot	u	10	250 €	2 500 €
rue Jean-François Millet	u	32	250 €	8 000 €
rue Jean-Baptiste Corot	u	15	250 €	3 750 €
Total études				20 250 €
arrondi à				21 000 €
Frais de maîtrise d'ouvrage et d'œuvre (15%)				4 000 €
Total opération				25 000 €

5.2.2 Extension des réseaux EP

L'objectif est de compléter la desserte en réseau eaux pluviales du quartier du Moulin de manière à offrir aux riverains uniquement desservis par un réseau eaux usées un exutoire EP et faciliter, ainsi, les mises en conformité.

Les extensions du réseau eaux pluviales envisageables sont les suivantes :

- ⇒ **rue Théodore Rousseau** :
 - à partir du regard P36 (tête actuelle du réseau), linéaire = 130 m ;

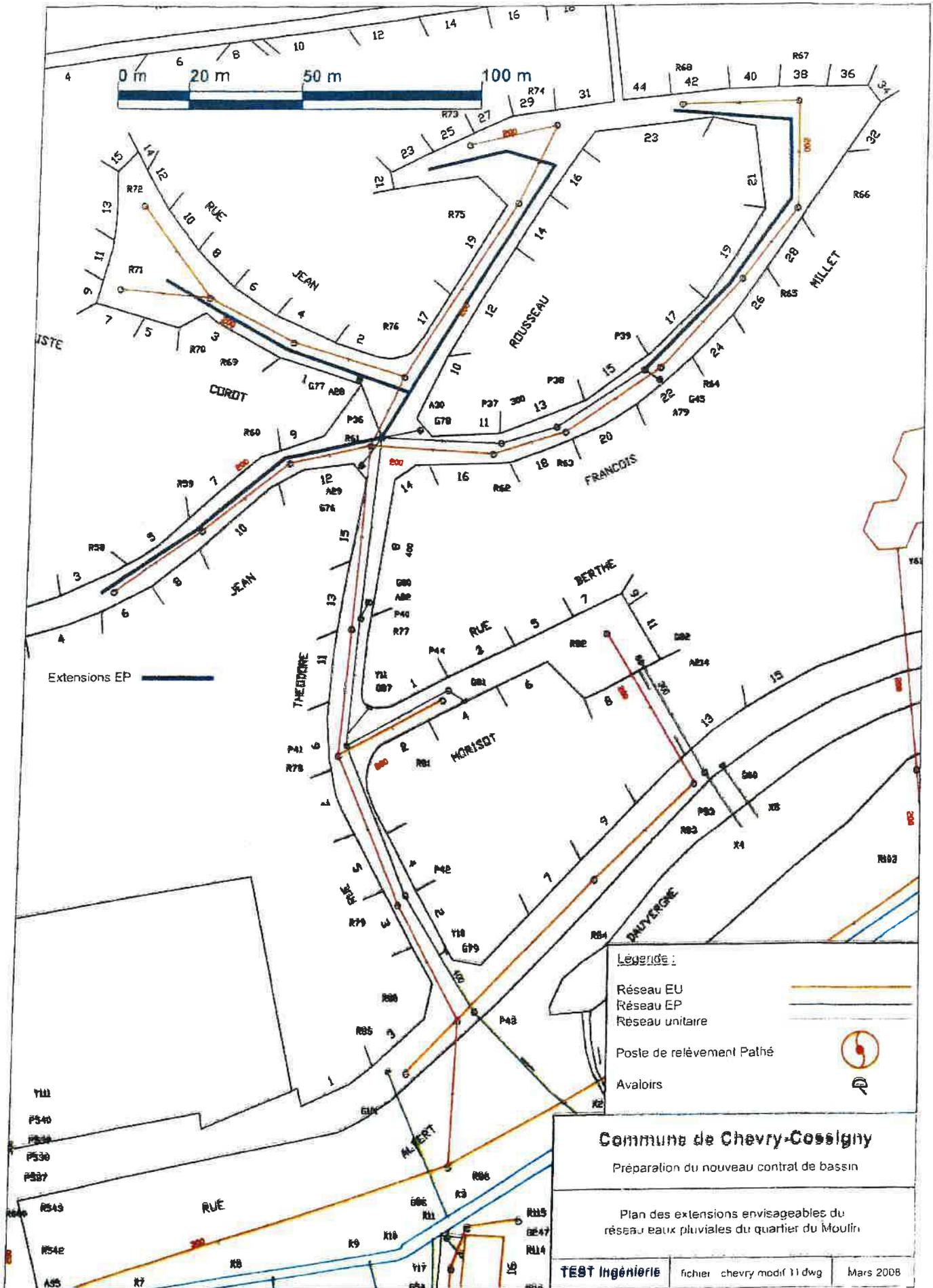
- ⇒ **rue Jean-François Millet :**
- à partir du regard P36 (tête actuelle du réseau), linéaire = 90 m,
 - à partir du regard P39 (tête actuelle du réseau), linéaire = 120 m ;
- ⇒ **rue Jean-Baptiste Corot :**
- à partir de la rue Théodore Rousseau, linéaire = 80 m.

Voir plan des extensions envisageables du réseau eaux pluviales du quartier du Moulin page suivante.

Le chiffrage des travaux d'extensions du réseau eaux pluviales du quartier du Moulin est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 10 : chiffrage des travaux d'extensions du réseau eaux pluviales du quartier du Moulin

Désignation	Unité	Quantités	P.U. en € HT	Montant en € HT
Rue Théodore Rousseau	ml	130	500 €	65 000 €
Rue Jean-François Millet	ml	210	500 €	105 000 €
Rue Jean-Baptiste Corot	ml	80	500 €	40 000 €
Total travaux				210 000 €
arrondi à				210 000 €
Frais de maîtrise d'ouvrage et d'œuvre (15%)				32 000 €
Total opération				242 000 €



Légende :

- Réseau EU —
- Réseau EP —
- Réseau unitaire —
- Poste de relèvement Pathé P
- Avaloirs A

Commune de Chevry-Cossigny

Préparation du nouveau contrat de bassin

Plan des extensions envisageables du réseau eaux pluviales du quartier du Moulin

6 MISE EN SEPARATIF DU QUARTIER COMPRIS ENTRE LES RUES DE LA BEAUDERIE, CHARLES PATHE ET AMAN JEAN

La création de réseaux EP dans ce quartier est envisagé afin de :

- ⇒ réduire le volume d'eaux pluviales rejeté dans le collecteur du SIBRAV,
- ⇒ diminuer les rejets d'effluents pollués dans le ru du Réveillon via le déversoir d'orage de la rue Aman Jean.

Dans le cadre de l'aménagement de la place de la mairie et de la place de la poste, la faisabilité de créer un réseau EP au niveau de l'emprise des travaux a été étudiée. **Néanmoins, le fort encombrement du sous-sol a nécessité d'abandonner cette idée.**

7 CREATION D'UN BASSIN DE STOCKAGE-RESTITUTION RUE AMAN JEAN

7.1 LE CONTEXTE

Suite à l'établissement de son schéma directeur d'assainissement, la commune de Chevry-Cossigny, avait programmé, en 2003, la réalisation des travaux de construction d'un bassin de stockage-restitution des eaux de surverse du réseau unitaire existant.

Le bassin, dont le volume était de l'ordre de 300 m³, permettrait de stocker puis de restituer en différé sur le réseau du SIBRAV les eaux actuellement surversées par temps de pluie au niveau du déversoir d'orage implanté sur le réseau unitaire rue Aman Jean, jusqu'à la période de retour un mois.

Voir synoptique des réseaux d'assainissement de Chevry-Cossigny et implantation projetée du bassin de stockage-restitution page suivante.

La conception et la réalisation de cet ouvrage sont actuellement suspendues car les débits transitant dans le collecteur du SIBRAV sont supérieurs aux limites fixées par le SIARV, Maître de l'ouvrage du collecteur situé en aval.

7.2 DONNEES DE L'AVANT PROJET

L'avant projet date de 2004.

7.2.1 Rappel des résultats de la modélisation effectuée dans le cadre de l'AVP

Les simulations réalisées avec le logiciel HYDROWORKS donnent des résultats différents en fonction du profil de la pluie utilisée. Le débit instantané maximal en amont du BSR, pour une pluie mensuelle, est de :

- ⇒ 65 l/s avec la pluie peu intense,
- ⇒ et de 207 l/s avec la pluie orageuse.

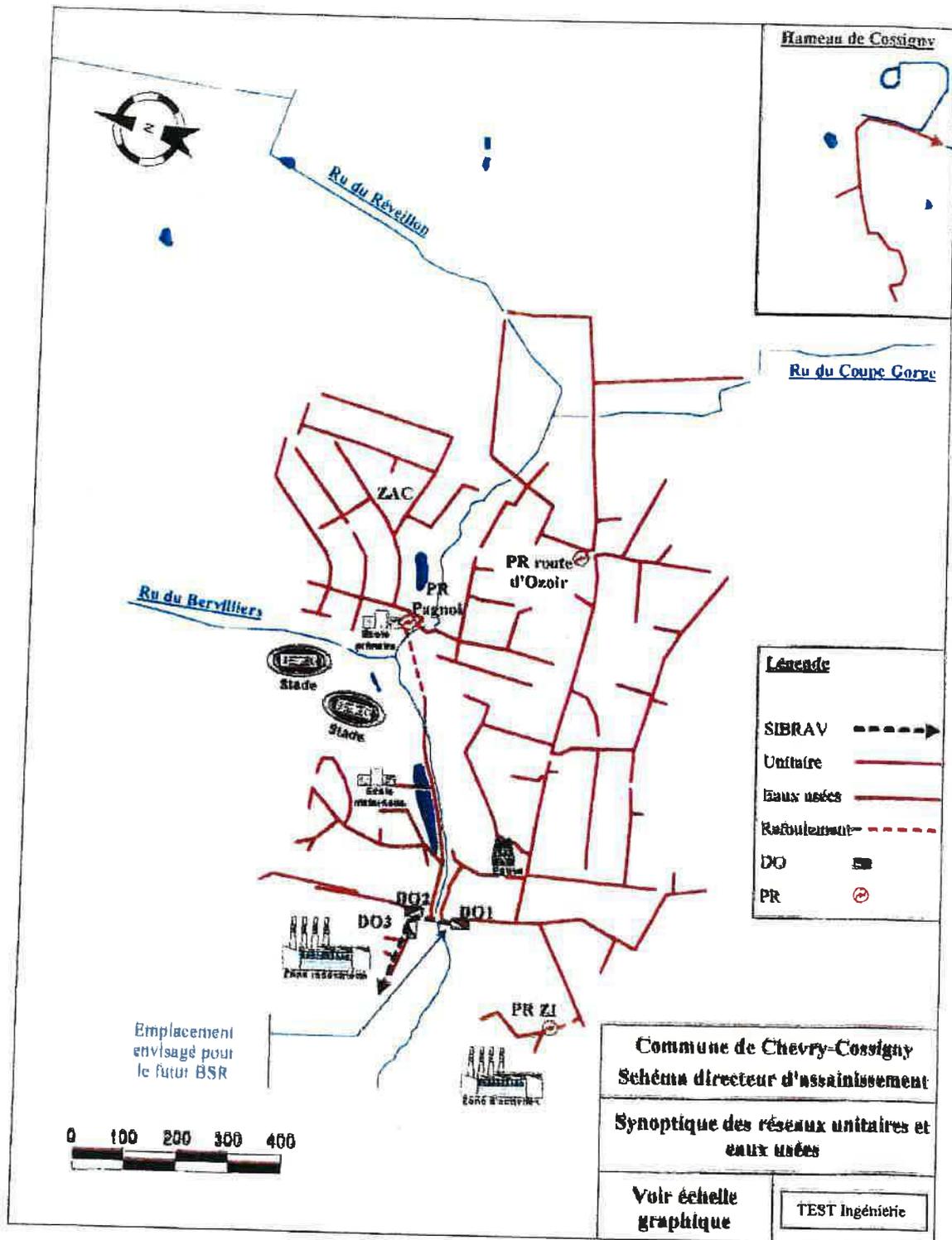
Puisque le débit de fuite du BSR vers le réseau du SIBRAV est limité à 35 l/s dans les deux cas, il est normal que la pluie la plus intense nécessite un volume de stockage plus important dans le BSR.

Ainsi le volume de stockage nécessaire est de :

- ⇒ 180 m³ pour la pluie mensuelle peu intense,
- ⇒ et 320 m³ pour la pluie mensuelle orageuse.

Par mesure de sécurité, il convient de pouvoir stocker les effluents générés par une pluie de type orageuse (comme le sont souvent les précipitations d'été par exemple), car c'est ce type de pluie qui engendre les dysfonctionnements les plus importants sur les réseaux d'assainissement et les ouvrages d'épuration.

Figure 11 : synoptique des réseaux d'assainissement de Chevry-Cossigny et implantation projetée du bassin de stockage-restitution



La simulation réalisée à l'aide du logiciel HYDROWORKS donne des résultats cohérents avec le dimensionnement réalisé dans le cadre du Schéma Directeur d'Assainissement.

Le volume retenu pour le bassin de stockage-restitution à créer sur l'antenne du réseau unitaire du centre ancien de Chevry est de :

320 m³ +/- 10%

7.2.2 Rappel des résultats de l'étude géotechnique

L'étude géologique et géotechnique a été réalisée par la société EN OM FRA en juillet 2003. Les principales conclusions sont rappelées ci-dessous.

Concernant l'adaptation aux fondations, le fond du bassin pourra être constitué d'un radier ancré de 0.30 m au minimum au sein du marno-calcaire blanchâtre. Le niveau d'assise sera voisin de 89.10 m NGF.

Les terrassements ne devraient pas poser de problème majeur de creusement. Toutefois, la présence de bancs ou blocs de calcaire et meulière indurés reste possible et il conviendra de prévoir l'usage d'outils spéciaux (BRH, ..).

L'étude réalisée par EN OM FRA a mis en évidence un niveau de nappe supérieur à celui du fond de l'ouvrage et qui, de plus, est susceptible de remonter nettement en période humide.

En conséquence, la société EN OM FRA recommande la réalisation d'une étude complémentaire afin d'établir les caractéristiques de cette nappe nécessaires à la détermination du mode opératoire de la phase travaux et au dimensionnement de l'ouvrage en phase définitive :

- ⇒ détermination du niveau des plus hautes eaux,
- ⇒ estimation des perméabilités et des débits de pompage prévisionnels,
- ⇒ étudier les éventuels impacts sur les avoisinants.

Dans l'hypothèse où les méthodes de pompage ou de rabattement s'avèreraient techniquement ou économiquement inadaptées, la société EN OM FRA indique :

- ⇒ que l'on pourra envisager de construire le bassin par un soutènement associé à la réalisation d'un fond étanche ;
- ⇒ mais qu'en raison des hauteurs de soutènement importantes, il est recommandé de réaliser un sondage carotté avec prélèvement d'échantillons intacts afin de déterminer l'angle de frottement et la cohésion des terrains nécessaires au calcul des poussées en phase travaux et définitive au moyen d'essais triaxiaux.

Sans les résultats de cette étude géotechnique complémentaire, il est difficile de chiffrer le coût de construction du bassin de stockage-restitution.

7.3 ADAPTATION AU CONTEXTE ACTUEL ET CHIFFRAGE ESTIMATIF

La commune de Chevry-Cossigny ayant des projets de création de réseaux EP sur le secteur unitaire, afin de réduire le volume d'eaux pluviales rejeté dans le collecteur du SIBRAV et de diminuer les rejets d'effluents pollués dans le ru du Réveillon via le déversoir d'orage de la rue Aman Jean, le volume du futur bassin de stockage-restitution pourra :

- ⇒ soit être réduit de manière à tenir compte des surfaces actives déconnectées des réseaux unitaires,
- ⇒ soit être maintenu afin de stocker et restituer au collecteur du SIBRAV les effluents unitaires correspondant à une pluie de période de retour supérieure à la fréquence mensuelle.

Pour le chiffrage des travaux, on retiendra, dans le cadre de ce document, un volume de 300 m³.

Le chiffrage des travaux de création d'un bassin de stockage-restitution de 300 m³ est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 11 : chiffrage des travaux de création d'un bassin de stockage-restitution de 300 m³

Désignation	Unité	Quantités	P.U. en €HT	Montant en €HT
Déversoir d'orage régulé à 35 l/s	f	1	20 000 €	20 000 €
Bassin d'orage de 320 m ³ avec groupe de pompage pour restitution au SIBRAV et dispositif de nettoyage	f	1	390 000 €	390 000 €
Total travaux				410 000 €
arrondi à				410 000 €
Frais de maîtrise d'ouvrage et d'œuvre (15%)				62 000 €
Total opération				472 000 €

Le chiffrage présenté dans le tableau ci-dessus est très approximatif car les contraintes géotechniques à prendre en compte ne sont pas encore toutes recensées.

8 INTEGRATION DES FUTURS RESEAUX DE DIVERSES OPERATIONS D'AMENAGEMENTS

3 opérations d'aménagements sont en cours sur la commune de Chevry-Cossigny :

- ⇒ l'Orangerie,
- ⇒ la Beauderie,
- ⇒ la Zone d'Aménagement Concertée des Nouveaux Horizons (3 sites).

L'objectif est de s'assurer que les projets d'assainissement proposés par les aménageurs soient cohérents avec l'assainissement public existant sur les différentes zones concernées.

8.1 L'ORANGERAIE

8.1.1 Le contexte

Le projet porte sur la construction de 9 maisons de ville et de 56 appartements à l'angle des rues Charles Pathé et Jean-Charles Tupet.

Voir plan de localisation page suivante.

Le démarrage des travaux est prévu pour septembre 2008.

En matière d'assainissement, les principales caractéristiques du projet sont les suivantes :

- ⇒ création d'un réseau séparatif sur tout le site ;
- ⇒ pour les eaux usées :
 - 2 raccordements sont prévus sur le réseau unitaire rue Charles Pathé ;
 - Le raccordement le plus à l'Est pourra être réalisé sur le réseau unitaire de la rue Jean-Charles Tupet ;
- ⇒ pour les eaux pluviales :
 - collecte des eaux pluviales « côté jardins » vers un réservoir de 40 m³ situé au sous-sol, dans le parking ; les eaux récupérées serviront à l'arrosage des jardins ; un système de trop-plein permettra d'évacuer les eaux excédentaires vers le bassin de stockage ;
 - bassin de stockage implanté au sous-sol, d'un volume non précisé, avec en amont un séparateur à hydrocarbures, recevant le trop-plein du réservoir de 40 m³ et les eaux de pluies des versants « rues » des toitures des bâtiments ;
 - restitution au réseau unitaire de la rue Charles Pathé avec un débit maximum de 1 l/s/ha imperméabilisé.

8.1.2 Les préconisations

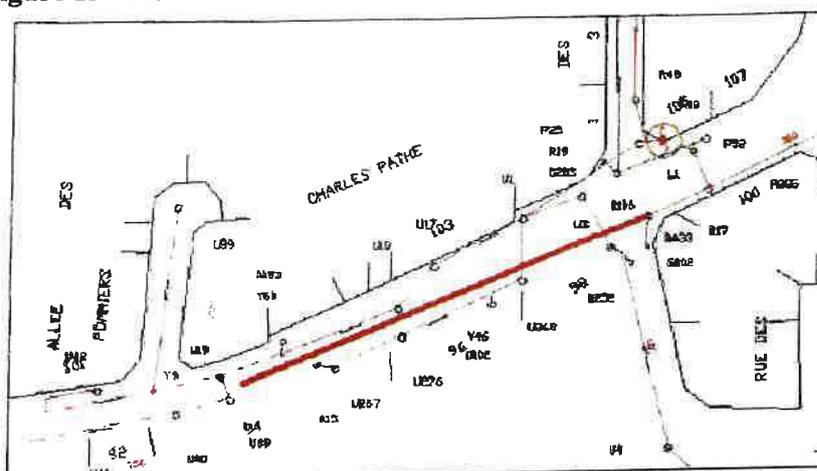
Dans le projet, l'aménageur prévoit un raccordement en Y des eaux usées et des eaux pluviales dans chacun des deux locaux « égouts » situés en sous-sol, avant raccordement sur le réseau unitaire de la rue Charles Pathé.

Afin de pouvoir raccorder à terme ces nouveaux logements en séparatif, il faudrait que l'Aménageur crée, sur domaine public, une boîte de branchement EU et une boîte de branchement EP pour chacun des deux raccordements.

Après déconnexion du PR Pathé du réseau unitaire, il serait possible de raccorder les eaux usées de l'Orangerie sur le réseau eaux usées public. Les travaux à réaliser seraient les suivants :

- ⇒ création d'une antenne eaux usées desservant l'Orangerie et raccordement au regard R433.

Figure 13 : création d'une antenne eaux usées desservant l'Orangerie



Le chiffrage de ces travaux est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 12 : chiffrage des travaux de création d'une antenne eaux usées desservant l'Orangerie

Désignation	Unité	Quantités	P.U. en € HT	Montant en € HT
Rue Charles Pathé	ml	95	390 €	37 050 €
Total				37 050 €
arrondi à				38 000 €
Frais de maîtrise d'ouvrage et d'œuvre (15%)				6 000 €
Total opération				44 000 €

8.2 LA BEAUDERIE

8.2.1 Le contexte

Le projet porte sur la construction d'un immeuble collectif composé de 59 appartements avec parking au n°14 de la rue Maurice Ambolet.

Voir plan de localisation page précédente.

Le démarrage des travaux est prévu pour septembre 2008.

En matière d'assainissement, les principales caractéristiques du projet sont les suivantes :

- ⇒ création d'un réseau séparatif avec raccordements rue de la Beauderie.

L'article 7 du permis de construire prescrit que : « Le traitement des eaux pluviales de surface issues des espaces dédiés au stationnement de plus de 150 m² doit faire l'objet d'un prétraitement (séparateur hydrocarbure) avant le rejet dans le réseau collectif. Le débit de rejet des eaux pluviales dans l'égout est limité à 1 litre seconde / hectare imperméabilisé. Il est également recommandé que des dispositifs techniques soient mis en place afin d'éviter les remontées des eaux dans les bâtiments (type clapets anti-retour). ».

8.2.2 Les préconisations

Etant donné qu'une extension du réseau EP est prévue rue Maurice Ambolet, il serait souhaitable que les raccordements d'assainissement de l'opération se fasse dans cette même rue, et non rue de la Beauderie, avec création de boîtes de branchement EU et EP sur domaine public.

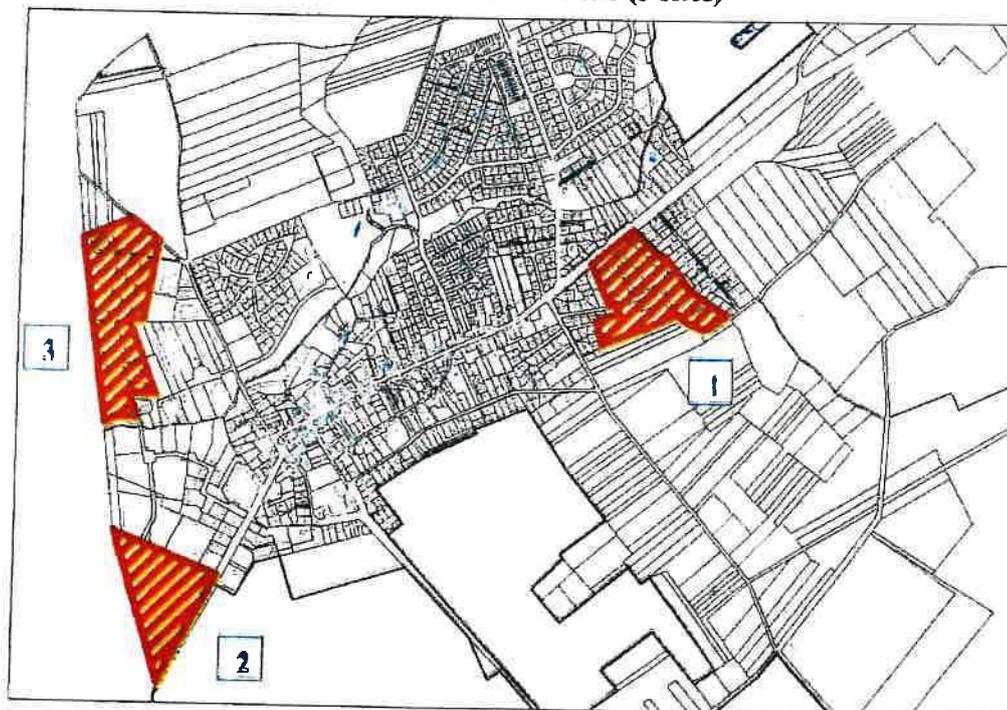
8.3 LA ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTEE DES NOUVEAUX HORIZONS (3 SITES)

8.3.1 Le contexte

Cette opération se répartit sur trois sites distincts du bourg :

- ⇒ le premier à l'Est, à l'entrée du bourg rue Charles Pathé, essentiellement destiné aux logements (40 logements collectifs et des logements individuels) et aux équipements (construction mi ou fin 2009) ;
- ⇒ le second au sud-ouest, destiné à l'accueil d'activités (construction mi ou fin 2009),
- ⇒ le troisième au nord-ouest destiné à l'accueil d'activités (construction fin 2009 ou mi 2010).

Figure 14 : localisation de la Zone d'Aménagement Concertée des Nouveaux Horizons (3 sites)



8.3.2 Les préconisations

Les 3 sites devront être desservis par des réseaux entièrement séparatifs.

Les eaux pluviales de surface issues des espaces dédiés au stationnement de plus de 150 m² devront faire l'objet d'un prétraitement (mise en place de séparateurs à hydrocarbures) avant le rejet dans le réseau collectif. Le débit de rejet des eaux pluviales dans les réseaux EP devra être limité à 1 litre seconde / hectare imperméabilisé par des moyens adaptés (bassins de stockage, infiltration à la parcelle, récupération des eaux pluviales pour l'arrosage des espaces verts et la sécurité incendie).

Pour le site n°1 :

- ⇒ la rue Charles Pathé est équipée d'un réseau EU et de réseaux EP ;
- ⇒ le ru du Coupe-Gorge borde l'opération à l'Est ;
- ⇒ les réseaux EU et EP de l'opération devront être raccordés à ces différents exutoires.

Pour le site n°2 :

- ⇒ les réseaux EU et EP les plus proches se situent rue René Cassin ;
- ⇒ les réseaux EU et EP de l'opération devront donc être raccordés à ces réseaux publics.

Dans le cadre de l'assainissement du site n°2, il sera utile d'examiner le raccordement des n°2 et 2ter de la rue Charles Pathé qui ne sont actuellement pas assainis collectivement.

Pour le site n°3 :

- ⇒ les réseaux EU et EP les plus proches se situent rue de l'Industrie et rue Aman Jean ;
- ⇒ les réseaux EU et EP de l'opération devront donc être raccordés à ces réseaux publics.

9 PROGRAMMES PREVISIONNELS D'EFFACEMENT DES RESEAUX AERIENS ET D'AMENAGEMENT / REFECTION DES VOIRIES

9.1 PROGRAMME PREVISIONNEL D'EFFACEMENT DES RESEAUX AERIENS

Le programme prévisionnel d'effacement des réseaux aériens est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 13 : programme prévisionnel d'effacement des réseaux aériens

Année	Secteur
2007	Rue Jean Gabin (réalisé)
2008	Rue Charles Pathé (côté Gretz)
2008 ⁶	Rue de La Beauderie (côté rue Jean-Charles Tupet)
2009 / 2010	Rue Charles Pathé, rue Aman Jean
2011 / 2012	Rue de la Beauderie (côté Brie-Comte-Robert), rue Fretel
2013	Rue Jean-Charles Tupet
2014	Rue Maurice Ambolet, rue de la Petite Ferme
2015	Rue du Chemin Vert
2016	Rue des Pâquerettes
2017	Plessis-les-Nonains, rue de Beauverger

9.2 PROGRAMME PREVISIONNEL D'AMENAGEMENT / REFECTION DES VOIRIES

Le programme prévisionnel d'aménagement / réfection des voiries est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 14 : programme prévisionnel d'aménagement / réfection des voiries

Année	Secteur
2008	Rue de la Petite Ferme
2009	Rue Charles Pathé (côté Gretz)
2010	Rue Charles Pathé (côté Brie-Comte-Robert)
2011/2012	Rue de la Beauderie

⁶ Sous réserve du financement RTE pour le déplacement des lignes haute tension.

10 RECAPITULATIF DES ETUDES ET DES TRAVAUX, HIERARCHISATION ET PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

10.1 RECAPITULATIF DES ETUDES ET DES TRAVAUX PROPOSES

Le récapitulatif des études et des travaux proposés est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 15 : récapitulatif des études et des travaux proposés

Opération	Montant HT
Déconnexion du PR Pathé	117 000 €
Déconnexion de deux avaloirs rue Charles Pathé	15 000 €
Etudes parcellaires rues des Pâquerettes, Jules Ferry et du Chemin Vert	23 000 €
Création de réseaux EP rues des Pâquerettes, Jules Ferry et du Chemin Vert	334 000 €
Travaux d'extensions du réseau eaux pluviales à partir de la rue Jean Delsol	659 000 €
Enquêtes domiciliaires quartier du Moulin	25 000 €
Travaux d'extensions du réseau eaux pluviales du quartier du Moulin	242 000 €
Construction d'un bassin de stockage-restitution rue Aman Jean	472 000 €
Création d'une antenne eaux usées desservant l'Orangerie	44 000 €
Total	1 931 000 €

10.2 HIERARCHISATION DES ETUDES ET DES TRAVAUX PROPOSES

Une première hiérarchisation des études et des travaux proposés est présentée dans le tableau ci-dessous

Tableau 16 : première hiérarchisation des études et des travaux proposés

Année	Opération	Montant HT
2008	Déconnexion du PR Pathé	117 000 €
	Déconnexion de deux avaloirs rue Charles Pathé	15 000 €
	Etudes parcellaires rues des Pâquerettes, Jules Ferry et du Chemin Vert	23 000 €
	Enquêtes domiciliaires quartier du Moulin	25 000 €
	Création d'une antenne eaux usées desservant l'Orangerie	44 000 €
	sous total	224 000 €
2009	Travaux d'extensions du réseau eaux pluviales à partir de la rue Jean Delsol	329 500 €
	sous total	329 500 €
2010	Travaux d'extensions du réseau eaux pluviales à partir de la rue Jean Delsol	329 500 €
	sous total	329 500 €
2011	Construction d'un bassin de stockage-restitution rue Aman Jean	472 000 €
	sous total	472 000 €
2012	Création de réseaux EP rues des Pâquerettes, Jules Ferry et du Chemin Vert	334 000 €
	sous total	334 000 €
2013	Travaux d'extensions du réseau eaux pluviales du quartier du Moulin	242 000 €
	sous total	242 000 €
	Total programme	1 931 000 €

10.3 PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT DES ETUDES ET DES TRAVAUX PROPOSES

10.3.1 Financements envisageables

Le plan de financement envisagé (fondé sur les règles d'attribution de 2008 des trois financeurs) est le suivant :

Réseaux d'eaux usées

- ⇒ Agence de l'Eau Seine-Normandie (9^{ème} programme) ⁷
 - création de réseaux neufs de collecte et de transport d'eaux usées :
 - subventions : 35% ⁸ du montant hors taxes des travaux,
 - avance remboursable sur 15 ans : 15% du montant hors taxes des travaux,
 - soumis à prix de référence ;
- ⇒ Conseil Général de Seine et Marne ⁹
 - subventions : 20% du montant hors taxes des travaux, pour les créations et extensions dans les secteurs d'habitats existants définis en assainissement collectif ;
- ⇒ Conseil Régional d'Ile-de-France ¹⁰
 - subventions : 10% du montant hors taxes des travaux, pour la restructuration, réhabilitation, mise en conformité des réseaux d'eaux usées.

Bassin de stockage-restitution sur réseau unitaire

- ⇒ Agence de l'Eau Seine-Normandie (9^{ème} programme)
 - dépollution des rejets par temps de pluie, collectivités > 2000 hab :
 - subventions : 45% du montant hors taxes des travaux,
 - soumis à prix de référence ;
- ⇒ Conseil Général de Seine et Marne
 - subventions : 20% du montant hors taxes des travaux, pour les créations liées à la restructuration d'un réseau unitaire.

Réseaux d'eaux pluviales

- ⇒ Conseil Général de Seine et Marne
 - subventions : 20% du montant hors taxes des travaux, pour les collecteurs d'eaux pluviales, d'eaux de source ou d'eaux de drainage accompagnant un collecteur d'eaux usées.

Enquêtes domiciliaires/parcellaires dans des secteurs desservis

- ⇒ Agence de l'Eau Seine-Normandie (9^{ème} programme)
 - subventions : 50% du montant hors taxes des études.

⁷ La commune de Chevry-Cossigny est classée en « Zone Pollution » 3 (rouge) par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

⁸ Taux dans le cas d'une zone 3 (rouge) et d'une station d'épuration conforme « DERU ».

⁹ La commune de Chevry-Cossigny est classée en zone rurale par le Conseil Général.

¹⁰ Dans le cadre d'un contrat de bassin ou d'un contrat global.

Pour mémoire : branchements des particuliers

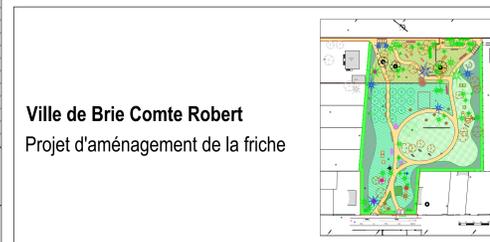
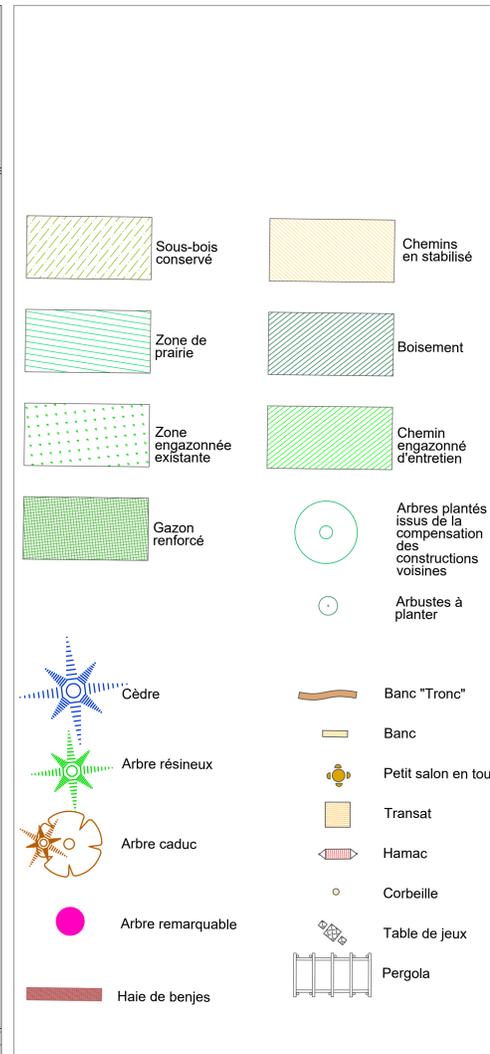
- ⇒ Agence de l'Eau Seine-Normandie (9^{ème} programme)
- Opérations groupées branchements neufs / Réhabilitation : mise en séparatif :
 - subventions : 40% du montant hors taxes des travaux,
 - soumis à prix de référence.

10.3.2 Plan prévisionnel de financement

Le plan de financement prévisionnel est présenté dans le tableau ci-après.

Tableau 17 : Plan prévisionnel de financement

Année	Opération	Montant HT	Agence de l'Eau						Conseil régional d'Île de France		Département de Seine et Marne		Montant non subventionné
			PR	subvention		avance remboursable sur 15 ans		taux	montant	taux	montant	taux	
2008	Déconnexion du PR Pathé	117 000 €	117 000,00 €	35%	40 950,00 €	15%	17 550,00 €	10%	11 700,00 €	20%	23 400,00 €	40 950,00 €	
	Déconnexion de deux avaloirs rue Charles Pathé	15 000 €	15 000,00 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €	20%	3 000,00 €	12 000,00 €	
	Etudes parcelaires rues des Pâquerettes, Jules Ferry et du Chemin Vert	23 000 €	23 000,00 €	50%	11 500,00 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €	11 500,00 €	
	Enquêtes domiciliaires quartier du Moulin	25 000 €	25 000,00 €	50%	12 500,00 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €	12 500,00 €	
	Création d'une antenne eaux usées desservant l'Orangerie	44 000 €	44 000,00 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €	44 000,00 €	
	sous total	224 000 €			64 950 €		17 550 €		11 700 €		26 400 €	120 950 €	
2009	Travaux d'extensions du réseau eaux pluviales à partir de la rue Jean Delsol	329 500 €	0,00 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €	20%	65 900,00 €	263 600,00 €	
	sous total	329 500 €			0 €		0 €		0 €		65 900 €	263 600 €	
2010	Travaux d'extensions du réseau eaux pluviales à partir de la rue Jean Delsol	329 500 €	0,00 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €	20%	65 900,00 €	263 600,00 €	
	sous total	329 500 €			0 €		0 €		0 €		65 900 €	263 600 €	
2011	Construction d'un bassin de stockage-restitution rue Amant Jean	472 000 €	210 000,00 €	45%	94 500,00 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €	20%	94 400,00 €	283 100,00 €	
	sous total	472 000 €			94 500 €		0 €		0 €		94 400 €	283 100 €	
2012	Création de réseaux EP rues des Pâquerettes, Jules Ferry et du Chemin Vert	334 000 €	0,00 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €	20%	66 800,00 €	267 200,00 €	
	sous total	334 000 €			0 €		0 €		0 €		66 800 €	267 200 €	
2013	Travaux d'extensions du réseau eaux pluviales du quartier du Moulin	242 000 €	0,00 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €	242 000,00 €	
	sous total	242 000 €			0 €		0 €		0 €		0 €	242 000 €	
	Total programme	1 931 000 €			159 450 €		17 550 €		11 700 €		319 400 €	1 440 450 €	



Maitrise d'Ouvrage : VILLE DE BRIE COMTE ROBERT
Hôtel de ville
2 rue de Verdun
77170 Brie Comte Robert

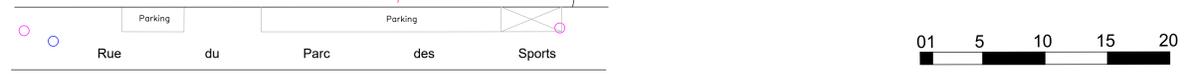
Maitrise d'Oeuvre : L'Arbre à CaM - Paysagiste urbaniste
49 av du maréchal de Lattre de Tassigny
94600 Choisy le Roi
Tel / Fax : 09 51 33 60 59
Mel : larbreacam@gmail.com

PRO Plan n°1
Plan masse

Echelle : 1/200 ème

Date : Février 2021 Plan émis par : L'Arbre à CaM

RGF 93 (CC49)
Hème NORMAL -
décimétrique



Parking Rue du Parc des Sports

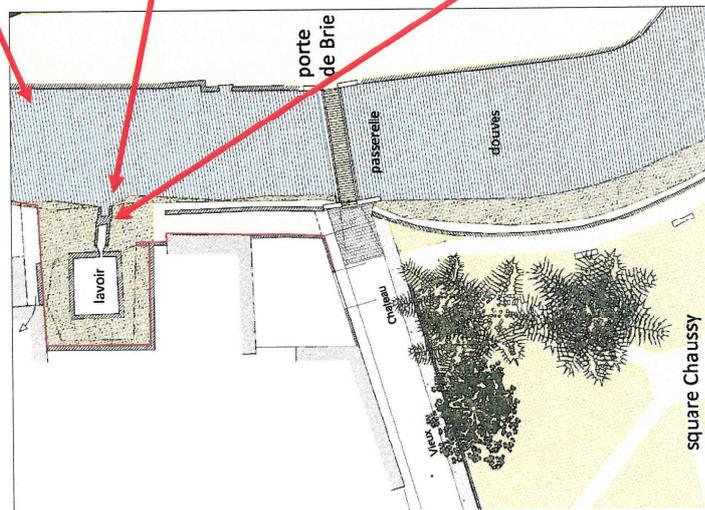
Le lavoir

L'ancien lavoir est directement associé au fonctionnement hydraulique des douves. Il est aménagé au droit d'une résurgence de la nappe phréatique de la Brie et son petit canal de liaison avec les douves permet l'écoulement gravitaire vers les douves (débit moyen de 2l/s).

La parcelle du lavoir est de taille réduite (280m²). Elle est accessible depuis la rue du vieux château en longeant la berge extérieure des douves, le long d'une propriété privée. Cette bande de terrain en berge de douve a été utilisée pour le passage d'une canalisation d'assainissement (300 mm) entre le rue de la Madeleine et le square Chaussy.

L'ensemble est dans un état d'abandon général et les structures maçonnées du lavoir sont très dégradées (margelle en pierre cassées ou déstabilisées, petit canal de liaison avec les douves partiellement effondré, etc.). Les berges sur les douves sont quant à elles envahies par la renouée du Japon (*Fallopia japonica*), plante herbacée à grande feuille et très gros rhizomes qui en font une espèce invasive difficile à éliminer.

Cet état général limite le bon fonctionnement hydraulique de l'ouvrage et offre une vue de friche, depuis les douves Sud et la porte de Brie du vieux château.



BRIE COMTE ROBERT

Réaménagement du Parc François Mitterrand

Offre de maîtrise d'oeuvre



I. Situation du projet

Le site à réaménager se situe à l'Ouest de la commune de Brie Comte Robert en entrée de ville. Il est bordé à l'Ouest par la route nationale 104, à l'Est par une zone résidentielle.



Le site est composé de grandes zones :

- Une partie de grande plaine type plaine de jeux (terrain de football)
- Une aire pour les boulistes avec un local
- Une partie boisée
- Une partie plus paysagée autour de l'étang.

Cette configuration, bien qu'elle soit à améliorer, permet de d'accueillir différents usages et d'offrir différentes ambiances paysagères.

La surface globale est d'environ 25 hectares (soit 700m au plus long et 350 m au plus large). Il existe 6 entrées actuellement repérées en blanc sur le plan cadastrale ci-avant.

Les problématiques rencontrées sont diverses :

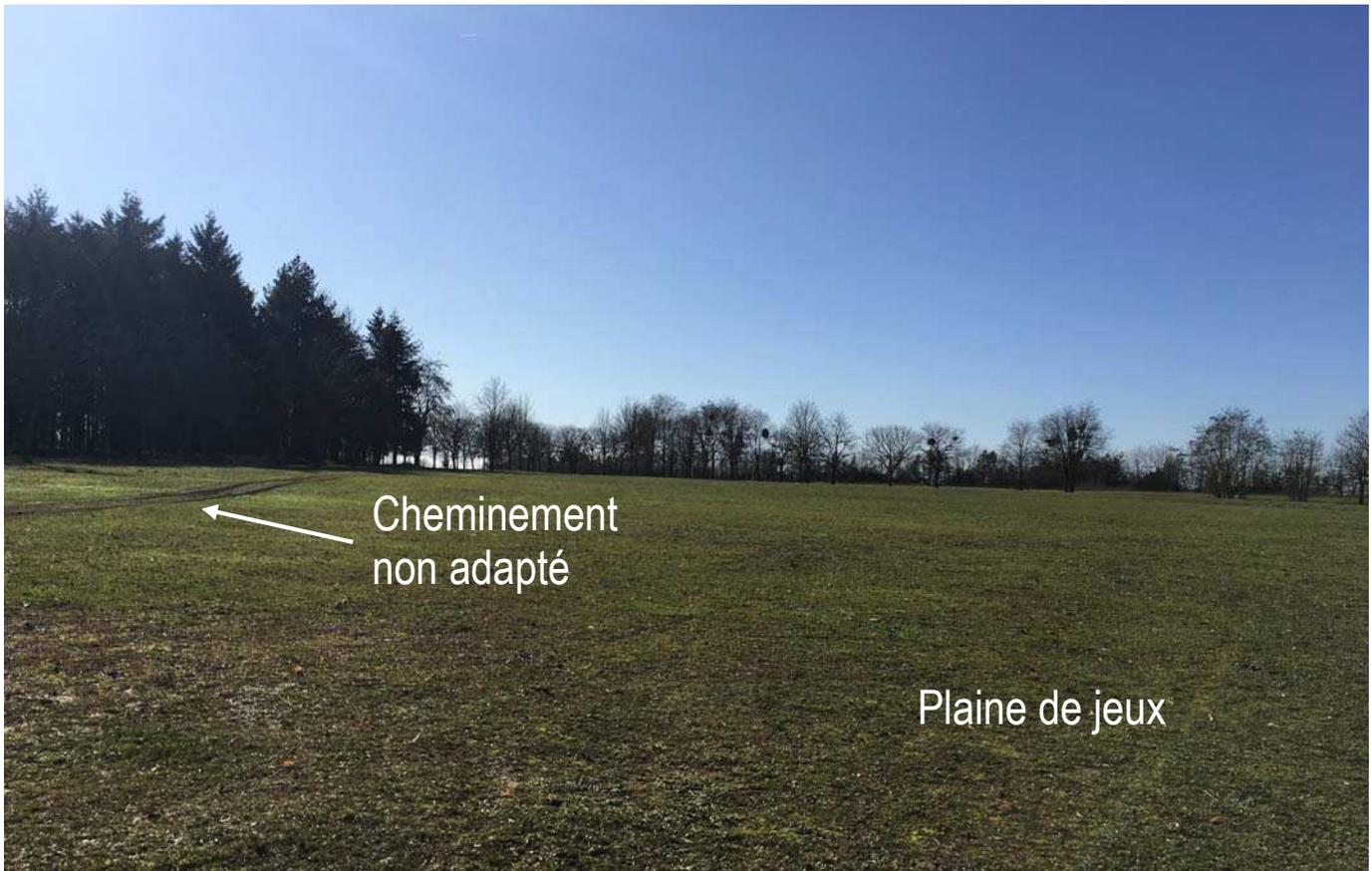
- Les accès sont mal définis, très intimes et peu repérables pour les non-initiés
- Le traitement des limites entre par cet zone pavillonnaire est à optimiser (prolongation d'une zone de recul et aménagement de clôture)
- Les cheminements sont très restreints (peu nombreux) et non accessibles aux PMR.



Accès Sud en direction de
l'aire pour boulistes



Zone tampon entre
parc et habitation





Etang



Zone pour boulistes

II. Proposition d'une organisation adaptée au projet

Les enjeux du projet d'amélioration du parc sont les suivants :

- Requalifier et identifier de manière qualitative les entrées
- Repenser les accès en fonction des usages (piétons, cycles, véhicules)
- Repenser les cheminements pour permettre la promenade et l'accès aux différents lieux paysagers à tous les usagers et notamment aux PMR
- Prévoir des commodités
- Repenser les zones en terme d'usages (sport, détente, pique-nique, jeux, promenade, cani-zone, cross...) et de population (zone de jeux pour les adolescents notamment)
- Faire un diagnostic des zones boisées afin de déterminer l'entretien ou les replantations à faire
- Identifier les conflits d'usages afin de répondre par des aménagements adaptés.

III. Chiffrage du projet

Le chiffrage ci-dessous est une estimation « grosses mailles » du projet envisagé sur le site. Il a pour objectif d'accompagner la maîtrise d'ouvrage dans ses choix et permettre un arbitrage financier si nécessaire.

N°	Designation	Unité	Qté	PU	Montant en € HT
1.00	Installation de chantier, travaux préparatoire (5% du montant tx environ)	Ft	1,00	55 000,00	55 000,00
1.02	Rehabilitation des entrées du site	Ft	3,00	20 000,00	60 000,00
1.03	Création d'un parking à proximité de l'aire des boulistes	m2	1 200,00	80,00	96 000,00
1.04	Réaménagement de l'aire de jeux des boulistes	m2	7 200,00	15,00	108 000,00
1.05	Aménagement d'un parcours accessible (chemin PMR) larg 2,00	mI	2 800,00	120,00	336 000,00
1.06	Création d'un lieu à l'attention des jeunes (aire de jeux spécifiques)	m2	1 000,00	120,00	120 000,00
1.07	Création de commodités	Ft	1,00	60 000,00	60 000,00
1.08	Aménagement et gestion du boisement	m2	55 000,00	3,00	165 000,00
1.08	Création d'une zone tampon le long de la limite habitée	m2	3 200,00	12,00	38 400,00
1.09	Gestion des limites du parc	mI	650,00	35,00	22 750,00
1.10	Renforcement des plantations du parc (plantation d'arbres)	u	120,00	550,00	66 000,00
1.11	Mise en place d'une signalétique spécifique	Ft	1,00	15 000,00	15 000,00
1.12	Aménagement divers (10%)	Ft	1,00	114 215,00	114 215,00
	Montant en € HT				1 201 365,00
	TVA à 20 %				240 273,00
	Montant en € TTC				1 441 638,00
	Montant en € HT de l'aménagement / m2 (Parc de 24,3 ha)				0,99

III. Proposition de maîtrise d'oeuvre

La proposition financière ci-dessous est calculée par rapport au temps à passer pour mener à bien la mission complète de maîtrise d'oeuvre et repose sur le montant de travaux envisagé.

Ventilation des honoraires par phase	Temps à passer		Détail selon le temps passé		Comparaison
	L'Arbre à CaM		L'Arbre à CaM		Loi MOP
	Chargé de Projet	Technicien / Secrétariat	Chargé de Projet 650 €/J	Projeteur / Assistant 360 €/J	6,00%
DIAG					11,00%
<u>Réunions, interfaces, suivi</u>					
Visite de site	1,00	1,00	650,00 €	650,00 €	
Réunions thématiques de rencontre avec les usagés (3 réunions)	1,50	0,50	975,00 €	325,00 €	
Réunions d'échanges avec la maîtrise d'ouvrage (2 réunion)	1,00		650,00 €		
<u>Documents graphiques</u>					
Plan diagnostic	3,00	3,00	1 950,00 €	1 080,00 €	
<u>Documents écrits</u>					
Notice	1,00		650,00 €		
Estimation des travaux	1,00	2,00	650,00 €	720,00 €	
Total	15,00	2,00	8 300,00 €	720,00 €	7 920,00 €
AVP					15,00%
<u>Documents graphiques</u>					
Plans et détails d'aménagement des espaces extérieurs ech 1/200	5,00	7,00	3 250,00 €	2 520,00 €	
<u>Documents écrits</u>					
Notice détaillée d'aménagement	1,00		650,00 €		
Estimation des travaux par lots et par tranche	2,00	1,00	1 300,00 €	360,00 €	
<u>Réunions, interfaces, suivi</u>					
Réunions (6u)	3,00		1 950,00 €		
Total	19,00	1,00	10 030,00 €	360,00 €	10 800,00 €
PRO					19,00%
<u>Documents graphiques par phases de travaux</u>					
Plans et détails d'aménagement des espaces extérieurs ech 1/200 et 1/100	7,00	9,00	4 550,00 €	3 240,00 €	
Estimation des travaux par lots et par tranche	2,00	3,00	1 300,00 €	1 080,00 €	
Descriptif / CCTP	3,00		1 950,00 €		
<u>Réunions, interfaces, suivi</u>					
Réunions (4u)	2,00		1 300,00 €		
Total	26,00	12,00	13 420,00 €	4 320,00 €	13 680,00 €
ACT / 2 semaines					7,00%
<u>Documents écrits</u>					
Analyse des offres	3,00	3,00	1 950,00 €	1 080,00 €	
Rédaction d'un rapport d'analyse	2,00		1 300,00 €	0,00 €	
<u>Réunions, interfaces, suivi</u>					
Réunions (2u)	1,00		650,00 €		
Total	9,00	3,00	4 980,00 €	1 080,00 €	5 040,00 €
VISA / DET (12 mois)					41,00%
Conduite de la direction du chantier espaces verts et contrôle architectural des aménagements extérieurs (50 réunions)	40,00		26 000,00 €		
- Rendez-vous hebdomadaire					
- Établissement des comptes rendus					
Total	40,00	0,00	26 000,00 €	0,00 €	29 520,00 €
AOR					7,00%
Participation aux OPR	3,00		1 950,00 €		
Etablissement des PV de réceptions et levées des réserves	1,00		650,00 €		
Visa des plans de récolement de Dossier des Ouvrages Exécutés	1,00		650,00 €		
Réunion concernant le parachèvement (2u)	1,00		650,00 €		
Réunion concernant le confortement (2u)	1,00		650,00 €		
Total	5,00	0,00	4 550,00 €	0,00 €	5 040,00 €
Total en temps passé	114,00	15,00	67 280,00	720,00	72 000,00 €

Communauté de communes



Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy



Contrat de Relance de Transition Ecologique

Fiche-projet n°04-24

Maître d'ouvrage : Ville de BCR

Intitulé du projet : Evolution portail citoyen

Thématique (s) : Aménagement numérique

Elu (e) référent (e) : Nizarr Bouchada

Référent technique / Administratif : Guillaume Bretin

PRESENTATION DU PROJET

Descriptif du projet / besoin:

Evolution du portail citoyen, ce point d'entrée a pour vocation de devenir l'outil d'e-administration central de la ville. Repensé pour offrir une expérience toujours plus agréable et proche des problématiques du citoyen, il a pour but de faciliter aux services municipaux le traitement des demandes et ainsi contribuer à améliorer le service public en œuvrant pour sa transformation.

Descriptif des travaux ou de l'étude:

Etude sur les solutions de GRC-GRU doivent permettre aux :

- Citoyens / usagers, de réaliser leurs demandes, quel que soit le canal ou le métier et de suivre leur évolution
- Agents, de recevoir de manière centralisée l'ensemble des demandes, les enregistrer et assurer leur suivi

- Élus et directions, de disposer d'un outil décisionnel pour piloter et ajuster leurs politiques publiques

CALENDRIER PREVISIONNEL

Année (s) de réalisation : 2022-2023

Etat du projet :

- Etat d'avancement (*choisir l'étape et la détailler*)
 - APS

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût estimatif du projet (HT) :

AMO :
Etudes :
Travaux : 25 000 €
Vérification :
Certification :
Autres (à détailler)

Partenaires financiers et/ou articulation avec d'autres dispositifs :

CALENDRIER PREVISIONNEL

Etude sur les stratégies de communication 2021
Constitution d'une équipe de pilotage pour projet GRC : Début 2022
Création d'un cahier des charges pour une GRC : Mi 2022
Attribution, réalisation et suivi : Jusqu'à Début 2023

Communauté de communes



Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

Contrat de Relance de Transition Ecologique

Fiche-projet n°06-26

Maître d'ouvrage : Ville BCR

Intitulé du projet : Objets connectés / Smart Grid

Thématique (s) : Aménagement Numérique / Développement durable

Elu (e) référent (e) : Nizarr Bouchada

Référent technique / Administratif : Guillaume Bretin

PRESENTATION DU PROJET

Descriptif du projet / besoin:

Descriptif des travaux ou de l'étude:

La mise en place d'objets connectés dans la ville et notamment ses bâtiments municipaux va apporter des éléments de réponses à plusieurs enjeux environnementaux. En effet : la ville du futur ne sera pas une simple ville digitalisée ou « technologiquement avancée », mais ancrée dans le [développement durable](#).

Au travers d'un projet de mise en place d'objets connectés et de plateformes permettant d'exploiter ces informations, nous pourrons recueillir et exploiter les données telles que :

- ♣ La dépense énergétique des bâtiments pour déceler les améliorations à atteindre.
- ♣ La qualité de l'air extérieur et dans les écoles
- ♣ La chaîne du froid dans les écoles
- ♣ La mesure de la satisfaction des administrés dans la mairie

Également répondre à des obligations légales en procédant à la mise en conformité règlementaire avec la loi Grenelle II dans les lieux accueillant des enfants

Les buts à atteindre

- ♣ Améliorer la gestion énergétique
- ♣ Amélioration le confort des occupants des bâtiments municipaux

CALENDRIER PREVISIONNEL

Année (s) de réalisation :

Etat du projet :

- Etat d'avancement (*choisir l'étape et la détailler*)
 - Phase projet

Nous avons choisi de mener ce projet en le découpant en actions identifiables et permettant des bénéfices rapides et une montée en compétences progressive de nos agents, au fil des réalisations.

Ainsi le premier marché pour la mise en place d'objets connectés dans les bâtiments accueillant des enfants, est prêt à être lancé.

Avec lui la mise en place d'une plateforme nous permettant de recueillir les données et de décliner les actions correctives en fonction des différents cas de figures.

S'ensuivront cette démarche pour les autres bâtiments accueillant du public, des agents.

Puis des sondes réparties en villes permettront d'automatiser la gestion énergétique des bâtiments en fonction du climat, de la pollution etc...

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût estimatif du projet (HT) :

AMO :

Etudes :10000

Travaux : 80000

Vérification :

Certification :

Autres (à détailler)

Partenaires financiers et/ou articulation avec d'autres dispositifs :

CALENDRIER PREVISIONNEL

2021 : création plateforme et installation iot dans les écoles
2022- 2023 : dans les bâtiments recevant des agents et du public



CENTRE CULTUREL LA FONTAINE à BRIE COMTE ROBERT
RENOVATION, EXTENSION, MISE EN CONFORMITE INCENDIE ET PMR
PLACE MOUTIER – 77 170 BRIE COMTE ROBERT
14 février 2020 **ESTIMATION PROVISOIRE DES TRAVAUX**



Centre culturel La Fontaine
Rénovation et extension

ENSEMBLE DES LOTS

RECAPITULATIF

LOT	DÉSIGNATION	MONTANT TOTAL H.T.
01	DEMOLITION - GROS ŒUVRE ET VRD	471 390,00 €
02	CHARPENTE BOIS ET COUVERTURE ZINC	92 690,00 €
03	MENUISERIES EXTERIEURES	127 150,00 €
04	SERRURERIE METALLERIE	46 500,00 €
05	PAREMENT DE FACADES	101 038,00 €
06	ASCENSEUR	28 000,00 €
07	PLATRERIE FAUX PLAFONDS ET MENUISERIES INTERIEURES	147 983,40 €
08	CFO ET CFA	67 980,00 €
09	PLOMBERIE SANITAIRES ET CVC	81 995,00 €
10	CARRELAGE SOLS MINCES ET PEINTURE	91 503,80 €
	ALEAS	125 623,02 €
	TOTAL H.T	1 381 853,22 €
	TVA 20 %	276 370,64 €
	TOTAL T.T.C	1 658 223,86 €

Centre culturel La Fontaine
Rénovation et extension

ESTIMATION PROVISOIRE ESQ - 600 m²

LOT 01 - DEMOLITION - GROS ŒUVRE ET VRD

N°	DÉSIGNATION DES OUVRAGES	UNITÉ	QUANTITÉ entreprise	PRIX UNITAIRE H.T.	MONTANT TOTAL H.T.
	DESCRIPTION DES TRAVAUX DE DEMOLITION				
	CONSTAT D'HUISSIER	ens	1	1 000,00 €	1 000,00 €
	INSTALLATION DE CHANTIER	ens	1	2 000,00 €	2 000,00 €
	CONSIGNATION DES RESEAUX	ens	1	500,00 €	500,00 €
	TRAVAUX DE DESAMIANTAGE	ens	pm		
	TRAVAUX DE DEPLOMBAGE	ens	pm		
	DECONSTRUCTION DES PETITES OUVRAGES	ens	1	3 500,00 €	3 500,00 €
	DEMOLITION COUR ET GRADINS	ens	1	8 000,00 €	8 000,00 €
	TRAVAUX DE DEMOLITION ET OUVERTURE MURS PORTEURS	ens	1	15 000,00 €	15 000,00 €
	DEMOLITION PLANCHERS	m ²	400	105,00 €	42 000,00 €
	TRAVAUX DE REMBLAIEMENT	m ³	100	25,00 €	2 500,00 €
	TRI DES MATERIAUX ET DEBLAIEMENT GENERAL	ens	1	6 000,00 €	6 000,00 €
	ABATTAGE ET DESSOUCHAGE	u	3	400,00 €	1 200,00 €
	DESCRIPTION DES TRAVAUX DE GROS ŒUVRE				
	TRAVAUX PREPARATOIRES				
	Implantation	ens	1	2 000,00 €	2 000,00 €
	Panneaux de chantier	ens	1	1 700,00 €	1 700,00 €
	Installation de chantier	ens	1	35 000,00 €	35 000,00 €
	Clôture de chantier	ml	50	53,00 €	2 650,00 €
	Bennes et déchets	ens	1	5 000,00 €	5 000,00 €
	Avoisinants	ens	1	3 000,00 €	3 000,00 €
	Compte prorata	ens	1	10 000,00 €	10 000,00 €
	Echafaudages et agrès	ens	1	15 000,00 €	15 000,00 €
	Trait de niveau	ens	1	1 000,00 €	1 000,00 €
	Traçage	ens	1	500,00 €	500,00 €
	Réservations, Bouchements, Raccords	ens	1	5 000,00 €	5 000,00 €
	Carottage,	ens	1	1 000,00 €	1 000,00 €
	Nettoyage	ens	1	2 000,00 €	2 000,00 €
	TEST D'ETANCHEITE A L'AIR	ens	1	1 500,00 €	1 500,00 €
	MESURES D'ETANCHEITE A L'AIR	ens	1	2 000,00 €	2 000,00 €
	TERRASSEMENTS				
	Terrassements généraux	ens	1	6 000,00 €	6 000,00 €
	Remblais	ens	1	2 000,00 €	2 000,00 €

Centre culturel La Fontaine
Rénovation et extension

ESTIMATION PROVISOIRE ESQ - 600 m²

LOT 01 - DEMOLITION - GROS ŒUVRE ET VRD

N°	DÉSIGNATION DES OUVRAGES	UNITÉ	QUANTITÉ entreprise	PRIX UNITAIRE H.T.	MONTANT TOTAL H.T.
	FONDATIONS hors gradins				
	Longrines	ml	50	190,00 €	9 500,00 €
	reprise en sous œuvre existant selon étude structure		pm		
	PUITS y compris terrassement	u	18	300,00 €	5 400,00 €
	PLANCHERS				
	Plancher existant bas Rdc	m ²	210	110,00 €	23 100,00 €
	Plancher extension bas Rdc	m ²	100	110,00 €	11 000,00 €
	cuvette d'ascenseur	ens	1	3 000,00 €	3 000,00 €
	Planchers hauts existant	m ²	210	110,00 €	23 100,00 €
	Planchers hauts extension	m ²	100	110,00 €	11 000,00 €
	Edicule d'ascenseur	m ²	50	110,00 €	5 500,00 €
	CHAPE FLOTTANTE RDC yc isolation	m ²	300	67,00 €	20 100,00 €
	CHAPE FLOTTANT R1	m ²	280	67,00 €	18 760,00 €
	ELEVATIONS EN BETON ARME	m ²	250	149,00 €	37 250,00 €
	Poteaux en béton armé	ml	90	165,00 €	14 850,00 €
	Poutres planchers BA	ml	60	165,00 €	9 900,00 €
	Bandeaux corniches	ml	50	160,00 €	8 000,00 €
	Appuis de fenêtres	ml	30	160,00 €	4 800,00 €
	Seuils de portes	ml	15	100,00 €	1 500,00 €
	Sas entrée et son banc	ens	1	12 000,00 €	12 000,00 €
	ESCALIER beton	ens	1	6 000,00 €	6 000,00 €
	MURS DE PIERRE	m ²	20	265,00 €	5 300,00 €
	MUR DE CLOTURE	ml	30	90,00 €	2 700,00 €
	MURET DE SOUTÈNEMENT	ml	80	110,00 €	8 800,00 €
	ETANCHEITE SUR OUVRAGES ENTERRES	ens	1	3 000,00 €	3 000,00 €
	CANALISATIONS ENTERREES	ens	1	12 000,00 €	12 000,00 €
	DESCRIPTION DES TRAVAUX DE VRD ET ESPACES VERTS				
	COUR PAVEE	m ²	240	150,00 €	36 000,00 €
	ZONE STERILE	m ²	10	20,00 €	200,00 €
	REPRISE ET CREATION DE TROTTOIRS	ens	1	1 000,00 €	1 000,00 €
	ENGAZONNEMENT	m ²	116	5,00 €	580,00 €
	TOTAL H.T				471 390,00 €

Centre culturel La Fontaine
Rénovation et extension

ESTIMATION PROVISOIRE ESQ - 600 m²

LOT 02 - CHARPENTE BOIS ET COUVERTURE ZINC

N°	DÉSIGNATION DES OUVRAGES	UNITÉ	QUANTITÉ entreprise	PRIX UNITAIRE H.T.	MONTANT TOTAL H.T.
	DESCRIPTION DES TRAVAUX DE CHARPENTE BOIS				
	CHARPENTE BOIS	m ²	120	200,00 €	24 000,00 €
	PLANCHE D'EGOUT	ens	1	1 500,00 €	1 500,00 €
	PLANCHE DE RIVE	ens	1	1 500,00 €	1 500,00 €
	PLATELAGE VMC	m ²	30	145,00 €	4 350,00 €
	DESCRIPTION DES TRAVAUX DE COUVERTURE				
	REVISION ET REPRISE DE LA COUVERTURE EXISTANTE	m ²	100	150,00 €	15 000,00 €
	SUPPORT EN VOLIGES	m ²	165	40,00 €	6 600,00 €
	COUVERTURE EN ZINC	m ²	165	105,00 €	17 325,00 €
	EXISTANT - GOUTTIERES	ml	96	60,00 €	5 760,00 €
	PROJET - GOUTTIERES	ml	30	80,00 €	2 400,00 €
	BOITE A EAUX	u	8	275,00 €	2 200,00 €
	DESCENTES DES EP	ml	40	60,00 €	2 400,00 €
	DAUPHIN EN FONTE	u	3	100,00 €	300,00 €
	FENETRE DE TOIT	u	4	2 000,00 €	8 000,00 €
	CROCHETS D'ANCRAGE	u	15	57,00 €	855,00 €
	VENTILATION HAUTE MINI-CHAUFFERIE	ens	1	500,00 €	500,00 €
				TOTAL H.T	92 690,00 €

Centre culturel La Fontaine
Rénovation et extension

ESTIMATION PROVISOIRE ESQ - 600 m²

LOT 03 - MENUISERIES EXTERIEURES

N°		UNITÉ	QUANTITÉ entreprise	PRIX UNITAIRE H.T.	MONTANT TOTAL H.T.
	DESCRIPTION DES TRAVAUX DE MENUISERIES EXTERIEURES				
	REPLACEMENT DES MEX EXISTANTES	u	16	2 000,00 €	32 000,00 €
	MEX ALU THERMOLAQUEES	ens	1	73 000,00 €	73 000,00 €
	SAS A PORTES MOTORISEES	ens	1	10 000,00 €	10 000,00 €
	FILM ADHESIF MIROIR REFLECHISSANT	m ²	25	50,00 €	1 250,00 €
	PROTECTION SOLAIRE EXTERIEURE	m ²	55	180,00 €	9 900,00 €
	APPEL A LA VIGILANCE	ens	1	1 000,00 €	1 000,00 €
				TOTAL H.T	127 150,00 €

Centre culturel La Fontaine
Rénovation et extension

ESTIMATION PROVISOIRE ESQ - 600 m²

LOT 04 - SERRURERIE METALLERIE

N°	DÉSIGNATION DES OUVRAGES	UNITÉ	QUANTITÉ entreprise	PRIX UNITAIRE H.T.	MONTANT TOTAL H.T.
	DESCRIPTION DES TRAVAUX DE SERRURERIE METALLERIE				
	PORTE DE LOCAL TECHNIQUE	u	3	1 850,00 €	5 550,00 €
	MAINS COURANTES	ens	1	2 000,00 €	2 000,00 €
	BOITES AUX LETTRES, GRILLES, DIVERS	ens	1	3 000,00 €	3 000,00 €
	ENSEIGNE DU BATIMENT	ens	1	2 800,00 €	2 800,00 €
	NUMEROTATION POSTALE	u	1	150,00 €	150,00 €
	ORIEL de l'atelier peinture	u	1	7 000,00 €	7 000,00 €
	ESCALIER DE SECOURS	u	1	12 000,00 €	12 000,00 €
	AUVENT METALLIQUE	u	1	9 000,00 €	9 000,00 €
	découpes laser diverses	ens	1	5 000,00 €	5 000,00 €
				TOTAL H.T	46 500,00 €

Centre culturel La Fontaine
Rénovation et extension

ESTIMATION PROVISOIRE ESQ - 600 m²

LOT 05 - PAREMENT DE FACADES

N°	DÉSIGNATION DES OUVRAGES	UNITÉ	QUANTITÉ entreprise	PRIX UNITAIRE H.T.	MONTANT TOTAL H.T.
	DESCRIPTION DES TRAVAUX DE PAREMENT DE FACADE				
	EXISTANT - PIOCHAGE ET ENDUIT MONOCOUCHE - FINITION GRATT	m ²	748	70,00 €	52 360,00 €
	EXTENSION - REVETEMENT DE FACADE	m ²	360	130,00 €	46 800,00 €
	ENDUIT MONOCOUCHE - FINITION FEUTRE GRESE	m ²	20	36,00 €	720,00 €
	<i>MODENATURE</i>	ml	67	14,00 €	938,00 €
	PEINTURE HYDROPHOBE DE FACADE	m ²	10	22,00 €	220,00 €
				TOTAL H.T	101 038,00 €

Centre culturel La Fontaine
Rénovation et extension

ESTIMATION PROVISOIRE ESQ - 600 m²

LOT 06 - ASCENSEUR

N°	DÉSIGNATION DES OUVRAGES	UNITÉ	QUANTITÉ entreprise	PRIX UNITAIRE H.T.	MONTANT TOTAL H.T.
	DESCRIPTION DES TRAVAUX D'ASCENSEUR				
	APPAREIL	ens	1	28 000,00 €	28 000,00 €
	EQUIPEMENTS				
	Cabine	ens			inclus
	Portes	ens			inclus
	Accessoires de manœuvre et de signalisation	ens			inclus
	Manœuvre collective, montées, descentes	ens			inclus
	Organes de traction	ens			inclus
	Télésurveillance	ens			inclus
				TOTAL H.T	28 000,00 €

Centre culturel La Fontaine
Rénovation et extension

ESTIMATION PROVISOIRE ESQ - 600 m²

LOT 07 - PLATRERIE FAUX PLAFONDS ET MENUISERIES INTERIEURES

N°	DÉSIGNATION DES OUVRAGES	UNITÉ	QUANTITÉ entreprise	PRIX UNITAIRE H.T.	MONTANT TOTAL H.T.
	DESCRIPTION DES TRAVAUX DE PLATRERIE				
	<u>DOUBLAGES</u>				
	DOUBLAGE THERMIQUE SUR MURS EXTERIEURS COURANT	m ²	936,2	32,00 €	29 958,40 €
	DOUBLAGE THERMIQUE SUR MURS DE LOCAUX NON CHAUFFES	m ²	30	28,00 €	840,00 €
	<u>CLOISONS DE DISTRIBUTIONS</u>				
	CLOISONS DE 72/48	m ²	20	32,00 €	640,00 €
	CLOISONS DE 98/48	m ²	346	38,00 €	13 148,00 €
	CLOISONS DEMI STIL	m ²	35	26,00 €	910,00 €
	SOFFITES ET GAINES VERTICALES	ml	24	65,00 €	1 560,00 €
	OUVRAGES DIVERS DES CLOISONS				
	Raccords entre cloisons et façades lourdes	ens	1	2 000,00 €	2 000,00 €
	Encastrement électrique	ens	1	1 000,00 €	1 000,00 €
	Joints de dilatation	ens	2	500,00 €	1 000,00 €
	Passage des canalisations	ens	1	500,00 €	500,00 €
	Fixation d'appareils sanitaires suspendus	ens	1	300,00 €	300,00 €
	Raccords entre cloisons et façades vitrées	ens	1	200,00 €	200,00 €
	Renforts pour fixation d'équipement	ens	1	300,00 €	300,00 €
	Renforcement au droit des châssis vitres	ens	1	200,00 €	200,00 €
	Renforcement dans les angles par bandes	ens	1	3 000,00 €	3 000,00 €
	Pose des huisseries de blocs-portes	ens	1	500,00 €	500,00 €
	<u>FAUX PLAFONDS</u>				
	MEMBRANE D'ETANCHEITE A L'AIR	m ²	335	15,00 €	5 025,00 €
	ISOLATION	m ²	335	35,00 €	11 725,00 €
	FAUX PLAFOND ACOUSTIQUE	m ²	720	40,00 €	28 800,00 €
	OUVRAGES DIVERS				
	Puits de lumière en plaque de plâtre	m ²	17	38,00 €	646,00 €
	Jouées en plaque de plâtre	ml	40	60,00 €	2 400,00 €
	Encoffrements et soffites	ml	50	40,00 €	2 000,00 €

Centre culturel La Fontaine
Rénovation et extension

ESTIMATION PROVISOIRE ESQ - 600 m²

LOT 07 - PLATRERIE FAUX PLAFONDS ET MENUISERIES INTERIEURES

N°	DÉSIGNATION DES OUVRAGES	UNITÉ	QUANTITÉ entreprise	PRIX UNITAIRE H.T.	MONTANT TOTAL H.T.
	DESCRIPTION DES TRAVAUX DE MENUISERIES INTERIEURES				
	BLOC-PORTE				
	LES HUISSERIES				
	Les huisseries bois	u	30	135,00 €	4 050,00 €
	Les huisseries métalliques	u	6	70,00 €	420,00 €
	LES OUVRANTS				
	Un vantail standard	u	4	295,00 €	1 180,00 €
	Un vantail acoustique 29 dB	u	24	485,00 €	11 640,00 €
	Un vantail EI30	u	2	395,00 €	790,00 €
	Porte de gaine E30	u	1	375,00 €	375,00 €
	Porte vitrée	u	0	420,00 €	
	Porte vitrée acoustique	u	3	535,00 €	1 605,00 €
	Porte sécurisée	u	3	460,00 €	1 380,00 €
	LES EQUIPEMENTS ET QUICAILLERIES	ens	1	4 000,00 €	4 000,00 €
	ORGANIGRAMME	ens	1	1 680,00 €	1 680,00 €
	TRAPPES DE VISITE E30	u	8	125,00 €	1 000,00 €
	TRAPPE D'ACCES AUX COMBLES	u	2	650,00 €	1 300,00 €
	PLINTHES	ml	350	10,00 €	3 500,00 €
	STYLOBAT	ml	50	45,00 €	2 250,00 €
	COUVRE JOINT DE DILATATION	ml	11	18,00 €	198,00 €
	TABLETTE DE FINITION D'ENCADREMENT DE BAIE	ml	60	74,00 €	4 440,00 €
	PATERES	u	15	25,00 €	375,00 €
	MARQUAGE DE SIGNALISATION POUR VITRAGE	ens	3	100,00 €	300,00 €
	SIGNALETIQUE INTERIEURE				
	Numérotation des étages	u	4	45,00 €	180,00 €
	Plaque de signalétique de portes de type bureau	u	16	28,00 €	448,00 €
	Pictogramme de portes des sanitaires	u	5	22,00 €	110,00 €
	Plaque de locaux techniques ou portes des gaines techniques	u	4	15,00 €	60,00 €
	Plaque de signalétique de sécurité	u	4	10,00 €	40,00 €
	Plaque de signalétique de pictogramme électrique	u	1	10,00 €	10,00 €
				TOTAL H.T	147 983,40 €

Centre culturel La Fontaine
Rénovation et extension

ESTIMATION PROVISoire ESQ - 600 m²

LOT 08 - CFO ET CFA

N°	DÉSIGNATION DES OUVRAGES	UNITÉ	QUANTITÉ entreprise	PRIX UNITAIRE H.T.	MONTANT TOTAL H.T.
	DESCRIPTION DES TRAVAUX DE CFO - CFA				
	TRAVAUX PREPARATOIRES	ens	1	1 000,00 €	1 000,00 €
	ALIMENTATIONS PRINCIPALES				
	Alimentation électrique	ens	1	800,00 €	800,00 €
	Alimentation téléphonique	ens	1	350,00 €	350,00 €
	ARMOIRES DIVISIONNAIRES ET SERVICES GENERAUX	ens	1	6 000,00 €	6 000,00 €
	ARRET D'URGENCE	ens	1	650,00 €	650,00 €
	LIAISONS EQUIPOTENTIELLE ET PRISE DE TERRE	ens	1	250,00 €	250,00 €
	CIRCUITS DE LUMIERE	ens	1	2 800,00 €	2 800,00 €
	APPAREILS D'ECLAIRAGE				
	Potomac, répétition, régie : rails spot et divers	ens	1	17 000,00 €	17 000,00 €
	hall et circulation : suspentes	u	10	800,00 €	8 000,00 €
	Plafonniers (direction, bar, secrétaria, poterie, cuisine, loge, sanitaires)	u	34	220,00 €	7 480,00 €
	eclairage escalier	ens	1	1 500,00 €	1 500,00 €
	alimentation ascenseur	u	1	300,00 €	300,00 €
	Musique, salle polyvalent, peinture, coursive, circulations, sanitaires, claviers couture	u	45	230,00 €	10 350,00 €
	eclairage extérieur	ens	1	6 500,00 €	6 500,00 €
	divers	ens	1	5 000,00 €	5 000,00 €
				TOTAL H.T	67 980,00 €

Centre culturel La Fontaine
Rénovation et extension

ESTIMATION PROVISOIRE ESQ - 600 m²

LOT 09 - PLOMBERIE SANITAIRES ET CVC

N°	DÉSIGNATION DES OUVRAGES	UNITÉ	QUANTITÉ entreprise	PRIX UNITAIRE H.T.	MONTANT TOTAL H.T.
	DESCRIPTION DES TRAVAUX DE PLOMBERIE SANITAIRES				
	ALIMENTATION GENERALE EN EAU	ens	1	1 900,00 €	1 900,00 €
	DISTRIBUTION EN EAU FROIDE	ens	1	1 800,00 €	1 800,00 €
	DISTRIBUTION EN EAU CHAUDE	ens	1	1 600,00 €	1 600,00 €
	EVACUATION DES APPAREILS SANITAIRES	ens	1	2 000,00 €	2 000,00 €
	APPAREILS SANITAIRES ET ROBINETTERIE				
	WC handicapé	u	2	570,00 €	1 140,00 €
	WC	u	2	450,00 €	900,00 €
	Lavabo	u	5	400,00 €	2 000,00 €
	Lave-mains	u	2	350,00 €	700,00 €
	Miroir	u	5	130,00 €	650,00 €
	Accessoires sanitaires				
	- Porte-savon	u	5	25,00 €	125,00 €
	- Dévidoir	u	5	28,00 €	140,00 €
	- Poubelle	u	5	22,00 €	110,00 €
	- Balai WC suspendu	u	5	45,00 €	225,00 €
	- Sèche mains	u	5	75,00 €	375,00 €
	Barre de maintien escamotable	u	2	150,00 €	300,00 €
	Bac à douche avec paroi	u	1	1 200,00 €	1 200,00 €
	meuble cuisine plaques et aménagements divers	u	1	3 500,00 €	3 500,00 €
	Evier	u	2	515,00 €	1 030,00 €
	Vidoir	u	1	470,00 €	470,00 €
	ROBINET DE PUISAGE	u	3	150,00 €	450,00 €
	SIPHON DE SOL	u	1	190,00 €	190,00 €
	JOINT SILICONE	ens	1	300,00 €	300,00 €
	ANALYSE DE L'EAU	ens	1	400,00 €	400,00 €
	DESINFECTION DES CANALISATIONS	ens	1	600,00 €	600,00 €
	DESCRIPTION DES TRAVAUX DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION				
	ETUDE THERMIQUE	ens	1	3 500,00 €	3 500,00 €
	ALIMENTATION GENERALE EN GAZ	ens	1	1 200,00 €	1 200,00 €
	PRODUCTION DE CHAUFFAGE ET ECS	ens	1	6 000,00 €	6 000,00 €
	DISTRIBUTION CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE SANITAIRE	ens	1	5 000,00 €	5 000,00 €
	REGULATION ET RACCORDEMENT	ens	1	1 000,00 €	1 000,00 €

Centre culturel La Fontaine
Rénovation et extension

ESTIMATION PROVISOIRE ESQ - 600 m²

LOT 09 - PLOMBERIE SANITAIRES ET CVC

N°	DÉSIGNATION DES OUVRAGES	UNITÉ	QUANTITÉ entreprise	PRIX UNITAIRE H.T.	MONTANT TOTAL H.T.
	RADIATEURS	u	39	500,00 €	19 500,00 €
	SECHES SERVIETTES	u	1	350,00 €	350,00 €
	ROBINET THERMOSTATIQUE	u	39	60,00 €	2 340,00 €
	DESCRIPTION DES TRAVAUX DE VENTILATION				
	VENTILATION DOUBLE FLUX				
	Centrale double flux	ens	1	12 000,00 €	12 000,00 €
	Réseaux de ventilation	ml			inclus
	Pièges à son	u			inclus
	Clapet et dispositifs coupe-feu	u			inclus
	Raccordements électrique et régulation	ens			inclus
	Alarme	ens			inclus
	VENTILATION SIMPLE FLUX				
	Caisson d'extraction	ens	1	4 500,00 €	4 500,00 €
	Bouches d'entrée d'air	u			inclus
	Bouches d'extraction	u			inclus
	Conduits collecteurs verticaux	ml			inclus
	Tés souches	u			inclus
	Traînasses en combles	ml			inclus
	Clapet et dispositifs coupe-feu	u			inclus
	Raccordements électrique	ens			inclus
	Alarme	ens			inclus
	MAINTENANCE CHAUFFAGE - CLIMATISATION - VENTILATION				
	SUIVI DES PRESTATIONS	ens	1	900,00 €	900,00 €
	ASTREINTE ET DELAIS D'INTERVENTION	ens	1	3 600,00 €	3 600,00 €
	TOTAL H.T				81 995,00 €

Centre culturel La Fontaine
Rénovation et extension

ESTIMATION PROVISOIRE ESQ - 600 m²

LOT 10 - CARRELAGE SOLS MINCES ET PEINTURE

N°	DÉSIGNATION DES OUVRAGES	UNITÉ	QUANTITÉ entreprise	PRIX UNITAIRE H.T.	MONTANT TOTAL H.T.
	DESCRIPTION DES TRAVAUX DE CARRELAGE				
	REZ DE CHAUSSEE				
	cadre tapis brosses	u	4	200,00 €	800,00 €
	carrelage sanitaires, cuisine, poterie	m ²	80	85,00 €	6 800,00 €
	faïence	m ²	50	60,00 €	3 000,00 €
	ETAGE				
	sanitaire, ascenseur	m ²	30	70,00 €	2 100,00 €
	faïence	m ²	22	60,00 €	1 320,00 €
	DESCRIPTION DES TRAVAUX DE SOLS MINCES				
	REZ DE CHAUSSEE				
	barrière humide	m ²	260	17,00 €	4 420,00 €
	ragréage	m ²	260	9,00 €	2 340,00 €
	sol souple U4	m ²	260	60,00 €	15 600,00 €
	ETAGE				
	ragréage	m ²	270	9,00 €	2 430,00 €
	sol souple U4	m ²	270	60,00 €	16 200,00 €
	divers	ens	1	2 000,00 €	2 000,00 €
	DESCRIPTION DES TRAVAUX DE PEINTURE				
	TRAVAUX PREPARATOIRES DE PEINTURE	ens			inclus
	TRAVAUX DE FINITIONS DE PEINTURE				
	Peinture de plafonds	m ²	530	12,00 €	6 360,00 €
	Peinture de murs	m ²	1928,2	9,00 €	17 353,80 €
	Ouvrages en bois	ens	1	1 200,00 €	1 200,00 €
	Ouvrages métalliques	ens	1	400,00 €	400,00 €
	Ouvrages pvc	ens	1	500,00 €	500,00 €
	Peinture de sol anti-poussière	m ²	120	19,00 €	2 280,00 €
	NETTOYAGE HAUTE PRESSION	ens	1	1 000,00 €	1 000,00 €
	NETTOYAGE FINAL				
	nettoyage OPR intérieurs et extérieurs	ens	1	3 600,00 €	3 600,00 €
	nettoyage RECEPTION intérieurs et extérieurs	ens	1	1 800,00 €	1 800,00 €
	TOTAL H.T				91 503,80 €

Communauté de communes



Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy



Contrat de Relance de Transition Ecologique

Fiche-projet n°03-19

Maître d'ouvrage : commune de Brie-Comte-Robert

Intitulé du projet : restauration du lavoir

Thématique (s) : Culture

Elu (e) référent (e) : Valérie NOEL, adjointe au Maire

Référent technique / Administratif : B. PITTE / H. GUEGNOT

PRESENTATION DU PROJET

Descriptif du projet / besoin:

Cf. document joint sur l'état actuel

Descriptif des travaux ou de l'étude:

La restauration complète du lavoir et de ses abords correspond à une action de reconquête de ce site actuellement à l'abandon, qui se situe en visibilité directe de la porte de Brie du vieux château. Les interventions proposées portent sur :

- Le débroussaillage général, l'élimination de la végétation, dessouchage, délierrage et taille de recalibrage des deux arbres existants le long de la berge, à l'Est du lavoir ;

- La restauration complète du bassin et de son petit canal de liaison avec les douves : dépose de margelles et des maçonneries dégradées, curage complet du bassin, remontage/restauration des maçonneries des murs de berge, repose de margelles avec compléments d'éléments neufs, jointoiement d'ensemble ;
- Construction d'un auvent traditionnel, avec structure de charpente en chêne sur dès ne pierre, couverture ne tuiles plates ;
- Traitement sablé des circulations périphériques ;
- Restauration des murs et des clôtures de la parcelle du lavoir ;
- Réhabilitation des berges avec consolidation par enrochements, plantation de plantes hélophytes, plantations de cépées de saules au droit de la maison mitoyenne
- Remise en état de l'accès depuis la rue du vieux château :
 - Restauration du mur de soutènement
 - Remplacement du portail métallique de fermeture d'accès
 - Traitement sablé des sols et pavage du seuil du portail
 - Plantation en pied de la clôture mitoyenne avec le pavillon (plantes grimpantes)
 - Mise en place de pancartes signalétiques

Le projet de lavoir étant situé en centre-ville de Brie-Comte-Robert, et en proximité immédiate avec le Vieux Château, le projet en renforcera l'attractivité et sa vocation de destination touristique d'envergure régionale. Le projet participera ainsi au développement économique et culturel de la Commune et pourra donc s'inscrire dans le cadre du dispositif PETITES VILLES DE DEMAIN

CALENDRIER PREVISIONNEL

Année (s) de réalisation : 2022/2023

Etat du projet :

- Etat d'avancement (*choisir l'étape et la détailler*)
 - ~~Intention~~
 - ~~Programme~~
 - APS – Etude établie par M. Jacques MOULIN, architecte en chef des monuments historiques**
 - ~~APD~~
 - ~~Phase projet~~
- Le marché est prêt à être lancé.
- Autres

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût estimatif du projet (HT) :

AMO :

Maîtrise d'œuvre et études : 34 998€ HT

Travaux : 233 325€ HT

- Travaux préparatoires : 15 025€ HT
- Restauration du bassin : 52 200€ HT
- Auvent : 85 000€ HT
- Berge et allées : 61 100€ HT
- Clôture, portail et plantations : 20 000€ HT

Vérification :

Certification :

Autres (à détailler)

Partenaires financiers et/ou articulation avec d'autres dispositifs :

Etat (DRAC) – Région - Département

CALENDRIER PREVISIONNEL

Choix du maître d'œuvre : 1^{er} trimestre 2022

APD : 3^{ème} trimestre 2022

Consultation travaux : 4^{ème} trimestre 2022

Travaux : 1^{er} et 2^{ème} trimestre 2023

Communauté de communes



Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

Contrat de Relance de Transition Ecologique

Fiche-projet n°01-01

Maître d'ouvrage : Mairie de Brie Comte Robert

**Intitulé du projet : Réhabilitation de canalisations d'adduction en eau potable
avenue Carnot**

Thématique (s) : Développement Durable - EAU POTABLE - Préservation des ressources

Elu (e) référent (e) : Luc SAUVIGNON

**Référent technique / Administratif : Bruno PITTE – Stéphane BRICHET //Sandrine LAMBIN -
Véronique DENION**

PRESENTATION DU PROJET

Descriptif du projet / besoin :

Réhabilitation de canalisations d'adduction en eau potable de l'avenue Carnot

Descriptif des travaux ou de l'étude :

Remplacement de la canalisation fuyarde par une nouvelle canalisation de DN63.
Remplacement la canalisation actuelle en fonte ductile par une canalisation en PE

CALENDRIER PREVISIONNEL

Année (s) de réalisation : 2021

Etat du projet :

- Etat d'avancement (*choisir l'étape et la détailler*)
 - Intention
 - Programme
 - APS
 - APD
 - Phase projet – phase DCE
- ~~Le marché est prêt à être lancé.~~

- Autres

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

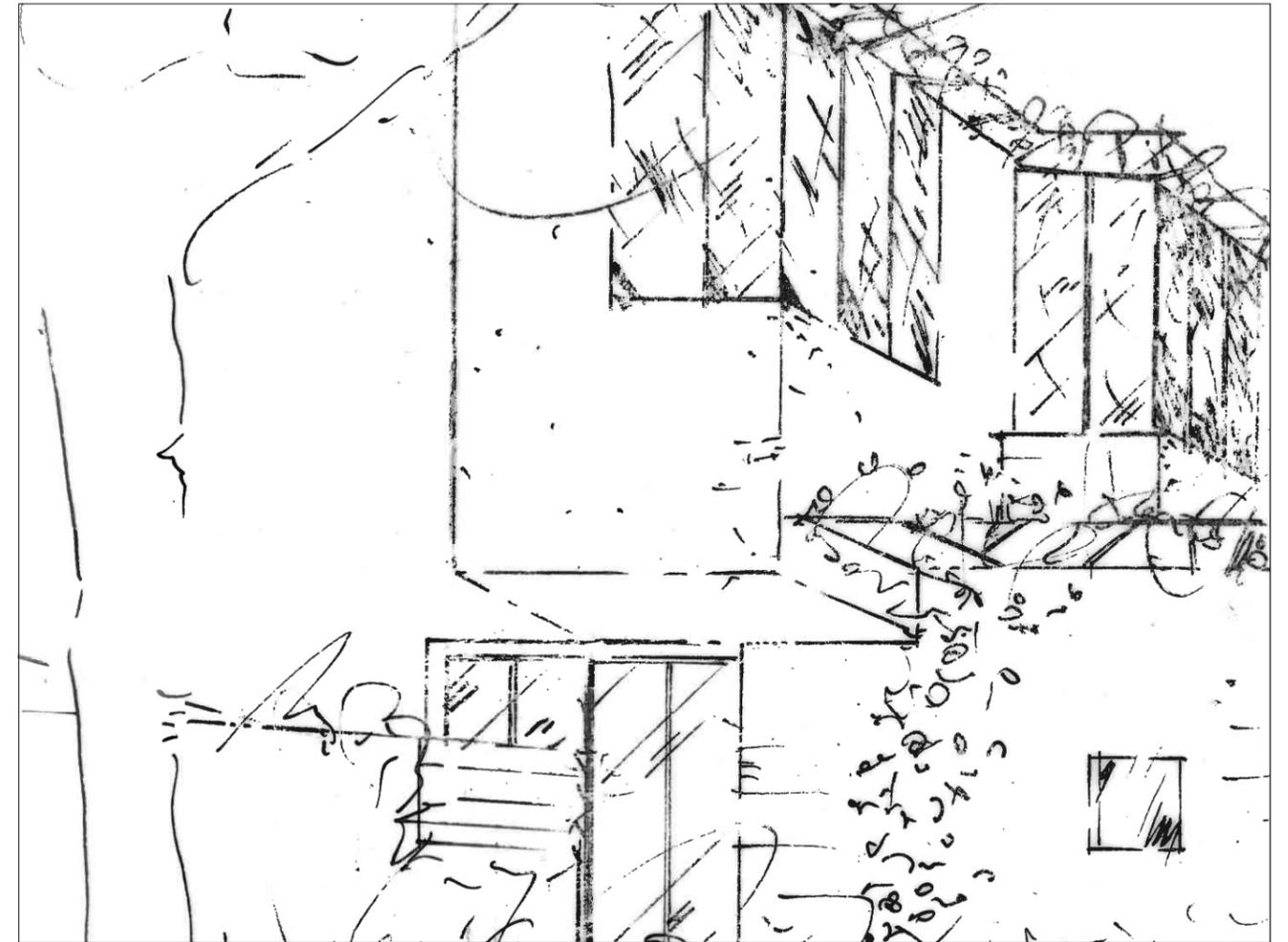
Coût estimatif du projet (HT) :

AMO : 3 000€
Etudes : 3 000.00 €
Travaux : 90 000.00 €
Vérification :
Certification :
Autres (à détailler)

Partenaires financiers et/ou articulation avec d'autres dispositifs :

CALENDRIER PREVISIONNEL

Du 2^{ème} semestre 2021.



MAITRISE D'OUVRAGE
 Ville de Brie Comte Robert
 2, rue de Verdun
 77170 Brie Comte Robert



MAITRISE D'OEUVRE
 SEMON VATIN Architectes
 1 bis rue du coq Gaulois
 77170 Brie Comte Robert



Centre culturel La Fontaine

Place Moutier Brie Comte Robert 77170

Parcelle 000 AP 126, 850m²

Zone UA du PLU, Secteur 1 de l'AVAP,
 Bâtiment dit intéressant, dans un cône de vue
 ERP type L de 4ème catégorie

DOSSIER : **1904**

INDICE :

DATE : **28/01/2020**

ESQ

Esquisse

SOMMAIRE

01	Page de Garde	11	Toits - Projet
02	Plan Cadastral et AVAP	12	Plans de masse
03	Plan de masse GEOMETRE	13	Vues - Vol d'oiseau
04	Plan RDC - Existant	14	Vues - Entrée
05	Plan R+1 - Existant	15	Vues - Cour
06	Toits - Existant		
07	Plan RDC - Projet TEST 1		
08	Plan RDC - Projet TEST 2		
09	Plan RDC - Projet PROPOSITION		
10	Plan R+1 - Projet		

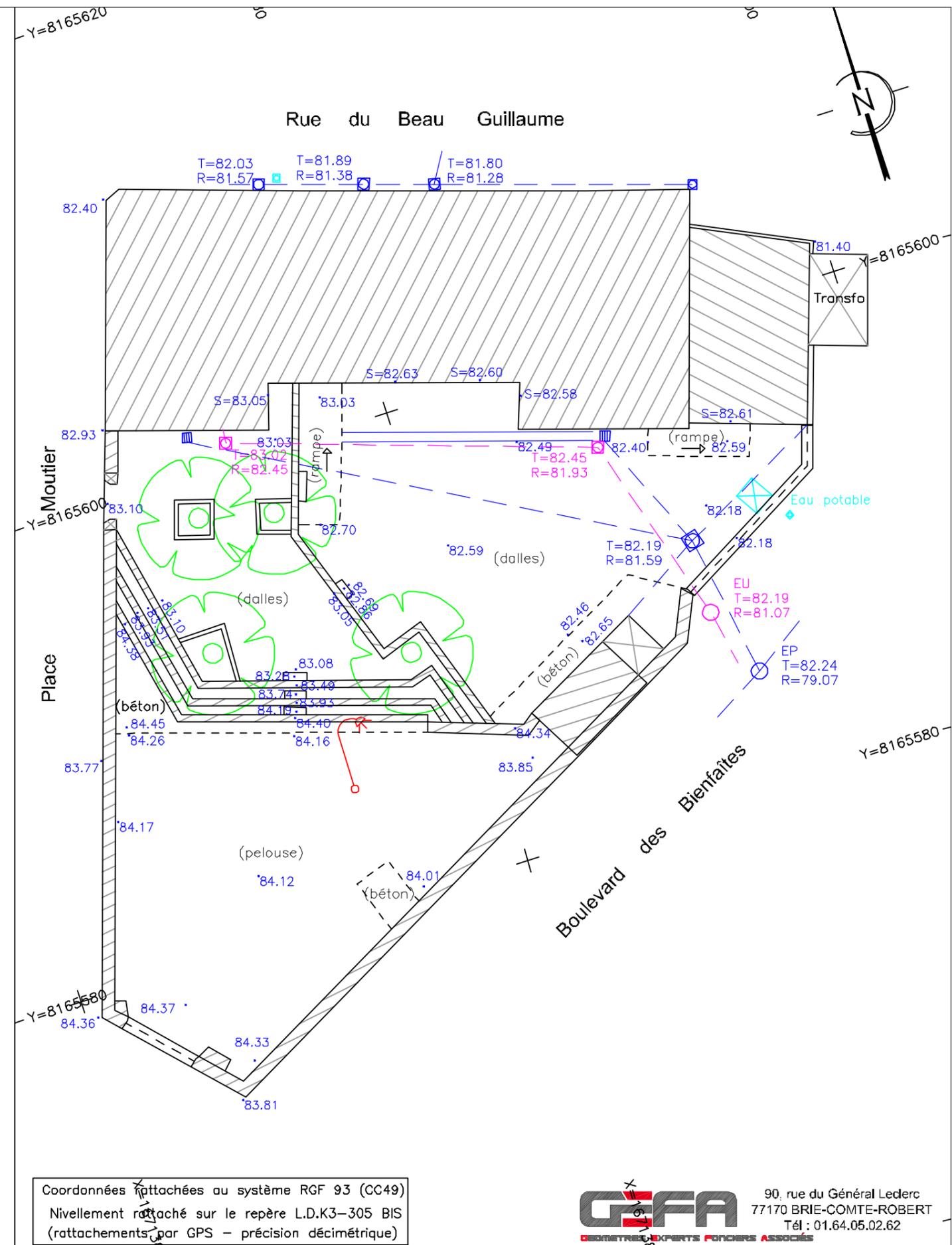
COMMUNE DE BRIE-COMTE-ROBERT

PLAN TOPOGRAPHIQUE

Place Moutier

Cadastre : section AP n° 126 pour 8a 50ca

Propriété de la Commune de Brie-Comte-Robert



Indice	Date	Resp.	Descriptif
0	16/09/2019	LS	Plan topographique
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-

Date : 16 septembre 2019
 Echelle : 1/200
 Plan : 1 Indice : 0
 Dossier : 772-42431

Coordonnées rattachées au système RGF 93 (CC49)
 Nivellement rattaché sur le repère L.D.K3-305 BIS
 (rattachements par GPS - précision décimétrique)

GFA GÉOMÈTRES-EXPERTS FONCIERS ASSOCIÉS
 90, rue du Général Lederc
 77170 BRIE-COMTE-ROBERT
 Tél : 01.64.05.02.62

GÉOMÈTRE-EXPERT
 CONSEILLER VALORISER GARANTIR

Géomètres-Experts Fonciers Associés
 Ordre des Géomètres - Experts n° d'insc. : 2010D1000001
 Agence de Brie-Comte-Robert
 90, rue du Général Lederc
 77170 BRIE-COMTE-ROBERT
 Tél : 01.64.05.02.62
 Mail : brie@gefa-expert.com

Maîtrise d'Ouvrage Ville de Brie Comte Robert
 2, rue de Verdun
 77170 Brie Comte Robert

Maîtrise d'Oeuvre Semon Vatin Architectes
 1 bis rue du Coq Gaulois
 77 170 Brie Comte Robert

Centre culturel La Fontaine
 Place Moutier
 77170 Brie Comte Robert

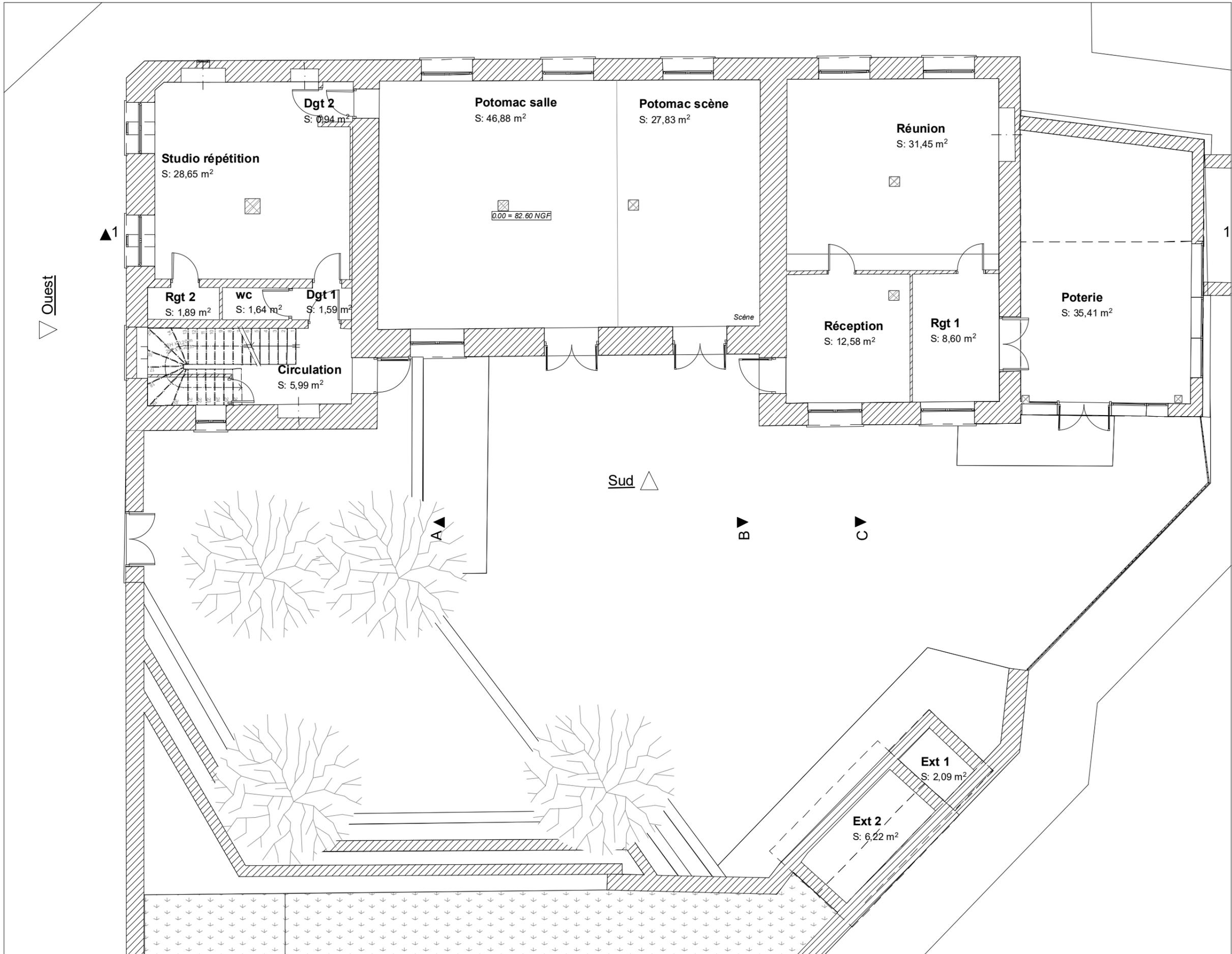


Plan de masse GEOMETRE

28/01/2020

page 03

Surface des pièces par étage		
Etage	Pièces	m2 sols
RDC		
	Circulation	5,99
	Dgt 1	1,59
	Dgt 2	0,94
	Ext 1	2,09
	Ext 2	6,22
	Poterie	35,41
	Potomac salle	46,88
	Potomac scène	27,83
	Réception	12,58
	Réunion	31,45
	Rgt 1	8,60
	Rgt 2	1,89
	Studio répétition	28,65
	wc	1,64
14		211,76 m²



Maîtrise d'Ouvrage Ville de Brie Comte Robert
 2, rue de Verdun
 77170 Brie Comte Robert

Maîtrise d'Oeuvre Semon Vatin Architectes
 1 bis rue du Coq Gaulois
 77 170 Brie Comte Robert

Centre culturel La Fontaine
 Place Moutier
 77170 Brie Comte Robert



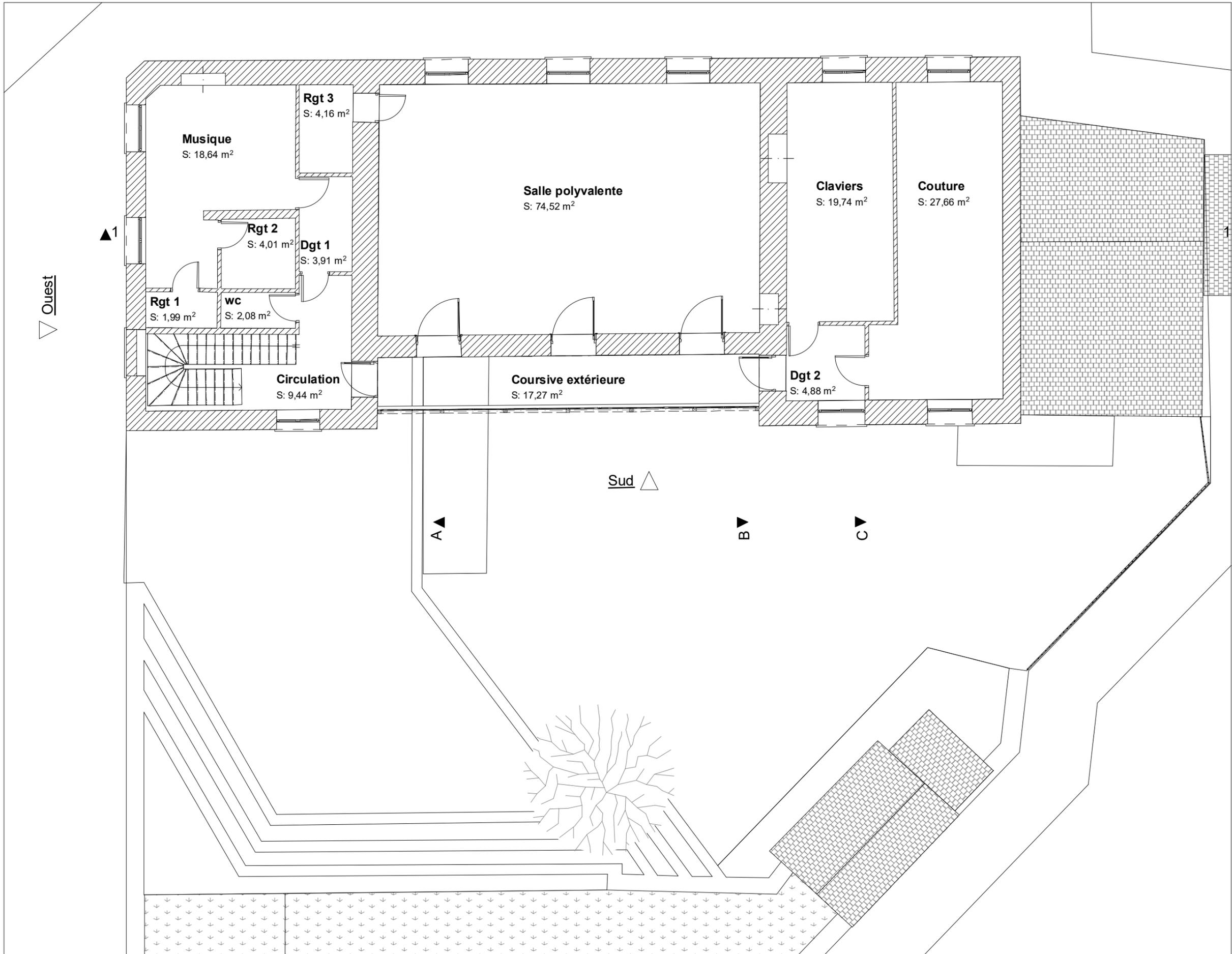
Plan RDC - Existant

1:100

28/01/2020

page 04

Surface des pièces par étage		
Etage	Pièces	m2 sols
RDC		
	Circulation	5,99
	Dgt 1	1,59
	Dgt 2	0,94
	Ext 1	2,09
	Ext 2	6,22
	Poterie	35,41
	Potomac salle	46,88
	Potomac scène	27,83
	Réception	12,58
	Réunion	31,45
	Rgt 1	8,60
	Rgt 2	1,89
	Studio répétition	28,65
	wc	1,64
14		211,76 m²
R1		
	Circulation	9,44
	Claviers	19,74
	Coursive extérieure	17,27
	Couture	27,66
	Dgt 1	3,91
	Dgt 2	4,88
	Musique	18,64
	Rgt 1	1,99
	Rgt 2	4,01
	Rgt 3	4,16
	Salle polyvalente	74,52
	wc	2,08
12		188,30 m²
26		400,06 m²



Maîtrise d'Ouvrage Ville de Brie Comte Robert
 2, rue de Verdun
 77170 Brie Comte Robert

Maîtrise d'Oeuvre Semon Vatin Architectes
 1 bis rue du Coq Gaulois
 77 170 Brie Comte Robert

Centre culturel La Fontaine
 Place Moutier
 77170 Brie Comte Robert



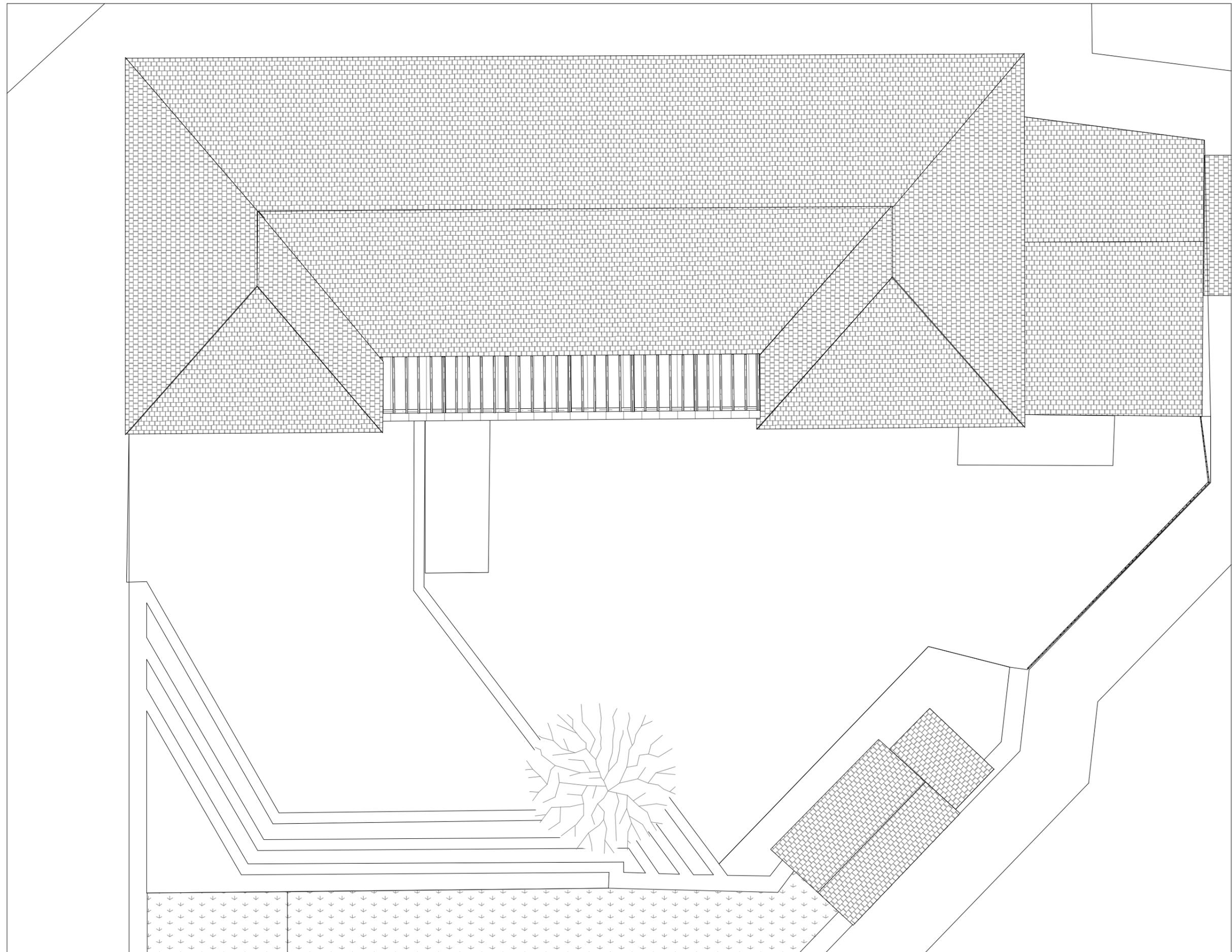
Plan R+1 - Existant

1:100

28/01/2020

page 05

Surface des pièces par étage		
Etage	Pièces	m2 sols
RDC		
	Circulation	5,99
	Dgt 1	1,59
	Dgt 2	0,94
	Ext 1	2,09
	Ext 2	6,22
	Poterie	35,41
	Potomac salle	46,88
	Potomac scène	27,83
	Réception	12,58
	Réunion	31,45
	Rgt 1	8,60
	Rgt 2	1,89
	Studio répétition	28,65
	wc	1,64
14		211,76 m²
R1		
	Circulation	9,44
	Claviers	19,74
	Coursive extérieure	17,27
	Couture	27,66
	Dgt 1	3,91
	Dgt 2	4,88
	Musique	18,64
	Rgt 1	1,99
	Rgt 2	4,01
	Rgt 3	4,16
	Salle polyvalente	74,52
	wc	2,08
12		188,30 m²
26		400,06 m²



Maîtrise d'Ouvrage Ville de Brie Comte Robert
2, rue de Verdun
77170 Brie Comte Robert

Maîtrise d'Oeuvre Semon Vatin Architectes
1 bis rue du Coq Gaulois
77 170 Brie Comte Robert

Centre culturel La Fontaine
Place Moutier
77170 Brie Comte Robert

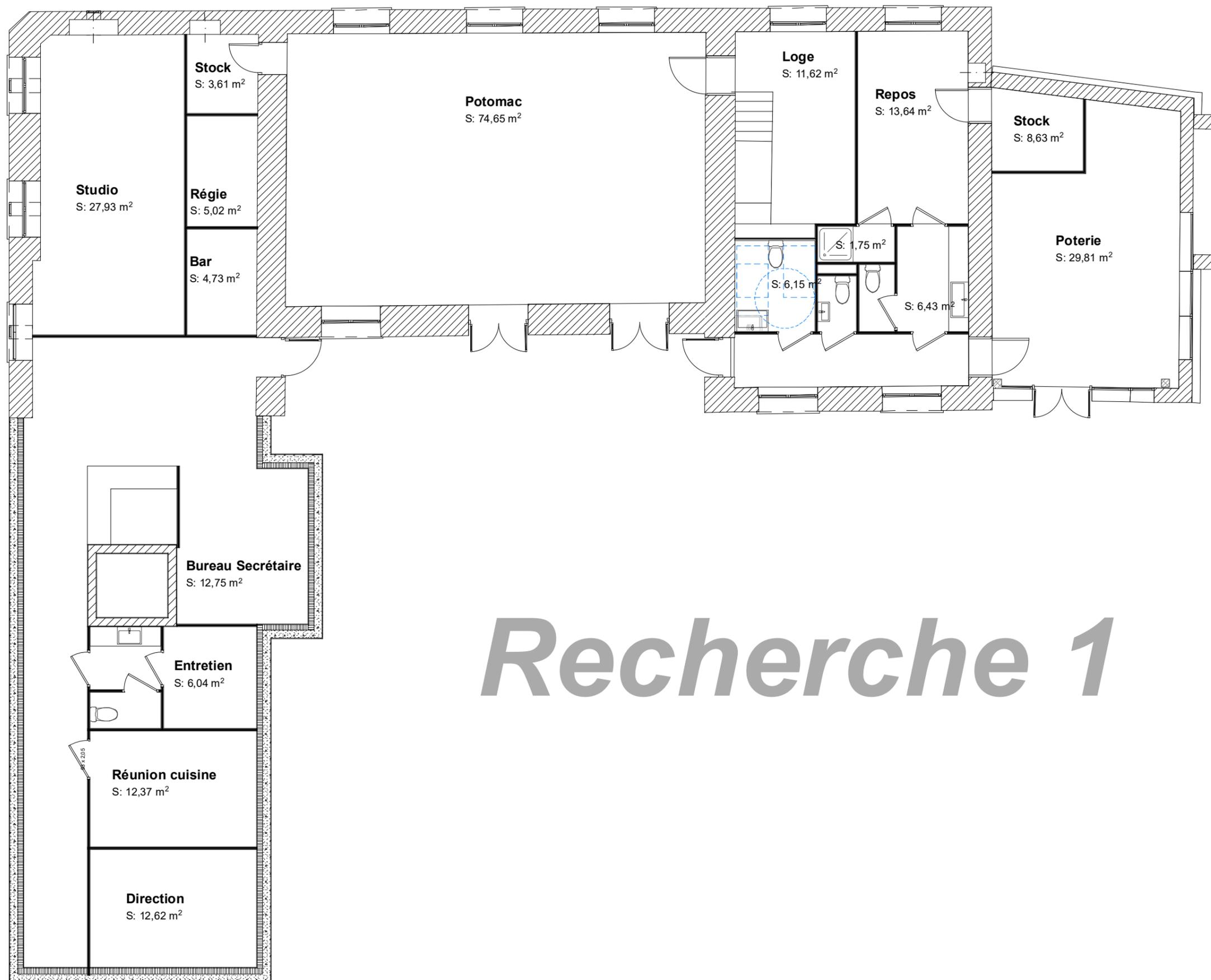
ESQ
Esquisse

Toits - Existant

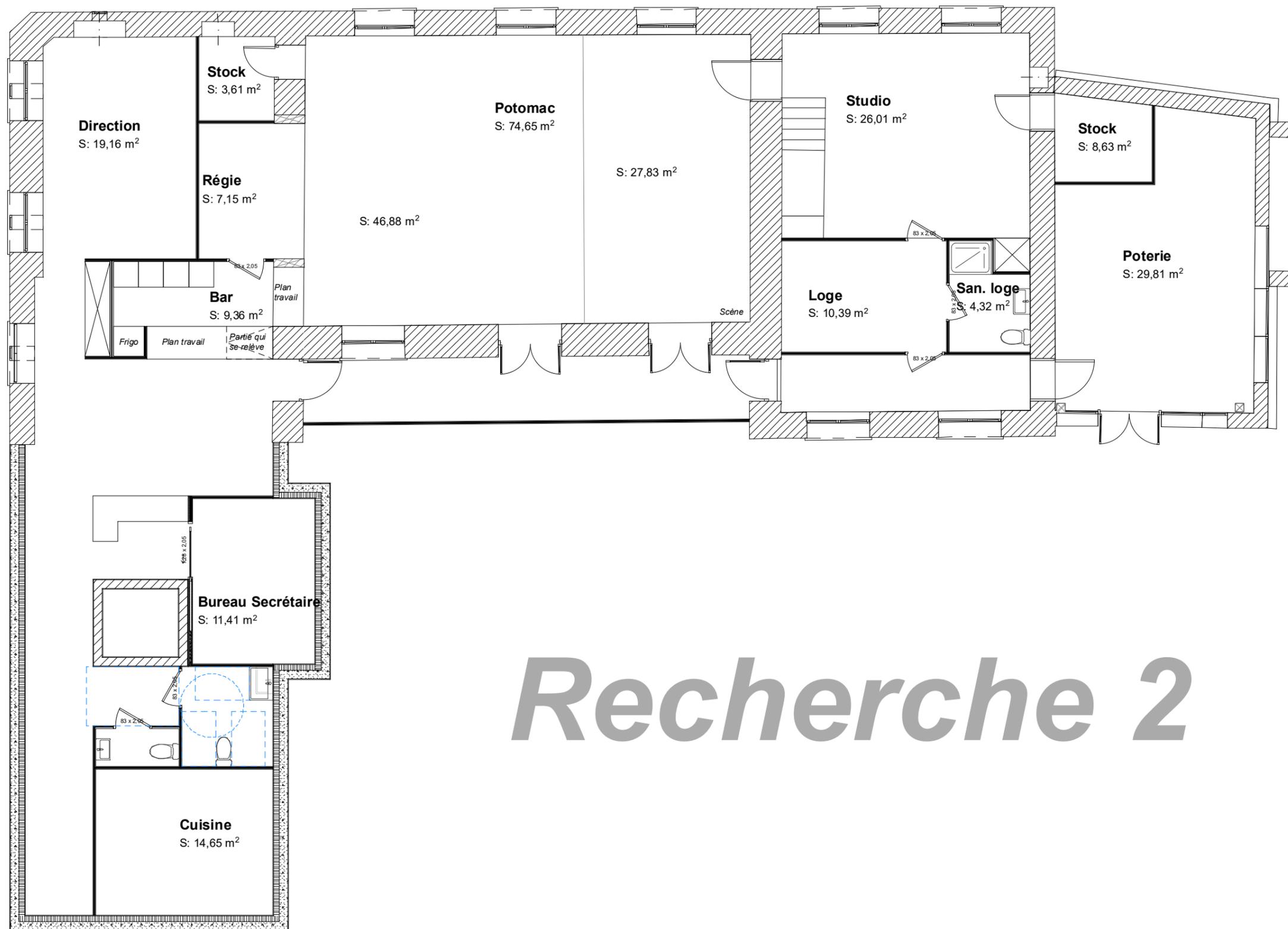
1:100

28/01/2020

page 06

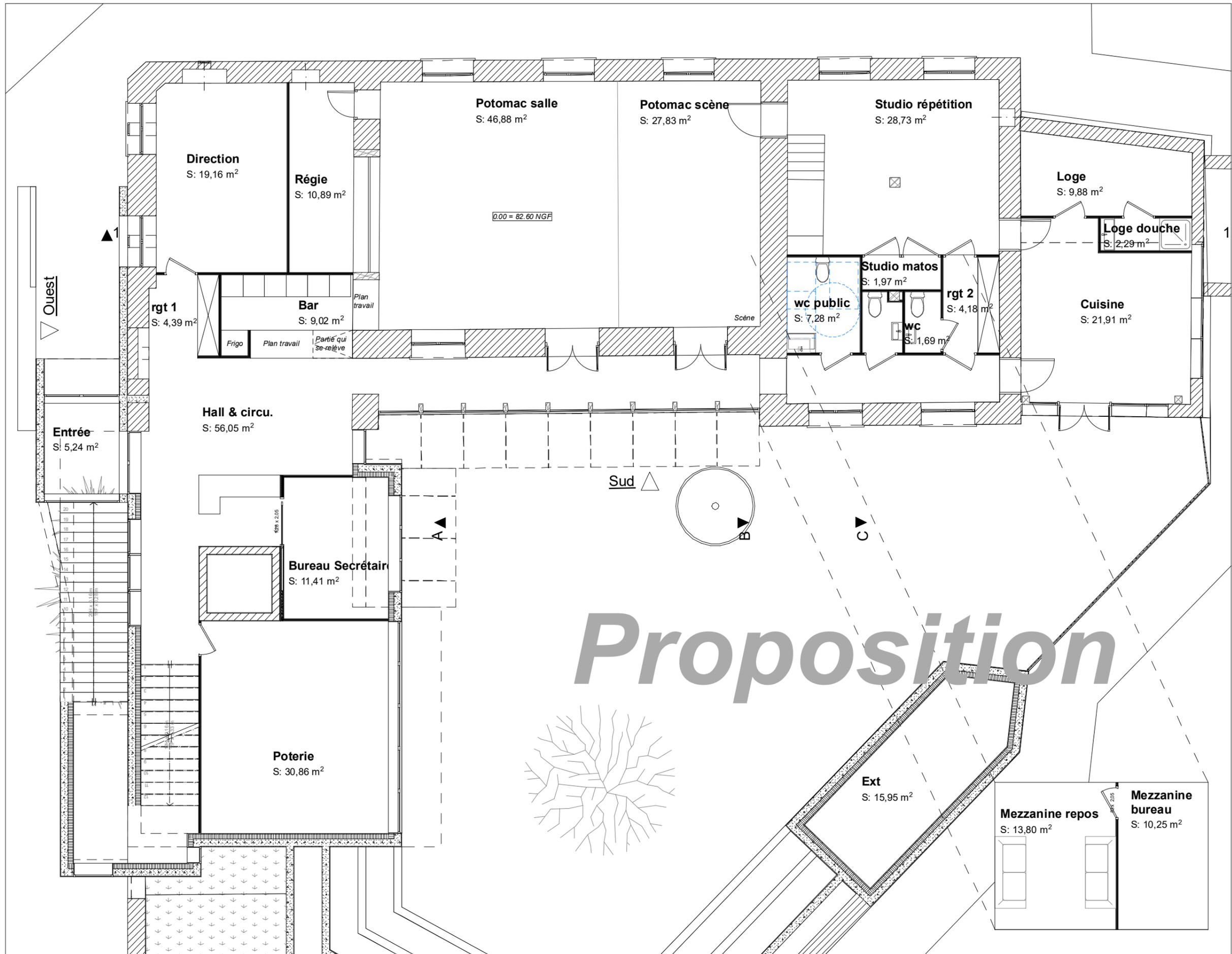


Recherche 1



Recherche 2

Surface des pièces par étage		
Etage	Pièces	m2 sols
RDC	Bar	9,02
	Bureau Secrétaire	11,41
	Cuisine	21,91
	Direction	19,16
	Entrée	5,24
	Ext	15,95
	Hall & circu.	56,05
	Loge	9,88
	Loge douche	2,29
	Mezzanine bureau	10,25
	Mezzanine repos	13,80
	Poterie	30,86
	Potomac salle	46,88
	Potomac scène	27,83
	Régie	10,89
	rgt 1	4,39
	rgt 2	4,18
	Studio matos	1,97
	Studio répétition	28,73
	wc	1,69
	wc public	7,28
21		339,66 m²



Maîtrise d'Ouvrage Ville de Brie Comte Robert
 2, rue de Verdun
 77170 Brie Comte Robert

Maîtrise d'Oeuvre Semon Vatin Architectes
 1 bis rue du Coq Gaulois
 77 170 Brie Comte Robert

Centre culturel La Fontaine
 Place Moutier
 77170 Brie Comte Robert

ESQ
 Esquisse

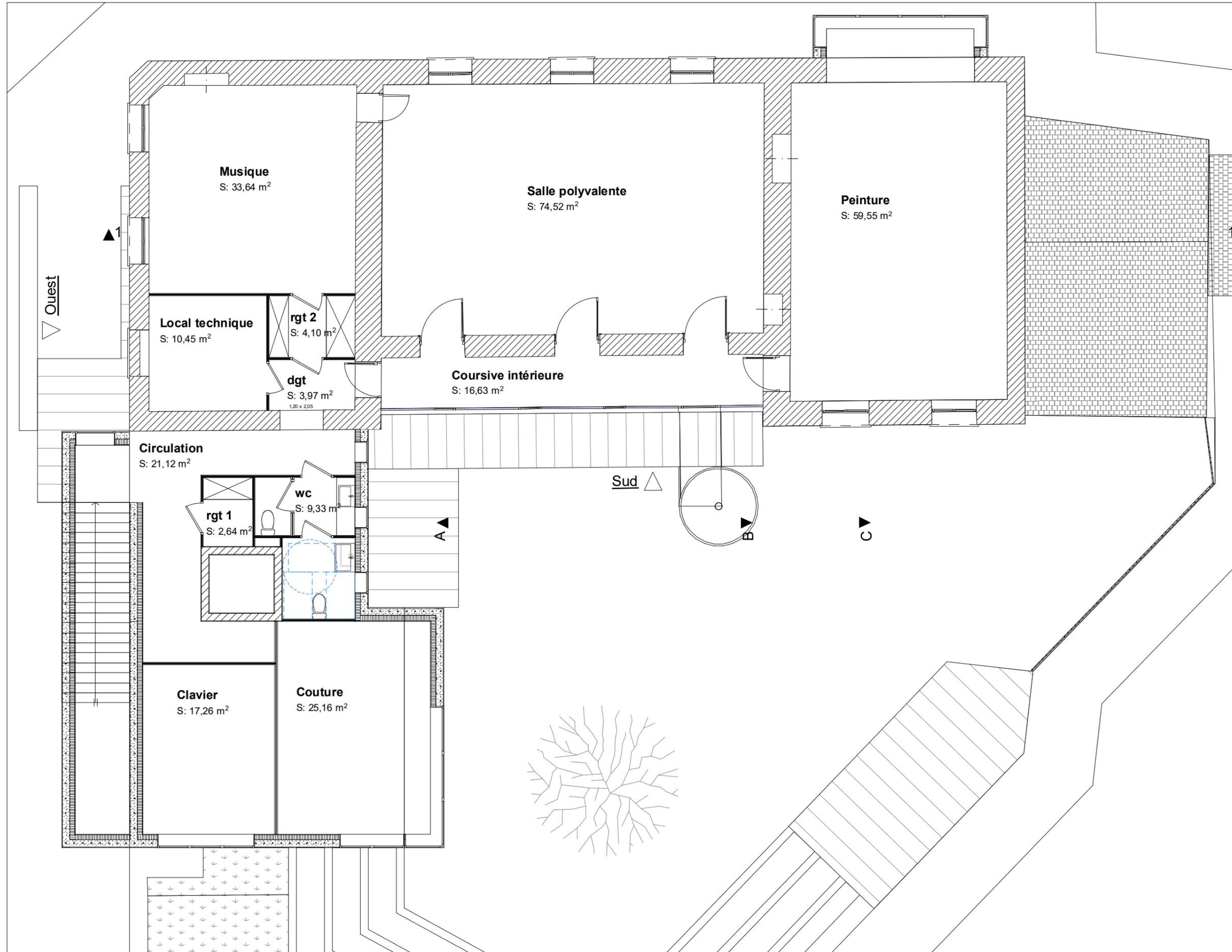
Plan RDC - Projet PROPOSITION

1:100

28/01/2020

page 09

Surface des pièces par étage		
Etage	Pièces	m2 sols
RDC		
	Bar	9,02
	Bureau Secrétaire	11,41
	Cuisine	21,91
	Direction	19,16
	Entrée	5,24
	Ext	15,95
	Hall & circu.	56,05
	Loge	9,88
	Loge douche	2,29
	Mezzanine bureau	10,25
	Mezzanine repos	13,80
	Poterie	30,86
	Potomac salle	46,88
	Potomac scène	27,83
	Régie	10,89
	rgt 1	4,39
	rgt 2	4,18
	Studio matos	1,97
	Studio répétition	28,73
	wc	1,69
	wc public	7,28
21		339,66 m²
R1		
	Circulation	21,12
	Clavier	17,26
	Coursive intérieure	16,63
	Couture	25,16
	dgt	3,97
	Local technique	10,45
	Musique	33,64
	Peinture	59,55
	rgt 1	2,64
	rgt 2	4,10
	Salle polyvalente	74,52
	wc	9,33
12		278,37 m²
33		618,03 m²



Maîtrise d'Ouvrage Ville de Brie Comte Robert
2, rue de Verdun
77170 Brie Comte Robert

Maîtrise d'Oeuvre Semon Vatin Architectes
1 bis rue du Coq Gaulois
77 170 Brie Comte Robert

Centre culturel La Fontaine
Place Moutier
77170 Brie Comte Robert



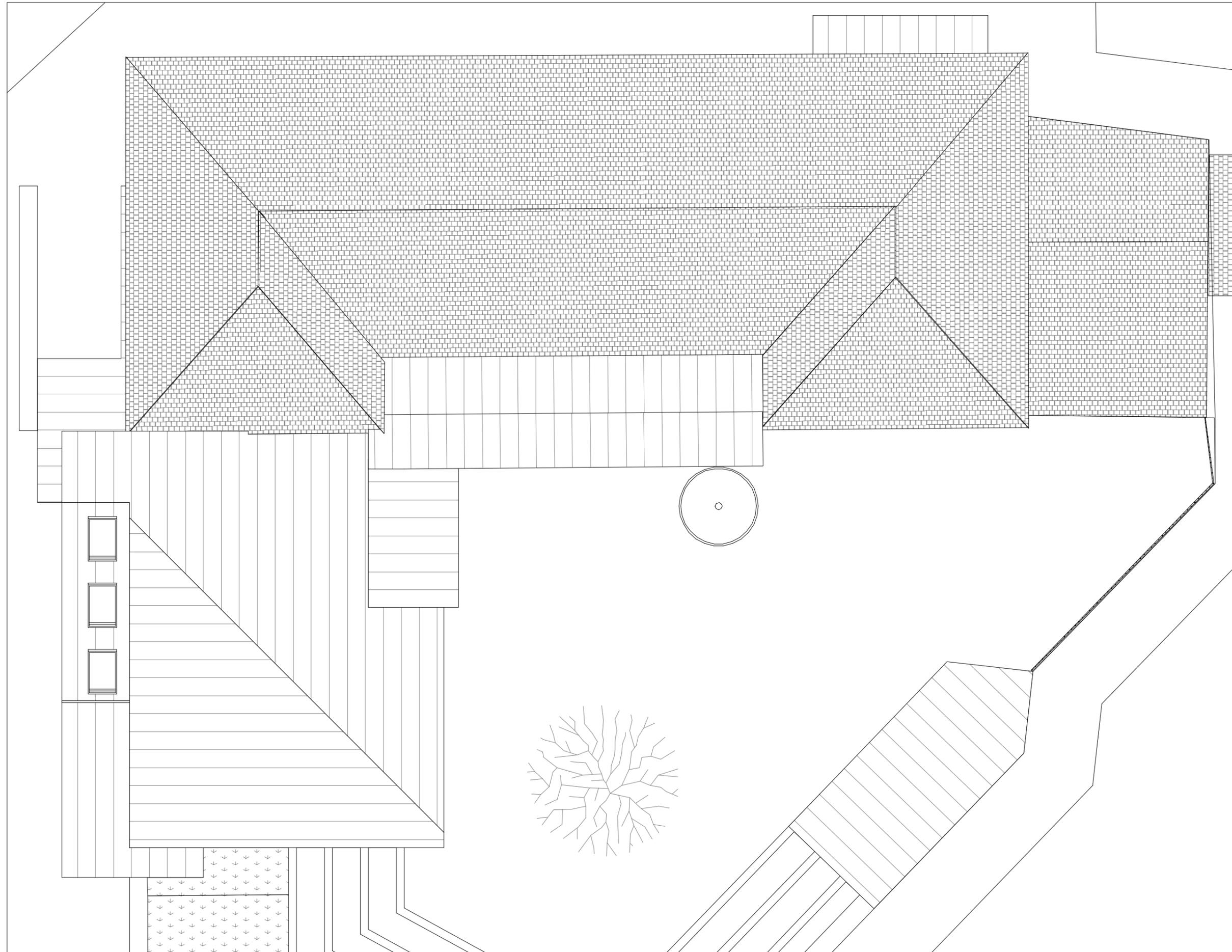
Plan R+1 - Projet

1:100

28/01/2020

page 10

Surface des pièces par étage		
Etage	Pièces	m2 sols
RDC		
	Bar	9,02
	Bureau Secrétaire	11,41
	Cuisine	21,91
	Direction	19,16
	Entrée	5,24
	Ext	15,95
	Hall & circu.	56,05
	Loge	9,88
	Loge douche	2,29
	Mezzanine bureau	10,25
	Mezzanine repos	13,80
	Poterie	30,86
	Potomac salle	46,88
	Potomac scène	27,83
	Régie	10,89
	rgt 1	4,39
	rgt 2	4,18
	Studio matos	1,97
	Studio répétition	28,73
	wc	1,69
	wc public	7,28
21		339,66 m²
R1		
	Circulation	21,12
	Clavier	17,26
	Coursive intérieure	16,63
	Couture	25,16
	dgt	3,97
	Local technique	10,45
	Musique	33,64
	Peinture	59,55
	rgt 1	2,64
	rgt 2	4,10
	Salle polyvalente	74,52
	wc	9,33
12		278,37 m²
33		618,03 m²



Maîtrise d'Ouvrage Ville de Brie Comte Robert
2, rue de Verdun
77170 Brie Comte Robert

Maîtrise d'Oeuvre Semon Vatin Architectes
1 bis rue du Coq Gaulois
77 170 Brie Comte Robert

Centre culturel La Fontaine
Place Moutier
77170 Brie Comte Robert



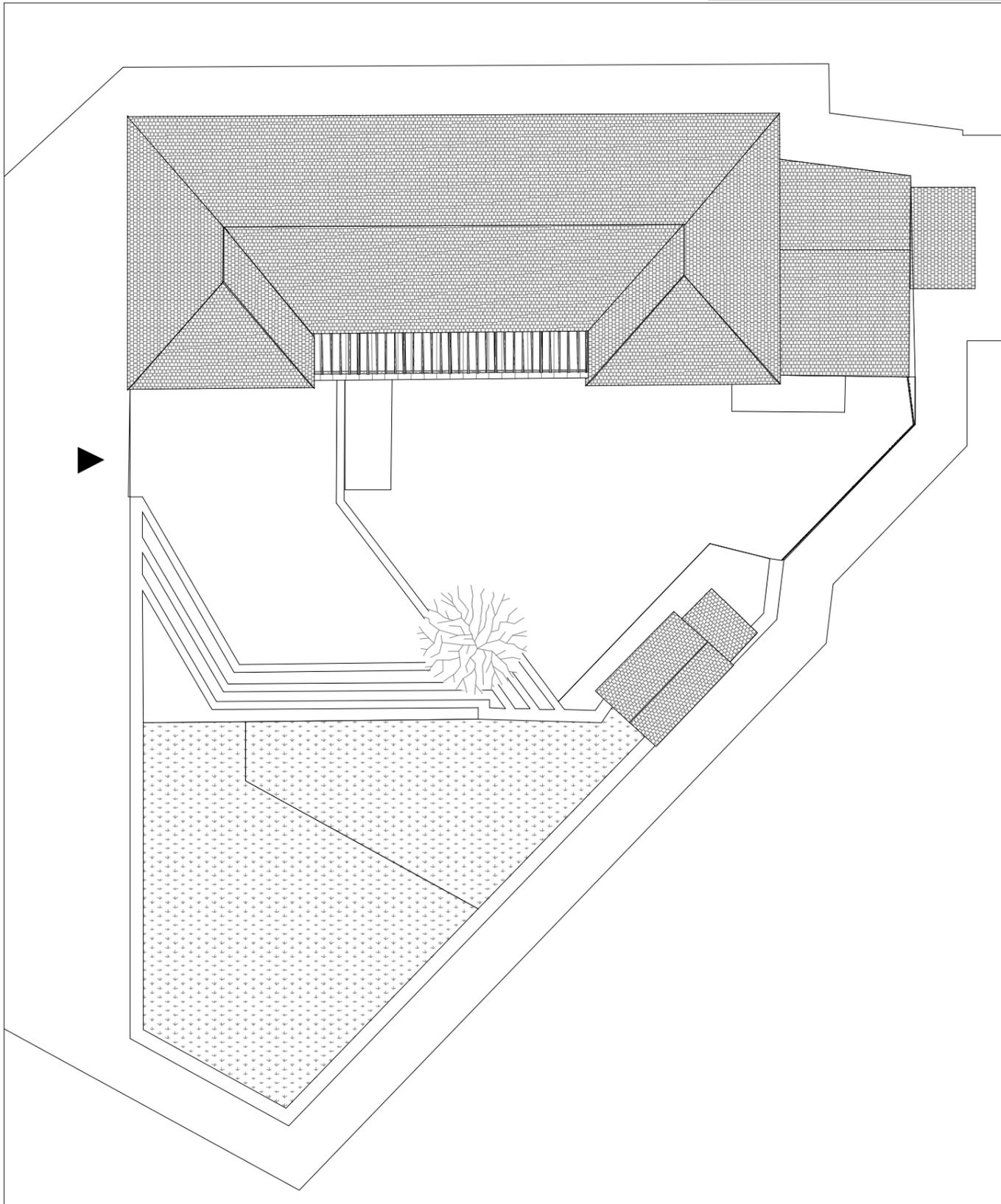
Toits - Projet

1:100

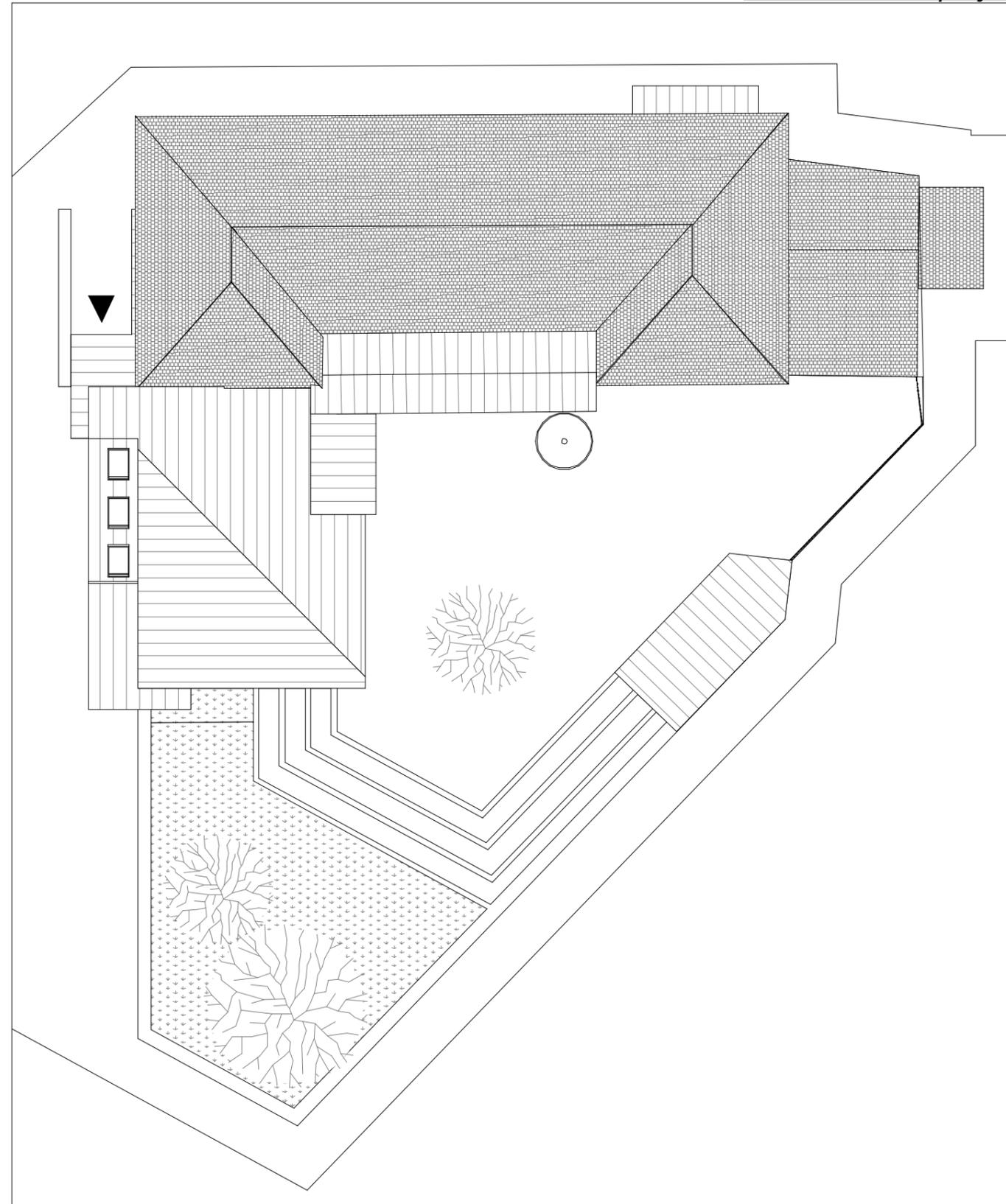
28/01/2020

page 11

Plan de masse existant



Plan de masse projet





existant



projet



Maîtrise d'Ouvrage Ville de Brie Comte Robert
 2, rue de Verdun
 77170 Brie Comte Robert

Maîtrise d'Oeuvre Semon Vatin Architectes
 1 bis rue du Coq Gaulois
 77 170 Brie Comte Robert

Centre culturel La Fontaine
 Place Moutier
 77170 Brie Comte Robert

ESQ
 Esquisse

Vues - Entrée

28/01/2020

page 14



Communauté de communes



Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

Contrat de Relance de Transition Ecologique

Fiche-projet n°04-29

Maître d'ouvrage : Commune de Brie-Comte-Robert

Intitulé du projet : Réhabilitation extension du centre culturel la fontaine

Thématique (s) : Culture / Développement durable

Elu (e) référent (e) : Valérie NOEL (adjointe au Maire à la Culture) et Luc SAUVIGNON (adjoint au Maire aux Travaux)

Référent technique / Administratif : Isabelle LERICHE (DAC) et Bruno PITTE (DST)

PRESENTATION DU PROJET

Descriptif du projet / besoin:

Le centre culturel la fontaine accueille des activités culturelles et de loisirs, proposées par l'association la fontaine et la Direction des affaires culturelles.

Ainsi, ce centre culturel accueille des activités régulières d'ateliers ou bien de stages ponctuels très diversifiés, mais également des actions de sensibilisation auprès des habitants, ainsi qu'une programmation culturelle, notamment dans le domaine des musiques actuelles.

Le centre culturel est situé place Moutier, au cœur du centre-ville historique, dans une ancienne école et bénéficie ainsi d'une situation privilégiée. Le bâtiment qui accueille le centre culturel est répertorié au sein de l'AVAP et fait partie du patrimoine historique (non inscrit) de la Commune.

Le centre culturel dispose de 541 adhérents et propose près de 578 places hebdomadaires pour ses ateliers et activités. Les locaux du centre-ville accueillent notamment les ateliers d'arts plastiques, de loisirs créatifs, d'art dramatique, de musique (grâce notamment à un studio de répétition), de chorale, de forme et bien-être et de langues étrangères.

Une programmation culturelle est également proposée sur le site, avec des concerts de musiques actuelles et du théâtre, pour des artistes amateurs locaux, ou bien des semi-professionnels, pour environ 16 dates à l'année. La jauge du centre culturel est d'une centaine de spectateurs maximum.

Même s'il a bénéficié d'un entretien courant, le bâtiment du centre culturel est devenu obsolète au fil des années. Ainsi, actuellement il ne répond plus aux normes d'accessibilité et thermiques, et il ne donne plus des conditions d'usagers satisfaisantes aux nombreux utilisateurs.

Descriptif des travaux :

Par ce projet, la Commune souhaite opérer une importante opération de mises aux normes et d'agrandissement, permettant au centre culturel de répondre aux besoins actuels et futurs de cet équipement qui participe activement à l'attractivité du centre-ville.

L'ensemble du bâtiment sera rendu accessible aux différents publics, et notamment ceux souffrant de handicap (par exemple un ascenseur sera installé), et il bénéficiera d'une réhabilitation énergétique importante permettant de lui faire gagner deux classes énergétiques au DPE.

Par ailleurs, les locaux seront agrandis pour un meilleur accueil des publics, et le studio ainsi que la salle de concerts de musiques actuelles bénéficiera d'un traitement adapté à son usage, notamment pour diminuer les nuisances sonores.

Le centre culturel étant situé en centre-ville de Brie-Comte-Robert, le projet en renforcera l'attractivité et son envergure locale en termes de programmation culturelle. Cet équipement participera ainsi au développement économique et culturel de la Commune. Ajouté aux objectifs de rénovation énergétique, le projet s'inscrit pleinement dans le dispositif PETITES VILLES DE DEMAIN

CALENDRIER PREVISIONNEL

Année (s) de réalisation : 2024/2025

Etat du projet :

- Etat d'avancement (*choisir l'étape et la détailler*)
 - Intention
 - Programme
 - APS, réalisé par un architecte et joint au dossier
 - APD
 - Phase projet
- Le marché est prêt à être lancé.
- Autres

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût estimatif du projet (HT) :

AMO :

Honoraires et études : 207 000€ HT

Travaux : 1 381 853€HT

Vérification :

Certification :

Autres (à détailler)

Partenaires financiers et/ou articulation avec d'autres dispositifs :

ETAT (DSIL) – REGION et DEPARTEMENT

CALENDRIER PREVISIONNEL

2023 : demandes de subventions et marché de maîtrise d'œuvre

2024 : marché de travaux (1ere trimestre)

2024/25 : 18 mois de travaux



Contrat de Relance de Transition Ecologique

Fiche-projet n°02-05

Maître d'ouvrage : Mairie de SERVON 15 rue de la poste 77170

Intitulé du projet : Projet école HQE + centre de loisirs HQE + Micro-crèche HQE

Thématique (s) : Education - enfance

Elu (e) référent (e) : Jean-Rémi BERTRAND/ Joël BIGOT

Référent technique / Administratif : Serge MARQUES / Christine DUL

PRESENTATION DU PROJET

Descriptif du projet / besoin:

Sur le Site des anciens locaux du siège social de Weber nous désirons afin de préserver le site y construite une école HQE, un centre de loisirs HQE ainsi qu'une micro-crèche. Nous voulons conserver le maximum d'arbres ainsi que les espaces verts. Le parking imperméable sera remplacé par des places avec retour des eaux de pluie à la parcelle

Descriptif des travaux ou de l'étude:

Deux scénarios possibles après achat du terrain :

- Réhabilitation des bâtiments existant pour 6 classes de maternelle, 2 salles « petit groupes », 2 grands dortoirs, 1 grande salle de motricité, 1 salle des maîtres, 1 bureau direction (en cas de séparation de l'école), 1 bureau RASED/infirmière, 1 salle ATSEM, 1 réserve + local ménage, 1 restauration, toilettes, 12 classes élémentaires, 4 salles « petits groupes », 1 grande salle musique/activités, 1 grande salle des maîtres, 1 bibliothèque, 1 bureau RASED/infirmière, 1 réserve + local technique ménage, toilettes, 1 restauration. 1 centre de loisirs ainsi qu'une micro-crèche.
- Démolition des bâtiments existant et construction d'une école, d'un centre de loisirs et d'une micro-crèche HQE pour 6 classes de maternelle, 2 salles « petit groupes », 2 grands dortoirs, 1 grande salle de motricité, 1 salle des maîtres, 1 bureau direction (en cas de séparation de l'école), 1 bureau RASED/infirmière, 1 salle ATSEM, 1 réserve + local ménage, 1 restauration, toilettes, 12 classes élémentaires, 4 salles « petits groupes », 1 grande salle musique/activités, 1 grande salle des maîtres, 1 bibliothèque, 1 bureau RASED/infirmière, 1 réserve + local technique ménage, toilettes, 1 restauration. 1 centre de loisirs ainsi qu'une micro-crèche.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Année (s) de réalisation : 2023 - 2024

Etat du projet :

- Etat d'avancement (*choisir l'étape et la détailler*)
 - Intention
 - Programme
 - APS
 - APD
 - Phase projet
- Le marché est prêt à être lancé. non
- Autres

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût estimatif du projet (HT) : 13 M€ + 3,5M€ d'acquisition du terrain

AMO : 1 million d'euros

Etudes : 2 millions d'euros

Travaux : 10 millions d'euros

Vérification :

Certification :

Autres (à détailler) : acquisition du terrain 3,5M€

Partenaires financiers et/ou articulation avec d'autres dispositifs :

CALENDRIER PREVISIONNEL

2023-2024

Communauté de communes



Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy



Contrat de Relance de Transition Ecologique

Fiche-projet n°03-02

Maître d'ouvrage : Mairie de Brie Comte Robert

Intitulé du projet : Réhabilitation de canalisations d'adduction en eau potable dans diverses rues.

Thématique (s) : Développement Durable - EAU POTABLE - Préservation des ressources

Elu (e) référent (e) : Luc SAUVIGNON

Référent technique / Administratif : Bruno PITTE – Stéphane BRICHET //Sandrine LAMBIN - Véronique DENION

PRESENTATION DU PROJET

Descriptif du projet / besoin :

Réhabilitation de canalisations d'adduction en eau potable des rues suivantes :

- Boulevard des Bienfaites (dans son tronçon compris entre la rue des Ecoles et la rue du BeauGuillaume) (100 000.00€)
- Allée des Frênes (35 000.00€)
- Rue de Mongazon (135 000.00€)
- Rue de la Madeleine dans son tronçon compris entre la rue des Juifs et la rue du Marché) (35 000.00€)
- Rue des Acacias (40 000.00€)
- Rue du Général Leclerc (dans son tronçon compris entre la rue de Verdun et l'avenue du Parc) (80 000.00€)
- Chemin du Cornillot (60 000.00€)
- Rue du Tir (30 000.00€)

Descriptif des travaux ou de l'étude :

Remplacement des canalisations fuyardes par de nouvelles canalisations de même diamètre.

Remplacement des canalisations en fonte ductile et fonte grise par des canalisations en polypropylène.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Année (s) de réalisation : 2022 à 2026

Etat du projet :

- Etat d'avancement (*choisir l'étape et la détailler*)
 - Intention – Lutte contre les fuites et préservation de la ressource, amélioration du rendement
 - Programme
 - APS
 - APD
 - Phase projet
- ~~Le marché est prêt à être lancé.~~
- Autres

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût estimatif du projet (HT) :

AMO : 50 000.00 €

Etudes : 30 000.00 €

Travaux : 515 000.00 €

Vérification : 30 000.00 €

Certification :

Autres (à détailler)

Partenaires financiers et/ou articulation avec d'autres dispositifs :

CALENDRIER PREVISIONNEL

Du 2^{ème} semestre 2022 à fin 2026.



Contrat de Relance de Transition Ecologique

Fiche-projet n°04-16

Maître d'ouvrage : VILLE DE CHEVRY-COSSIGNY

Intitulé du projet : CREATION D'UNE MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE UNIVERSITAIRE

Thématique (s) : SANTE

Elu (e) référent (e) :

Thierry Pruvot

Maire adjoint

thierry.pruvot@chevry-cossigny.fr

01.64.05.20.22

Référents techniques / Administratif :

Ophélie Roy

Directrice générale des services

ophelie.roy@chevry-cossigny.fr

01.64.05.20.22

David Lopes

Directeur des Services Techniques

david.lopes@chevry-cossigny.fr

01.64.05.20.22

PRESENTATION DU PROJET

Descriptif du projet / besoin:

Avec 14 praticiens regroupés en son sein, le pôle de santé de Chevry-Cossigny propose une offre de soin particulièrement qualitative. Par ailleurs, la réputation est le dynamisme de cette structure n'étant plus à démontrer, de nouveaux praticiens souhaitent s'y installer.

Fort de ce constat, et alors que les locaux actuels n'offrent plus guère de possibilités d'extension, la municipalité œuvre avec les professionnels de santé du territoire à agrandir ces locaux. EN décembre 2020, le cabinet EasyMed a été missionné par les élus pour réaliser un diagnostic et œuvrer à la création d'une association des praticiens. Cette dernière, sera créée dans les prochains jours et servira de socle à la mise en œuvre d'un réel plan de santé local.

En parallèle, la ville a missionné le cabinet d'architecte XXX pour travailler à un avant-projet sommaire d'agrandissement du bâtiment actuel, sur une parcelle voisine et déjà propriété communale. Le partenariat entre la ville et les praticiens étant particulièrement avancé et compte-tenu de la volonté des deux parties à œuvrer ensemble pour développer l'offre de soin du territoire, d'assurer une réelle coordination de soin mais aussi de former et accompagner de jeunes étudiants et futurs praticiens de santé, il est envisagé de créer une maison de Santé Pluridisciplinaire Universitaire. Ainsi, les internes et autres praticiens en formation pourront être accueillis à Chevry-Cossigny dans le cadre de leurs études.

Dès lors, la pérennisation de l'offre de soin du territoire pourrait pleinement être assurée et l'attractivité de la future MSPU considérablement améliorée.

Dans le cadre de ce projet, la ville resterait propriétaire de locaux qu'elle louera à la structure qui regroupe les praticiens. Parallèlement, compte-tenu du fait de la fréquentation attendue, les places de stationnement aux alentours seront considérablement augmentées.

A deux pas du cœur de ville, cette structure deviendrait à n'en pas manquer une référence en matière d'offre de soin et de formation dans des secteurs péri-urbains.

Descriptif des travaux ou de l'étude :

- Etude de réalisation architecturale : 5 000 €
- Honoraires architecte : 90 000 €
- Démolition et construction de l'agrandissement : 600 000 €
- Réhabilitation de l'existant : 150 000 €
- Espaces extérieurs et parkings : 150 000 €

CALENDRIER PREVISIONNEL

Année (s) de réalisation :

Etat du projet :

- Etat d'avancement (*choisir l'étape et la détailler*)
 - Intention
 - Programme
 - APS
 - APD
 - Phase projet

- Le marché est prêt à être lancé.

- Autres

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût estimatif du projet (HT) :

AMO :

Etudes : 95 000 €

Travaux : 900 000 €

Vérification :

Certification :

Autres (à détailler)

Partenaires financiers et/ou articulation avec d'autres dispositifs :

- Agence Régionale de Santé :
- Conseil Régional d'Ile-de-France :
- Conseil Départemental de Seine-et-Marne :
- Mutuelle Solidaire Agricole (MSA)

ANNEXES

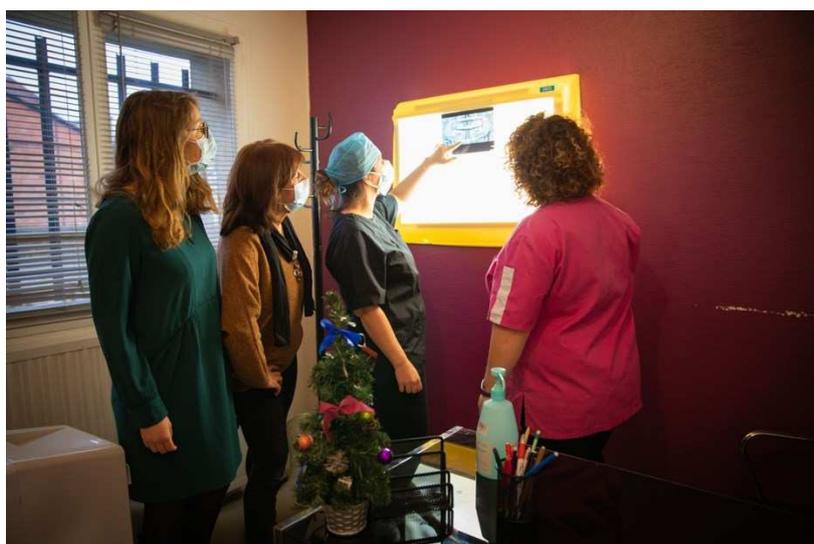
- Devis en attente
- Planches photographiques

PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES

Photo n°1 : Pôle santé



Photo n°2 : Praticiens du Pôle santé





Contrat de Relance de Transition Ecologique

Fiche-projet n°55-22

Maître d'ouvrage : VILLE DE BRIE-COMTE-ROBERT

Intitulé du projet : PARC FRANCOIS-MITTERRAND

Thématique (s) : Développement durable – Sport - Santé

Elu (e) référent (e) : Joseph Samaniego

Référent technique / Administratif : Hervé Guegnot

PRESENTATION DU PROJET

Descriptif du projet / besoin:

Le parc François Mitterrand est composé de grandes zones :

- Une partie de grande plaine type plaine de jeux (terrain de football)
- Une aire pour les boulistes avec un local
- Une partie boisée
- Une partie plus paysagée autour de l'étang.

Cette configuration, bien qu'elle soit à améliorer, permet de d'accueillir différents usages et d'offrir différentes ambiances paysagères.

La surface globale est d'environ 25 hectares (soit 700m au plus long et 350 m au plus large).
Il existe 6 entrées actuellement.

Les problématiques rencontrées sont diverses :

- Les accès sont mal définis, très intimes et peu repérables pour les non-initiés
- Le traitement des limites entre parc et zone pavillonnaire est à optimiser (prolongation d'une zone de recul et aménagement de clôture)
- Les cheminements sont très restreints (peu nombreux) et non accessibles aux PMR.

Descriptif des travaux ou de l'étude:

Les enjeux du projet d'amélioration du parc sont les suivants :

- Requalifier et identifier de manière qualitative les entrées
- Repenser les accès en fonction des usages (piétons, cycles, véhicules)
- Repenser les cheminements pour permettre la promenade et l'accès aux différents lieux paysagers à tous les usagers et notamment aux PMR
- Prévoir des commodités
- Repenser les zones en terme d'usages (sport, détente, pique-nique, jeux, promenade, canizone, cross...) et de population (zone de jeux pour les adolescents notamment)
- Faire un diagnostic des zones boisées afin de déterminer l'entretien ou les replantations à faire
- Identifier les conflits d'usages afin de répondre par des aménagements adaptés.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Année (s) de réalisation : 2026

Etat du projet :

- Etat d'avancement (*choisir l'étape et la détailler*)
 - Intention
 - Programme

 - APS : Une première proposition a été remise à la ville.**

 - APD
 - Phase projet

- Le marché est prêt à être lancé.

- Autres

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût estimatif du projet (HT) :

AMO : 72 000,00€

Etudes :

Travaux : 1 201 365,00€

Vérification :

Certification :

Autres (à détailler) Maîtrise d'œuvre :

Partenaires financiers et/ou articulation avec d'autres dispositifs :
ETAT / REGION / DEPARTEMENT



Contrat de Relance de Transition Ecologique

Fiche-projet n°CC20

Maître d'ouvrage : VILLE DE CHEVRY-COSSIGNY

Intitulé du projet : RENOVATION DE LA ZONE INDUSTRIELLE

Thématique (s) : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Elu (e) référent (e) :

Jonathan Wofsy

Maire

jonathan.wofsy@chevry-cossigny.fr

01.64.05.20.22

Référents techniques / Administratif :

Ophélie Roy

Directrice générale des services

ophelie.roy@chevry-cossigny.fr

01.64.05.20.22

David Lopes

Directeur des Services Techniques

david.lopes@chevry-cossigny.fr

01.64.05.20.22

PRESENTATION DU PROJET

Descriptif du projet / besoin:

La Zone Industrielle de Chevry-Cossigny, qui s'étend sur 16,8 hectares, a été construite dans les années 1970. Désenclavée par la communauté de communes de l'Orée de la Brie, elle a vocation à évoluer dans le cadre d'un projet d'agrandissement de l'ordre de 10 hectares rendus possible dans le cadre du nouveau PLU adopté en 2018 et de la création de la Zone d'Aménagement Concerté des Nouveaux Horizons.

A travers ce projet, la communauté de communes espère doubler le nombre d'emplois sur place. En effet, compte-tenu du fait que les activités logistiques et commerciales sont regroupées à Brie-Comte-Robert et Servon, le parc d'activité de Chevry-Cossigny a vocation à accueillir des TPE/PME du territoire. Différents opérateurs se sont d'ores et déjà manifestés pour aménager ces espaces.

Parallèlement, la ville et la communauté de communes souhaitent réhabiliter la zone industrielle actuelle, à la fois vieillissante et peu adaptée en termes d'accessibilité, de desserte et de stationnement.

Pour cela, il est proposé de mettre en sens unique la rue René Cassin, d'y créer des trottoirs et des liaisons douces, d'aménager la route de Férolles mais aussi de créer une aire de stationnement centrale.

Par ailleurs, il est envisagé de moderniser l'éclairage public sur l'ensemble de la Zone en passant l'ensemble des candélabres en LED.

Descriptif des travaux ou de l'étude :

- Création d'un trottoir et d'une liaison douce route de Férolles : 46 000€
- Création d'un trottoir et d'une liaison rue René Cassin : 16 000€
- Création d'un parking végétalisé public (acquisition, démolition, travaux) : 250 000 €
- Aménagements divers et peinture routière : devis en cours
- Modernisation de l'éclairage public : 80 000 €

CALENDRIER PREVISIONNEL

Année (s) de réalisation :

Etat du projet :

- Etat d'avancement (*choisir l'étape et la détailler*)
 - Intention
 - Programme
 - APS
 - APD
 - Phase projet

- Le marché est prêt à être lancé.

- Autres

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût estimatif du projet (HT) :

AMO :
Etudes :
Travaux : 392 000€
Vérification :
Certification :
Autres (à détailler)

Partenaires financiers et/ou articulation avec d'autres dispositifs :

- Communauté de communes de l'Orée de la Brie



Contrat de Relance de Transition Ecologique

Fiche-projet n°01-04

Maître d'ouvrage : Mairie de SERVON 15 rue de la poste 77170

Intitulé du projet : extension de l'école primaire

Thématique (s) : Education

Elu (e) référent (e) : Jean-Rémi BERTRAND/ Joël BIGOT

Référent technique / Administratif : Serge MARQUES/ Christine DUL

PRESENTATION DU PROJET

Descriptif du projet / besoin :

la capacité de l'école primaire la butte aux bergers est désormais dépassée et il devient nécessaire de l'agrandir.

La ville souhaite pour cela réaliser une extension préservant les qualités environnementales de l'ensemble. C'est pour nous y aider que nous choisissons de présenter le projet d'extension de l'école primaire dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Energétique.

Descriptif des travaux ou de l'étude :

Compte tenu des prévisions d'effectifs probables, il apparaît nécessaire d'anticiper la construction de 3 classes supplémentaires, d'un dortoir maternelle et d'agrandir le réfectoire.

- 3 classes : 180 m²
- Dortoir : 50 m²
- Agrandissement réfectoire : 60 m²

Soit un total de 290 m²

CALENDRIER PREVISIONNEL

Année (s) de réalisation : 2023

Etat du projet :

- Etat d'avancement (*choisir l'étape et la détailler*)
 - Intention
 - Programme
 - APS
 - APD
 - Phase projet
- Le marché est prêt à être lancé.
- Autres

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût estimatif du projet (HT) : 630 000€

AMO : 50 000 €

Etudes :

Travaux : 580 000 €

Vérification :

Certification :

Autres (à détailler)

Partenaires financiers et/ou articulation avec d'autres dispositifs :

CALENDRIER PREVISIONNEL

Mise en service des locaux créés envisagée pour la rentrée 2023



Contrat de Relance de Transition Ecologique

Fiche-projet n°04-02

Maître d'ouvrage :

CCOB

Intitulé du projet : TRAITEMENT DE L'AIR DU GYMNASSE BLAISE PASCAL

Thématique (s) : DEVELOPPEMENT DURABLE

Elu (e) référent (e) :

Monsieur DARMON, VP en charge des travaux, de l'urbanisme et de l'environnement

Référent technique / Administratif :

Monsieur MARCILLAUD, Responsable technique

PRESENTATION DU PROJET

Descriptif du projet / besoin :

Le gymnase Blaise Pascal est un ensemble composé de deux salles d'activités, une salle de tennis de table, et d'un stand de tir. Cet équipement est sorti de terre dans les années 1980 avec à l'origine uniquement la grande salle appelé Blaise Pascal 1 (BP1) permettant différentes activités comme le foot en salle, le badminton, le handball, ou le basketball. En 2005, un autre bâtiment accolé a été construit permettant de compléter les possibilités.

L'air ambiant dans l'équipement est chauffé par des appareils de type radiant, idéal pour de gros volume, puis l'air est expulsé vers l'extérieur. Cet air chaud est non traité lors de la sortie et participe à l'augmentation de la température de l'extérieur. Le traitement avant évacuation permettrait de récupérer une grosse partie calorifique pour le réinjecter dans l'air neuf des salles, et ainsi réduire la facture énergétique de ce bâtiment et diminuer l'impact sur la température extérieure.

Descriptif des travaux ou de l'étude :

La première étape consiste à effectuer un diagnostic sur ce point afin de voir les possibilités techniques et quantifier des objectifs à atteindre. Au regard de la composition du bâtiment, il sera sûrement nécessaire d'installer 4 unités de traitement d'air, une par zone.

Budgéter le projet de réalisation

Une assistance à maîtrise d'ouvrage est indispensable pour ce type de projet tout au long de celui-ci. Des dossiers de subventions et des dossiers de permis de travaux doivent être constitués.

Les travaux doivent être planifiés, suivis et vérifiés.

Une étude après travaux doit prouver les économies réalisées.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Année (s) de réalisation : 2023

Etat du projet :

- Etat d'avancement (*choisir l'étape et la détailler*)
 - ✓ Intention
 - Programme
 - APS
 - APD
 - Phase projet

- Autres

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût estimatif du projet (HT) :

AMO : 8 000 euros HT
Etudes : 10 000 euros HT
Travaux : 80 000 euros HT
Vérification : 10 000 euros HT
Certification :
Autres (à détailler)

Partenaires financiers et/ou articulation avec d'autres dispositifs :

Se faire accompagner par une entité spécialisée pour l'obtention de CEE auprès des entreprises pollueurs/payeurs

CALENDRIER PREVISIONNEL

Diagnostic : mi-2023
Consultation marché – analyse des offres et notification : Début 2024
Réalisation des travaux : Juin 2024
Réception de travaux : Début Septembre 2024



Contrat de Relance de Transition Ecologique

Fiche-projet n°02-01

Maître d'ouvrage : CCOB

Intitulé du projet : ISOLATION THERMIQUE EXTERIEURE DU GYMNASSE BLAISE PASCAL

Thématique (s) : DEVELOPPEMENT DURABLE

Elu (e) référent (e) :

Monsieur DARMON, VP en charge des travaux, de l'urbanisme et de l'environnement

Référent technique / Administratif :

Monsieur MARCILLAUD, Responsable technique

PRESENTATION DU PROJET

Descriptif du projet / besoin :

Le gymnase Blaise Pascal est un ensemble composé de deux salles d'activités, une salle de tennis de table, et d'un stand de tir. Cet équipement est sorti de terre dans les années 1980 avec à l'origine uniquement la grande salle appelé Blaise Pascal 1 (BP1) permettant différentes activités comme le foot en salle, le badminton, le handball, ou le basketball. En 2005, un autre bâtiment accolé a été construit permettant de compléter les possibilités.

L'isolation est très succincte dans la partie BP1, et complètement inexistante dans la partie BP2.

Travailler sur ce point permettrait de réduire les couts de chauffage, de baisser la consommation de matière fossile, et de réduire notre emprente carbone sur le territoire.

Descriptif des travaux ou de l'étude :

La première étape consiste à effectuer un diagnostic du bâtiment sur ce point afin de voir les faiblesses sur ce point de vue et d'envisager le gain potentiel en fonction de l'investissement à effectuer avec une garantie de résultats en matière d'économies d'énergies.

Il est nécessaire de budgéter le projet de réalisation

Une assistance à maitrise d'ouvrage est indispensable pour ce type de projet tout au long de celui-ci.

Des dossiers de subventions et des dossiers de permis de travaux doivent être constitués.

Les travaux doivent être planifiés, suivis et vérifiés.

Une étude après travaux doit prouver les économies réalisées.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Année (s) de réalisation : 2023

Etat du projet :

- Etat d'avancement (*choisir l'étape et la détailler*)
 - ✓ Intention
 - Programme
 - APS
 - APD
 - Phase projet

- Autres

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût estimatif du projet (HT) :

AMO : 35 000 euros HT
Etudes : 30 000 euros HT
Travaux : 3 000 000 euros HT
Vérification : 20 000 euros HT
Certification :
Autres (à détailler)

Partenaires financiers et/ou articulation avec d'autres dispositifs :

Se faire accompagner par une entité spécialisée pour l'obtention de CEE auprès des entreprises pollueurs/payeurs

CALENDRIER PREVISIONNEL

Diagnostic : mi-2023
Consultation marché – analyse des offres et notification : Début 2024
Réalisation des travaux : Juin 2024
Réception de travaux : Début Septembre 2024

CC 14 - ANNEXE 1

<u>Type de produit</u>	<u>Références</u>	<u>Lien internet</u>	<u>Prix</u>
Unité centrale gaming	PC Gamer Acer Predator Orion 5000 PO5-615s 791	https://www.boulangier.com/ref/1150365	2 999,99 €
Ecran PC	Ecran PC Gamer Asus VG32VQ	https://www.boulangier.com/ref/1138702?fbclid=IwAR1xjrJaA5fQ6s3Cl6a_gtJWXm6vMRsBdlqpS4NaU7xo8nrkOKyuncF9uwl	499,99 €
Clavier PC	Clavier gamer Razer Cynosa V2	https://www.boulangier.com/ref/1149628	69,99 €
Souris PC	Souris gamer Razer Viper V2	https://www.boulangier.com/ref/1158179	89,99 €
Fauteuil gamer	Fauteuil Gamer Corsair T1 2018 Noir/Noir	https://www.boulangier.com/ref/1114143	279,99 €
Casque audio + micro	Casque gamer Razer KRAKEN Tournament Ed. black	https://www.boulangier.com/ref/9000204714	99,99 €
Casque VR	Casque de réalité virtuelle Oculus Rift S	https://www.boulangier.com/ref/1125391	449,99 €
1 console de salon	Xbox Series X	https://www.boulangier.com/ref/1147987	499,99 €
1 manette XBOX	Manette Microsoft ss Fil V2 Carbon Black	https://www.boulangier.com/ref/1153011	59,99 €
1 Webcam	Webcam Logitech C922 Pro Stream	https://www.boulangier.com/ref/1079431	119,00 €
1 Télévision	TV LED Samsung UE55TU7125 2020	https://www.boulangier.com/ref/1143221	596,00 €
			5 764,91 €

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

PROJET « REDYNAMISATION DE LA MEDIATHEQUE PAR LE JEU »



La Médiathèque « La Canopée », future « Médi@Ludo La Canopée »
9 Rue Jean Delsol
77173 CHEVRY-COSSIGNY

SOMMAIRE

	PAGE
I) UN ETABLISSEMENT MODERNE	3
Une structure adaptée	
Des horaires en évolution	
Des moyens de communication appropriés	
II) LE PROJET CULTUREL EN DETAIL	4
Une population jeune et des équipements nombreux	5
Une programmation riche fortement impactée par la crise sanitaire	6
Actions de sensibilisation envisagées ou déjà menées	6
Une fréquentation actuelle en berne à redynamiser	7
Une politique tarifaire garantissant l'accès au plus grand nombre	8
III) DE NOUVEAUX EQUIPEMENTS EN PREVISION	8
La redynamisation par le jeu	
Les encadrants, de véritables acteurs socio-culturels	9
Besoins et objectifs attendus	10
IV) BREVE HISTOIRE DES LUDOTHEQUES	10
Une idée américaine importée en France	
Une classification précise	
V) LA « MEDI@LUDDO », VERITABLE POUMON DU CŒUR DE VILLE	11
Une mise en place originale	
Un véritable lieu de vie	12
VI) DES PARTENAIRES ENGAGES	12
VII) UN BUDGET INVESTISSEMENT CONSEQUENT	13
VIII) CONCLUSION	14

I) UN ETABLISSEMENT MODERNE

A) Une structure adaptée

- Le centre culturel de la commune de Chevry-Cossigny, appelé la Marmite, a été construit en 2011. Il se compose :
- d'une salle de spectacles, la salle « Françoise Narce », qui peut accueillir 200 personnes assises, et 500 personnes debout.
 - d'une médiathèque de 150 m², qui contient 16000 documents, un kiosque, 4 postes informatiques, une salle dédiée à la petite enfance, et des bureaux
 - de 3 salles, destinées aux réunions du personnel ou aux associations locales
 - d'une école de musique

Depuis Mai 2019, Christophe Tazir est le « Directeur vie locale, culture et sport ». Il a été rejoint en Janvier 2020 par Gauthier Bounichou, responsable de la médiathèque et régisseur, et depuis Octobre 2020, par Romain Oury, responsable des sports.

L'équipe de la Médiathèque est également composée de nombreux bénévoles, qui jouent un rôle important dans la vie quotidienne de ce lieu.

B) Des horaires en évolution

La Médiathèque « La Canopée » est ouverte :

- Le mardi et vendredi, de 15h00 à 18h00, soit $2 \times 3h = 6h$
- Le mercredi de 10h00 à 12h30, et de 14h00 à 18h00, soit $2h30 + 4h = 6h30$
- Le samedi, de 10h00 à 12h30, et de 14h00 à 18h00, soit $2h30 + 4h = 6h30$

Ainsi, les portes sont ouvertes au public dix-neuf heures par semaine.

De plus, depuis le mois de Novembre 2020, les étudiants bénéficient de plages dédiées afin de venir étudier au sein de la médiathèque, notamment lorsque les facultés et universités ont été fermées. Ainsi ils peuvent accéder aux locaux, sur réservation :

- Le mardi, jeudi et vendredi, de 9h30 à 12h30
- Le jeudi après-midi, de 14h00 à 17h00

C) Des moyens de communication appropriés

L'Espace culturel la Marmite possède un compte Facebook, via lequel il communique concernant les actualités de la médiathèque et de la saison culturelle.

La médiathèque possède également un catalogue en ligne, qui permet de consulter les documents disponibles au prêt, réserver des ouvrages, et communiquer sur les dernières rentrées, spectacles, etc...

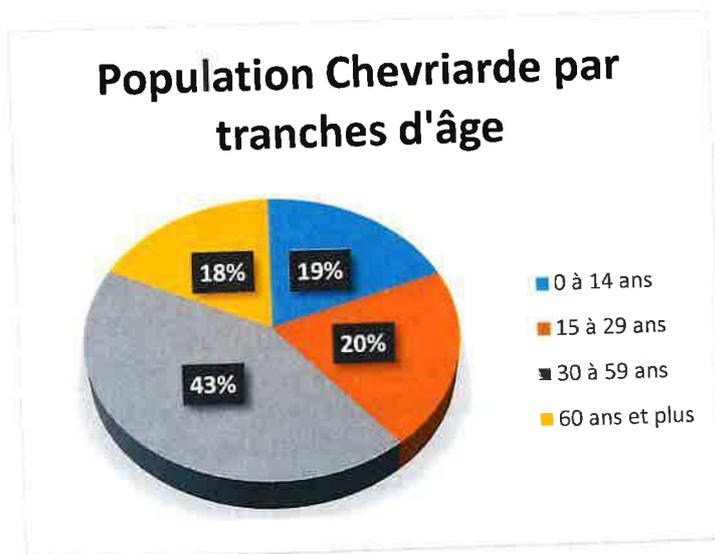


II) LE PROJET CULTUREL EN DETAIL

A) Une population jeune et des équipements nombreux

a) Une population jeune

Chevry-Cossigny est une commune de 4000 habitants, qui fait partie d'une intercommunalité, la Communauté de Communes de l'Orée de la Brie (CCOB), dont le Maire, Mr Jonathan Wofsy, est vice-président. En moyenne à Chevry-Cossigny, on compte 2,64 personnes par ménage (données de l'INSEE au 01/01/2020), et la majorité de la population a entre 30 et 59 ans.



b) Des équipements nombreux

Chevry-Cossigny est une commune qui dispose de :

- Une école élémentaire,
- Une école maternelle,
- Un centre-ville doté d'une dizaine de commerces,
- Un pôle santé, avec plusieurs praticiens, et différentes spécialités,
- Un vaste complexe multisport (terrains de football, gymnase, dojo, city-stade, terrains de tennis, salle de danse, skate-park, zone de fitness en extérieur, terrains de pétanque),
- Nombreuses associations sportives et culturelles,
- Une zone industrielle avec de nombreuses entreprises (métallurgie, automobile, bâtiment ...)
- Trois aires de jeux extérieures et de nombreux parcs,
- Un centre culturel, doté d'une salle de spectacles, d'une école de musique, et d'une médiathèque.

c) Un bilan qui laisse apparaître le besoin de renouveau

La médiathèque « La Canopée » est un bâtiment public relativement neuf et agréable, avec du mobilier moderne, des documents constamment renouvelés, et une équipe qui y travaille jeune et dynamique. La commune de Chevry-Cossigny est équipée d'une connexion internet fibrée, garantissant puissance, rapidité, et fiabilité, à laquelle la médiathèque est évidemment rattachée. Le serveur et le parc informatique communal sont gérés par la « DSI » intercommunale (Direction des Systèmes d'Information), qui garantit la continuité numérique de l'ensemble des services.

Cependant, à la médiathèque, et ce depuis l'ouverture du bâtiment en tant que tel, les cinq ordinateurs (quatre fonctionnant réellement) présents n'ont connu aucune amélioration, aucun changement, et leur utilisation par le public est très limitée (traitement de texte, recherches...).

Depuis peu, les enfants du centre de loisirs viennent utiliser ces ordinateurs dans le cadre d'un projet de bande-dessinée, et le manque de puissance de chaque ordinateur se fait sentir.

Ce public jeune tend à rappeler qu'un second souffle est nécessaire, et que nous devons améliorer l'offre numérique au sein du bâtiment, autour d'un projet clair et précis : faire de cet équipement un troisième lieu, « la médiathèque de demain ».

Oldenburg est un sociologue américain qui a développé dans les années 1980 le concept de « troisième lieu ». Il considère que le troisième lieu, par essence, c'est le pub irlandais, le bar français ou la piazza italienne : ces espaces où règne une grande tolérance, où tout le monde peut entrer et parler à son voisin sur un pied d'égalité, sans hiérarchie sociale. Ce qui prédomine dans cette notion, c'est la rencontre et l'échange.

Ce qui constitue avant tout un troisième lieu, c'est le changement des relations entre les usagers, mais aussi entre les bibliothécaires et les publics. Avec cette nouvelle relation, le bibliothécaire n'est plus un savant et un sachant dont le cadre d'action serait la prescription. Il y a une nouvelle horizontalité de la relation où les bibliothécaires peuvent bien sûr recommander et apprendre des choses aux publics, mais où ils se mettent aussi en position d'apprendre et de se faire recommander par les publics.

Les bibliothécaires vont également chercher à faciliter la mise en relation des publics avec les ressources qui leur sont nécessaires pour réaliser leurs projets, que ces ressources soient des documents, des personnes, des institutions, etc. Cela amène les bibliothèques vers les sphères de la co-construction, mais aussi vers celles de l'échange de connaissances et de savoirs.

Cette nouvelle relation, plus horizontale et plus conviviale, est à la base du troisième lieu, car elle amène la confiance et la sociabilité.

B) Une programmation riche fortement impactée par la crise sanitaire

Depuis l'année 2019 et l'arrivée d'un nouveau directeur du service « Vie locale, culture et sport », la programmation culturelle a évolué, s'est diversifiée, et a connu un vif succès.

En effet, après un sondage réalisé, et en tenant compte des retours obtenus, ont été mis en place les « Mardis du rire », spectacles comiques proposés lors de quatre mardis de la saison culturelle. Ceux-ci ont très rapidement été prisés ; des listes d'attente ont même dû être proposées.

De plus, que ce soit dans le cadre scolaire comme dans le cadre familial, de nombreux spectacles (en général des adaptations de contes) sont aussi proposés aux enfants.

Sont également au calendrier les événements des associations locales (école de musique, association d'anglais, spectacle de gym ou de danse...), les salons (« Salon BD Manga Comics », « Salon des beaux-arts », « Salon du bien-être »), et des expositions (« Chevy vous ouvre ses archives », « Exposition Martin Luther King » ...).

Sur la période Septembre – Octobre, la médiathèque propose la « rentrée littéraire », lors de laquelle notre prestataire égrène ses coups de cœurs et coups de griffes. Sont également proposés quotidiennement des petits rendez-vous par le biais de tables à thèmes, et des petites expositions (« Nuits de la lecture 2021 : Autour du monde »).

Cependant, depuis la crise de la COVID-19, nous avons dû nous adapter, et proposer certains événements en fonction des normes sanitaires (restriction des jauges d'accueil, distanciation sociale...), ou parfois annuler tout ou partie du calendrier.

C) Actions de sensibilisation envisagées ou déjà menées

ACTIONS DEJA MENEES

En 2016, la commune de Chevry-Cossigny a été la première commune labélisée « Respect Zone », qui œuvre pour l'exercice d'une **liberté d'expression** responsable, pour la prévention de la cyberviolence et la protection de la jeunesse.

De ce partenariat, plusieurs actions ont découlé, comme la création d'un festival du court-métrage, en Décembre 2018, « Gros plan sur le respect », avec la présence d'intervenants et de bénévoles de l'association.

En Avril 2017, la médiathèque « La Canopée » a accueilli une exposition rétro-gaming, qui a également organisé des initiations et tournois de jeux-vidéos, qui ont rencontré un vif succès, que ce soit auprès d'un public jeune comme plus ancien.

Tous les deux ans, la commune de Chevry-Cossigny organise son salon « BD Manga Comics », qui connaît toujours un succès important. En Mars 2020, en plus du salon en lui-même, ont été proposés un concert geek, et des initiations « Just Dance ».

Formations informatique dispensées pour les personnes qui le souhaitent, proposées par le CCAS de la commune.

Concernant les actions envisagées, nous souhaitons :

- Renforcement du partenariat « Respect Zone » avec la création d'un nouvel évènement.
- En 2022, en lieu et place du salon « BD Manga Comics », volonté de proposer aux usagers un salon « Gaming », avec sur place stands de jeu, initiations, rencontres avec des passionnés (steamers), conférences ...
- Dans la continuité de l'inauguration de la ludothèque en Octobre 2021, proposer des soirées jeux « parents » et « parents – enfants ».
- Organisation de tournois de jeux-vidéos à destination de tous les publics (centre de loisirs, espace jeunes, habitants communaux et plus).
- Continuer à proposer des formations à la pratique de l'outil numérique, et ce afin de réduire la fracture numérique
- Développer les aides pour demandeurs d'emplois (formations à la création de curriculum vitae et de lettres de motivation, simulations d'entretiens d'embauche...)
- Créer un projet communal ou intercommunal autour de l'E-sport, comme a pu le faire la commune de Bussy-Saint-Georges en Février 2021 (voir article du 10 Février 2021, « La Marne »)

D) Une fréquentation actuelle en berne à redynamiser

Aujourd'hui, sur un total de 4000 habitants, la Médiathèque « La Canopée » compte 909 inscrits ; une majorité sont des habitants de Chevry-Cossigny, et une vingtaine proviennent de villes voisines (Ozoir-la-Ferrière, Brie-Comte-Robert, Lésigny, Grisy-Suisnes, Pontault-Combault).

Statistiquement, 22,72% de la population résidant à Chevry-Cossigny est donc inscrite à la médiathèque.

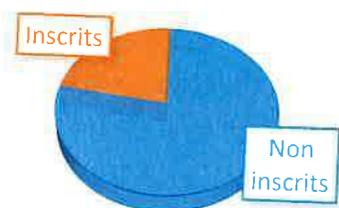
Sur les 887 adhérents inscrits en 2019, 562 ont été actifs (au moins 1 emprunt dans l'année) ; 325 ont donc été inactifs. Ainsi, 63,36 % des adhérents ont été actifs au moins une fois en 2019.

En 2020, nous avons compté 32 inscriptions supplémentaires, mais une forte baisse du nombre d'emprunteurs actifs, du fait de la pandémie et des consignes sanitaires qui ont conduit à des fermetures successives, et un désintérêt des plus anciens emprunteurs concernant le système de « drive », mis en place pendant quatre mois.

En effet, seuls 330 adhérents inscrits ont effectué au moins un emprunt dans l'année en 2020 ; 579 adhérents ont donc été inactifs. Ainsi, 36,30% des adhérents ont été actifs au moins une fois en 2020.

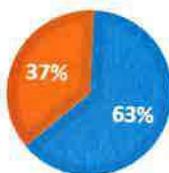
BILAN GRAPHIQUE :

4000 HABITANTS A CHEVRY- COSSIGNY



887 ADHÉRENTS EN 2019

■ Actifs ■ Inactifs



909 ADHÉRENTS EN 2020

■ Actifs ■ Inactifs



F) Une politique tarifaire garantissant l'accès au plus grand nombre

Concernant les adhésions à la médiathèque, les tarifs sont les suivants :

- Gratuité pour l'ensemble des habitants de la « Communauté de communes de l'orée de la Brie » (Brie-Comte-Robert, Chevry-Cossigny, Varennes-Jarcy, Servon)
- Pour les « extérieurs », 20 euros pour la tranche allant de 25 à 65 ans, et 10 euros par an pour les moins de 25 ans et plus de 65 ans et demandeurs d'emploi (tarif réduit)

III) DE NOUVEAUX EQUIPEMENTS EN PREVISION

A) La redynamisation par le jeu

Aujourd'hui, en corrélation avec les objectifs ci-dessous, et en accord avec l'un des grands principes de la fonction publique, la mutabilité, nous voulons moderniser les locaux et le matériel, et proposer aux différents publics un lieu de vie qui serait considéré comme le « troisième lieu », environnement social se plaçant après son domicile et son lieu de travail.

Et comme de nombreuses structures qui ont opéré cette mutation et connu un succès évident, nous souhaitons apporter, au sein du contenu médiathèque, l'aspect du jeu, matérialisé par un fonds ludothèque.

La ludothèque donne à toutes les familles et tous les individus l'accès à un média culturel souvent onéreux. Elle offre aux enfants de toutes catégories sociales et de tous milieux les mêmes chances de s'épanouir par le jeu et essaie de proposer la découverte d'une grande diversité de jeux pour tous.

Pour favoriser les échanges et les rencontres par l'intermédiaire du jeu, la ludothèque propose un espace favorable à la socialisation, un lieu ouvert aux différences afin d'encourager l'intégration et la reconnaissance de l'autre. Elle favorise également la mixité sociale. A travers le jeu, l'enfant apprend à se confronter à l'autre, à partager, à élaborer des moments de jeu commun, à vivre ensemble, à respecter chacun, à créer des liens et échanger des savoirs. C'est aussi permettre à l'enfant de s'approprier certaines règles de vie, tel que le respect des lieux, du matériel et le jeu des autres. Tout enfant a droit à la culture, et pour cela il doit accéder aux objets culturels, notamment les jouets, les livres, les CD....

Une ludothèque assumant globalement une fonction de prévention, en tant que lieu d'activité ouvert proposant un cadre structuré et structurant, doit également être un espace de promotion de l'égalité sociale, et de lutte contre les discriminations.

Cet aspect très général doit ensuite trouver son sens au sein de notre structure ; en effet, chacune étant une entité bien distincte, elle doit répondre à des besoins bien différents selon l'environnement local.

B) Les encadrants, de véritables acteurs socio-culturels

Les encadrants de la « Médi@Ludo » (responsable de la médiathèque, bénévoles qui le souhaitent) favoriseront le jeu libre et accompagneront les enfants dans la découverte/sensibilisation. Bien évidemment, leur rôle ne se substituera pas à celui de parents.

Ces agents, facilitateurs de l'accès au jeu, auront pour missions :

- Aménager, proposer et mettre en jeu des espaces adaptés au public accueilli
- Garantir le plaisir ludique ainsi que la sécurité du public
- Accompagner le public dans les jeux et le conseiller dans ses choix
- Veiller au respect du règlement intérieur
- Gérer le fonds de jeux (entretien, suggestions d'achat, de renouvellement, mise en avant, classification, nettoyage)
- Veiller à l'intégrité du matériel et au rangement de la ludothèque
- Participer aux actions favorisant le partenariat avec des associations locales
- Gérer les réservations

C) Besoins et objectifs attendus

CONSTAT	OBJECTIF	MOYENS	CRITERES D'EVALUATION
<p>Les bibliothèques et médiathèques connaissent un fort recul de fréquentation et d'attractivité, pour plusieurs raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lieu considéré trop élitiste - Adhésion vue comme trop onéreuse - Baisse du taux de lecture en France - Difficulté à se rendre au sein de la structure - Pas ou peu de nouvelles technologies dans la structure 	<p><u>REDYNAMISATION DE LA MEDIATHEQUE EN TANT QUE LIEU DE VIE</u></p>	<p>INVESTIR (montage du fonds et achat du matériel)</p> <p>COMMUNIQUER (promouvoir le lieu)</p> <p>CREER DES EVENEMENTS (proposition au public de rendez-vous dédiés, conférences...)</p>	<p>Augmentation de la fréquentation adulte</p>
	<p><u>PERMETTRE A CHACUN DE TROUVER (OU RETROUVER) LE GOÛT DE LA LECTURE</u></p>	<p>BUDGET ANNUEL (réassort quotidien du fonds)</p> <p>SUSCITER L'INTERÊT PAR LA DISPOSITION (jeux intégrés au fonds de lecture déjà existant)</p> <p>PROVOQUER L'ENVIE PAR LE JEU (Lecture des règles, de dialogues...)</p>	<p>Augmentation de la fréquentation enfant</p> <p>Augmentation du nombre d'emprunts de documents</p> <p>Augmentation du nombre d'inscrits</p>
<p>La situation sanitaire et les mesures gouvernementales (fermetures successives, produits culturels considérés comme « non-essentiels ») n'ont pas aidé à augmenter l'attrait pour le lieu.</p>	<p><u>RENFORCER LES LIENS INTERGENERATIONNELS</u></p>	<p>PROPOSER DES RENDEZ-VOUS ET RENFORCER CEUX DEJA EXISTANTS (formations informatiques, soirées jeux, moments d'échanges entre passionnés ...)</p> <p>S'APPUYER SUR LES STRUCTURES LOCALES (« La petite maison », le centre de loisirs, l'espace jeunes)</p>	<p>Retours positifs des usagers</p> <p>Multiplication du nombre d'évènements à la demande des usagers</p> <p>Investissement éventuel des usagers</p>
	<p><u>INTRODUIRE LE JEU COMME FACTEUR DE SOCIABILISATION</u></p>	<p>INVESTIR (montage du fonds et achat du matériel)</p> <p>COMMUNIQUER (promouvoir le lieu)</p> <p>CREER DES EVENEMENTS (proposition au public de rendez-vous dédiés, soirées jeux...)</p>	<p>Augmentation du nombre de bénévoles</p>

La solution que nous portons aujourd'hui est celle de créer un fonds ludothèque au sein de la médiathèque existante.

IV) BREVE HISTOIRE DES LUDOTHEQUES

A) Une idée américaine importée et adaptée en France

La première ludothèque, à l'échelle mondiale, est apparue à Los Angeles en 1935. Dans un contexte difficile de crise économique, le but était de permettre aux enfants d'avoir accès à des jeux et des jouets, considérés comme essentiels pour leur développement.

Le concept va tout doucement arriver en Europe, par le biais du Danemark, en 1959.

En France, c'est à Dijon, en 1968, qu'apparaît la première ludothèque.

« L'Association des Ludothèques Françaises » (ALF) est créée en 1979 ; celle-ci a pour objectif de représenter les ludothèques à l'échelle nationale, de créer et de diffuser des outils, d'accompagner les établissements qui souhaitent se créer, d'animer le réseau et de former des ludothécaires.

Une ludothèque est un « équipement culturel qui mène des actions autour du jeu en tant que pratique. Ce sont des lieux ressources gérés par des ludothécaires, ouverts à toutes et tous, qui ont pour mission de donner à jouer, d'accompagner les mises en jeu, de diffuser la culture ludique, et de préserver le jeu en toute récupération. »

Depuis leur apparition en France, les ludothèques se sont multipliées sur le territoire, et apparaissent aujourd'hui comme un équipement important sur le plan :

- social : accès au jeu facilité, lieu de socialisation, soutien à la parentalité...
- éducatif : sollicitation de compétences, éducation non formelle et populaire...
- culturel : diversité culturelle des jeux et des publics

Tout ceci permet à chacun de trouver au sein de cette structure, mixité, ouverture et prévention, tout en mettant en exergue que le jeu présuppose une action libre, gratuite, fictive, réglée, et incertaine.

B) Une classification précise

Aujourd'hui, l'outil de classification ESAR permet l'analyse et la classification objective des jeux et des jouets. Cette classification à la fois simple et complète regroupe tous les jouets et tous les jeux de société, y compris sur support virtuel, de l'enfance, aux jeux pour les aînés ou séniors.

Le système ESAR vise à répondre au besoin de se doter d'un outil facilitant l'analyse, la classification et le croisement ou repérage des données (informatisées ou pas) en tenant compte à la fois du développement de l'intelligence, de la motricité, du langage, de la socialisation et de l'affectivité.

A100 Jeu D'Exercice

A200 Jeu Symbolique

A300 Jeu d'Assemblage

A400 Jeu de Règles

V) LA « MEDI@LUDO », VERITABLE POUMON DU CŒUR DE VILLE

A) Une mise en place originale

Structurellement, l'installation de la ludothèque au sein de la médiathèque emmènera quelques changements, et un budget conséquent en termes d'achats (jeux, mobiliers...) sera à engager.

Nous souhaitons constituer un fonds important de jeux de société en l'intégrant directement au fonds de lecture déjà présent sur place. Chaque jeu se rapprochera au maximum de la thématique de lecture.

Exemple : Un jeu d'enquête policière comme le « Cluedo » sera intégré au fonds des romans policiers adultes.

Ce système aura pour effet de permettre à l'enfant ou à l'adulte de faire le lien jeu – lecture, en allant le chercher dans le rayon, et de l'emmener subtilement vers la lecture, d'abord de romans policiers jeunesse, sur les conseils avisés du responsable de la médiathèque, puis, plus tard, vers des romans policiers adultes.

Bien évidemment, certains jeux (jeux de cartes par exemple) ne rentrent pas dans ce cadre, et seront installés près des zones de jeux. Les 0-3 ans seront également un public ciblé, mais les jeux acquis devront répondre à des critères sanitaires bien précis, concernant leur désinfection notamment.

L'installation de la ludothèque ne se fera pas au détriment de la médiathèque ; en effet, de nombreux événements pourront être proposés au public : cafés littéraires, ateliers autour du livre pour adultes et enfants, création d'histoires, lectures de contes, en plus de ceux déjà existants (*rentrée littéraire avec intervenant, jeux concours proposés par la MD77...*).

B) Un véritable lieu de vie

Afin de faire vivre le jeu dans ce troisième lieu, il sera nécessaire de proposer des soirées jeux, qui permettront de bien marquer l'identité de la ludothèque, et de créer un événement festif, agréable, et socialisant. Cet événement régulier et aléatoire permettra à chaque cheviard d'y trouver son compte, en termes de jeux et de thèmes proposés. *Un vendredi soir par mois (le public étant plus facilement disponible qu'en semaine) nous proposerons des soirées uniquement pour les parents, ou un uniquement pour les enfants, ou alors des soirées parents-enfants.*

En plus des jeux de société, nous pouvons proposer des petites activités manuelles nécessitant peu de matériel, mais qui permettent aux enfants, notamment aux plus jeunes, d'être sensibilisés aux livres, tout en pratiquant une activité simple et ludique.

Exemple : Garder des livres qui auraient dû partir à la poubelle. Utiliser une page de livre, que l'on va arracher proprement, pour en faire une feuille classique de dessin. Le dessin devra être réalisé en fonction de la thématique du jour / mois / semestre.



Nous souhaitons également emmener à cette ludothèque un volet « gaming » et « rétro-gaming », précisé dans un autre projet de subvention. Comme expliqué dans celui-ci, le matériel multimédia de la médiathèque vieillissant, il est nécessaire, pour faire de cette médiathèque la « Médi@Ludo » de demain, de renouveler celui-ci, en y emmenant également un aspect vidéo ludique qui n'existait pas auparavant.

La médiathèque ne doit pas simplement être un endroit dans lequel on vient simplement emprunter des livres, mais bel et bien devenir un lieu de vie, agréable et chaleureux, dans lequel on reste.

VI) DES PARTENAIRES ENGAGES

Afin de mettre en place ce projet, nous aurons besoin de :

- Mairie de Chevry-Cossigny, qui alloue un budget pour le montage de la ludothèque,
- Véronique Gonzague, élue à la culture, qui suit et soutient notre projet quotidiennement,
- Christophe Tazir, Directeur de l'action culturelle, et Gauthier Bounichou, responsable de la médiathèque,
- Bénévoles de la médiathèque, et autres bénévoles qui souhaiteraient s'investir,
- La Médiathèque Départementale de Seine et Marne, pour un appui quotidien, des échanges constants, du prêt de matériel, d'ouvrages,
- Services techniques, pour le montage et l'installation des meubles,
- Nos fournisseurs, Yves Granonio de « La Librairie du château » de Brie-Comte-Robert, et Jean-Marie D'ercole du « Livre d'Oz » à Ozoir-La-Ferrière,
- L'Association des Ludothèques Françaises, afin de nous soutenir dans la mise en place, le catalogage et la formation,
- La CAF, le département de Seine et Marne, la Région Île de France, qui pourraient donc intégrer la liste de nos partenaires en subventionnant une partie du projet,
- L'intercommunalité, la « Communauté de Communes de l'Orée de la Brie » (CCOB), qui pourrait être un appui en subventionnant une petite partie du projet, et qui pourrait relayer la communication concernant l'ensemble des événements que nous proposerons,
- Les enfants et animateurs du centre de loisirs, qui viendront fréquenter le lieu, et qui pourraient nous prêter les jeux en bois qu'ils ont acquis,
- Tout autre partenaire qui se manifesterait serait le bienvenu, dans le cadre d'une coopération constructive et active.

VII) UN BUDGET INVESTISSEMENT CONSEQUENT

	BUDGET INVESTISSEMENT COMMUNAL	BUDGET DE FONCTIONNEMENT COMMUNAL
Tables et chaises ludothèque	5000,00€	
Armoires à jeux ludothèque	2000,00€	
Jeux de société		3000,00€
TOTAL	7000,00€	3000,00€

VIII) CONCLUSION

En matière de politique culturelle, la commune de Chevry-Cossigny a connu de nombreuses évolutions positives et adaptées à l'ère du temps.

Dans un premier temps, les chevriards ont bénéficié d'une petite bibliothèque, gérée par des bénévoles, dans ce qui est aujourd'hui une salle de mariages. Celle-ci possédait un fonds de mille unités, et a connu un vaste engouement.

Ces mêmes bénévoles ont vu, entre 2008 et 2010, la construction de l'espace culturel « La Marmite », comprenant ce qui allait devenir une médiathèque, gérée par un agent communal, et aidée dans ses tâches par les bénévoles. Cette structure s'est développée, s'est faite connaître des chevriards et des communes aux alentours, bien aidée par une programmation culturelle riche et variée, et un fonds de plus de seize mille documents. En 2019, trois « boîtes à livres » ont été installées dans la commune, pour que la culture soit aussi accessible « hors les murs ».

Cependant, depuis quelques années, un besoin de renouveau se fait sentir dans la structure. Ce constat, valable pour de nombreux lieux de lecture en France, a été d'autant plus renforcé avec l'arrivée de la crise sanitaire : fermetures successives de la structure, puis mise en place d'un système de « drive », pas toujours pratique pour certains, puis réouverture aux heures habituelles, modifiées peu de temps après par la mise en place d'un couvre-feu. Tous ces faits ont conduit à une baisse de fréquentation.

Aujourd'hui, afin de reconquérir le public, nous avons besoin de devenir un « troisième lieu », en opérant quelques changements par rapport au fonctionnement actuel : investir dans le jeu et les nouvelles technologies, tout en recentrant ce qui nous identifie : le lien social.

L'ensemble de ces investissements, bien que conséquents, sont cependant essentiels.

En effet, à l'heure où de nombreuses structures cherchent à se réinventer, afin de redevenir des lieux de vie, retrouver du public, et redonner envie aux habitants de fréquenter la structure, réaliser ces investissements nous permettrait de glisser vers une « médiathèque 2.0 », lieu de vie connecté, où l'on crée du lien, mais également dans lequel on lit, on apprend, on étudie.

La « Médi@Ludo La Canopée » sera donc une bibliothèque, une médiathèque, et une ludothèque, le tout regroupé sous une seule et même structure, qui pourra tendre vers un centre socio-culturel.

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION EN INVESTISSEMENT CULTUREL

PROJET « CREATION D'UN PÔLE VIDEOLUDIQUE »



Crédit image : Médiathèque Voyelles, Ardenne Métropole

Annexe du projet « Redynamisation de la médiathèque par le jeu »

la Médiathèque « La Canopée », future « Médi@Ludo La Canopée »
Rue Jean Delsol
7173 CHEVRY-COSSIGNY

SOMMAIRE

PAGE

I)	UN ETABLISSEMENT MODERNE	3
	Une structure adaptée	
	Des horaires en évolution	
	Des moyens de communication appropriés	4
II)	LE PROJET CULTUREL EN DETAIL	
	Une population jeune et des équipements nombreux	5
	Une programmation riche fortement impactée par la crise sanitaire	6
	Actions de sensibilisation envisagées	
	Une fréquentation actuelle en berne à redynamiser	7
	Une politique tarifaire garantissant l'accès au plus grand nombre	8
III)	DE NOUVEAUX EQUIPEMENTS EN PREVISION	
	Besoins et objectifs attendus	9
	Un projet ambitieux	10
	Un échéancier de réalisation précis	12
IV)	UN BUDGET INVESTISSEMENT CONSEQUENT	
V)	CONCLUSION	13

I) UN ETABLISSEMENT MODERNE

A) Une structure adaptée

- Le centre culturel de la commune de Chevry-Cossigny, appelé la Marmite, a été construit en 2011. Il se compose :
- d'une salle de spectacles, la salle « Françoise Narce », qui peut accueillir 200 personnes assises, et 500 personnes debout.
 - d'une médiathèque de 150 m², qui contient 16000 documents, un kiosque, 4 postes informatiques, une salle dédiée à la petite enfance, et des bureaux.
 - de 3 salles, destinées aux réunions du personnel ou aux associations locales.
 - d'une école de musique.

Depuis Mai 2019, Christophe TAZIR est le « Directeur vie locale, culture et sports ». Il a été rejoint en Janvier 2020 par Gauthier BOUNICHOU, responsable de la médiathèque et régisseur, et depuis Octobre 2020, par Romain OURY, responsable des sports. L'équipe de la Médiathèque est également composée de nombreux bénévoles, qui jouent un rôle important dans la vie quotidienne de ce lieu.

B) Des horaires en évolution

La Médiathèque « La Canopée » est ouverte :

- Le mardi et vendredi, de 15h00 à 18h00, soit $2 \times 3h = 6h$
- Le mercredi de 10h00 à 12h30, et de 14h00 à 18h00, soit $2h30 + 4h = 6h30$
- Le samedi, de 10h00 à 12h30, et de 14h00 à 18h00, soit $2h30 + 4h = 6h30$

Ainsi, les portes sont ouvertes au public dix-neuf heures par semaine.

De plus, depuis le mois de Novembre 2020, les étudiants bénéficient de plages dédiées afin de venir étudier au sein de la médiathèque, notamment lorsque les facultés et universités ont été fermées. Ainsi ils peuvent accéder aux locaux, sur réservation :

- Le mardi, jeudi et vendredi, de 9h30 à 12h30
- Le jeudi après-midi, de 14h00 à 17h00

C) Des moyens de communication appropriés

L'Espace culturel la Marmite possède un compte Facebook, via lequel il communique concernant les actualités de la médiathèque et de la saison culturelle. La médiathèque possède également un catalogue en ligne, qui permet de consulter les documents disponibles au prêt, réserver des ouvrages, et communiquer sur les dernières rentrées, spectacles, etc...



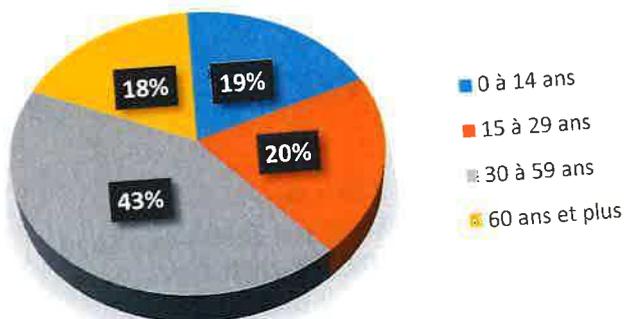
II) LE PROJET CULTUREL EN DETAIL

A) Une population jeune et des équipements nombreux

a) Une population jeune

Chevry-Cossigny est une commune de 4000 habitants, qui fait partie d'une intercommunalité, la Communauté de Communes de l'Orée de la Brie (CCOB), dont le Maire, Mr Jonathan Wofsy, y est vice-président. En moyenne, à Chevry-Cossigny, on compte 2,64 personnes par ménage (données de l'INSEE au 01/01/2020), et la majorité de la population a entre 30 et 59 ans.

Population Chevriarde par tranches d'âge



b) Des équipements nombreux

Chevry-Cossigny est une commune qui dispose de :

- Une école élémentaire,
- Une école maternelle,
- Un centre-ville doté d'une dizaine de commerces,
- Un pôle santé, avec plusieurs praticiens, et différentes spécialités,
- Un vaste complexe multisport (terrains de football, gymnase, dojo, city-stade, terrains de tennis, salle de danse, skate-park, zone de fitness en extérieur, terrains de pétanque),
- Nombreuses associations sportives et culturelles,
- Une zone industrielle avec de nombreuses entreprises (métallurgie, automobile, bâtiment ...)
- Trois aires de jeux extérieures et de nombreux parcs,
- Un centre culturel, doté d'une salle de spectacles, d'une école de musique, et d'une médiathèque.

c) Un bilan qui laisse apparaître le besoin de renouveau

La médiathèque « La Canopée » est un bâtiment public relativement neuf et agréable, avec du mobilier moderne, des documents constamment renouvelés, et une équipe qui y travaille jeune et dynamique. La commune de Chevry-Cossigny est équipée d'une connexion internet fibrée, garantissant puissance, rapidité, et fiabilité, à laquelle la médiathèque est évidemment rattachée. Le serveur et le parc informatique communal sont gérés par la « DSI » intercommunale (Direction des Systèmes d'Information), qui garantit la continuité numérique de l'ensemble des services.

Cependant, à la médiathèque, et ce depuis l'ouverture du bâtiment en tant que tel, les cinq ordinateurs (quatre fonctionnant réellement) présents n'ont connu aucune amélioration, aucun changement, et leur utilisation par le public est très limitée (traitement de texte, recherches...).

Depuis peu, les enfants du centre de loisirs viennent utiliser ces ordinateurs dans le cadre d'un projet de bande-dessinée, et le manque de puissance de chaque ordinateur se fait sentir.

Ce public jeune tend à rappeler qu'un second souffle est nécessaire, et que nous devons améliorer l'offre numérique au sein du bâtiment, autour d'un projet clair et précis : faire de cet équipement un troisième lieu, « la médiathèque de demain ».

Oldenburg est un sociologue américain qui a développé dans les années 1980 le concept de « troisième lieu ». Il considère que le troisième lieu, par essence, c'est le pub irlandais, le bar français ou la piazza italienne : ces espaces où règne une grande tolérance, où tout le monde peut entrer et parler à son voisin sur un pied d'égalité, sans hiérarchie sociale. Ce qui prédomine dans cette notion, c'est la rencontre et l'échange.

Ce qui constitue avant tout un troisième lieu, c'est le changement des relations entre les usagers, mais aussi entre les bibliothécaires et les publics. Avec cette nouvelle relation, le bibliothécaire n'est plus un savant et un sachant dont le cadre d'action serait la prescription. Il y a une nouvelle horizontalité de la relation où les bibliothécaires peuvent bien sûr recommander et apprendre des choses aux publics, mais où ils se mettent aussi en position d'apprendre et de se faire recommander par les publics.

Les bibliothécaires vont également chercher à faciliter la mise en relation des publics avec les ressources qui leur sont nécessaires pour réaliser leurs projets, que ces ressources soient des documents, des personnes, des institutions, etc. Cela amène les bibliothèques vers les sphères de la co-construction, mais aussi vers celles de l'échange de connaissances et de savoirs.

Cette nouvelle relation, plus horizontale et plus conviviale, est à la base du troisième lieu, car elle amène la confiance et la sociabilité.

B) Une programmation riche fortement impactée par la crise sanitaire

Depuis l'année 2019 et l'arrivée d'un nouveau directeur du service « Vie locale, culture et sport », la programmation culturelle a évolué, s'est diversifiée, et a connu un vif succès.

En effet, après un sondage réalisé, et en tenant compte des retours obtenus, ont été mis en place les « Mardis du rire », spectacles comiques proposés lors de quatre mardis de la saison culturelle. Ceux-ci ont très rapidement été prisés ; des listes d'attente ont même dû être proposées.

De plus, que ce soit dans le cadre scolaire comme dans le cadre familial, de nombreux spectacles (en général des adaptations de contes) sont aussi proposés aux enfants.

Sont également au calendrier, les événements des associations locales (école de musique, association d'anglais, spectacle de gym ou de danse...), les salons (« Salon BD Manga Comics », « Salon des beaux-arts », « Salon du bien-être »), et des expositions (« Chevy vous ouvre ses archives », « Exposition Martin Luther King » ...).

Sur la période Septembre – Octobre, la médiathèque propose la « rentrée littéraire », lors de laquelle notre prestataire égrène ses coups de cœurs et coups de griffes. Sont également proposés quotidiennement des petits rendez-vous par le biais de tables à thèmes, et des petites expositions (« Nuits de la lecture 2021 : Autour du monde »).

Cependant, depuis la crise de la COVID-19, nous avons dû nous adapter, et proposer certains événements en fonction des normes sanitaires (restriction des jauges d'accueil, distanciation sociale...), ou parfois annuler tout ou une partie du calendrier.

C) Actions de sensibilisation envisagées ou déjà menées en direction du public

ACTIONS DEJA MENEES

En 2016, la commune de Chevry-Cossigny a été la première commune labélisée « Respect Zone », qui œuvre pour l'exercice d'une **liberté d'expression** responsable, pour la prévention de la cyberviolence et la protection de la jeunesse.

De ce partenariat, plusieurs actions ont découlé, comme la création d'un festival du court-métrage, en Décembre 2018, « Gros plan sur le respect », avec la présence d'intervenants et de bénévoles de l'association.

En Avril 2017, la médiathèque « La Canopée » a accueilli une exposition rétro-gaming, qui a également organisé des initiations et tournois de jeux-vidéos, qui ont rencontré un vif succès, que ce soit auprès d'un public jeune comme plus ancien.

Tous les deux ans, la commune de Chevry-Cossigny organise son salon « BD Manga Comics », qui connaît toujours un succès important. En Mars 2020, en plus du salon en lui-même, ont été proposés un concert geek, et des initiations « Just Dance ».

Formations informatique dispensées pour les personnes qui le souhaitent, proposées par le CCAS de la commune.

Concernant les actions envisagées, nous souhaitons :

- Renforcement du partenariat « Respect Zone » avec la création d'un nouvel évènement.
- En 2022, en lieu et place du salon « BD Manga Comics », volonté de proposer aux usagers un salon « Gaming », avec sur place stands de jeu, initiations, rencontres avec des passionnés (steamers), conférences ...
- Dans la continuité de l'inauguration de la ludothèque en Octobre 2021, proposer des soirées jeux « parents » et « parents – enfants ».
- Organisation de tournois de jeux-vidéos à destination de tous les publics (centre de loisirs, espace jeunes, habitants communaux et plus).
- Continuer à proposer des formations à la pratique de l'outil numérique, et ce afin de réduire la fracture numérique
- Développer les aides pour demandeurs d'emplois (formations à la création de curriculums vitae et de lettres de motivation, simulations d'entretiens d'embauche...)
- Créer un projet communal ou intercommunal autour de l'E-sport, comme a pu le faire la commune de Bussy-Saint-Georges en Février 2021 (voir article du 10 Février 2021, « La Marne »)

D) Une fréquentation actuelle en berne à redynamiser

Aujourd'hui, sur un total de 4000 habitants, la Médiathèque « La Canopée » compte 909 inscrits ; une majorité sont des habitants de Chevry-Cossigny, et une vingtaine proviennent de villes voisines (Ozoir-la-Ferrière, Brie-Comte-Robert, Lésigny, Grisy-Suisnes, Pontault-Combault).

Statistiquement, 22,72% de la population résidant à Chevry-Cossigny est donc inscrite à la médiathèque.

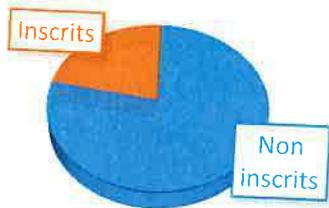
Sur les 887 adhérents inscrits en 2019, 562 ont été actifs (au moins 1 emprunt dans l'année) ; 325 ont donc été inactifs. Ainsi, 63,36 % des adhérents ont été actifs au moins une fois en 2019.

En 2020, nous avons compté 32 inscriptions supplémentaires, mais une forte baisse du nombre d'emprunteurs actifs, du fait de la pandémie et des consignes sanitaires qui ont conduit à des fermetures successives, et un désintérêt des plus anciens emprunteurs concernant le système de « drive », mis en place pendant quatre mois.

En effet, seuls 330 adhérents inscrits ont effectué au moins un emprunt dans l'année en 2020 ; 579 adhérents ont donc été inactifs. Ainsi, 36,30% des adhérents ont été actifs au moins une fois en 2020.

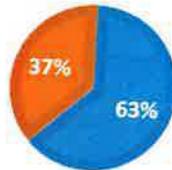
BILAN GRAPHIQUE :

**4000 HABITANTS
A CHEVRY-
COSSIGNY**



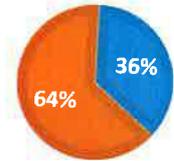
**887 ADHÉRENTS EN
2019**

■ Actifs ■ Inactifs



**909 ADHÉRENTS
EN 2020**

■ Actifs ■ Inactifs



E) Une Politique tarifaire garantissant l'accès au plus grand nombre

Concernant les adhésions à la médiathèque, les tarifs sont les suivants :

- Gratuité pour l'ensemble des habitants de la « Communauté de communes de l'orée de la Brie » (Brie-Comte-Robert, Chevry-Cossigny, Varennes-Jarcy, Servon)
- Pour les « extérieurs », 20 euros pour la tranche allant de 25 à 65 ans, et 10 euros par an pour les moins de 25 ans et plus de 65 ans et demandeurs d'emploi (tarif réduit)

III) DE NOUVEAUX EQUIPEMENTS EN PREVISION

A) Besoins et Objectifs attendus

Aujourd'hui, en corrélation avec les objectifs ci-dessous, et en accord avec l'un des grands principes de la fonction publique, la mutabilité, nous voulons moderniser les locaux et le matériel, et proposer aux différents publics un lieu de vie qui serait considéré comme le « troisième lieu », environnement social se plaçant après son domicile et son lieu de travail. Et comme de nombreuses structures qui ont opéré cette mutation et connu un succès évident, nous souhaitons apporter, au sein du contenu médiathèque, une ludothèque.

CONSTAT	OBJECTIF	MOYENS	CRITERES D'EVALUATION
<p>Les bibliothèques et médiathèques connaissent un fort recul de fréquentation et d'attractivité, pour plusieurs raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lieu considéré trop élitiste - Adhésion vue comme trop onéreuse - Baisse du taux de lecture en France - Difficulté à se rendre au sein de la structure - Pas ou peu de nouvelles technologies dans la structure <p>La situation sanitaire et les mesures gouvernementales (fermetures successives, produits culturels considérés comme « non-essentiels ») n'ont pas aidé à augmenter l'attrait pour le lieu.</p> <p><u>La solution que nous portons aujourd'hui est celle de créer un fonds ludothèque au sein de la médiathèque existante.</u></p>	<p><u>REDYNAMISATION DE LA MEDIATHEQUE EN TANT QUE LIEU DE VIE</u></p>	<p>INVESTIR (montage du fonds et achat du matériel)</p> <p>COMMUNIQUER (promouvoir le lieu)</p> <p>CREER DES EVENEMENTS (proposition au public de rendez-vous dédiés, conférences...)</p>	<p>Augmentation de la fréquentation adulte</p> <p>Augmentation de la fréquentation enfant</p>
	<p><u>PERMETTRE A CHACUN DE TROUVER (OU RETROUVER) LE GOÛT DE LA LECTURE</u></p>	<p>BUDGET ANNUEL (réassort quotidien du fonds)</p> <p>SUSCITER L'INTERÊT PAR LA DISPOSITION (jeux intégrés au fonds de lecture déjà existant)</p> <p>PROVOQUER L'ENVIE PAR LE JEU (Lecture des règles, de dialogues...)</p>	<p>Augmentation du nombre d'emprunts de documents</p> <p>Augmentation du nombre d'inscrits</p> <p>Retours positifs des usagers</p>
	<p><u>RENFORCER LES LIENS INTERGENERATIONNELS</u></p>	<p>PROPOSER DES RENDEZ-VOUS ET RENFORCER CEUX DEJA EXISTANTS (formations informatiques, soirées jeux, moments d'échanges entre passionnés ...)</p> <p>S'APPUYER SUR LES STRUCTURES LOCALES (« La petite maison », le centre de loisirs, l'espace jeunes)</p>	<p>Multiplication du nombre d'évènements à la demande des usagers</p> <p>Investissement éventuel des usagers</p> <p>Augmentation du nombre de bénévoles</p>

Une ludothèque assume globalement une fonction de prévention, en tant que lieu d'activité ouvert proposant un cadre structuré et structurant. Elle est également un espace de promotion de l'égalité sociale, et de lutte contre les discriminations.

Cet aspect très général doit ensuite trouver son sens au sein de notre structure ; en effet, chacune étant une entité bien distincte, elle doit répondre à des besoins bien différents selon l'environnement local.

B) Un projet ambitieux

Comme mentionné dans la partie « État des lieux et diagnostic sur les besoins », les ordinateurs que nous possédons nécessitent d'être changés pour des modèles plus performants, qui permettraient de proposer au public plus de contenu et d'animations.

En plus d'une utilisation classique (traitement de texte, tableur, envoi de mail, navigation internet), posséder des ordinateurs plus puissants permettrait d'augmenter le potentiel d'utilisation des machines par le public (montage audio, montage vidéo, suivi de formations à distance ...)

Alors, en apportant au sein de la médiathèque actuelle une ludothèque, nous souhaitons également en profiter pour développer un pôle « GAMING ».

En effet, le jeu-vidéo a pris une place de plus en plus importante ces dernières années.

Pour exemple, depuis 2017, le produit culturel le plus vendu en France est un jeu-vidéo (avec, en 2020, trois jeux-vidéos sur le podium !), des livres autour de l'univers du jeu-vidéo sont édités, des salons comme la « Paris Games Week » y sont consacrés, de nombreux éditeurs et constructeurs sont cotés en bourse, et des parcs à thème sont même construits.

La situation sanitaire que nous avons connue dernièrement a aussi eu un impact sur le monde vidéo ludique. En effet, le jeu-vidéo a été recommandé durant le confinement par l'« Organisation Mondiale de la Santé », car il permettait de s'évader tout en restant chez soi, de jouer en famille, mais aussi et surtout de respecter l'ensemble des consignes sanitaires.

Cette période a également marqué l'avènement de plateformes comme « Twitch » ou « Facebook Gaming », sur lesquelles de nombreux nouveaux « streamers » sont arrivés, et ont été suivis par des « viewers » du monde entier.

Le jeu-vidéo a donc une place importante dans notre vie quotidienne. Cependant, les prix, parfois exorbitants, des machines les plus performantes et des jeux ne permettent pas à l'ensemble de la population d'accéder à ces nouvelles technologies, et de rester en phase avec leur temps.

Aujourd'hui, démocratiser l'accès à du matériel haut de gamme paraît évident et nécessaire, et ce en vertu du principe de mutabilité des services publics.

En effet, le propre d'une bibliothèque ou d'une médiathèque étant de faciliter l'accès à des savoirs et du contenu culturel, le rôle d'une ludothèque doit être du même acabit : rendre facile l'accès au jeu, à la découverte, et à des savoirs ludiques et éducatifs.

Ainsi, de nombreuses ludothèques en France ont sauté le pas, et investi dans le jeu-vidéo. Nous pouvons prendre l'exemple de la « Médiathèque Voyelles », qui fait partie du réseau « Ardennes Métropole ». En effet, sa ludothèque comprend, en plus d'une cinquantaine de jeux de société, des consoles de dernière génération, 10 ordinateurs dédiés au « gaming », et 700 jeux installés sur l'ensemble des machines.

Entrer dans une nouvelle ère technologique au sein de cet équipement culturel nous entraînera à proposer au public davantage de contenu en ligne, avec pourquoi pas le prêt numérique, qui s'est énormément développé ces derniers mois, ou encore la création d'une application pour la « Médi@Ludo ».

C) Un échéancier de réalisation précis

DATE	LIEU	HEURE	EVENEMENT	MOYENS HUMAINS	MOYENS FINANCIERS
Janvier 2020	Médiathèque	/	Recrutement d'un animateur socioculturel	/	/
Janvier 2020	Médiathèque	/	Objectif donné à l'animateur socioculturel responsable de la médiathèque de redynamiser le lieu en créant une ludothèque	/	/
Février à Septembre 2020	Médiathèque	/	Écriture du projet ludothèque	Responsable du service culture sport et loisirs Responsable de la médiathèque	/
Septembre à Janvier 2021	Médiathèque et Commune	/	Projet mis en « pause » vu le contexte sanitaire et les continues adaptations	/	/
Janvier à Février 2021	Médiathèque	/	Écriture de la demande de subvention	Responsable du service culture sport et loisirs Responsable de la médiathèque	/
Février 2021	/	/	Vote du budget communal	/	4000 euros alloués pour le montage de la « MédiaLudo La Canopée »
Mars 2021	/	/	Dépôt de la demande de subvention à la région Île-de-France	Responsable du service culture sport et loisirs	Maximum 40% du total pris en charge par la région (sous conditions)
Avril à Octobre 2021	/	/	Achat du matériel nécessaire et installation Montage des meubles	Service culturel Services Techniques Prestataires	Budget alloué par la commune, et éventuelles subventions obtenues

**Samedi 16
Octobre
2021**

		Réalisation de la décoration	Partenaires financiers	
Salle de Spectacle « Françoise Narce »	10h 12h	Présentation de la traditionnelle « Rentrée littéraire »	Responsable de la médiathèque	250 euros pour la présentation réalisée par M. Grannonio Yves (<i>pris en charge par la commune</i>)
Médiathèque « La Canopée »	14h 18h	Inauguration de la « MédiaLudo La Canopée »	Responsable du service culture sport et loisirs Responsable de la médiathèque	150 euros (<i>café, thé, gâteaux, bonbons, sodas ...</i>)

IV) UN BUDGET INVESTISSEMENT CONSEQUENT

MATERIEL	DEPENSES	UNITES	COÛT TOTAL
Unité centrale gaming <i>PC Gamer Acer Predator Orion 5000 PO5-615s 791</i>	2999,99 €	3	8999,97 €
Ecran PC <i>Ecran PC Gamer Asus VG32VQ</i>	499,99 €	3	1499,97 €
Clavier PC <i>Clavier gamer Razer Cynosa V2</i>	69,99 €	3	209,97 €
Souris PC <i>Souris gamer Razer Viper V2</i>	89,99 €	3	269,97 €
Fauteuil gamer <i>Fauteuil gamer Corsair T1 2018 Noir/Noir</i>	279,99 €	3	839,97 €
Casque audio + micro <i>Casque gamer Razer KRAKEN Tournament Ed. black</i>	99,99 €	3	299,97 €
Casque VR <i>Casque de réalité virtuelle Oculus Rift S</i>	449,99 €	1	449,99 €
1 console de salon <i>Xbox Series X</i>	499,99 €	1	499,99 €
1 manette XBOX <i>Manette Microsoft sans fil V2 Carbon Black</i>	59,99 €	1	59,99 €
1 Webcam <i>Webcam Logitech C922 Pro Stream</i>	119,00 €	3	357 €
1 Télévision <i>TV LED Samsung UE55TU7125 2020</i>	596,00 €	1	596 €
1 Fond vert <i>Ecran de projection Elgato Green Screen</i>	159,99 €	1	159,99 €
TOTAL			14242,78 €

Source : boulanger.fr

PLAN DE FINANCEMENT	RECETTES
Commune (selon dossier de subvention de la Région Île-de-France) 20% minimum soit 2912,55 euros	4000 euros soit 28,08%
Fonds Propres engagés	500 euros soit 3,51%
Intercommunalité	5696,96 euros soit 40% maximum
Région Île-de-France	1837 euros soit 12,9%
Caisse des Allocations Familiales	2208,82 euros 15,51%
Département de Seine-et-Marne	
TOTAL	14242,78 euros

V) EN CONCLUSION

En matière de politique culturelle, la commune de Chevry-Cossigny a connu de nombreuses évolutions positives et adaptées à l'ère du temps.

Dans un premier temps, les chevriards ont bénéficié d'une petite bibliothèque, gérée par des bénévoles, dans ce qui est aujourd'hui une salle de mariages. Celle-ci possédait un fonds de mille unités, et a connu un vaste engouement.

Ces mêmes bénévoles ont vu, entre 2008 et 2010, la construction de l'espace culturel « La Marmite », comprenant ce qui allait devenir une médiathèque, gérée par un agent communal, et aidée dans ses tâches par les bénévoles. Cette structure s'est développée, s'est faite connaître des chevriards et des communes aux alentours, bien aidée par une programmation culturelle riche et variée, et un fonds de plus de seize mille documents. En 2019, trois « boîtes à livres » ont été installées dans la commune, pour que la culture soit aussi accessible « hors les murs ».

Cependant, depuis quelques années, un besoin de renouveau se fait sentir dans la structure. Ce constat, valable pour de nombreux lieux de lecture en France, a été d'autant plus renforcé avec l'arrivée de la crise sanitaire : fermetures successives de la structure, puis mise en place d'un système de « drive », pas toujours pratique pour certains, puis réouverture aux heures habituelles, modifiées peu de temps après par la mise en place d'un couvre-feu. Tous ces faits ont conduit à une baisse de fréquentation.

Aujourd'hui, afin de reconquérir le public, nous avons besoin de devenir un « troisième lieu », en opérant quelques changements par rapport au fonctionnement actuel : investir dans le jeu et les nouvelles technologies, tout en recentrant ce qui nous identifie : le lien social.

L'ensemble de ces investissements, bien que conséquents, sont cependant essentiels.

En effet, à l'heure où de nombreuses structures cherchent à se réinventer, afin de redevenir des lieux de vie, retrouver du public, et redonner envie aux habitants de fréquenter la structure, réaliser ces investissements nous permettrait de glisser vers une « médiathèque 2.0 », lieu de vie connecté, où l'on crée du lien, mais également dans lequel on lit, on apprend, on étudie.

La « Médi@Ludo La Canopée » sera donc une bibliothèque, une médiathèque, et une ludothèque, le tout regroupé sous une seule et même structure, qui pourra tendre vers un centre socio-culturel.



Contrat de Relance de Transition Ecologique

Fiche-projet n°05-14

Maître d'ouvrage : VILLE DE CHEVRY-COSSIGNY

Intitulé du projet : CREATION D'UNE LUDOTHEQUE ET D'UN ESPACE MULTIMEDIA

Thématique (s) : CULTURE

Elu (e) référent (e) :

Véronique Gonzague

Maire adjointe

veronique.gonzague@chevry-cossigny.fr

01.64.05.20.22

Référents techniques / Administratif :

Antonin Frisson

Responsable de la vie locale, de la culture et des sports

antonin.frisson@chevry-cossigny.fr

01.64.05.20.22

David Lopes

Directeur des Services Techniques

david.lopes@chevry-cossigny.fr

01.64.05.20.22

PRESENTATION DU PROJET

Descriptif du projet / besoin:

La municipalité souhaite développer l'offre de services proposé par la médiathèque actuelle. Pour cela, il est envisagé de créer une ludothèque et un espace multimédia dédié aux habitants de la commune. Grâce à cette nouvelle offre culturelle de proximité, la volonté de l'équipe municipale est de sensibiliser les habitants à l'utilisation de jeux de sociétés mais aussi de mieux encadrer la pratique des jeux multimédias. Ainsi, un axe soutien à la parentalité pourra être développé dans ces deux nouveaux espaces qui feront la part belle au développement des liens familiaux et intergénérationnels.

Ces espaces seront gérés par le personnel de la médiathèque et pourraient, à terme, générer la création d'un emploi à temps plein notamment dans l'objectif de transformer l'espace culturel la marmite en un centre socio-culturel.

Descriptif des travaux ou de l'étude :

- Divers travaux d'aménagements (peinture, sols,) : 10 000 €
- Achat de mobilier : 8 000 €
- Achat de jeux de société : 3 000 €
- Achat de matériel multimédia : 5 765 €

CALENDRIER PREVISIONNEL

Année (s) de réalisation :

Etat du projet :

- Etat d'avancement (*choisir l'étape et la détailler*)
 - Intention
 - Programme
 - APS
 - APD
 - Phase projet

- Le marché est prêt à être lancé.

- Autres

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût estimatif du projet (HT) :

AMO :
Etudes :
Travaux : 26 765 €
Vérification :
Certification :
Autres (à détailler)

Partenaires financiers et/ou articulation avec d'autres dispositifs :

ANNEXES

- Devis (annexe CC14-01)
- Descriptif du projet (annexe CC14-02)
- Planches photographiques (annexe CC14-03)

PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES

Photo n°1 : Vue intérieure de la médiathèque

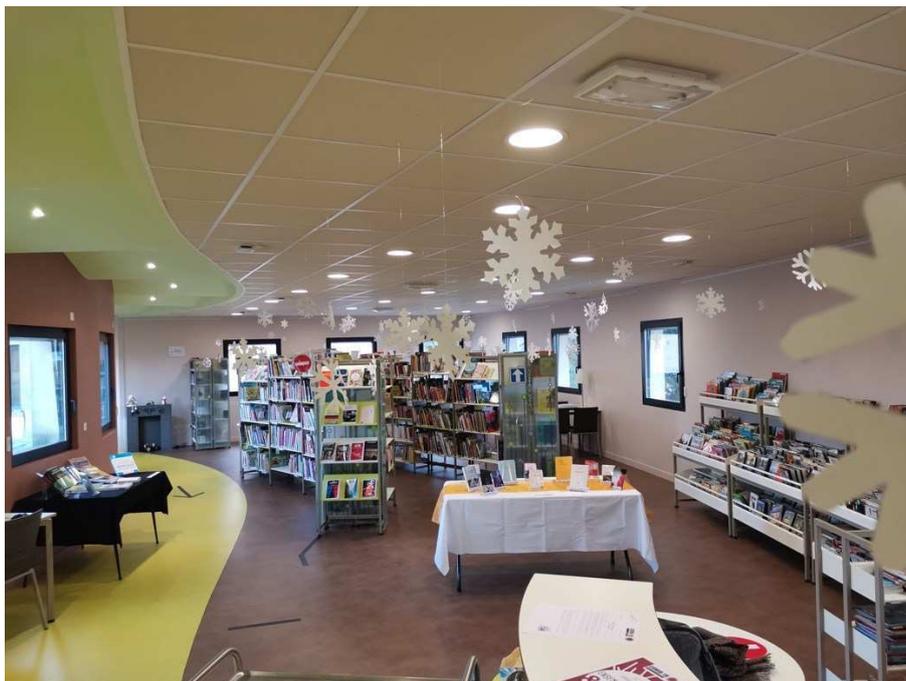


Photo n°2 : Projection du projet de ludothèque





Contrat de Relance de Transition Ecologique

Fiche-projet n°07-03

Maître d'ouvrage : CCOB

Intitulé du projet : CHAUFFAGE EAU CHAUDE SANITAIRE DU GYMNASSE BLAISE PASCAL

Thématique (s) : DEVELOPPEMENT DURABLE

Elu (e) référent (e) :

Monsieur DARMON, VP en charge des travaux, de l'urbanisme et de l'environnement

Référent technique / Administratif :

Monsieur MARCILLAUD, Responsable technique

PRESENTATION DU PROJET

Descriptif du projet / besoin :

Le gymnase Blaise Pascal est un ensemble composé de deux salles d'activités, une salle de tennis de table, et d'un stand de tir. Cet équipement est sorti de terre dans les années 1980 avec à l'origine uniquement la grande salle appelé Blaise Pascal 1 (BP1) permettant différentes activités comme le foot en salle, le badminton, le handball, ou le basketball. En 2005, un autre bâtiment accolé a été construit permettant de compléter les possibilités.

L'équipement est destiné à pouvoir pratiquer diverses activités sportives, et est composé de vestiaires et de douches. Le bâtiment, du fait de sa construction, est composé de deux points de chauffe qui sont alimentés électriquement et dont l'installation est vieillissante.

Afin de garder une température contrôlée, de sécuriser l'hygiène, de pouvoir pérenniser l'installation du point de vue des coûts de fonctionnement dans l'avenir, et de réduire les frais de fluides, il serait intéressant d'étudier l'ensemble de l'installation dans sa globalité et de profiter des aides gouvernementales pour moderniser celle-ci.

Descriptif des travaux ou de l'étude :

La première étape consiste à effectuer un diagnostic sur ce point afin de voir les possibilités techniques et quantifier des objectifs à atteindre.

Budgéter le projet de réalisation.

Une assistance à maîtrise d'ouvrage est indispensable pour ce type de projet tout au long de celui-ci.

Des dossiers de subventions et des dossiers de permis de travaux doivent être constitués.

Les travaux doivent être planifiés, suivis et vérifiés.

Une étude après travaux doit prouver les économies réalisées.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Année (s) de réalisation : 2023

Etat du projet :

- Etat d'avancement (*choisir l'étape et la détailler*)
 - ✓ Intention
 - Programme
 - APS
 - APD
 - Phase projet

- Autres

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût estimatif du projet (HT) :

AMO : 5 000 euros HT
Etudes : 5 000 euros HT
Travaux : 40 000 euros HT
Vérification : 5 000 euros HT
Certification :
Autres (à détailler)

Partenaires financiers et/ou articulation avec d'autres dispositifs :

Se faire accompagner par une entité spécialisée pour l'obtention de CEE auprès des entreprises pollueurs/payeurs

CALENDRIER PREVISIONNEL

Diagnostic: mi-2023

Consultation marché – analyse des offres et notification : Début 2024

Réalisation des travaux : Juin 2024

Réception de travaux : Début Septembre 2024



Contrat de Relance de Transition Ecologique

Fiche-projet n°06-15

Maître d'ouvrage : VILLE DE CHEVRY-COSSIGNY

Intitulé du projet : CREATION D'UN CENTRE SOCIO-CULTUREL

Thématique (s) : CULTURE

Elu (e) référent (e) :

Véronique Gonzague

Maire adjointe

veronique.gonzague@chevry-cossigny.fr

01.64.05.20.22

Référents techniques / Administratif :

Ophélie Roy

Directrice générale des services

ophelie.roy@chevry-cossigny.fr

01.64.05.20.22

David Lopes

Directeur des Services Techniques

david.lopes@chevry-cossigny.fr

01.64.05.20.22

PRESENTATION DU PROJET

Descriptif du projet / besoin:

En 2002, la ville de Chevry-Cossigny a inauguré un centre culturel. La Marmite est un lieu culturel qui propose différentes activités municipales : médiathèque et salle de spectacle et associative (école de musiques et activités artistique et de loisirs divers).

Ce lieu, exclusivement réservé aux utilisateurs actuels, mérite de s'ouvrir davantage vers les habitants. Dans ce cadre, la municipalité souhaite le transformer en centre socio-culturel. Un centre social et culturel est un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.

Il est ouvert à l'ensemble de la population à qui il offre un accueil, des activités et des services ; par là même il est en capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants. C'est un lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.

Un centre social et culturel est un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets : il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favorise la vie sociale et la vie associative. Il propose des activités ou des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux problématiques sociales du territoire. Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition.

Dans le cadre de ce projet, la ville souhaite repenser l'usage du bâtiment actuel pour y créer de nouveaux espaces et vie mais aussi y intégrer l'Espace Jeunes actuel (installé dans un autre bâtiment communal) afin d'y apporter davantage de vie au quotidien.

Aussi, 1 à 2 emplois pourraient être créés. En complément, la volonté affirmée de la municipalité à former et accompagner les jeunes du territoire pourraient déboucher sur la création d'emplois supplémentaires comme des services civiques.

Un partenariat avec la fédération des Centre Sociaux de Seine-et-Marne est envisagé.

Descriptif des travaux ou de l'étude :

- Honoraires architecte : 41 000 €
- Création d'un hall d'accueil et réagencement des espaces existants : 200 000 €
- Aménagements du futur Espace Jeunes : 150 000 €
- Création d'une cuisine pédagogique pour ateliers familiaux : 30 000 €
- Mobilier et décoration : 30 000 €

CALENDRIER PREVISIONNEL

Année (s) de réalisation :

Etat du projet :

- Etat d'avancement (*choisir l'étape et la détailler*)
 - Intention
 - Programme
 - APS
 - APD
 - Phase projet

- Le marché est prêt à être lancé.

- Autres

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût estimatif du projet (HT) :

AMO :
Etudes : 41 000 €
Travaux : 410 000 €
Vérification :
Certification :
Autres (à détailler)

Partenaires financiers et/ou articulation avec d'autres dispositifs :

- Conseil Régional d'Ile de France :
- Fédération Des Centre Sociaux :
- Caisse d'Allocations Familiale :

ANNEXES

- Planches photographiques

PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES

Photo n°1 : Centre culturel La Marmite



Photo n°2 : Projection du projet de centre socio-culturel





Contrat de Relance de Transition Ecologique

Fiche-projet n°09-11

Maître d'ouvrage : VILLE DE CHEVRY-COSSIGNY

Intitulé du projet : CREATION D'UN RELAI DES ASSISTANTES MATERNELLES LOCAL

Thématique (s) : EDUCATION

Elu (e) référent (e) :

Aurélia Cavanna

Conseillère Municipale

aurélia.cavanna@chevry-cossigny.fr

01.64.05.20.22

Référents techniques / Administratif :

Ophélie Roy

Directrice générale des services

ophelie.roy@chevry-cossigny.fr

01.64.05.20.22

David Lopes

Directeur des Services Techniques

david.lopes@chevry-cossigny.fr

01.64.05.20.22

PRESENTATION DU PROJET

Descriptif du projet / besoin:

La commune de Chevry-Cossigny est regroupée dans un syndicat de la petite enfance avec les villes voisines de Servon et de Férolles-Attilly. Dans ce cadre, une crèche et un relai d'assistantes maternelles offrent un service public de proximité aux habitants du territoire.

Dans le cadre de sa volonté à développer la politique petite enfance et en lien avec le Syndicat Intercommunal de la Petite Enfance, la municipalité souhaite ouvrir une antenne du Relai d'Assistante Maternelle intercommunal au sein de la commune.

L'ancien appartement de la directrice de l'école maternelle, laissé libre depuis de nombreuses années offre l'avantage d'être disponible mais également parfaitement bien situé car dans les locaux de l'école maternelle Pohren-Hoisey mais aussi des parcs et équipements sportifs et culturels.

Afin de pouvoir y accueillir les assistantes maternelles et les enfants dont elles ont la charge, il convient de prévoir quelques aménagements. Dans le cadre de ce projet, il est envisagé de repenser l'isolation de cet équipement et d'en améliorer très nettement la consommation énergétique.

Ce projet serait mis en œuvre avec les assistantes maternelles du territoire et viendrait en complément du projet d'ouverture d'une Maison des Assistantes Maternelles et en soutien des nombreuses actions menées par le Relais d'Assistantes Maternelles intercommunal.

Descriptif des travaux ou de l'étude :

- Travaux extérieurs (pose d'un portillon, grillage...) : 25 490 €
- Travaux intérieurs (rez de chaussée, chambres, toilettes, etc.) : 37 328€

CALENDRIER PREVISIONNEL

Année (s) de réalisation :

Etat du projet :

- Etat d'avancement (*choisir l'étape et la détailler*)

Intention
X Programme
APS
APD
Phase projet

- Le marché est prêt à être lancé.

- Autres

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût estimatif du projet (HT) :

AMO :
Etudes :
Travaux : 62 818 €
Vérification :
Certification :
Autres (à détailler)

Partenaires financiers et/ou articulation avec d'autres dispositifs :

- Caisse d'Allocations Familiales

ANNEXES

- Devis (annexe CC11- annexe 1)
- Planches photographiques (2)

PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES

Photo n°1 : Projection du projet de RAM





Contrat de Relance de Transition Ecologique

Fiche-projet n°08-12

Maître d'ouvrage : VILLE DE CHEVRY-COSSIGNY

Intitulé du projet : RECONVERSION ECOLOGIQUE DE LA SALLE POLYVALENTE

Thématique (s) : SPORTS

Elu (e) référent (e) :

Véronique Gonzague

Maire adjointe

veronique.gonzague@chevry-cossigny.fr

01.64.05.20.22

Référents techniques / Administratif :

Ophélie Roy

Directrice générale des services

ophelie.roy@chevry-cossigny.fr

01.64.05.20.22

David Lopes

Directeur des Services Techniques

david.lopes@chevry-cossigny.fr

01.64.05.20.22

PRESENTATION DU PROJET

Descriptif du projet / besoin:

La salle Polyvalente André Enat est une véritable passoire énergétique, ce bâtiment vieillissant ne réponds plus aux besoins de la commune. D'importants travaux de réhabilitation et d'isolation thermique sont à prévoir. Par ailleurs, son utilisation pourra être entièrement repensée car la ville et la communauté de communes de l'Orée de la Brie vont prochainement lancer le chantier de création d'une nouvelle salle de gymnastique et d'une nouvelle salle de danse. Ainsi, ces deux pratiques spécifiques pourront bénéficier d'un nouvel espace d'entraînement tout en libérant de l'espace dans la salle polyvalente qui comprends actuellement différents espaces : un gymnase, des vestiaires, des locaux de rangement, une salle de danse, un réfectoire et une salle associative

Depuis 20 ans, la population de Chevry-Cossigny ayant considérablement augmenté, cet équipement ne réponds plus aux besoins et aux normes actuelles. Aussi, afin de développer la pratique sportive sur le territoire mais aussi éviter la déperdition énergétique, il apparait nécessaire de prévoir d'importants travaux de rénovation.

Dans ce cadre, la municipalité souhaite mettre l'accent sur une rénovation énergétique du bâtiment. La large toiture pourrait accueillir des panneaux solaires mais aussi offrir un système de récupération des eaux de pluies pour arroser le terrain de football a proximité immédiate. Une isolation complète des murs et des baies vitrées pourrait être intégrée au projet ainsi qu'un changement du système obsolète de chauffage.

Concernant l'utilisation, les utilisateurs seront pleinement associés afin de repenser les différentes salles autour de la volonté d'optimiser l'utilisation des espaces.

Enfin, cette rénovation permettra aussi d'accueillir dans de parfaites conditions les nombreux scolaires qui fréquentent cet équipement de proximité.

Descriptif des travaux ou de l'étude :

- Etude de reconversion énergétique du bâtiment – 150 000 €
- Travaux de réhabilitation du bâtiment – 1 500 000 €
- Aménagements extérieurs – 100 000 €
- Mobilier et équipements sportifs – 50 000 €

CALENDRIER PREVISIONNEL

Année (s) de réalisation : 2023/2024

Etat du projet :

- Etat d'avancement (*choisir l'étape et la détailler*)

X Intention
Programme
APS
APDé ;
Phase projet

- Le marché est prêt à être lancé.

- Autres

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût estimatif du projet (HT) :

AMO :
Etudes : 150 000 €
Travaux : 1 650 000 €
Vérification :
Certification :
Autres (à détailler)

Partenaires financiers et/ou articulation avec d'autres dispositifs :

- Préfecture de Seine-et-Marne : DETR
- Conseil Régional d'Ile de France : Subvention équipements sportifs
- Conseil Départemental de Seine-et-Marne : CID

ANNEXES

- Planches photographiques

PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES

Photo n°1 : La salle Polyvalente André Enat



Photo n°2 : Projection d'installation de panneaux solaires sur la toiture





Contrat de Relance de Transition Ecologique

Fiche-projet n°12-05

Maître d'ouvrage : CCOB

Intitulé du projet : CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DU COMPLEXE MULTISPORTS

Thématique (s) : DEVELOPPEMENT DURABLE

Elu (e) référent (e) :

Monsieur DARMON, VP en charge des travaux, de l'urbanisme et de l'environnement

Référent technique / Administratif :

Monsieur MARCILLAUD, Responsable technique

PRESENTATION DU PROJET

Descriptif du projet / besoin :

Le complexe multisports de Chevy-Cossigny est situé sur le terrain du parc des sports de la commune de Chevy-Cossigny et permet d'exercer différents type d'activités sportives.

Celui-ci est en cours de modification structurelle afin de l'agrandir et de permettre de nouvelles activités associatives dans l'établissement.

L'équipement possède plusieurs surfaces plane en toiture, environ 1134m², qui permettrait l'installation d'une centrale photovoltaïque d'une capacité potentielle d'exploitation de 500 m² du fait de la non-continuité des espaces et donc de production d'environ 90 kW crête photovoltaïque. Celle-ci pourrait permettre de réinjecter l'électricité produite dans le réseau, d'exploiter les toitures, revendre de l'électricité, atteindre des niveaux de production d'énergie verte sur le territoire correspondante au seuil de la COP21 d'ici 2050.

Descriptif des travaux ou de l'étude :

La première étape consiste à effectuer un diagnostic sur ce point afin de voir les possibilités techniques et quantifier des objectifs à atteindre. Celle-ci identifiera l'intérêt ou non de revaloriser l'isolation terrasse afin de mutualiser des prestations avec une rénovation des toitures.

Budgéter le projet de réalisation.

Une assistance à maîtrise d'ouvrage est indispensable pour ce type de projet tout au long de celui-ci.

Des dossiers de subventions et des dossiers de permis de travaux doivent être constitués.

Les travaux doivent être planifiés, suivis et vérifiés.

Une étude après travaux doit prouver les économies réalisées.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Année (s) de réalisation : 2025

Etat du projet :

- Etat d'avancement (*choisir l'étape et la détailler*)
 - ✓ Intention
 - Programme
 - APS
 - APD
 - Phase projet

- Autres

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût estimatif du projet (HT) :

AMO : 5 000 euros HT

Etudes : 20 000 euros HT

Travaux : 150 000 euros HT uniquement pour la partie photovoltaïque, hors travaux de toiture si nécessaire.

Vérification : 4 000 euros HT

Certification :

Autres (à détailler)

Partenaires financiers et/ou articulation avec d'autres dispositifs :

Se faire accompagner par une entité spécialisée pour l'obtention de CEE auprès des entreprises pollueurs/payeurs

CALENDRIER PREVISIONNEL

Diagnostic : mi-2024

Consultation marché – analyse des offres et notification : Début 2025

Réalisation des travaux : Juin 2025

Réception de travaux : Début Septembre 2025

DEVIS

Finitions bâtiment

Maçonnerie, peinture, carrelage...
Mobilier urbain



DEVIS N°: **mairiechevry8d04**

Date : 29/04/2021

Validité : 28/07/2021

Client : **MAIRIE DE CHEVRY COSSIGNY**

Contact : 29, rue Charles Pathé

Adresse : 77173 CHEVRY COSSIGNY

N/Réf: Rénovation d'un logement
Ecole Maternelle

V/Réf: Dossier suivi par Mr Lopes

Référence	Désignation de la prestation	Prix U HT	Qté	Total HT
	Rez de chaussée (pièce principale 5,00*7,00 m Haut. Max. 3,50 et pièce annexe 4,00*3,00 haut. Max. 3,50 m) :			
	Mise en place de protections	140,00 €	1	140,00 €
	Réalisation d'une isolation des murs extérieurs (16,00*2,40 m) en plaque de plâtre sur ossatures métallique de 48 mm et laine isolante, réalisation des bandes joints entre plaques	76,00 €	38,4	2 918,40 €
	Préparation des autres murs (dépose du papier peint, enduit et ponçage)	2 830,00 €	1	2 830,00 €
	Réalisation d'une isolation du plafond entre poutres (56 m2) en plaque de plâtre sur ossatures métallique de 48 mm et laine isolante, réalisation des bandes joints entre plaques	81,00 €	56	4 536,00 €
	Remplacement de l'appareillage électrique	420,00 €	1	420,00 €
	Remise en peinture blanche des murs	18,00 €	106	1 908,00 €
	Remise en peinture blanche du plafond	25,00 €	56	1 400,00 €
	Préparation et mise en peinture de blocs portes	100,00 €	6	600,00 €
	Nettoyage et enlèvement des déchets	160,00 €	1	160,00 €
	Cage d'escalier (2,20*1,90 m Haut. Max. 4,00 m) :			
	Mise en place de protections	80,00 €	1	80,00 €
	Préparation des murs (y compris moyens d'accès)	660,00 €	1	660,00 €
	Remise en peinture blanche des murs	18,00 €	26	468,00 €
	Réalisation d'une isolation du plafond entre poutres (56 m2) en plaque de plâtre sur ossatures métallique de 48 mm et laine isolante, réalisation des bandes joints entre plaques	81,00 €	4,2	340,20 €
	Remise en peinture blanche du plafond	25,00 €	4,2	105,00 €
	Dépose du vantail de la fenêtre			
	Fourniture et pose d'une menuiserie en PVC coloris RAL 7040, Norme NF, profils 5 chambres de marque Deceunink Zendow garantie 15 ans, vitrage Cekal, vitrage clair 4/20/4, pose en rénovation, habillage extérieur, FABRICATION FRANCAISE			
	Larg. 580 * haut. 900 mm	675,00 €	1	675,00 €
	Nettoyage et enlèvement des déchets	70,00 €	1	70,00 €
	Toilettes (1,70*0,90 m) :			
	Mise en place de protections	20,00 €	1	20,00 €
	Préparation des murs	190,00 €	1	190,00 €
	Remise en peinture blanche des murs	18,00 €	12	216,00 €
	Réalisation d'une isolation du plafond entre poutres en plaque de plâtre sur ossatures métallique de 48 mm et laine isolante, réalisation des bandes joints entre plaques	81,00 €	1,5	121,50 €
	Remise en peinture blanche du plafond	25,00 €	1,5	37,50 €
	Préparation et mise en peinture de blocs portes	100,00 €	1	100,00 €
	Dépose du vantail de la fenêtre			
	Fourniture et pose d'une menuiserie en PVC coloris RAL 7040,			

Norme NF, profils 5 chambres de marque Deceunink Zendow
garantie 15 ans, vitrage Cekal, vitrage clair 4/20/4, pose en
rénovation, habillage extérieur, FABRICATION FRANCAISE
Larg. 370 * haut. 370 mm

Remplacement des toilettes y compris abattant
Nettoyage et enlèvement des déchets

510,00 €	1	510,00 €
440,00 €	1	440,00 €
60,00 €	1	60,00 €

Buanderie (1,00*1,00 m) :

Préparation des murs et mise en peinture blanche
Préparation et mise en peinture de blocs portes

160,00 €	1	160,00 €
100,00 €	1	100,00 €

Salle de bain (1,70*1,75 m) :

Dépose de tous les éléments (bidet, lavabo et baignoire)
Dépose de la fayence murale
Reprise des murs
Modification des arrivées d'eau et des évacuations
Fourniture et pose d'un receveur 120*70 à la place de l'ancienne
baignoire

180,00 €	1	180,00 €
260,00 €	1	260,00 €
420,00 €	1	420,00 €
330,00 €	1	330,00 €
570,00 €	1	570,00 €

Fourniture et pose de fayence (sur échantillons) dans l'espace
douche

95,00 €	7	665,00 €
---------	---	----------

Fourniture et pose d'un ensemble de douche (HANSGROHE)

360,00 €	1	360,00 €
----------	---	----------

Application d'une résine et ragréage du sol

160,00 €	1	160,00 €
----------	---	----------

Fourniture et pose d'un carrelage au sol sur échantillons

105,00 €	3	315,00 €
----------	---	----------

Fourniture et pose d'un meuble lavabo 60 cm avec miroir

480,00 €	1	480,00 €
----------	---	----------

Fourniture et pose d'une paroi de douche d'angle 70*120 cm

510,00 €	1	510,00 €
----------	---	----------

Préparation du reste des murs (enduit/ponçage)

560,00 €	1	560,00 €
----------	---	----------

Mise en peinture blanche des murs (impression + 2 couches)

270,00 €	1	270,00 €
----------	---	----------

Réalisation d'une isolation du plafond entre poutres
en plaque de plâtre sur ossatures métallique de 48 mm et laine
isolante, réalisation des bandes joints entre plaques

81,00 €	3	243,00 €
---------	---	----------

Remise en peinture blanche du plafond

25,00 €	3	75,00 €
---------	---	---------

Préparation et mise en peinture de blocs portes

100,00 €	1	100,00 €
----------	---	----------

Dépose du vantail de la fenêtre

Fourniture et pose d'une menuiserie en PVC coloris RAL 7040,
Norme NF, profils 5 chambres de marque Deceunink Zendow
garantie 15 ans, vitrage Cekal, vitrage dépoli 4/20/4, pose en
rénovation, habillage extérieur, FABRICATION FRANCAISE
Larg. 570 * haut. 400 mm

680,00 €	1	680,00 €
----------	---	----------

Enlèvement et mise en décharge des gravats et déchets

270,00 €	1	270,00 €
----------	---	----------

Chambre 1 (2,80*3,30 Haut. Max. 3,70 m) :

Mise en place de protections

70,00 €	1	70,00 €
---------	---	---------

Préparation des autres murs (dépose du papier peint, enduit et
ponçage)

1 970,00 €	1	1 970,00 €
------------	---	------------

Réalisation d'une isolation du plafond entre poutres
en plaque de plâtre sur ossatures métallique de 48 mm et laine
isolante, réalisation des bandes joints entre plaques

81,00 €	9,5	769,50 €
---------	-----	----------

Remise en peinture blanche des murs

18,00 €	36	648,00 €
---------	----	----------

Remise en peinture blanche du plafond

25,00 €	9,5	237,50 €
---------	-----	----------

Préparation et mise en peinture de blocs portes

100,00 €	1	100,00 €
----------	---	----------

Fourniture et pose d'une sol PVC clipsable sur échantillons

80,00 €	9,5	760,00 €
---------	-----	----------

Fourniture et pose de plinthes blanche

16,00 €	12	192,00 €
---------	----	----------

Fourniture et pose d'une menuiserie en PVC coloris RAL 7040,
Norme NF, profils 5 chambres de marque Deceunink Zendow
garantie 15 ans, vitrage Cekal, vitrage clair 4/20/4, pose en
rénovation, habillage extérieur, FABRICATION FRANCAISE
Larg. 1450 mm * haut. 880 mm

980,00 €	1	980,00 €
----------	---	----------

Nettoyage et enlèvement des déchets

80,00 €	1	80,00 €
---------	---	---------

Chambre 2 (2,80*3,30 Haut. Max. 3,70 m) :

Mise en place de protections	70,00 €	1	70,00 €
Préparation des autres murs (dépose du papier peint, enduit et ponçage)	1 970,00 €	1	1 970,00 €
Réalisation d'une isolation du plafond entre poutres en plaque de plâtre sur ossatures métallique de 48 mm et laine isolante, réalisation des bandes joints entre plaques	81,00 €	9,5	769,50 €
Remise en peinture blanche des murs	18,00 €	36	648,00 €
Remise en peinture blanche du plafond	25,00 €	9,5	237,50 €
Préparation et mise en peinture de blocs portes	100,00 €	1	100,00 €
Fourniture et pose d'une sol PVC clipsable sur échantillons	80,00 €	9,5	760,00 €
Fourniture et pose de plinthes blanche	16,00 €	12	192,00 €
Fourniture et pose d'une menuiserie en PVC coloris RAL 7040, Norme NF, profils 5 chambres de marque Deceunink Zendow garantie 15 ans, vitrage Cekal, vitrage clair 4/20/4, pose en rénovation, habillage extérieur, FABRICATION FRANCAISE Larg. 1450 mm * haut. 880 mm	980,00 €	1	980,00 €
Nettoyage et enlèvement des déchets	80,00 €	1	80,00 €

Total HT ≥ 1000 € 30% d'acompte à la commande

Le présent devis a été établi en prenant pour base les prix à ce jour.

Nous nous réservons éventuellement le droit de réactualiser ces prix suivant les indices en cours.

Total HT :	37 327,60 €
Total TVA 20% :	7 465,50 €
Total TTC :	44 793,10 €

EURL au capital de 3 500.00 euros – SIRET 505 222 976 00019 – TVA Intra-communautaire FR 96 505 222 976 – APE 4334 Z

Assurance de Responsabilité Décennale N° 77170035 B - MAAF Assurances S.A. – Chauray – 79036 NIORT Cedex 10

Garantie accordée sur les chantiers exécutés en France et Principauté de Monaco

DEVIS

Finitions bâtiment

Maçonnerie, peinture, carrelage...
Mobilier urbain

Client : **MAIRIE DE CHEVRY COSSIGNY**

Contact : 29, rue Charles Pathé

Adresse : 77173 CHEVRY COSSIGNY



DEVIS N°: **mairiechevry7d04**

Date : 29/04/2021

Validité :

N/Réf: ECOLE MATERNELLE

Création d'un cheminement vers la porte latérale
du bâtiment

V/Réf: Dossier suivi par Mr LOPES

Référence	Désignation de la prestation	Prix U HT	Qté	Total HT	
	Implantation du chantier	300,00 €	1	300,00 €	
	Mise en place de protections environnantes	1 410,00 €	1	1 410,00 €	
	Découpe de la clôture sur environ 2 m	180,00 €	1	180,00 €	
	Démolition du muret et terrassement de l'allée (largeur 1,40m) en direction du bâtiment, 21 ml (DICT à la charge du client)	2 840,00 €	1	2 840,00 €	
	Ouverture des fondations sur la partie enterrée	660,00 €	1	660,00 €	
	Montage de murs de soutènement de chaque côté en blocs à bancher et coulage en béton armé	4 880,00 €	1	4 880,00 €	
	Réalisation d'un enduit lisse sur les faces visibles	970,00 €	1	970,00 €	
	Fourniture et pose de chaperons sur les murs	3 130,00 €	1	3 130,00 €	
	Coffrage du restant de l'allée	440,00 €	1	440,00 €	
	Coulage de l'allée au béton armé 21*1,40*0,12 m finition balayée (camion pompe)	3 830,00 €	1	3 830,00 €	
	Fourniture et pose d'un portail en 2 vantaux (0,90+0,60 m), portail barreaudé en fer, cadre 40*40, remplissage en barreaux de 25*25, vert RAL 6005, serrure à cylindre, poteaux 80*80 Hauteur 2,00 m	1 860,00 €	1	1 860,00 €	
	Fourniture et pose d'une clôture en panneaux de grillage rigide type Nylofor 3D depuis le portail jusqu'à l'angle du bâtiment, 28 ml * haut 1,53 m (poteaux scellés au béton)	2 820,00 €	1	2 820,00 €	
	Enlèvement et mise en décharge des terres et gravats	1 770,00 €	1	1 770,00 €	
	Nettoyage et replis du chantier	400,00 €	1	400,00 €	
Total HT ≥ 1000 € 30% d'acompte à la commande				Total HT :	25 490,00 €
Le présent devis a été établi en prenant pour base les prix à ce jour.				Total TVA 10% :	2 549,00 €
Nous nous réservons éventuellement le droit de réactualiser ces prix suivant les indices en cours.				Total TTC :	28 039,00 €

EURL au capital de 3 500,00 euros – SIRET 505 222 976 00019 – TVA Intra-communautaire FR 96 505 222 976 – APE 4334 Z
Assurance de Responsabilité Décennale N° 77170035 B - MAAF Assurances S.A. – Chauray – 79036 NIORT Cedex 10
Garantie accordée sur les chantiers exécutés en France et Principauté de Monaco



Contrat de Relance de Transition Ecologique

Fiche-projet n°09-04

Maître d'ouvrage : CCOB

Intitulé du projet : CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DU GYMNASSE BLAISE PASCAL

Thématique (s) : DEVELOPPEMENT DURABLE

Elu (e) référent (e) :

Monsieur DARMON, VP en charge des travaux, de l'urbanisme et de l'environnement

Référent technique / Administratif :

Monsieur MARCILLAUD, Responsable technique

PRESENTATION DU PROJET

Descriptif du projet / besoin :

Le gymnase Blaise Pascal est un ensemble composé de deux salles d'activités, une salle de tennis de table, et d'un stand de tir. Cet équipement est sorti de terre dans les années 1980 avec à l'origine uniquement la grande salle appelé Blaise Pascal 1 (BP1) permettant différentes activités comme le foot en salle, le badminton, le handball, ou le basketball. En 2005, un autre bâtiment accolé a été construit permettant de compléter les possibilités.

L'équipement possède de grandes surfaces planes en toiture sur la partie BP2, environ 2000m², qui permettrait l'installation d'une centrale photovoltaïque d'une capacité potentielle d'exploitation de 800 m² du fait de la non-continuité des espaces et donc de production d'environ 190 kW crête photovoltaïque. Celle-ci pourrait permettre de réinjecter l'électricité produite dans le réseau, d'exploiter les toitures, revendre de l'électricité, atteindre des niveaux de production d'énergie verte sur le territoire correspondante au seuil de la COP21 d'ici 2050.

Descriptif des travaux ou de l'étude :

La première étape consiste à effectuer un diagnostic sur ce point afin de voir les possibilités techniques et de quantifier des objectifs à atteindre. Celui-ci identifiera l'intérêt ou non de revaloriser l'isolation de la terrasse afin de mutualiser des prestations avec une rénovation des toitures.

Budgéter le projet de réalisation.

Une assistance à maîtrise d'ouvrage est indispensable pour ce type de projet tout au long de celui-ci.

Des dossiers de subventions et des dossiers de permis de travaux doivent être constitués.

Les travaux doivent être planifiés, suivis et vérifiés.

Une étude après travaux doit prouver les économies réalisées.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Année (s) de réalisation : 2023

Etat du projet :

- Etat d'avancement (*choisir l'étape et la détailler*)
 - ✓ Intention
 - Programme
 - APS
 - APD
 - Phase projet

- Autres

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût estimatif du projet (HT) :

AMO : 8 000 euros HT

Etudes : 30 000 euros HT

Travaux : 350 000 euros HT uniquement pour la partie photovoltaïque, hors travaux de toiture si nécessaire.

Vérification : 5 000 euros HT

Certification :

Autres (à détailler)

Partenaires financiers et/ou articulation avec d'autres dispositifs :

Se faire accompagner par une entité spécialisée pour l'obtention de CEE auprès des entreprises pollueurs/payeurs

CALENDRIER PREVISIONNEL

Diagnostic : mi-2023

Consultation marché – analyse des offres et notification : Début 2024

Réalisation des travaux : Juin 2024

Réception de travaux : Début Septembre 2024

DEVIS



Finitions bâtiment

Maçonnerie, peinture, carrelage...
Mobilier urbain

DEVIS N°: **mairiechevry3d04**

Date : 21/04/2021

Validité :

Client : **MAIRIE DE CHEVRY COSSIGNY**

Contact : 29, rue Charles Pathé

Adresse : 77173 CHEVRY COSSIGNY

N/Réf: Locaux occupés par LA POSTE

V/Réf: Dossier suivi par Mr LOPES David

Référence	Désignation de la prestation	Prix U HT	Qté	Total HT
Bureau :				
	Mise en place de protections au sol			
	Dépose du châssis vitré fixe 170*107 cm	110,00 €	1	110,00 €
	Fermeture de la baie en plaques de plâtre sur ossatures métallique (au ras des 2 côtés (poste et bureau)) y compris laine phonique	180,00 €	1	180,00 €
	Réalisation des bandes de plaques	630,00 €	1	630,00 €
	Dépose du bloc porte 100*200 cm	80,00 €	1	80,00 €
	Fermeture de l'ouverture en plaques de plâtre sur ossatures métallique (au ras des 2 côtés (poste et bureau)) y compris laine phonique	130,00 €	1	130,00 €
	Réalisation des bandes de plaques	570,00 €	1	570,00 €
	Pose d'une toile similaire (chevrons) sur les parties condamnées et mise en peinture blanche du pan de mur	80,00 €	1	80,00 €
	Enlèvement et mise en décharge des déchets et gravats	480,00 €	1	480,00 €
		160,00 €	1	160,00 €

Durée prévisionnelle des travaux : 3 jours

Total HT ≥ 1000 € 30% d'acompte à la commande

Le présent devis a été établi en prenant pour base les prix à ce jour.

Nous nous réservons éventuellement le droit de réactualiser ces prix suivant les indices en cours.

Total HT :	2 420,00 €
Total TVA 20% :	484,00 €
Total TTC :	2 904,00 €

EURL au capital de 3 500.00 euros - SIRET 505 222 976 00019 - TVA Intra-communautaire FR 96 505 222 976 - APE 4334 Z
 Assurance de Responsabilité Décennale N° 77170035 B - MAAF Assurances S.A. - Chauray - 79036 NIORT Cedex 10
 Garantie accordée sur les chantiers exécutés en France et Principauté de Monaco

Finitions bâtiment

Maçonnerie, peinture, carrelage...
Mobiliers urbains

Client : **MAIRIE DE CHEVRY COSSIGNY**

Contact : 29, rue Charles Pathé

Adresse : 77173 CHEVRY COSSIGNY



DEVIS N°: **mairiechevry5d04**

Date : 22/04/2021

Validité :

N/Réf: Locaux occupés par LA POSTE

V/Réf: Dossier suivi par Mr LOPES David

Référence	Désignation de la prestation	Prix U HT	Qté	Total HT	
Cour arrière :					
	Fermeture du parking arrière à l'angle du bâtiment en panneaux de grillage rigide vert RAL 6005, fil de 5 mm, type NYLOFOR 3D				
	Poteau scellés au béton, L5,00*H1,73 m				
	Fourniture	330,00 €	1	330,00 €	
	Main d'œuvre	420,00 €	1	420,00 €	
	Ouverture dans le mur de clôture adjacent au parking, L1,60 m * H1,80 m * ép0,20 m				
	Réfection des têtes de murs a droite et à gauche	1 020,00 €	1	1 020,00 €	
	Fourniture et pose d'un portail en 2 vantaux (1,00*0,60 m), portail barreaudé en fer, cadre 40*40, remplissage en barreaux de 25*25, vert RAL 6005, serrure à cylindre, poteaux 80*80	1 680,00 €	1	1 680,00 €	
	Enlèvement et mise en décharge des gravats	140,00 €	1	140,00 €	
	Rebouchage du trou autour de la plaque de regard au pied de la descente eaux pluviales	110,00 €	1	110,00 €	
Côté extérieur :					
	Décaissage de la terre 2,00*1,80 m	280,00 €	1	280,00 €	
	Dépose de la bordure de trottoir sur la largeur de l'allée	310,00 €	1	310,00 €	
	Pose de bordures ciment bords arrondis sur les côtés pour éviter que la terre ne vienne sur l'allée	270,00 €	1	270,00 €	
	Coulage d'une dalle en béton pour relier le parking extérieur à la cour intérieure (béton armé ép 12 cm)	440,00 €	1	440,00 €	
	Enlèvement et mise en décharge des terres et gravats	120,00 €	1	120,00 €	
Durée prévisionnelle des travaux : 3 jours					
Total HT ≥ 1000 € 30% d'acompte à la commande				Total HT :	5 120,00 €
Le présent devis a été établi en prenant pour base les prix à ce jour.				Total TVA 20% :	1 024,00 €
Nous nous réservons éventuellement le droit de réactualiser ces prix suivant les indices en cours.				Total TTC :	6 144,00 €

EURL au capital de 3 500.00 euros – SIRET 505 222 976 00019 – TVA Intra-communautaire FR 96 505 222 976 – APE 4334 Z

Assurance de Responsabilité Décennale N° 77170035 B - MAAF Assurances S.A. – Chauray – 79036 NIORT Cedex 10

Garantie accordée sur les chantiers exécutés en France et Principauté de Monaco



Finitions bâtiment

Maçonnerie, peinture, carrelage...
Mobilier urbain

DEVIS N°: **mairiechevry6d04**

Date : 26/04/2021

Validité :

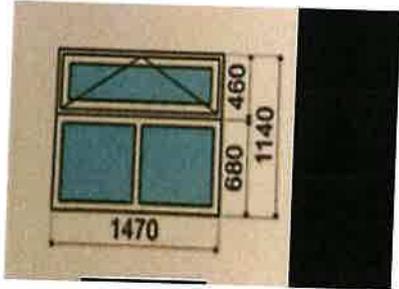
Client : **MAIRIE DE CHEVRY COSSIGNY**

Contact : 29, rue Charles Pathé

Adresse : 77173 CHEVRY COSSIGNY

N/Réf: Locaux occupés par LA POSTE

V/Réf: Dossier suivi par Mr LOPES David

Référence	Désignation de la prestation	Prix U HT	Qté	Total HT
	<p>Remplacement de menuiseries :</p> <p>Dépose des 2 parties fixes des menuiseries existantes et du soufflet au dessus (conservation du bâti)</p> <p>Fourniture et pose de menuiserie en PVC blanc, Norme NF, Profils 5 chambres de marque Deceunink Zendow garantie 15 ans, vitrage Cekal</p> <p>Ensemble composé de 2 châssis fixe en partie basse :</p> <p>Pose en rénovation</p> <p>Vitrage 4/20/4 Dépoli ITR Argon</p> <p>Habillage extérieur</p> <p>Châssis à soufflet :</p> <p>Ferme-imposte Ventus F200 3 ml + compas supplémentaire</p> <p>Pose en rénovation</p> <p>Vitrage 4/20/4 Dépoli ITR Argon</p> <p>Habillage extérieur</p> <p>Larg 1470 * Haut 1140 mm</p> <p>Fabrication Française</p>			
		1 180,00 €	5	5 900,00 €
	<p>Fermeture côté extérieur du dessus des menuiseries en panneau lisse sandwich coloris blanc, Larg 1517*Haut 1240 mm</p>	330,00 €	5	1 650,00 €
<p>Total HT ≥ 1000 € 30% d'acompte à la commande</p> <p>Le présent devis a été établi en prenant pour base les prix à ce jour.</p> <p>Nous nous réservons éventuellement le droit de réactualiser ces prix suivant les indices en cours.</p>				
		Total HT :		7 550,00 €
		Total TVA 20% :		1 510,00 €
		Total TTC :		9 060,00 €

EURL au capital de 3 500.00 euros – SIRET 505 222 976 00019 – TVA Intra-communautaire FR 96 505 222 976 – APE 4334 Z
Assurance de Responsabilité Décennale N° 77170035 B - MAAF Assurances S.A. – Chauray – 79036 NIORT Cedex 10
Garantie accordée sur les chantiers exécutés en France et Principauté de Monaco



Finitions bâtiment

Maçonnerie, peinture, carrelage...
Mobilier urbain

DEVIS N°: **mairiechevry4d04**

Date : 21/04/2021

Validité :

Client : **MAIRIE DE CHEVRY COSSIGNY**

Contact : 29, rue Charles Pathé

Adresse : 77173 CHEVRY COSSIGNY

N/Réf: Locaux occupés par LA POSTE

V/Réf: Dossier suivi par Mr LOPES David

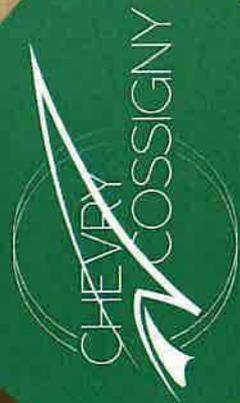
Référence	Désignation de la prestation	Prix U HT	Qté	Total HT
	Cour arrière :			
	Appentis :			
	Mise en place de moyens d'accès	390,00 €	1	390,00 €
	Dépose de la couverture (3,40*2,40 m)	440,00 €	1	440,00 €
	Fourniture et pose d'une couverture en tôle type panneaux sandwich 40 mm y compris fixations et profils de finitions, coloris rouge tuile ou bleu ardoise	1 340,00 €	1	1 340,00 €
	Façade (20ml*5m + lucarnes) :			
	Mise en place de moyens d'accès	760,00 €	1	760,00 €
	Nettoyage au nettoyeur haute pression de la façade arrière, 20 ml * H 5,00 m y compris les 2 chien-assis (lucarnes)	680,00 €	1	680,00 €
	Reprise des fissures	450,00 €	1	450,00 €
	Mise en place de protections (sol et tuiles)	230,00 €	1	230,00 €
	Application d'un primaire et de 2 couches de peinture pliolite en phase aqueuse coloris Ton Pierre	2 460,00 €	1	2 460,00 €
	Enlèvement et mise en décharge des déchets et gravats	210,00 €	1	210,00 €
	Durée prévisionnelle des travaux : 5 jours			
Total HT ≥ 1000 € 30% d'acompte à la commande		Total HT :	6 960,00 €	
Le présent devis a été établi en prenant pour base les prix à ce jour.		Total TVA 20% :	1 392,00 €	
Nous nous réservons éventuellement le droit de réactualiser ces prix suivant les indices en cours.		Total TTC :	8 352,00 €	

EURL au capital de 3 500.00 euros – SIRET 505 222 976 00019 – TVA Intra-communautaire FR 96 505 222 976 – APE 4334 Z
Assurance de Responsabilité Décennale N° 77170035 B - MAAF Assurances S.A. – Chauray – 79036 NIORT Cedex 10
Garantie accordée sur les chantiers exécutés en France et Principauté de Monaco

CC17 - Annexe n°1

CHEVRY-COSSIGNY 21

DU PASSÉ VERS L'AVENIR... REPENSONS ENSEMBLE LE  DE VILLE



WWW.CHEVRY-COSSIGNY.FR

LE MOT DU MAIRE

Visant à améliorer notre qualité de vie et renforcer l'attractivité de notre ville, le projet cœur de ville va dessiner notre ambition pour le cœur de ville et la rue Charles Pathé

Dans quelques mois, l'ensemble des services municipaux sera regroupé dans de nouveaux locaux adaptés à vos besoins et rendant vos démarches administratives plus accessibles. En effet, nous souhaitons un lieu moderne, fonctionnel et adapté à tous pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Cet emménagement offre également la possibilité de reconfigurer l'actuelle mairie principale et la mairie annexe pour y développer le commerce et de nouveaux services de proximité.

Parallèlement, l'étude de réhabilitation, diembellissement et de végétalisation de la rue Charles Pathé sera lancée dans les prochaines semaines. Avec mon équipe, nous avons à cœur de placer cette démarche sous le signe de la démocratie participative. C'est pourquoi, cette année 2021 sera consacrée à une consultation citoyenne inédite et jamais menée pour que chacun puisse dessiner les contours de notre rue principale et de notre cœur de ville.



LES CHIFFRES-CLÉS

DES COMMERCES DE QUALITÉ
SUR UNE SURFACE DE
250 M2 CRÉÉES

UN PROGRAMME
D'ANIMATIONS RENOUVELÉ
AU NOMBRE DE
10 ÉVÉNEMENTS

DES ARBRES PLANTÉS AU
NOMBRE D'ENVIRON
30

DES PLACES DE STATIONNEMENT
AU NOMBRE DE
50



Dès 2021... repensons ensemble le de Ville



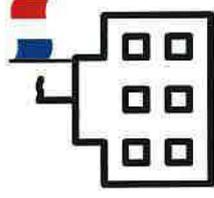
STATIONNEMENT FACILITÉ

en créant de nouvelles zones de stationnement, places de livraison



REQUALIFICATION DE LA MAIRIE PRINCIPALE ET DE SON ANNEXE

avec l'extension du pôle santé et la création d'une maison des assistantes maternelles



NOUVELLE MAIRIE

avec le regroupement des services municipaux dans de nouveaux locaux



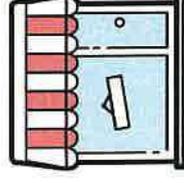
DÉVELOPPEMENT DE L'ACTION CULTURELLE

en organisant des brocantes, expositions, marchés de food-trucks...



VÉGÉTALISATION DE LA RUE CHARLES PATHÉ

en aménageant des espaces publics paysagers et arborés

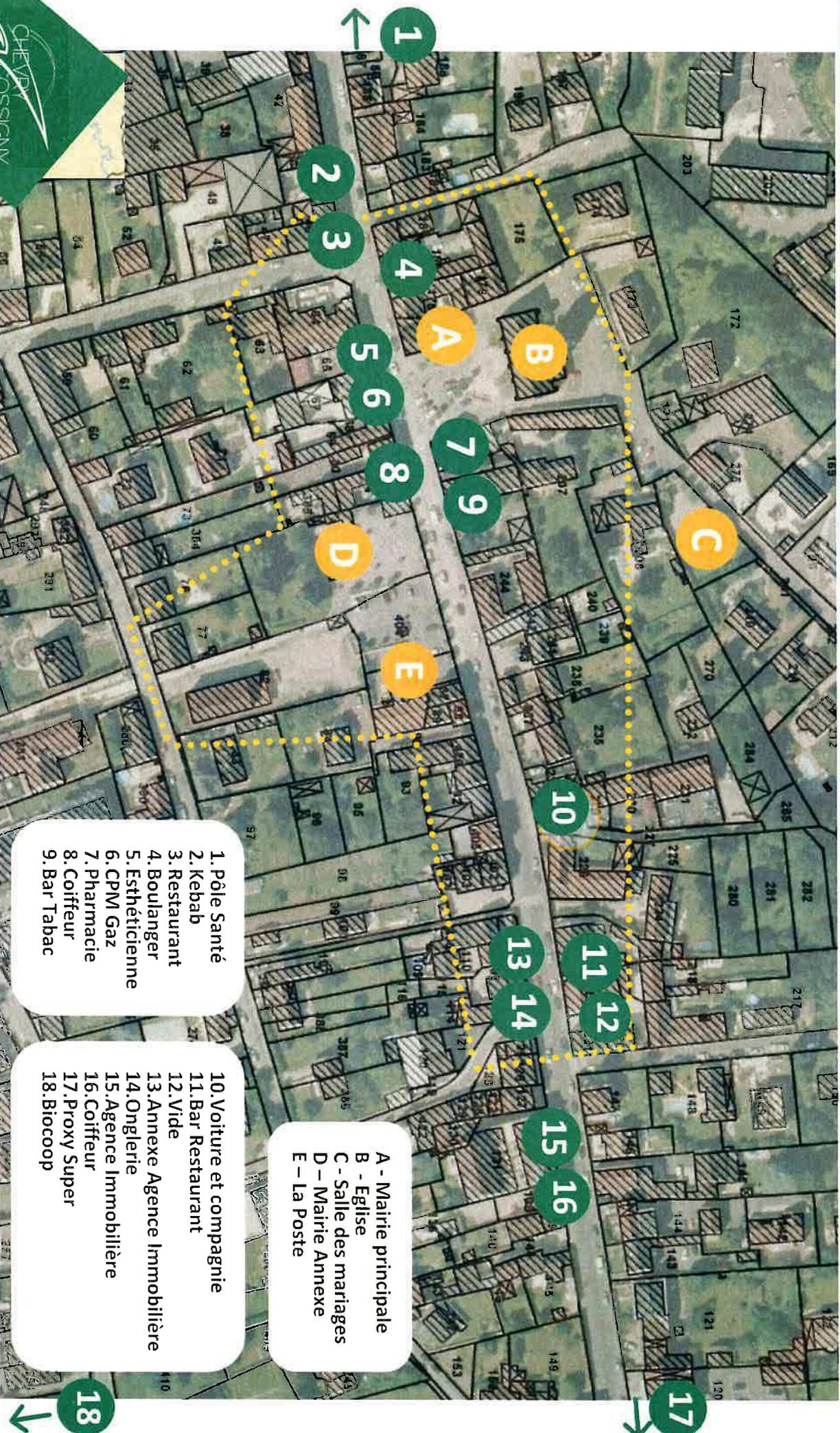


NOUVELLE DYNAMIQUE COMMERCIALE

avec l'installation de nouveaux commerces



PÉRIMÈTRE CIBLÉ DU FUTUR CŒUR DE VILLE



1. Pôle Santé
2. Kebab
3. Restaurant
4. Boulanger
5. Esthétique
6. CPM Gaz
7. Pharmacie
8. Coiffeur
9. Bar Tabac

10. Voiture et compagnie
11. Bar Restaurant
12. Vide
13. Annexe Agence Immobilière
14. Onglerie
15. Agence Immobilière
16. Coiffeur
17. Proxy Super
18. Biocoop

- A - Mairie principale
- B - Eglise
- C - Salle des mariages
- D - Mairie Annexe
- E - La Poste



REDYNAMISER LE CENTRE-VILLE

Comme dans de nombreuses villes, le centre-ville de Chevry-Cossigny est un lieu essentiel de la vie locale.

Si les travaux et aménagements prévus vont permettre d'embellir et de végétaliser la rue Charles Pathé et ses abords, la municipalité souhaite redynamiser cet espace.

Alors, plusieurs événements y seront organisés pour rythmer et dynamiser le cœur de ville.

Brocantes, expositions, marchés de food trucks, animations diverses en lien avec les commerçants, concerts, expositions extérieures... se succéderont dès 2021 (en fonction des conditions sanitaires).



- OUVRIRE UNE MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES
- PROGRAMMER DES ÉVÉNEMENTS EN CŒUR DE VILLE
- CONSERVER L'ESPRIT VILLAGE
- CRÉER UNE PLACE CENTRALE

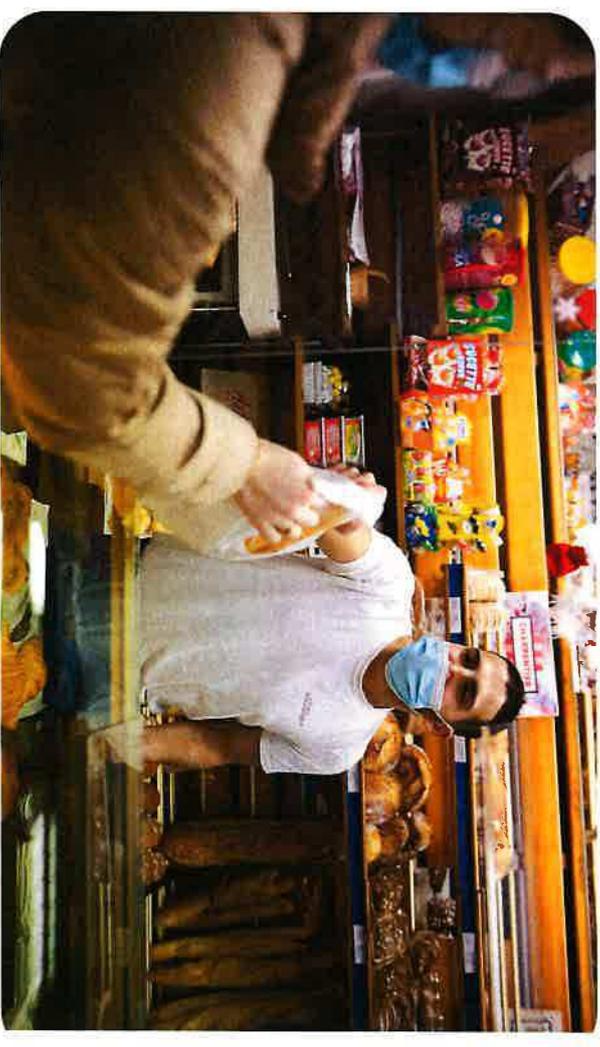


RÉINTRODUIRE DU COMMERCE DE PROXIMITÉ

Petit à petit, les commerces de centre-ville ont disparu de nos villes et villages pour s'installer dans des centres commerciaux en périphérie des villes.

La volonté de la municipalité, après avoir annulé le projet d'implantation d'un supermarché en entrée de ville côté Brie-Comte-Robert, est de redynamiser le cœur de ville en créant de nouvelles boutiques dans des locaux municipaux libérés grâce au regroupement des services dans une nouvelle mairie.

Parallèlement, la municipalité va développer les échanges avec les commerçants avec des rencontres régulières et en proposant des aménagements autour des boutiques comme la création de terrasses et de places de livraisons dans le cadre du réaménagement du cœur de ville.



- MAÎTRISER L'ÉVOLUTION DU CENTRE-VILLE
- RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE
- RÉPONDRE À UNE OFFRE DE PROXIMITÉ
- CRÉER UNE CENTRALITÉ : LIEU DE VIE AVEC CAFÉS ET TERRASSES



DÉVELOPPER L'OFFRE DE SOIN

Tout le monde connaît le Pôle Santé de Chevry-Cossigny. Avec 14 praticiens, il est devenu rapidement un lieu prisé par les Chevriards et les habitants du secteur.

En lien avec les praticiens de santé, la municipalité lance dès 2021, un vaste plan de développement de l'offre de soin sur le territoire communal. Grâce au regroupement des services municipaux dans de nouveaux locaux, et en parallèle à la création de nouvelles boutiques, une antenne de santé pourrait ouvrir ses portes en cœur de ville. La même année, des études seront lancées pour agrandir le Pôle Santé et ainsi accueillir de nouveaux professionnels de santé. Les praticiens sont pleinement associés à cette démarche participative.



- EXTENSION DU PÔLE SANTÉ
- OUVERTURE D'UN PÔLE DENTAIRE

RECONFIGURER, EMBELLIR ET VÉGÉTALISER

Plus de 6 000 véhicules y circulent quotidiennement. Les trottoirs sont abîmés, la végétation inexistante et le stationnement inadapté.

Après l'installation d'un radar automatique verbalisant les poids lourds non autorisés à traverser fin 2020, et afin de reconfigurer cet axe, la municipalité va lancer une grande consultation citoyenne dès 2021.

Réaménagement des espaces publics, du stationnement, de la circulation piétons et cycles... cette démarche vise à rénover, moderniser et végétaliser la rue et ses abords en lien étroit avec les habitants.



- PROGRAMMER DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS
- AMÉLIORER LA CIRCULATION DOUCE



DÉVELOPPER LE STATIONNEMENT

Si les piétons et les cycles doivent être prioritaires dans le cœur de ville, il faut aussi prendre en considération le fait que les habitants et clients des commerces circulent également en voiture. Aussi, la municipalité souhaite créer deux îlots de stationnement en cœur de ville et repenser le stationnement dans la rue Charles Pathé, la place du marché, le parking de la Poste et le parking de l'Église. Pour cela, des études de faisabilité sont envisagées en 2021.

Dans le cadre de ce projet et pour répondre également à de nouveaux besoins, des bornes de rechargement pour véhicules électriques seront installées.



- STATIONNEMENT MAÎTRISÉ ET ADAPTÉ
- CRÉATION DE PLACES DE LIVRAISON
- CRÉATION DE DEUX PARKINGS PAYSAGÉS
- INSTALLATION DE BORNES RECHARGE ÉLECTRIQUE

ASSOCIER PLEINEMENT LES HABITANTS

Jamais la démocratie participative n'aura été aussi vivante à Chevry-Cossigny. Alors que le projet de réaménagement la rue Charles Pathé et le Cœur de ville est prévu, la municipalité souhaite associer pleinement la population, les habitants, les riverains et les commerçants.

Toutes celles et ceux intéressés par ce projet peuvent participer aux 2 réunions publiques et 3 ateliers prévus début 2021 à la Marmite (en fonction des conditions sanitaires).



- **JEUDEI 11 FÉVRIER À 20H : RÉUNION PUBLIQUE**
- **JEUDEI 11 MARS À 20H : ATELIER 1**
- **LUNDI 12 AVRIL À 20H : ATELIER 2**
- **LUNDI 17 MAI À 20H : ATELIER 3**
- **SAMEDI 26 JUIN À 10H : RÉUNION PUBLIQUE**



UNE NOUVELLE MAIRIE OUVERTE AUX HABITANTS

Depuis quelques années, les équipes administratives sont installées dans 4 bâtiments distincts, inadaptés au fonctionnement quotidien, peu accessibles et ne facilitant en rien les démarches des Cheviards. Dès 2021, la municipalité va donc créer un nouveau lieu d'accueil unique, une nouvelle mairie avec comme objectif principal la qualité des services publics. Elle offrira aux usagers des espaces aménagés, accessibles et conviviaux dans un esprit d'ouverture et de proximité. Les locaux historiques, laissés libres par la société Acrobat, et situés en cœur de ville ont été retenus par l'équipe municipale pour leur fonctionnalité, leur cachet et leur emplacement.

Le déménagement est prévu courant 2021.



- AMÉLIORER LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
- UN ESPACE "ATRIUM" POUR LES MOMENTS CONVIVIAUX (REMISES DE MÉDAILLES DU TRAVAIL, CAFÉ CITOYEN,...)
- AFFICHAGE DYNAMIQUE EXTÉRIEUR : MODERNISER L'ACCÈS À L'INFORMATION, RECHERCHE INTUITIVE
- DES ÉQUIPES REGROUPÉES POUR FACILITER LES ÉCHANGES ENTRE SERVICES



UN PROJET FINANCIÈREMENT MAÎTRISÉ

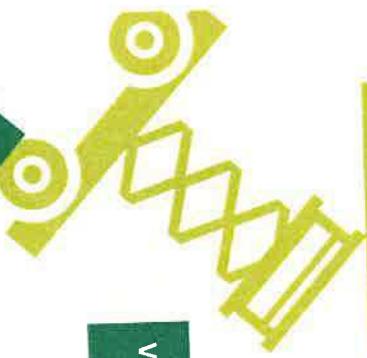


BÂTIMENTS PUBLICS

Frais d'études.....	3 000 €
Aménagement de la nouvelle mairie.....	70 000 €
Mise en accessibilité, cloisonnements, réseaux....	
Création d'une pépinière d'entreprise.....	50 000 €
Au sein de la mairie actuelle avec mise en accessibilité, cloisonnements, réseaux, travaux énergétiques....	
Création d'un espace coworking.....	50 000 €
Au sein de la mairie actuelle avec mise en accessibilité, cloisonnements, réseaux, travaux énergétiques....	
Réhabilitation de l'Église Notre Dame de l'Assomption.....	250 000 €
Ravalement, mise en accessibilité, menuiseries, éclairages, rénovation énergétique....	

VOIRIE ET ESPACES

Frais d'études.....	31 392 €
Plans, réunions publiques, ateliers citoyens....	
Travaux Phase I.....	250 000 €
à définir selon les travaux à réaliser	
Travaux Phase II.....	250 000 €
à définir selon les travaux à réaliser	
Travaux Phase III.....	250 000 €
à définir selon les travaux à réaliser	
Travaux Phase IV.....	250 000 €
à définir selon les travaux à réaliser	



VEGETALISATION

STATIONNEMENT

Création d'un parking végétalisé I.....	360 000 €
Acquisition foncière, travaux publics et aménagement	
Création d'un parking végétalisé II.....	400 000 €
Acquisition foncière, travaux publics et aménagement	
Installation de prises de recharge électriques.....	10 000 €
Acquisition foncière, travaux publics et aménagement	

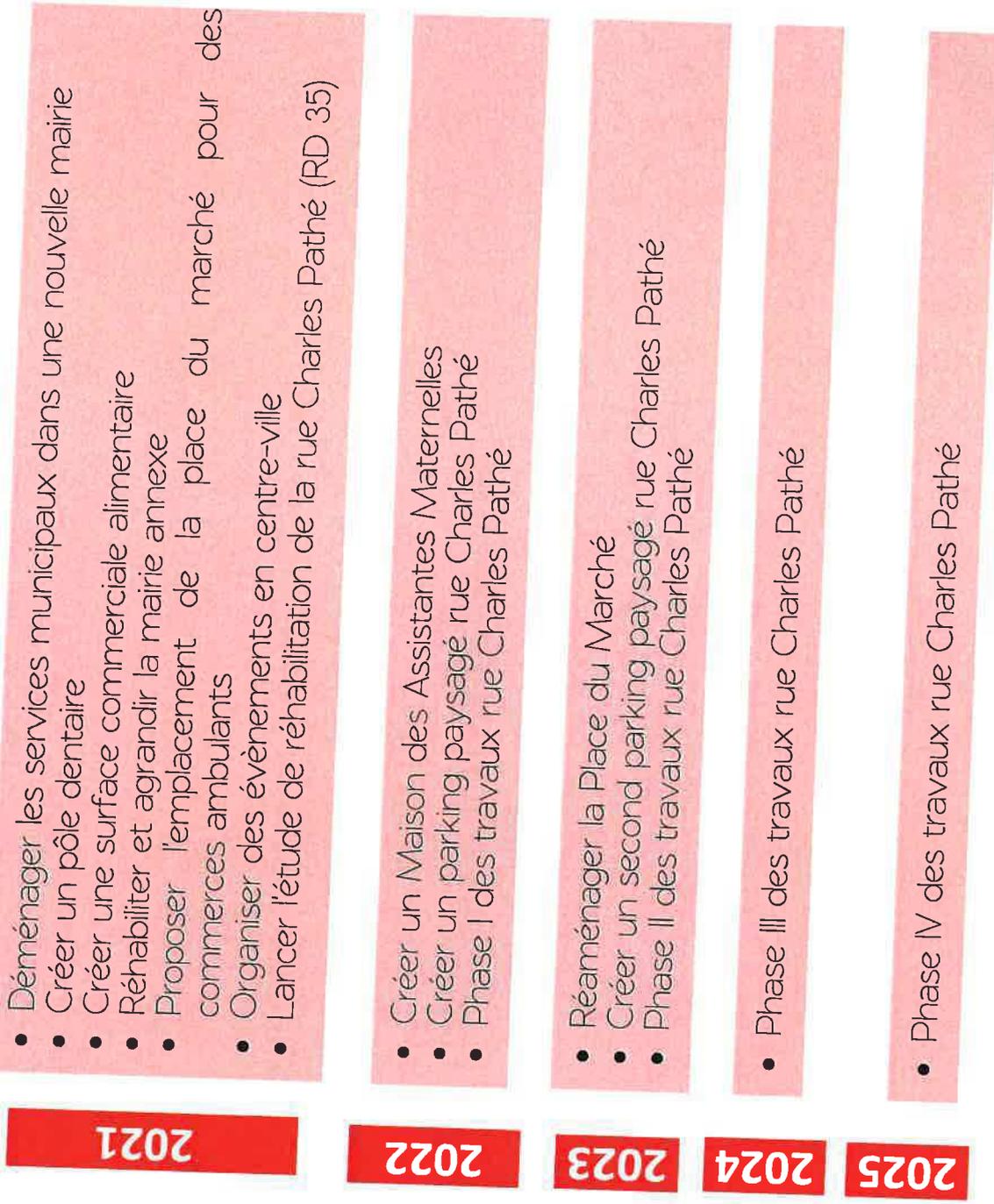
Végétalisation.....60 000 €

+ 423 000 €
+ 1 960 000 €
+ 60 000 €
+ 1 031 392 €
SOIT 4 574 392 €
INVESTIS EN 5 ANNÉES



CHEVRY-COSSIGNY 21 DU PASSÉ VERS L'AVENIR... REPENSONS ENSEMBLE LE DE VILLE

LES PRINCIPALES ÉTAPES DU PROJET



Mairie de Chevry-Cossigny

29 Rue Charles Pathe | 77173 Chevry-Cossigny

01 64 05 20 22

Mairie@chevry-cossigny.fr | www.chevry-cossigny.fr



Chevry-Cossigny 21 du passé vers l'avenir... Repensons ensemble le  de ville



Contrat de Relance de Transition Ecologique

Fiche-projet n°10-12

Maître d'ouvrage : VILLE DE CHEVRY-COSSIGNY

Intitulé du projet : CREATION D'UNE MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES

Thématique (s) : EDUCATION

Elu (e) référent (e) :

Aurélia Cavanna

Conseillère Municipale

aurelia.cavanna@chevry-cossigny.fr

01.64.05.20.22

Référents techniques / Administratif :

Ophélie Roy

Directrice générale des services

ophelie.roy@chevry-cossigny.fr

01.64.05.20.22

David Lopes

Directeur des Services Techniques

david.lopes@chevry-cossigny.fr

01.64.05.20.22

PRESENTATION DU PROJET

Descriptif du projet / besoin:

La commune de Chevry-Cossigny est regroupée dans un syndicat de la petite enfance avec les villes voisines de Servon et de Férolles-Attilly. Dans ce cadre, une crèche et un relai d'assistantes maternelles offrent un service public de proximité aux habitants du territoire.

Malheureusement, compte-tenu de la forte démographie du secteur, le nombre de places disponibles est limité. Pour Chevry-Cossigny avec une moyenne de 40 naissances par an, seulement 11 places sont disponibles.

Afin de compléter cette offre, il est envisagé de créer une maison des assistantes maternelles au cœur de ville de la commune. Avec 8 nouveaux berceaux, cette structure sera complémentaire. Ce projet est porté par deux habitantes qui souhaitent s'installer en janvier 2022 dans les locaux municipaux actuellement vides.

Descriptif des travaux ou de l'étude :

- Mise en place de compteurs séparatifs (eau, gaz, électricité) : 10 000 €
- Changement des menuiseries pour isolation thermique : 10 000 €
- Cloisonnements intérieurs et isolation thermique : 15 000 €
- Travaux extérieurs (pose d'un portillon, grillage,) : 5 120 €
- Ravalement : 6 960 €

; CALENDRIER PREVISIONNEL

Année (s) de réalisation :

Etat du projet :

- Etat d'avancement (*choisir l'étape et la détailler*)
 - Intention
 - Programme
 - APS
 - APD
 - Phase projet

- Le marché est prêt à être lancé.

- Autres

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût estimatif du projet (HT) :

AMO :
Etudes :
Travaux : 47 130 €
Vérification :
Certification :
Autres (à détailler)

Partenaires financiers et/ou articulation avec d'autres dispositifs :

ANNEXES

- Devis (CC12-1)
- Planches photographiques (2)

PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES (2)

Photo n°1 : Projection du projet de maison des assistantes maternelles





Contrat de Relance de Transition Ecologique

Fiche-projet n°36-14

Maître d'ouvrage : CCOB

Intitulé du projet : ISOLATION THERMIQUE EXTERIEURE DU COMPLEXE MULTISPORTS

Thématique (s) : DEVELOPPEMENT DURABLE

Elu (e) référent (e) :

Monsieur DARMON, VP en charge des travaux, de l'urbanisme et de l'environnement

Référent technique / Administratif :

Monsieur MARCILLAUD, responsable technique

PRESENTATION DU PROJET

Descriptif du projet / besoin :

Le complexe multisports de Chevry-Cossigny est situé au sein du parc des sports de la commune et permet d'exercer différents types d'activités sportives.

Celui-ci est en cours de modification structurelle afin de l'agrandir et de permettre de nouvelles activités associatives dans l'établissement.

L'équipement dispose d'un bardage extérieur représentant approximativement 300 m² de surface.

Afin de réduire les déperditions thermiques, une isolation extérieure serait un excellent investissement.

Descriptif des travaux ou de l'étude :

La première étape consiste à effectuer un diagnostic sur ce point afin de voir les possibilités techniques et de quantifier des objectifs à atteindre.

Budgéter le projet de réalisation.

Une assistance à maîtrise d'ouvrage est indispensable pour ce type de projet tout au long de celui-ci.

Des dossiers de subventions et des dossiers de permis de travaux doivent être constitués.

Les travaux doivent être planifiés, suivis et vérifiés.

Une étude après travaux doit prouver les économies réalisées.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Année (s) de réalisation : 2025

Etat du projet :

- Etat d'avancement (*choisir l'étape et la détailler*)
 - ✓ Intention
 - Programme
 - APS
 - APD
 - Phase projet

- Autres

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût estimatif du projet (HT) :

AMO : 10 000 euros HT

Travaux : 135 000 euros HT

Partenaires financiers et/ou articulation avec d'autres dispositifs :

Se faire accompagner par une entité spécialisée pour l'obtention de CEE auprès des entreprises pollueurs/payeurs

CALENDRIER PREVISIONNEL

Diagnostic : mi-2024

Consultation marché – analyse des offres et notification : Début 2025

Réalisation des travaux : Juin 2025

Réception de travaux : Début Septembre 2025

Communauté de communes



Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

Contrat de Relance de Transition Ecologique

Fiche-projet n°11-05

Maître d'ouvrage : Mairie de Brie Comte Robert

Intitulé du projet : Réhabilitation de la canalisation EU 200mm par une canalisation 300mm des rues de Verdun et Trancart.

Thématique (s) : Développement Durable - Assainissement – Protection de l'environnement

Elu (e) référent (e) : Luc SAUVIGNON

Référent technique / Administratif : Bruno PITTE – Stéphane BRICHET //Sandrine LAMBIN - Véronique DENION

PRESENTATION DU PROJET

Descriptif du projet / besoin :

Réhabilitation de la canalisation EU 200mm par une canalisation 300mm des rues de Verdun et Trancart.

Descriptif des travaux ou de l'étude :

Remplacement de canalisations d'assainissement à ciel ouvert, par une canalisation de diamètre supérieur (de DN200 à DN300)
Mise aux normes des boîtes de branchement.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Année (s) de réalisation : 2023

Etat du projet :

- Etat d'avancement (*choisir l'étape et la détailler*)
 - Intention – continuité des travaux du SDA débutés depuis 2017.
 - Programme
 - APS
 - APD
 - Phase projet

- ~~Le marché est prêt à être lancé.~~

- Autres

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût estimatif du projet (HT) :

AMO : 35 000.00 €

Etudes : 11 000.00 €

Travaux : 325 000.00 €

Vérification : 10 000.00 €

Certification :

Autres (à détailler)

Partenaires financiers et/ou articulation avec d'autres dispositifs : Agence de l'Eau Seine Normandie et Département 77.

CALENDRIER PREVISIONNEL

2^{ème} semestre 2023.

Communauté de communes



Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

Contrat de Relance de Transition Ecologique

Fiche-projet n°20-08

Maître d'ouvrage : Mairie de Brie Comte Robert

Intitulé du projet : Création de bassin de rétention d'eau pluviale secteur
Villemenon.

Thématique (s) : Développement Durable - Assainissement – Protection de l'environnement –
Protection contre les inondations.

Elu (e) référent (e) : Luc SAUVIGNON

Référent technique / Administratif : Bruno PITTE – Stéphane BRICHET // Sandrine LAMBIN -
Véronique DENION

PRESENTATION DU PROJET

Descriptif du projet / besoin :

Création de bassin de rétention d'eau pluviale, secteur Villemenon

Descriptif des travaux ou de l'étude :

Création d'un bassin de rétention des eaux de pluie dans le secteur Villemenon

CALENDRIER PREVISIONNEL

Année (s) de réalisation : 2026

Etat du projet :

- Etat d'avancement (*choisir l'étape et la détailler*)
 - Intention – continuité des travaux du SDA débutés depuis 2017.
 - Programme
 - APS
 - APD
 - Phase projet

- ~~Le marché est prêt à être lancé.~~

- Autres

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût estimatif du projet (HT) :

AMO : 35 000.00 €

Etudes : 11 000.00 €

Travaux : 900 000.00 €

Vérification : 10 000.00 €

Certification :

Autres (à détailler)

Partenaires financiers et/ou articulation avec d'autres dispositifs : Agence de l'Eau Seine Normandie et Département 77.

CALENDRIER PREVISIONNEL

2^{ème} semestre 2026.



Contrat de Relance de Transition Ecologique

Fiche-projet n°37-14

Maître d'ouvrage : Mairie de Servon 15 rue de la poste 77170 SERVON

Intitulé du projet : Liaison douce - stationnement

Thématique (s) : Développement durable

Elu (e) référent (e) : Jean-Rémi BERTRAND/ Joël BIGOT

Référent technique / Administratif : Serge MARQUES/ Christine DUL

PRESENTATION DU PROJET

Descriptif du projet / besoin :

La commune souhaite favoriser les déplacements doux, transports en commun, stationnement vélos

Descriptif des travaux ou de l'étude :

- Aménager le "Chemin des chasseurs" vers la forêt de Notre Dame
- Aménager la liaison entre forêt Notre Dame et les étangs de Servon
- Stationnement à proximité de l'arrêt de bus de la RN19 et convoiturage

CALENDRIER PREVISIONNEL

Année (s) de réalisation :

Etat du projet :

- Etat d'avancement (*choisir l'étape et la détailler*)
 - Intention
 - Programme
 - APS
 - APD
 - Phase projet
- Le marché est prêt à être lancé.
- Autres

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût estimatif du projet (HT) :

AMO :
Etudes :
Travaux :
Vérification :
Certification :
Autres (à détailler)

Partenaires financiers et/ou articulation avec d'autres dispositifs :

CALENDRIER PREVISIONNEL



Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

Contrat de Relance de Transition Ecologique

Fiche-projet n°31-12

Maître d'ouvrage : CCOB

Intitulé du projet : INSTALLATION D'UNE PORTE DONNANT SUR L'EXTERIEUR ISOLEE
A L'OFFICE DU TOURISME ET DU COMMERCE

Thématique (s) : DEVELOPPEMENT DURABLE

Elu (e) référent (e) :

Monsieur DARMON, VP en charge des travaux, de l'urbanisme et de l'environnement

Référent technique / Administratif :

Monsieur MARCILLAUD, responsable technique

PRESENTATION DU PROJET

Descriptif du projet / besoin :

L'office du tourisme et du commerce est un vieux bâtiment classé, anciennement « Bains Douches ». Le coût de chauffage est assez important en cas de températures extérieures basses. La solution d'une isolation extérieure, qui se trouve être la plus efficace, ne peut pas être envisagée sur ce bâtiment en raison de son architecture. La porte installée permettant l'accès sur la cour arrière est une porte d'intérieur, non adaptée à son emplacement. Le projet est d'installer une porte qui réponde au besoin de fermeture, de sécurisation, et de limiter les déperditions thermiques.

Descriptif des travaux ou de l'étude :

Il convient d'obtenir plusieurs devis permettant de comparer les offres et d'apprécier les solutions pour qu'elles correspondent à nos besoins. Des dossiers de subventions doivent être constitués. Les travaux doivent être planifiés, suivis, vérifiés, et réceptionnés.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Année (s) de réalisation : fin 2021

Etat du projet :

- Etat d'avancement (*choisir l'étape et la détailler*)
 - Intention
 - Programme
 - APS
 - APD
 - Phase projet

- Autres

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût estimatif du projet (HT) :

Travaux : 3 500 euros HT

Partenaires financiers et/ou articulation avec d'autres dispositifs :

Se faire accompagner par une entité spécialisée pour l'obtention de CEE auprès des entreprises pollueurs/payeurs

CALENDRIER PREVISIONNEL

Réalisation des travaux : Novembre 2021

Réception de travaux : Novembre 2021



Contrat de Relance de Transition Ecologique

Fiche-projet n°32-12

Maître d'ouvrage : Mairie de SERVON 15 rue de la poste 77170

Intitulé du projet : création d'un bassin d'orage

Thématique (s) : Développement durable

Elu (e) référent (e) : Jean-Rémi BERTRAND/ Joël BIGOT

Référent technique / Administratif : Serge MARQUES/ Christine DUL

PRESENTATION DU PROJET

Descriptif du projet / besoin :

Création d'un bassin d'orage de stockage-restitution rue de Verneuil l'Etang

- Améliorer la gestion par temps de pluie des effluents unitaires issus de la RN19 ainsi que de l'amont de l'avenue Pierre Guérin.
- Limiter le volume d'effluent rejeté dans le milieu naturel via les déversoirs d'orage et plus particulièrement celui situé devant l'église.

Descriptif des travaux ou de l'étude :

- La création d'un bassin de stockage-restitution d'un volume de 825m³.
- La création des ouvrages d'alimentation et de vidange du bassin.
- La création des collecteurs de liaison avec bassin, y compris la création de regards de visite au niveau du réseau existant.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Année (s) de réalisation : 2023

Etat du projet :

- Etat d'avancement (*choisir l'étape et la détailler*)
 - Intention
 - Programme
 - APS
 - APD
 - Phase projet
- Le marché est prêt à être lancé.
- Autres

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût estimatif du projet (HT) : 1 149 302€

AMO :

Etudes :

Travaux : 1 149 302€ HT

Vérification :

Certification :

Autres (à détailler)

Partenaires financiers et/ou articulation avec d'autres dispositifs :

CALENDRIER PREVISIONNEL

2023

Communauté de communes



Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

Contrat de Relance de Transition Ecologique

Fiche-projet n°13-06

Maître d'ouvrage : Mairie de Brie Comte Robert

Intitulé du projet : Réhabilitation du réseau EU de la rue de Cossigny en amont.

Thématique (s) : Développement Durable - Assainissement – Protection de l'environnement

Elu (e) référent (e) : Luc SAUVIGNON

**Référent technique / Administratif : Bruno PITTE – Stéphane BRICHET //Sandrine LAMBIN -
Véronique DENION**

PRESENTATION DU PROJET

Descriptif du projet / besoin :

Réhabilitation du réseau EU de la rue de Cossigny en amont.

Descriptif des travaux ou de l'étude :

Remplacement de la canalisation EU DN200 par une canalisation de DN 200 à ciel ouvert.
Mise aux normes des boîtes de branchement.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Année (s) de réalisation : 2024

Etat du projet :

- Etat d'avancement (*choisir l'étape et la détailler*)
 - Intention – continuité des travaux du SDA débutés depuis 2017.
 - Programme
 - APS
 - APD
 - Phase projet
- ~~Le marché est prêt à être lancé.~~
- Autres

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût estimatif du projet (HT) :

AMO : 35 000.00 €

Etudes : 11 000.00 €

Travaux : 600 000.00 €

Vérification : 10 000.00 €

Certification :

Autres (à détailler)

Partenaires financiers et/ou articulation avec d'autres dispositifs : Agence de l'Eau Seine Normandie et Département 77.

CALENDRIER PREVISIONNEL

2^{ème} semestre 2024.

Communauté de communes



Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

Contrat de Relance de Transition Ecologique

Fiche-projet n°16-07

Maître d'ouvrage : Mairie de Brie Comte Robert

Intitulé du projet : Création de bassin de rétention d'eau pluviale secteur Petit de Beauverger.

Thématique (s) : Développement durable - Assainissement - Protection contre les inondations.

Elu (e) référent (e) : Luc SAUVIGNON

Référent technique / Administratif : Bruno PITTE – Stéphane BRICHET // Sandrine LAMBIN - Véronique DENION

PRESENTATION DU PROJET

Descriptif du projet / besoin :

Création de bassin de rétention d'eau pluviale, secteur Petit de Beauverger.

Descriptif des travaux ou de l'étude :

Création d'un bassin de rétention des eaux de pluie dans le secteur Beauverger/cimetière

CALENDRIER PREVISIONNEL

Année (s) de réalisation : 2025

Etat du projet :

- Etat d'avancement (*choisir l'étape et la détailler*)
 - Intention – continuité des travaux du SDA débutés depuis 2017.
 - Programme
 - APS
 - APD
 - Phase projet
- ~~Le marché est prêt à être lancé.~~
- Autres

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût estimatif du projet (HT) :

AMO : 35 000.00 €

Etudes : 11 000.00 €

Travaux : 900 000.00 €

Vérification : 10 000.00 €

Certification :

Autres (à détailler)

Partenaires financiers et/ou articulation avec d'autres dispositifs : Agence de l'Eau Seine Normandie et Département 77.

CALENDRIER PREVISIONNEL

2^{ème} semestre 2025.



Contrat de Relance de Transition Ecologique

Fiche-projet n°41-16

Maître d'ouvrage : Mairie de Servon 15 rue de la poste 77170 SERVON

Intitulé du projet : Logement HQE communaux

Thématique (s) : Développement durable

Elu (e) référent (e) : Jean-Rémi BERTRAND/ Joël BIGOT

Référent technique / Administratif : Serge MARQUES/ Christine DUL

PRESENTATION DU PROJET

Descriptif du projet / besoin :

Réaménagement et/ou réhabilitation des logements communaux en HQE
Poste, salon de coiffure, logement aux services techniques, ...

Descriptif des travaux ou de l'étude :

CALENDRIER PREVISIONNEL

Année (s) de réalisation : 2024

Etat du projet :

- Etat d'avancement (*choisir l'étape et la détailler*)
 - Intention
 - Programme
 - APS
 - APD
 - Phase projet

- Le marché est prêt à être lancé.

- Autres

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût estimatif du projet (HT) :

AMO :
Etudes :
Travaux :
Vérification :
Certification :
Autres (à détailler)

Partenaires financiers et/ou articulation avec d'autres dispositifs :

CALENDRIER PREVISIONNEL

2024



Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

Contrat de Relance de Transition Ecologique

Fiche-projet n°48-22

Maître d'ouvrage : Commune de VARENNES-JARCY

Intitulé du projet : Mise en place de refuges pour la faune

Thématique (s) : Développement Durable (Biodiversité)

Elu (e) référent (e) : Delphine DEVIN-COLLGON

Référent technique / Administratif : Marie-José BARREUX, DGS

PRESENTATION DU PROJET

Descriptif du projet / besoin:

La commune de Varennes-Jarcy souhaite réaliser un Atlas de la Biodiversité Communal (ABC) afin d'avoir une meilleure connaissance de la biodiversité sur son territoire et orienter ses actions par la suite.

A la suite de cet état des lieux et en prenant en compte que la rénovation thermique des bâtiments va réduire les habitats de certains oiseaux ou chiroptères, la commune a en projet d'installer différents gites et nichoirs sur le territoire :

- 10 gites pour chiroptères,
- 5 nichoirs à hirondelles rustiques,
- 5 nichoirs à hirondelles des fenêtres,
- 5 nichoirs à grimpeaux.

Selon l'état des lieux, d'autres types de nichoirs pourraient être installés.

Descriptif des travaux ou de l'étude:

Installation de gites/nichoirs pour oiseaux et chiroptères

CALENDRIER PREVISIONNEL

Année (s) de réalisation : 2022 - 2023

Etat du projet :

- Etat d'avancement (*choisir l'étape et la détailler*)
 - Intention
 - Programme
 - APS
 - APD
 - Phase projet
- Le marché est prêt à être lancé.
- Autres

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût estimatif du projet (HT) :

AMO :

Etudes :

Travaux : arrondi à 600 € HT

Vérification :

Certification :

Autres (à détailler)

Partenaires financiers et/ou articulation avec d'autres dispositifs :

Subventions du CD91 et Région Ile de France

CALENDRIER PREVISIONNEL

Installation en 2022 - 2023



Contrat de Relance de Transition Ecologique

Fiche-projet n°38-14

Maître d'ouvrage : Commune de Varennes-Jarcy

Intitulé du projet : Rénovation de l'éclairage public : passage en LED et abaissement de puissance

Thématique (s) : Développement Durable

Elu (e) référent (e) : Bruno BEZOT

Référent technique / Administratif : Evan GASPARD

Axe du PADD de la commune : Optimiser les réseaux d'énergie

Axe de la transition énergétique : Efficacité Energétique

PRESENTATION DU PROJET

Descriptif du projet / besoin:

2 options à l'étude :

- Mise en place de LED dans les lanternes actuelles et abaissement de la puissance à 50% quelques heures la nuit
- Remplacement des lanternes, remplacement des ampoules et passage en LED et abaissement de la puissance à 50% quelques heures la nuit

637 points lumineux.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Année (s) de réalisation :2022-2023-2024

Etat du projet :

- Etat d'avancement (*choisir l'étape et la détailler*)
 - Intention
 - APS
 - APD
 - ØPhase projet
- **Le marché est prêt à être lancé.**
- Autres

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût estimatif du projet (HT) : 395 118.50 option 1 /464 167.41 option 2

AMO : 10 000

Etudes :

Travaux : **385 118.50 option 1 /454 167.41 option 2**

Vérification

Certification :

Autres (à détailler)

Partenaires financiers et/ou articulation avec d'autres dispositifs :

Une demande de subvention va être déposée auprès de la Région au titre de l'appel à projet réduction de la pollution lumineuse et création de trame noire – subvention de 20 ou 30% selon le facteur de réduction de la consommation énergétique

CALENDRIER PREVISIONNEL

2021 : réponse à l'appel à projet régional

2022 : DCE et marché

2023/2024/2025 – par tranche



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

LPO FRANCE - Fonderies Royales
CS90263 - 17305 ROCHEFORT CEDEX
Tél 05 46 82 12 34
lpo@lpo.fr
Association reconnue d'utilité publique



Devis

N° Siret : 78426328700103 N.A.F. : 9499Z
N° intracommunautaire : FR68784263287

N° Personne M233424

Réf. saisie

Dépôt BOUTI Saisi par : Lamagnère

Adresse de livraison

Adresse de facturation

VILLE DE VARENNES JARCY

HOTEL DE VILLE
PLACE ARISTIDE BRIAND
91480 VARENNES JARCY
ILE DE FRA FRANCE

VILLE DE VARENNES JARCY

HOTEL DE VILLE
PLACE ARISTIDE BRIAND
91480 VARENNES JARCY
ILE DE FRANCE FRANCE

Devis : DE0308071 en date du : 21/04/2021

Code Article	Désignation	Quantité	Prix unitaire H.T.	% Remise	Prix Net unitaire H.T.	Montant H.T. €uros
JO0023	Nid double pour hirondelles de fenêtre	5,00	17,50		17,50	87,50 €
JO0026	Nid pour hirondelles rustiques	5,00	12,33		12,33	61,67 €
JO0017	Nichoir Grimpereau LPO	10,00	21,58		21,58	215,83 €
JO0385	Gîte à chauves-souris en bois	10,00	19,92		19,92	199,17 €
P	-----FRAIS DE PORT-----	1,00	6,67		6,67	6,67 €
ZDEV	Devis valable 1 mois, au-delà nous consulter	1,00	0,00		0,00	0,00 €

Code	Base	Taux	Taxe	Total HT	Port HT	Total TTC	Acompte	NET A PAYER
C20	570,84 €	20%	114,16 €	570,84 €		685,00 €	0,00 €	685,00 €
				Conditions de règlement : le 21/05/21		Mandat Administratif	685,00 €	
				Mandat Administratif à 30 J				
				Caisse des dépôts et consignations Code BIC : CDCG FR PP				
Total	570,84 €		114,16 €					
				Banque Guichet N° de Compte Clé RIB		Identifiant Norme Internationale Bancaire (IBAN)		
				40031 00001 0000136479W 18		FR25 4003 1000 0100 0013 6479 W18		



Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

Contrat de Relance de Transition Ecologique

Fiche-projet n°50-22

Maître d'ouvrage : CCOB

Intitulé du projet : Réfection du parking de la Communauté de communes

Thématique (s) : DEVELOPPEMENT DURABLE

Elu (e) référent (e) :

Monsieur DARMON, VP en charge des travaux, de l'urbanisme et de l'environnement

Référent technique / Administratif :

Monsieur MARCILLAUD, responsable technique

PRESENTATION DU PROJET

Descriptif du projet / besoin :

Lors de son installation dans les locaux de l'ancienne gare de Brie-Comte-Robert, la Communauté de communes a refait le parvis en aménagement un parking.
Le choix est aujourd'hui de revégétaliser cette partie.

Descriptif des travaux ou de l'étude :

Réalisation de places de parking supplémentaires pour les agents des services de la Communauté de communes mais également pour les administrés qui peuvent déjà y trouver des bornes de rechargement électrique. Dans une logique environnementale, le choix est fait de végétaliser un maximum cet espace.



CALENDRIER PREVISIONNEL

Année (s) de réalisation : 2021

Etat du projet :

- Intention
- Programme
- APS
- APD
- Phase projet**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût estimatif du projet (HT) :

60 000 € incluant les espaces verts

Partenaires financiers et/ou articulation avec d'autres dispositifs :

CALENDRIER PREVISIONNEL

Réalisation des travaux :

Eté 2021



Contrat de Relance de Transition Ecologique

Fiche-projet n°53-28

Maître d'ouvrage : Ville de Brie-Comte-Robert

Intitulé du projet : Jardin naturel Deneuille

Thématique (s) : Développement durable

Elu (e) référent (e) : Joseph SAMANIEGO

Référent technique / Administratif : Hervé CONCHON / Virginie BRETON

PRESENTATION DU PROJET

Descriptif du projet / besoin:

Il s'agit d'une parcelle boisée d'environ 7 600 m², classée par le PLU en espace paysager au sens de l'article L.151-19, la rendant inconstructible, et inscrite en emplacement réservé, qui est destinée à devenir un parc public, auquel s'ajoute une maison du XIX^{ème} avec une architecture très identifiable en forme de tour (protégée au sein de l'AVAP), et une mare (source de biodiversité) qui la jouxte immédiatement.

A ce nouveau parc viendra s'adjoindre la parcelle AP n°546 et la partie boisée de la parcelle AP n°607 (le terrain arrière du Multi-Accueils Anne-Marie Guittard), accessible depuis l'avenue du Parc, et déjà propriétés communales.

Le projet consistera à créer un jardin naturel afin de redonner au lieu une fonction d'accueil de la population en modifiant l'existant au minimum, la biodiversité y étant très riche. Le maximum d'arbres seront conservés (seuls ceux en mauvais état sanitaires seront retirés), et la maison-tour sera réhabilitée pour y accueillir des activités en lien avec l'environnement et la biodiversité, notamment à destination des plus jeunes.

Le plan d'aménagement de ce nouvel espace sera défini par les habitants suite à un travail de concertation mis en place par le service Patrimoine et développement durable. Il s'agira de répondre aux attentes et besoins que les administrés ont déjà pu exprimer lors de consultations précédentes en les invitant à s'impliquer lors d'ateliers thématiques.

Descriptif des travaux ou de l'étude:

Le détail des travaux sera établi dès que la concertation avec les habitants aura porté ses fruits.

Forts de l'expérience de deux ans sur le parc La friche, il apparaît que les citoyens plébiscitent largement une préservation de la biodiversité et la continuité des trames vertes et bleues.

Un inventaire est en cours afin de réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale qui permettra d'affiner les recommandations de conservation et d'amélioration du site.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Année (s) de réalisation : 2022/2023

Etat du projet :

- Etat d'avancement (*choisir l'étape et la détailler*)
 - Intention : la Ville vient tout juste d'acquérir la parcelle en question.
 - Programme
 - APS
 - APD
 - Phase projet

- Le marché est prêt à être lancé.

- Autres :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût estimatif du projet (HT) :

AMO :

Honoraires architecte, paysagiste et études : **90 000 €**

Acquisition : **340 000€**

Travaux : **600 000€ HT (350 000€ pour la réhabilitation de la maison-tour et 250 000€ pour l'aménagement paysager)**

Vérification :

Certification :

Autres (à détailler)

Partenaires financiers et/ou articulation avec d'autres dispositifs :

ETAT, Région et Département (DSIL, Plan vert, restauration du patrimoine non inscrit)



Contrat de Relance de Transition Ecologique

Fiche-projet n°54-21

Maître d'ouvrage : Ville de Brie-Comte-Robert

Intitulé du projet : Jardin La Friche

Thématique (s) : Développement durable - Environnement

Elu (e) référent (e) : Joseph Samaniego

Référent technique / Administratif : Virginie Breton

PRESENTATION DU PROJET

Descriptif du projet / besoin:

Le terrain est composé de 5 parcelles appartenant à la mairie.

Ces parcelles se trouvent aujourd'hui en friche : de nombreux arbres notamment quelques beaux cèdres sont existants. Deux murs en pierre et béton coupent le terrain en trois parties. Un mur avec une cheminée (sans doute une ancienne maison) se trouve également sur le terrain en fond de parcelle.

Il existe trois entrées : une au nord-est qui donne accès à un passage le long d'immeubles récent jusqu'à la rue du Parc des sports, une au nord-ouest avec chemin vers l'avenue Thiers et une plus important au sud-ouest donnant directement sur la rue du Parc des sports. Ces accès ne sont pas aménagés aujourd'hui.

Le projet consiste, selon le désir des habitants, à créer un jardin public très naturel. L'objectif est de redonner au lieu une fonction d'accueil de la population en modifiant l'existant au minimum et en permettant la promenade, le repos, le jardinage dans un espace apaisant. Le maximum d'arbres seront conservés (seuls ceux en mauvais état sanitaires seront retirés). Pourront être conservés quelques arbres creux (en les sécurisant) afin d'abriter la petite faune.

Descriptif des travaux ou de l'étude:

Le parc se présentera en trois zones :

- Une partie sous-bois, au nord-est, avec des aménagements et mobiliers peu présents et très naturels pour être intégrés
- Une partie centrale constituée d'un verger et d'un potager
- Une partie engazonnée, au sud-ouest, à proximité de l'entrée principale avec quelques tables de jeux et des bancs de repos

La partie sous-bois sera conservée. Des bancs naturels (troncs d'arbres) y seront disposés ainsi que quelques hamacs. Les bancs seront fabriqués avec les arbres abattus afin de limiter le coût et les déchets. Les hamacs seront choisis en bois de robinier et cordage pour s'intégrer au sous-bois tout en apportant une sécurité d'utilisation et une facilité d'entretien. Une statue existante sera conservée (nettoyée et réparée) et mise en valeur grâce à un banc circulaire qui en fera le tour.

Plus au centre, la partie prairie sera plantée d'un verger et accueillera un espace potager. Cet espace sera entretenu par les habitants en ateliers. Le choix des plantes de potager, comme sur le reste du site, se fera en respectant les prescriptions de l'AVAP :

- Diversifier les palettes végétales et les strates
- Préférer les vivaces aux annuelles
- Préférer les plantes locales
- Laisser pousser les herbes folles aux pieds des arbres

Quelques tables de jeux et quelques tables-touret seront disposées ainsi que quelques transats de repos.

Les tables-touret seront fabriqués par les associations de la ville avec des matériaux de récupération. Les transats de repos seront en bois clair (frêne). Ainsi que les tables de jeux, toujours dans l'esprit de s'intégrer à l'ambiance naturelle du parc.

L'ensemble du parc sera cerné par une haie bocagère épaisse pour pl'isoler des constructions alentours. Une partie de l'espace engazonnée pourra servir d'aire d'accueil aux fêtes et rassemblement.

Le tout sera distribué par un chemin PMR, en stabilisé, légèrement bombé au centre pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales.

Le long de ce chemin seront disposés des bancs. Des corbeilles en bois clair seront placées aux trois entrées.

Aux abords de l'entrée principale sera positionnée un WC avec un accès PMR et des toilettes pour enfant.

Le local sera recouvert de bardage bois vertical (type mélèze) avec un toit plat.

Au centre du parc, le mur existant sera conservé pour toute sa partie en pierre et rénovés pour pouvoir accueillir des expositions d'artistes. Au-dessus, pourrait être créée une plateforme en bois de robinier avec accès par un escalier et donnant un point de vue sur le parc (optionnel à valider avec la ville).

Les entrées se feront par des portillons et un portail permettant l'accès des véhicules d'entretien se trouvera à l'entrée sud-ouest. Ces portails et portillons seront choisis selon les recommandations de l'AVAP : de couleur vert (à déterminer en fonction des éléments extérieurs à proximité et selon le nuancier de la ville) en barreaudage verticale simple (en fer rond ou carré) avec une partie haute rectiligne et horizontale.

Un espace de parking pour les véhicules d'entretien sera créé le long du chemin en gazon renforcé. L'éclairage sera inexistant car le parc se veut naturel et sera fermé la nuit. Il est donc important de ne pas créer de pollution lumineuse pour ne pas gêner la faune.

L'entretien sera minimisé. Il sera évité les essences envahissantes (ou banalisantes), privilégié les essences locales et les produits phytosanitaires seront bannis.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Année (s) de réalisation : 2021

Etat du projet :

- Etat d'avancement (*choisir l'étape et la détailler*)
 - Intention
 - Programme
 - APS
 - APD
 - Phase projet

- Le marché est prêt à être lancé.

- **Autres : Le projet est finalisé et le marché attribué. Le projet est en attente d'un passage en commission d'attribution de la subvention régionale « Plan vert ». Les travaux devraient démarrer en septembre 2021.**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût estimatif du projet (HT) :

AMO : **62 245 €**
Etudes : **3590 € (étude d'une option de forage)**
Travaux : **414 943,50 €**
Vérification :
Certification :
Autres (à détailler)

Partenaires financiers et/ou articulation avec d'autres dispositifs :

Région IDF : Subvention Plan vert